HISTOIRE
DES LÉGISLATEURS
ET
DES CONSTITUTIONS
DE
LA GRÈCE ANTIQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

INTRODUCTION GÉNÉRALE A L'HISTOIRE DU DROIT. Seconde édition. 1 vol. in-8.

PHILOSOPHIE DU DROIT. Seconde édition. 2 vol. in-8.

LETTRES PHILOSOPHIQUES ADRESSÉES A UN BERLINOIS. 1 vol. in-8.

DE L'INFLUENCE DE LA PHILOSOPHIE du XVIIIe siècle sur la législation et la sociabilité du XIXe. 1 vol. in-8.

AU DELA DU RHIN, ou Tableau philosophique et politique de l'Allemagne depuis Mme de Staël jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8.

ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE. 2 vol. in-8.

COURS D'HISTOIRE professé au Collége de France en 1836. — Époque romaine depuis Auguste jusqu'à la fin de Commode. 1 vol. in-8.

DE POSSESSIONE ANALYTICA SAVIGNIANÆ DOCTRINÆ EXPOSITIO. 1 vol. in-8.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.

HISTOIRE
DES LÉGISLATEURS
ET
DES CONSTITUTIONS
DE
LA GRÈCE ANTIQUE

PAR

E. LERMINIER
ANCIEN PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE

« Rerum natura, hoc est, vita narratur. »
Pline l'ancien.

TOME PREMIER

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX

—

1852

PRÉFACE.

L'erreur est plus funeste que l'ignorance. Aussi les nations qui ont passé depuis longtemps l'âge de la virilité, tombent dans plus de malheurs et d'agitations que les peuples enfants. Si au début l'ignorance est l'obstacle que le travail de plusieurs siècles surmonte péniblement, à l'autre extrémité l'erreur est l'écueil contre lequel se brise l'orgueil de l'esprit et de la civilisation.

Les ravages de l'erreur sont d'autant plus profonds que l'homme se croit plus près de la vérité; car alors il porte dans la conception de ses théories et de ses jugements une sorte d'enthousiasme. Ainsi fit l'esprit humain au

siècle dernier. Je ne lancerai pas l'anathème contre un siècle que j'ai loué et dont nous avons tous gardé quelque empreinte. Mais quand on se retourne vers le passé, à vingt ans de distance, déjà la perspective n'est plus la même, tant nous vivons sous l'empire d'une irrésistible mobilité d'opinions et de sentiments!

Cet effet du temps est d'autant plus sensible que les principes et les systèmes du XVIIIe siècle ont été mis de nos jours à une plus éclatante épreuve. La raison philosophique avait revendiqué l'empire des sociétés avec une ambition hautaine, et cet empire lui a été donné. Nous l'avons vue promulguer avec une entière indépendance des constitutions et des lois, développer sa souveraineté sans entraves et sans autre empêchement que sa propre impuissance.

Quelle fut la véritable cause de cette fai-

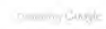
blesse imprévue au sein du triomphe? l'isolement orgueilleux où de propos délibéré s'était placée la raison. Elle se sépara de sa source divine. Pâle reflet d'une autre lumière, elle se crut l'unique flambeau de l'humanité.

Cette erreur engendra toutes les autres. Elle faussa les esprits les plus solides et corrompit les plus beaux génies. Penser, c'est aimer la vérité, car c'est la chercher. Il n'y a donc pas à suspecter la bonne foi des grandes intelligences du XVIIIe siècle : elles se croyaient sur la trace du vrai, et la passion avec laquelle elles s'y attachèrent, témoigne de leur sincérité.

D'ailleurs elles n'inventèrent pas l'erreur capitale que nous signalons; elles la reçurent. Le combat entre la tradition et la pensée individuelle s'est livré à toutes les époques de la vie du genre humain. Pour n'indiquer que les

plus grandes, Platon et Aristote, le christianisme et le stoïcisme, la science catholique et le rationalisme moderne nous ont donné le spectacle de cette lutte, cause suprême des révolutions sociales. Si dans le siècle dernier, cette guerre fut plus ardente, elle n'était pas nouvelle.

Pour tirer la philosophie du mauvais pas où de nos jours on l'a si imprudemment engagée, il faudra se demander avant tout quel est le vrai point de départ de la vie et de la science, la pensée abstraite ou la tradition du genre humain. Que sincèrement l'homme s'interroge, se trouvera-t-il indépendant et n'ayant d'autre loi que sa volonté propre? Dans tout il peut reconnaître sa dépendance, dans sa faiblesse comme dans sa grandeur. L'homme est faible, car il dépend de la fragilité de son organisme, et de l'inflexible puissance du monde physique. Il est grand, car il trouve dans sa nature morale les caractères incomplets mais réels d'une force supérieure et divine. Voilà la trace



précieuse par laquelle il peut remonter à la contemplation de l'universelle vérité.

Qu'une profonde analyse nous livre enfin la connaissance entière de l'homme, dans sa constitution physique comme dans son essence morale, et nous ne doutons pas que cette *anthropologie* ne nous prépare et ne nous conduise à la science des rapports de l'homme avec Dieu, à la *théosophie*.

L'histoire ne devait pas avoir une médiocre part dans les erreurs du XVIIIe siècle. Puisque la raison s'idolâtrait elle-même dans les progrès qu'elle croyait avoir accomplis, et se vantait de faire tomber enfin un long amas de préjugés et de superstitions, elle devait avoir à l'égard du passé non-seulement un dédain altier, mais une partialité haineuse. Aussi dans les tableaux qu'elle traça du moyen âge, elle se déclara l'adversaire du christianisme, calomnia l'Église, en méconnut le ministère social, les mérites, opposa constamment la

morale à la religion, et représenta celle-ci comme embarrassant la marche du genre humain.

Dans des *pensées diverses* qui ne furent connues qu'après sa mort, Montesquieu avait consigné ce jugement : « Voltaire n'écrira jamais une bonne histoire. Il est comme les moines, qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent. » C'était relever avec une ingénieuse sévérité les faiblesses et les travers en dépit desquels l'auteur de l'*Essai sur les mœurs des nations* et du *Siècle de Louis XIV* reste un des maîtres de l'histoire par la ravissante simplicité du style et l'entraînante rapidité du récit. Ajoutez à ces dons une merveilleuse justesse dans l'esprit, quand la manie de l'irréligion ne vient pas le troubler et l'obscurcir.

Nous dirions volontiers de Montesquieu qu'il eut la passion de l'impartialité, d'autant



plus qu'il dut y reconnaître le vrai signe de son originalité et la plus sûre garantie de sa gloire. Au milieu de la fermentation de toutes les têtes, rester calme, dominer les agitations des contemporains, planer au-dessus de leurs injustices pour embrasser l'universalité des faits et en saisir l'*esprit*, était un rôle non moins grand que nouveau dans le courant des opinions et des idées du XVIIIe siècle. C'était pressentir le nôtre et en deviner le génie. A quoi se rattachent en effet les travaux historiques qui honorent notre époque et parmi lesquels il en est de si supérieurs[1], sinon à l'*Esprit des lois*, à cet immortel enseignement d'équité lumineuse qui seule éclaire le passé, en pénètre les secrets, en divulgue les raisons? Mais le siècle qui, au milieu de sa course[2], voyait s'élever un pareil monument, passa ou-

[1] L'*Histoire de la Civilisation*, l'*Histoire des origines du gouvernement représentatif*, l'*Histoire de la révolution d'Angleterre*, par M. Guizot.

[2] L'*Esprit des Lois* parut en 1748.

tre sans s'instruire et se modérer. Montesquieu a écrit plus encore pour nous que pour nos pères.

Il arriva que par une sorte de contraste avec la défaveur dans laquelle on tenait l'histoire du moyen âge et de l'Europe chrétienne, l'antiquité, ou pour parler avec plus d'exactitude, la civilisation politique des Grecs et des Romains devint l'objet d'une admiration sans mesure. Mais pour mieux comprendre combien était erroné l'enthousiasme dont on s'éprit au XVIII[e] siècle, il faut remonter rapidement plus haut.

Dès les premiers moments où l'esprit du christianisme commença de se répandre dans le monde, la chute des sociétés polythéistes, si longuement qu'elle dût s'accomplir, était marquée. Ces sociétés traversèrent des siècles de décadence et de décomposition; elles furent lentes à mourir, mais dans leur ruine suprême, elles ne laissèrent de leurs mœurs et de leurs

institutions aucun vestige. On vit alors des races vigoureuses et neuves ouvrir une civilisation nouvelle : on eût dit qu'elles commençaient l'histoire du genre humain, comme si rien ne les eût précédées. Ignorance énergique et féconde d'où sortirent l'originalité et la puissance des nations modernes.

Mais lorsque cette ignorance eut porté tous ses fruits, elle fut dissipée par une grande catastrophe et aussi par le progrès des sociétés chrétiennes. En Italie et notamment à Florence, on étudiait, on savait le grec un siècle avant la prise de Constantinople, qui tomba au pouvoir de Mahomet II, onze cent vingt-cinq ans après avoir été fondée par Constantin. Cette chute fut comme le signal d'une entière résurrection de l'antiquité. Des Grecs lettrés affluèrent en Italie : c'étaient entre autres Démétrius Chalcondylas, Jean Andronic, Arsénius, Musurus, Marullus, Jean Lascaris, Nicolas et Michel Sophianus. Au moment où cette émigration érudite venait grossir encore le

tienne purent se développer librement, sans mélange avec des éléments corrompus. Par la renaissance s'agrandit la mémoire du genre humain, qui se retrouva en possession d'une partie de son histoire qu'il ignorait, et de glorieux titres.

Nous voulons parler des œuvres littéraires qui firent les délices de l'Europe. Les philosophes, les poëtes, les orateurs, les historiens de la Grèce et de Rome exercèrent un véritable empire sur l'esprit des générations dont quinze ou vingt siècles les séparaient. Non-seulement on admira Cicéron, mais il y eut le parti cicéronien, et pour avoir osé s'en déclarer l'adversaire, Érasme fut traité de vipère et de parricide. A Florence une Académie platonicienne, fondée dans la première moitié du xve siècle, par Cosme de Médicis[1], entretenait un culte enthousiaste en l'honneur du philosophe athénien. A Padoue, régnait

[1] *Jordano Bruno*, par Christian Bartholmèss, t. I, p. 349.

Aristote[1]. On y pénétrait dans toutes les profondeurs de sa doctrine, on en poursuivait toutes les applications, et l'Université, que protégeait avec munificence la république de Venise, comptait les plus illustres auditeurs venus de tous les points de l'Europe.

La France ne sentit pas moins que l'Italie la présence de l'antiquité. Avec la souplesse et l'impétuosité de son esprit, elle voulut sur-le-champ s'approprier les formes et les richesses des langues dont elle admirait les écrivains. On vit Ronsard dépenser une énergie peu commune pour imiter l'ode et l'épopée antiques, et s'opiniâtrer à parler grec en français. La manie de transporter dans notre idiome le latin tout entier, fut plus générale. Au lieu de s'en inspirer avec liberté, on le contrefaisait grossièrement, et il fallut que Rabelais réprimât par le ridicule tous ceux

[1] *Jordano Bruno*, par Christian Bartholmèss, t. I, p. 369.

qui *se enitaient* de *locupleter* notre langue *de la redondance latinicome*[1].

C'étaient là les excès, mais le mouvement que nous avait imprimé la renaissance était nécessaire, et il fut d'autant plus fécond qu'il s'étendit à tous les arts. C'est avec justice qu'en 1547, l'évêque d'Orléans, Pierre Du Châtel, disait de François Ier, en prononçant son oraison funèbre.... « Il a remis les ornements de la Grèce en vie et en vigueur, la poésie, l'histoire, la philosophie ; a fait chercher les livres par tout le monde. Il a fait mouler, acheter et chercher partout tous les ouvrages excellents de statues antiques et images, en quoi la mémoire de l'antiquité se conserve. Il a restitué en son royaume l'art statuaire de la sculpture et la peinture. » Ainsi,

[1] Dans le chap. VI du livre II, intitulé *Pantagruel*, Rabelais montre son héros rencontrant un jeune Limousin qui veut *contrefaire la langue des Parisians, mais qui ne fait qu'escorcher le latin, et cuide ainsi pindariser.*

tout ce que Florence devait à ses Médicis et Rome à ses papes, la France le recevait d'un de ses rois.

La Grèce possède un écrivain qui résume à lui seul toute l'antiquité, car avec la biographie de ses grands hommes, il nous a laissé comme le répertoire de toutes ses pensées et de toutes ses traditions. Ce magnifique ensemble d'idées et de faits devint une de nos propriétés par le génie d'Amyot, génie dont il faut bien reconnaître l'originalité, puisqu'elle se fit jour dans une traduction. En dédiant l'œuvre entière des Vies de Plutarque au roi Henri II, Amyot disait, sans qu'on pût l'accuser de rien exagérer : « Il y a tant de plaisir, d'instruction et de profit en la substance du livre, qu'en quelque style qu'il soit mis, prouveu qu'il s'entende, il ne peut faillir à estre bien receu de toute personne de bon jugement, pour ce que c'est en somme un recueil abrégé de tout ce qui a

esté de plus mémorable et de plus digne faict ou dict par les plus grands roys, plus excellents capitaines et plus sages hommes des deux plus nobles, plus vertueuses et plus puissantes nations qui jamais furent au monde. » Le précepteur des enfants de France terminait son épître au roi Henri II, en exprimant l'espérance que ni la langue italienne, ni l'espagnole, ni aucune autre en usage par l'Europe, ne se pourra vanter de surmonter la française en nombre ni en bonté des outils de sapience qui sont les livres.

On a dit à la fois *le Français d'Amyot* et *le Plutarque d'Amyot*, tant le grand aumônier de Charles IX, en travaillant sur le fond des idées et des faits de la civilisation grecque, a su mettre en lumière le génie et la pureté de notre langue ! Aussi Jacques Amyot fut par excellence l'écrivain du XVIe siècle. Sur ce point il faut croire Montaigne, disant que grâce à la traduction de Plutarque, *on osait*

à cette heure et parler et écrire. Montaigne ne traduisit pas tel ou tel écrivain de l'antiquité, mais il butina dans tous, et cette érudition, alors si nouvelle, donna comme un corps au scepticisme sans amertume des *Essais*.

Longtemps on écrivit, on compila. Sous le titre du *Parfait capitaine*, Henri de Rohan rédigea un abrégé des commentaires de César. Les traductions de Coëffeteau, de Vaugelas et de d'Ablancourt, obtinrent l'importance d'œuvres originales ; et cette vogue eut ses raisons non moins que ses avantages. Plusieurs écrits excellents des anciens se trouvèrent entre les mains des gens de cour, des femmes, et de tous ceux qui se piquaient d'avoir le goût des lettres.

Lorsque après les dernières agitations de la Fronde, l'autorité longtemps abaissée se releva, on vit croître et se développer une autre littérature. Tout avait repris sa place ; une

vie régulière circulait partout dans l'administration comme dans l'industrie; la religion exerçant sur les âmes une douce puissance, communiquait à l'homme quelque chose de sa paisible majesté.

C'est alors que le génie se montra doué de la fécondité la plus heureuse, et produisit des œuvres complétement belles. Il n'est pas donné aux révolutions de s'élever à l'idée du beau : cette impuissance est la conséquence inévitable du trouble et de l'agitation qui les caractérisent. Pour atteindre le beau, pour en créer l'expression sur le marbre, sur la toile, dans sa prose ou dans ses vers, il faut que l'artiste soit animé d'une inébranlable foi dans certaines vérités. Cette foi lui donne une sérénité paisible, et une lumineuse harmonie resplendit dans son œuvre, parce qu'elle règne dans son intelligence et dans son cœur.

Chez les grands écrivains du siècle de

Louis XIV, qui se sentaient vivre avec dignité dans une société stable, nous ne voulons ici relever qu'un trait, leur commerce et leur lutte avec les anciens. Ce ne fut pas une imitation, mais une rivalité, ou plutôt ce fut une sorte d'harmonie préétablie, pour parler le langage de Leibnitz, entre quelques-uns des plus beaux génies de la France, de la Grèce et de Rome. Dans Bossuet, si original et si fier, et qui par ses *Oraisons funèbres* nous dota d'une éloquence inconnue aux anciens, nous retrouvons Homère, Démosthène et Tacite. Tite Live, Sénèque et Lucain ne sont pas méconnaissables dans Corneille. Le cardinal de Retz nous offre un autre Salluste non-seulement par le caractère du style, mais jusque dans la ressemblance des passions politiques. Horace et Juvénal reparaissent dans Boileau. La Bruyère traduit, imite et surpasse Théophraste.

Ceux même de nos auteurs qui, par la qualité de leurs pensées, semblent le plus séparés

des anciens, en ont souvent l'art exquis, et pour ainsi dire l'arome. L'ironie avec laquelle Pascal traite la Sorbonne et ses disputes, n'est pas étrangère aux procédés de Platon, raillant Eutyphron et Protagoras. Le plus gaulois de nos poëtes n'a-t-il pas quelque chose d'antique dans la naïveté même de sa langue et dans l'heureuse proportion de ces fables, où, comme l'a remarqué La Bruyère, il élève les petits sujets jusqu'au sublime? Plaute et Térence ne furent pas inutiles à Molière, qui trouva dans les deux poëtes comiques de la vieille Rome des sujets à embellir, des caractères à perfectionner. Au milieu de sa vie inquiète et de ses observations non moins profondes que neuves sur l'homme et ses travers, l'auteur du *Misanthrope* ne négligeait pas les anciens. Il appartenait à l'école d'Épicure et de Lucrèce [1].

[1] « Le célèbre M. de Gassendi ayant remarqué dans Molière toute la docilité et toute la pénétration nécessaires pour prendre les connaissances de la philosophie, se fit un plaisir de la

Mais l'antiquité ne laissa nulle part de traces plus fécondes que dans l'imagination de Racine et de Fénelon. Ces deux hommes de l'amabilité la plus touchante et de l'esprit le plus élevé entrèrent dans une véritable familiarité avec le génie des anciens. Racine connaissait leur littérature, surtout la grecque, à un degré que n'ont pas atteint beaucoup d'érudits. Il lisait, il traduisait avec la même facilité les ouvrages les plus divers, Héliodore et Aristote, Euripide et Platon. Pour lui, les chefs-d'œuvre antiques étaient l'image fidèle de la nature humaine que l'art avait su reproduire en traits impérissables. « J'avoue, a-t-il écrit, que je dois à Euripide un bon nombre des endroits qui ont été le plus approuvés dans ma tragédie[1]; et je l'avoue d'autant plus volontiers, que ces approbations m'ont confirmé dans l'estime et dans la vénération que

lui enseigner en même temps qu'à MM. Chapelle et Bernier. » *Vie de Molière*, par Grimarest.

[1] Préface d'*Iphigénie en Aulide*.

j'ai toujours eues pour les ouvrages qui nous restent de l'antiquité. J'ai reconnu avec plaisir, par l'effet qu'a produit sur notre théâtre tout ce que j'ai imité ou d'Homère ou d'Euripide, que le bon sens et la raison étaient les mêmes dans tous les siècles. Le goût de Paris s'est trouvé conforme à celui d'Athènes; mes spectateurs ont été émus des mêmes choses qui ont mis autrefois en larmes le plus savant peuple de la Grèce, et qui ont fait dire qu'entre les poëtes, Euripide était extrêmement tragique, τραγικώτατος, c'est-à-dire qu'il savait merveilleusement exciter la compassion et la terreur qui sont les véritables effets de la tragédie. » Le plus grand génie de l'Allemagne, Goëthe, n'a pas moins eu d'admiration que Racine pour Euripide, et il parlait avec dédain de ceux qui refusaient le sublime à l'auteur d'*Alceste* et d'*Hécube* [1].

« Quand je ne devrais à Euripide, a dit Ra-

[1] *Souvenirs d'Eckerman*, t. II.

cine[1], que la seule idée du caractère de Phèdre, je pourrais dire que je lui dois ce que j'ai mis de plus raisonnable sur le théâtre. » La véritable originalité n'hésite jamais à avouer ses emprunts, parce qu'elle connaît les richesses de son propre fond. En publiant *Britannicus*, Racine déclara qu'il avait d'abord voulu joindre à sa pièce un extrait des plus beaux endroits de Tacite qu'il avait tâché d'imiter, mais qu'il avait trouvé que cet extrait tiendrait presque autant de place que la tragédie. N'y avait-il pas autant de légitime orgueil que d'ingénieuse modestie chez le poëte qui ne craignait pas de mettre en lumière le grand historien avec lequel il avait lutté?

En 1714, vers la fin de sa carrière, Fénelon écrivait : « Ceux d'entre les anciens qui ont excellé, ont peint avec force et grâce la simple nature ; ils ont gardé les caractères ; ils ont attrapé l'harmonie ; ils ont su employer à

[1] Préface de *Phèdre*.

propos le sentiment et la passion. C'est un mérite bien original. » Ainsi s'exprimait, avec l'autorité d'un beau génie et d'une expérience consommée, un des maîtres de l'art d'écrire. Non que Fénelon admirât aveuglément tout ce qui vient des anciens ; il se défend expressément de cet excès : il estime que les hommes de tous les siècles ont eu à peu près le même fond d'esprit et les mêmes talents, comme les plantes ont eu le même suc et la même vertu. Seulement, à ses yeux, les conditions où avaient été placés les anciens par leurs études et leurs mœurs, avaient facilité pour eux le progrès de la poésie.

Ce qui dans l'antiquité charma surtout Fénelon, ce fut la naïveté des peintures et ce qu'il appela si bien l'*aimable simplicité du monde naissant*. Aussi, ne se lassait-il pas de relire Homère, celui de tous les poëtes qui lui paraissait s'approcher le plus près de la vérité. « Homère, a écrit Fénelon [1], atteint au vrai

[1] Lettre à La Motte, Cambrai, 22 novembre 1714.

but de l'art, quand il représente les objets avec grâce, force et vivacité.... Il faut observer le vrai et peindre d'après la nature.... J'avoue qu'Agamemnon a une arrogance grossière, et Achille un naturel féroce; mais ces caractères ne sont que trop vrais et que trop fréquents. Il faut les peindre pour corriger les mœurs. On prend plaisir à les voir peintes fortement par des traits hardis. » Poétique aussi large que simple, qui vous livre à la fois l'intelligence d'Homère et de Shakspeare.

Mais nous touchons au moment où l'imitation de l'antiquité ne sera plus seulement un objet de controverses et de préférences littéraires. Le poëme que Fénelon tira de sa belle imagination excitée par l'étude d'Homère, eut sur-le-champ l'importance d'un enseignement moral et politique[1]. Pour avoir donné à cer-

[1] Voici quelques phrases de l'approbation donnée par M. de Sacy, censeur royal, à la première édition authentique des *Aventures de Télémaque*. L'approbation est de 1716, et l'édition de 1717. « ..... Les mystères de la politique la plus saine

taines maximes des anciens une expression poétique, l'illustre archevêque se trouva philosophe novateur.

C'est avec les traits de la sagesse antique qu'il acquit cette physionomie imprévue. L'image d'un prince, qui devait être tout ensemble roi, guerrier, philosophe et législateur, était empruntée à ces anciens fondateurs de villes grecques, dont la puissance était souveraine. Les intentions les plus droites, une âme profondément chrétienne, n'empêchèrent pas Fénelon de donner une première impulsion aux esprits dans une voie erronée.

et la plus sûre y sont dévoilés ; les passions n'y présentent qu'un joug aussi honteux que funeste, les devoirs n'y montrent que des attraits qui les rendent aussi aimables que faciles. Avec Télémaque, on apprend à s'attacher inviolablement à la religion dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; à aimer son père et sa patrie, à être roi, citoyen, ami, esclave même si le sort le veut. Avec Mentor, on devient bientôt juste, humain, patient, sincère, discret et modeste..... Trop heureuse la nation pour qui cet ouvrage pourra former quelque jour un Télémaque ou un Mentor ! »

Ainsi remonte jusqu'à lui la pente du XVIII[e] siècle à provoquer une régénération sociale sous la forme d'une dictature philosophique. La dictature devait être exercée par les rois, mais à la condition qu'ils prendraient les conseils des philosophes.

Les plus hautes intelligences n'échappent pas aux fausses tendances d'une époque : toutefois, elles en atténuent l'empire par la force de leurs qualités. Les esprits médiocres, au contraire, se laissent envahir par ces tendances jusqu'à l'exagération. C'est ce qui advint à Mably, qui, après quelques travaux estimables sur l'histoire et le droit public moderne, conçut brusquement l'ambition de se présenter comme un législateur, en promulguant quelques lieux communs empruntés à l'antiquité. Déclarant que c'est la faute des lois si les hommes sont méchants, Mably voulut établir les principes d'une législation idéale qui devait convenir à tous les hommes et assurer leur

bonheur. Il prétendit que partout l'homme avait les mêmes besoins, les mêmes penchants, les mêmes passions et la même raison. On devait toujours conduire l'humanité par les mêmes principes, dont le premier n'était autre que l'égalité absolue des hommes entre eux. « Ce n'est pas, dit Mably, dans les lois d'Angleterre, de Suède, de France ou d'Allemagne que je cherche les devoirs du législateur ; je descends dans les abîmes de mon cœur, j'étudie mes divers sentiments, j'examine leur rapport, leur liaison, et je crois découvrir que la nature destine les hommes à être égaux[1]. » Et quelle était la conséquence de cette égalité que Mably croyait lire dans les décrets de la nature? La communauté des biens, qui était à ses yeux la source de toutes les vertus, tandis qu'il rendait la propriété responsable de tous les vices, surtout de l'avarice et de l'ambition.

Ces erreurs qui devaient pervertir tant d'es-

[1] *De la Législation, ou Principes des lois*, chap. II.

prits, Mably prétendait les appuyer sur l'autorité de Sparte. A ses yeux, Lycurgue était un homme divin qui mit l'humanité sur la route du bonheur. « Ses lois, écrivait Mably, faites pour réprimer nos passions, ne tendirent qu'à développer et affermir les lois mêmes que l'auteur de la nature nous prescrit par le ministère de la raison dont il nous a doués, et qui est le magistrat suprême et seul infaillible des hommes [1]. » Dans un autre endroit, Mably s'écriait : « Que Lycurgue était profond dans la connaissance de nos vertus et de nos vices !.... Vous ne le verrez jamais s'égarer dans des détails inutiles, proscrire un vice, et n'en pas couper la racine ; ordonner la pratique d'une vertu, et négliger celle qui doit en être le principe et l'appui [2]. » Dans l'aveuglement de son admiration, l'écrivain montrait à Lacédémone l'amour de la patrie épuré par l'amour de l'humanité, et la république bien-

[1] *Entretiens de Phocion*. Premier entretien.

[2] *Ibid*. Troisième entretien.

faisante de Lycurgue ne se servant de ses forces que pour protéger la faiblesse et défendre les droits de la justice [1]. Quand il compare de pareilles assertions à la réalité, l'esprit est confondu : il s'épouvante lorsqu'il envisage les suites de ces aberrations [2].

En s'entêtant dans cette imagination que les anciens seuls avaient connu la vertu et le bonheur, Mably avait contracté pour les modernes un mépris chagrin. Il prétendait que dans notre société l'homme ne pouvait s'élever à une véritable indépendance. Un jour

[1] *Entretiens de Phocion*. Quatrième entretien.

[2] Il y a longtemps qu'en appréciant ailleurs la valeur de Mably comme penseur et comme écrivain, j'ai signalé ces effets : « L'esprit dur et peu juste que porta Mably dans les matières philosophiques, eut de tristes influences. Cet écrivain répandit dans le public de fausses notions sur l'antiquité, et le désir d'imiter un jour ces représentations mensongères..... Mably a confondu les temps et les civilisations, et troublé bien des cervelles..... » *De l'Influence de la philosophie du* XVIII[e] *siècle sur la législation et la sociabilité du* XIX[e]. Première partie, chap. XI. »

que, dans un salon, une femme le louait de montrer du caractère, il lui répondit : « Du caractère, madame, on n'en peut avoir dans certains pays ; mais si j'étais né à Sparte, je sens que j'aurais été quelque chose[1]. » Il se considérait comme un homme antique égaré chez les modernes, comme un Spartiate fourvoyé dans un siècle qui n'était pas digne de le posséder. Cette étrange opposition allait jusqu'à la colère. Mably mourut en 1785, en appelant de ses vœux une révolution violente, car il ne cachait pas qu'à ses yeux le bien que pouvait faire le gouvernement avait l'inconvénient de soutenir encore la vieille machine qu'il fallait renverser.

Au milieu des agitations qui annoncèrent 1789, parut un livre[2], vaste tableau de la Grèce, de ses mœurs, de ses arts, de sa reli-

[1] *Éloge historique de l'abbé de Mably*, par l'abbé Brizard, 1787.

[2] La première édition du *Voyage du jeune Anacharsis* fut publiée en 1788.

gion, de sa philosophie et de sa civilisation. Ce n'était pas une histoire, et c'était presque un roman. C'était pour ainsi parler une grande toile où le peintre avait associé, sans y songer assurément, la couleur de Boucher au dessin de David.

L'érudition, qui avait rassemblé pendant trente ans les matériaux de ce grand ouvrage, était profonde et sincère : le ton du livre se trouva faux. Cependant Barthélemy avait le sens juste et droit, mais il était le contemporain de Mme de Pompadour, mais il fut dominé sans le savoir par l'esprit à la fois frivole et déclamateur de son époque. Aux richesses si variées de son érudition, il donna le cadre d'une fiction vulgaire, et pour le fond il céda à l'engouement général qui voulait que dans les républiques anciennes tout fût admirable et vrai. C'est ainsi qu'il arriva qu'un très-savant écrivain, qui pouvait mieux que personne tracer la plus fidèle image de la réalité,

ne nous a trop souvent montré qu'une antiquité factice et conventionnelle.

Ces défauts du livre, plus encore que ses mérites, expliquent son rapide succès. On fut enchanté de retrouver sous la garantie d'une science incontestable l'antiquité telle qu'on la rêvait, avec la perfection idéale de ses institutions et de ses vertus. L'image des républiques grecques fut bien accueillie au milieu des préoccupations qui commençaient à donner aux esprits comme une fièvre ardente.

Devant les emportements révolutionnaires, les savantes illusions de Barthélemy tombèrent avec rapidité. Il ne les perdit pas moins que les brillants avantages qu'il avait dus à l'illustre amitié du duc et de la duchesse de Choiseul. Il a peint lui-même l'amertume de ses dernières années : « Battu presque sans relâche par la tempête révolutionnaire, accablé sous le poids des ans et des infirmités, dépouillé



de tout ce que je possédais, privé chaque jour de quelqu'un de mes amis les plus chers, tremblant sans cesse pour le petit nombre de ceux qui me restent, ma vie n'a plus été qu'un enchaînement de maux. Si la fortune m'avait traité jusqu'alors avec trop de bonté, elle s'en est bien vengée. Mais mon intention n'est pas de me plaindre ; quand on souffre de l'oppression générale, on gémit, on ne se plaint pas....[1] » Au mois de septembre 1793, Barthélemy fut arrêté avec les autres gardes de la Bibliothèque nationale. Constitué prisonnier aux Madelonettes, il fut, il est vrai, promptement élargi ; et Paré, ministre de l'intérieur, lui fit connaître qu'il était replacé à la tête de la Bibliothèque nationale, dans une lettre où nous retrouvons tout l'esprit du temps. Le ministre y parlait de « la justice d'un peuple qui se fera toujours une loi de récompenser l'auteur d'un ouvrage où sont rappelés avec

[1] *Mémoires sur la vie de J. J. Barthélemy*, écrits par lui-même.

tant de séduction les beaux jours de la Grèce, et ces mœurs républicaines qui produisaient tant de grands hommes et de grandes choses[1]. » Mais la vieillesse, le malheur, et surtout l'épouvantable surprise que lui avait causée la révolution, qu'il n'appelait plus qu'une révélation, avaient non-seulement brisé les forces de Barthélemy, mais éteint cet amour des lettres et de la gloire qui l'avait si longtemps animé. Barthélemy n'accepta pas l'offre du ministre de la république, et s'éteignit deux ans après dans un douloureux dépérissement.

A la fin du XVIII[e] siècle, les germes qu'avaient fait naître les agitations et les événements du XV[e], eurent un épanouissement funeste. La renaissance de l'antiquité, l'enthousiasme qu'elle excita, les innombrables travaux par lesquels, pendant trois siècles, les anciens avaient été mis en lumière, depuis Amyot jusqu'à Barthélemy ; les idées chimé-

[1] *Mémoires sur la vie de J. J. Barthélemy*, écrits par lui-même.

riques, les sentiments faux qui s'étaient mêlés à une admiration légitime, aboutirent au dessein extravagant d'une imitation qui n'échappa au ridicule que par la terreur.

Deux hommes firent de cette imitation une sanguinaire démence : Saint-Just et Robespierre. Les crimes sont connus, mais peut-être n'a-t-on pas assez remarqué l'étrange obsession exercée sur ceux qui les commirent par la pensée de ressusciter ce qu'ils appelaient l'inflexible autorité de Lycurgue. Sparte, avec sa vie commune et sa discipline impitoyable, était pour Saint-Just le modèle de la liberté. Poursuivi du souvenir de Lycurgue, il semble toujours se demander comment agirait à sa place ce législateur, tel qu'il se le représentait. Au milieu de la dernière lutte qu'il soutint à la Convention, dans le discours où, le 9 thermidor, il entreprit de se défendre contre ses accusateurs, Saint-Just invoquait encore l'autorité de Lycurgue : « Il est des hommes, dit-il, que Lycurgue eût chassés de



Lacédémone sur le sinistre caractère et la pâleur de leur front, et je regrette de n'avoir plus vu la franchise ni la vérité céleste sur le visage de ceux dont je parle. » Saint-Just s'était aussi fait sentencieux à la manière des Spartiates[1], et il travaillait à imiter leur laconisme. Il voulait que, dans la république, le concours pour le prix d'éloquence n'eût jamais lieu par des discours d'apparat. « Le prix d'éloquence, écrivait-il, sera donné au laconisme, à celui qui aura proféré une parole sublime dans un péril[2]. » C'est ainsi que le jacobinisme, au moment où il essayait d'extirper violemment du sein de la France tous les souvenirs, toutes les traditions de son passé, se faisait le disciple servile d'un petit peuple du Péloponèse éteint depuis deux mille ans, et dont il ne savait même pas la véritable histoire.

Nous n'ignorons pas que Robespierre a pro-

[1] Un conventionnel l'appela : « Une boîte à apophthegmes. »
[2] Fragments sur les institutions républicaines.

testé qu'il ne prétendait pas jeter la république française dans le moule de celle de Sparte. Il voulait surtout, disait-il, remplir les vœux de la nature, accomplir les destins de l'humanité, et tenir toutes les promesses de la philosophie. Il avait, de plus que Saint-Just, une sorte de mysticisme vague et déclamateur. Il invoquait le grand Être, l'auteur de la nature, qui, suivant son expression, « avait lié tous les mortels par une chaîne immense d'amour et de félicité. » Néanmoins il revenait toujours, avec son fougueux disciple, à invoquer la vertu des républiques anciennes comme le principe fondamental de la démocratie. Le nom de Sparte était toujours dans sa bouche. Il rappelait qu'après quatre cents ans de gloire, l'avarice avait chassé de Lacédémone les mœurs avec les lois de Lycurgue[1]. Une autre fois, il s'écriait : « O femmes françaises, vous êtes dignes de l'amour et du respect de la

[1] Rapport sur les principes de morale politique ; février 1794.

terre! Qu'avez-vous à envier aux femmes de Sparte? Comme elles, vous avez donné le jour à des héros; comme elles vous les avez dévoués avec un abandon sublime à la patrie[1].» Il disait encore dans le même discours: « Sparte brille comme un éclair dans des ténèbres immenses[2].» C'est ainsi qu'il associait avec la plus bizarre incohérence, l'exemple de Sparte, l'autorité de Lycurgue à une certaine foi dans les progrès de la raison humaine. Il avait l'esprit aussi faux que l'âme basse et cruelle. D'ailleurs Robespierre avait beaucoup lu Mably.

C'était, au reste, le ton du jour que d'emprunter aux anciens leurs souvenirs et leurs locutions. Non moins que Sparte, Athènes fournissait des types et des modèles. Quand les ennemis de Robespierre commencèrent à l'attaquer, ils murmurèrent tout bas le nom

[1] Rapport sur les idées religieuses et les fêtes nationales; mai 1794.

[2] *Ibid.*

de Pisistrate. Ils finirent par le prononcer tout haut. Saint-Just, le 9 thermidor, se plaignait à la tribune que Billaud-Varennes, dans le comité de salut public, eût traité Robespierre de Pisistrate, en traçant contre lui un acte d'accusation. La veille, Robespierre qui, en sortant de la Convention, s'était rendu au club des Jacobins, avait dit : « Si malgré tous mes efforts je dois succomber, vous me verrez boire la ciguë avec calme. » C'est alors que David s'écria : « Robespierre, je la boirai avec toi ! » Un des aspects de la terreur fut de ressembler à une méchante tragédie, où chacun se drapait à la façon grecque ou romaine.

Cependant cette imitation de l'antiquité, tour à tour horrible et ridicule, eut des échappées d'éclat littéraire dans la prose de Camille Desmoulins et dans les vers d'André Chénier. La dernière partie de la courte vie de Camille Desmoulins absout presque la première. Criminel en 89 par l'exemple qu'il donna de la révolte, par ses emportements, par ses dénon-

ciations, régicide en 93, il fut tout à coup saisi d'horreur et de remords à la vue des flots de sang qui coulaient autour de lui, et il crut qu'il les arrêterait en prenant la plume. Naïve et singulière confiance qui accrut son talent, causa sa mort et réhabilita son nom. Dans les six numéros du *Vieux Cordelier*, il y a des cris de l'éloquence antique. « J'ai ouvert les yeux, s'écriait Camille Desmoulins, j'ai vu le nombre de nos ennemis : leur multitude m'arrache de l'hôtel des Invalides et me ramène au combat. Il faut écrire, il faut quitter le crayon lent de l'histoire de la révolution, que je traçais au coin du feu, pour reprendre la plume rapide et haletante du journaliste, et suivre à bride abattue le torrent révolutionnaire. » Il poursuivait à outrance tous ceux qui lui paraissaient déshonorer la révolution par le cynisme de leurs sentiments et de leur style. « Ne sais-tu pas, disait-il dans une véhémente apostrophe, ne sais-tu pas, Hébert, que lorsqu'on veut faire croire que Paris, cette ville si vantée par son atticisme et son goût,

est peuplé de vandales, ne sais-tu pas, malheureux, que ce sont des lambeaux de tes feuilles qu'on insère dans les gazettes de l'Europe, comme si tes saletés étaient celles de la nation, comme si un égout de Paris était la Seine! » On n'ignore pas avec quelle admirable énergie Camille Desmoulins amplifia Tacite parlant des délateurs. Enfin ce fougueux démocrate, si coupable au début, a conquis une place dans les lettres françaises, à force de courage et d'éloquence.

Lorsque André Chénier mourut si jeune, « brillant de génie et d'espérance » comme le lui disait son compagnon de supplice, l'infortuné Roucher, il emportait avec lui le secret de sa gloire qui ne devait être connu que de nos jours. Ce fils d'une Grecque, qui s'enchantait à seize ans de la langue d'Homère, avait laissé d'admirables idylles[1] et d'autres fragments précieux. Depuis Racine et Fénelon,

[1] Entre autres *l'Aveugle*, *le Malade* et *le Mendiant*.

l'antiquité n'avait rien inspiré de plus charmant et de plus doux. Notre siècle[1] a vu renaître la muse antique avec sa grâce naïve, avec sa passion d'une si profonde simplicité.

Mais au moment où périssait le poëte, la France ne voyait de la civilisation et des pensées des anciens que de hideuses parodies, que l'extravagant effort de la métamorphoser en une république païenne. Coupable chimère que le réveil trop lent de la raison publique fit enfin évanouir.

Qui eût jamais imaginé qu'elle pût reparaître au milieu de notre siècle? Je m'explique. Sans doute la révolution et la république de 1848 ne nous ont pas donné le spectacle des criminelles folies de 93, dont plus de cinquante ans nous séparaient; mais en mettant au monde le socialisme, elles ont continué sous une forme nouvelle de funestes emprunts à l'antiquité.

[1] Voy. la première édition d'Henri de Latouche (1820), et l'édition plus complète donnée par M. Sainte-Beuve.

Si nous allons au fond de toutes les sectes du socialisme depuis Saint-Simon et Charles Fourier jusqu'à Cabet, nous y reconnaîtrons à travers quelques divergences les mêmes fondements, c'est-à-dire le communisme antique, et l'omnipotence du législateur telle que l'entendaient les anciens[1], c'est-à-dire encore l'oppression de la liberté et le mépris du droit.

C'était, il en faut convenir, un étrange progrès que ce retour au despotisme de la cité antique, après dix-huit cents ans de christianisme, pendant lesquels le principe de la liberté individuelle s'était développé dans la conscience humaine. Singuliers réformateurs, novateurs rétrogrades qui appliquaient à la société française la politique grecque, vieille de deux mille ans! Quand on proclamait que le gouvernement devait être considéré comme le régulateur suprême de la production, et investi, pour accomplir sa tâche, d'une force im-

[1] Voy. l'épilogue.

mense, que faisait-on autre chose que de substituer aux droits de tous la souveraineté d'un seul homme, à la manière des législateurs antiques?

Il est donc vrai de dire que dans ces dernières années, nous avons vu reparaître, revêtues de formules nouvelles, les erreurs qu'enseigna Mably, et qu'en 93 Saint-Just et Robespierre firent un moment triompher. Une révolution désastreuse, imprévue, inutile rompit les faibles digues qui défendaient encore la société contre l'esprit de sophisme et de mensonge. Les plus fausses et les plus pernicieuses théories s'étalèrent au grand jour. Nous fûmes condamnés au spectacle douloureux du bon sens outragé, du paradoxe insultant la vérité avec un prétentieux cynisme, de l'ignorance s'imaginant dans la niaiserie de son orgueil ouvrir au genre humain des perspectives inconnues.

C'est alors qu'au milieu de ces excès, de cette confusion où tous les principes étaient



méconnus et tous les faits travestis, je conçus la pensée d'élever une véridique image de cette liberté antique si odieusement imitée. Plus j'y songeai, plus j'arrivai à me convaincre que ce sujet, en apparence si étranger à nos préoccupations, à nos intérêts et à nos épreuves, s'y rattachait par des rapports intimes, et j'en fus persuadé bien plus encore, quand tout entier à mon œuvre, je contemplai de près les diverses phases des républiques grecques.

Et cependant quoi de plus dissemblable que la liberté antique et la liberté moderne! que de différences fondamentales les séparent! Ces différences, je les avais signalées depuis longtemps dans des termes que je crois utile de rappeler ici : « La liberté antique était, pour ainsi parler, le triomphe de la forme sur le fond des choses humaines. Une fois la statue brisée, il n'y avait plus de Dieu. Cette liberté consistait dans des institutions précises, des lois certaines et des mœurs déterminées. L'atteinte qui blessait ces mœurs, ces institutions

et ces lois frappait la liberté, et les pensées nouvelles lui étaient mortelles. La philosophie préparait sa dissolution et sa chute, et Caton ne se trompait pas en maudissant Socrate, qui le premier exerça la tyrannie des idées pour arracher aux hommes la désobéissance à de mauvaises lois. La liberté moderne donne au contraire la supériorité au fond des choses humaines sur la forme ; elle ne saurait trouver son équation que dans l'harmonie de tous les éléments de l'humanité : voilà pourquoi il est si difficile de lui dresser un tabernacle digne d'elle[1]. »

A l'époque où j'écrivais ces lignes, j'étais frappé, comme on le voit, des obstacles que rencontrait la liberté moderne, et en même temps je croyais à l'efficacité des révolutions pour les vaincre. Aujourd'hui des expériences et des réflexions nouvelles m'ont démontré

[1] *De l'Influence de la philosophie du* XVIII[e] *siècle sur la législation et la sociabilité du* XIX[e]. III[e] partie, chap. XLV.

qu'il n'y a pas pour la vraie liberté de pire fléau que les révolutions.

Si en 1789 le mouvement révolutionnaire s'était contenu, cette halte, cette modération eussent prouvé que les réformateurs étaient en possession de principes justes et d'idées mûres qui devaient porter d'heureux fruits. Les révolutions qui ont agité la France et l'Europe depuis la fin du dernier siècle jusqu'au milieu du nôtre, n'ont que trop témoigné du contraire. Elles ont remis en question et livré aux disputes des hommes tous les principes sociaux. Pas une vérité morale qui n'ait été contestée, honnie.

Ce n'est pas la vérité qui change, mais le cœur de l'homme. Nous ne pouvons plus douter que la chose la plus difficile pour l'homme est de se connaître et de se gouverner. Sur lui-même il tombe dans d'effrayantes méprises qui font le malheur de nombreuses générations. En face de la nature il se trompe moins,

et nous le voyons engagé aujourd'hui dans une série de découvertes et de conquêtes qui finiront par doubler sa puissance.

Là le progrès est certain. En effet des principes généraux unissent les diverses branches des sciences physiques, et cette solidarité non-seulement rend impossible tout pas rétrograde, mais elle est une cause infaillible et incessante de nouvelles découvertes. C'est ce qu'a remarqué avec une incomparable autorité un savant illustre. « Dans chaque époque, dit M. de Humboldt[1], il y a des esprits faibles disposés à croire complaisamment que l'humanité est arrivée à l'apogée de son développement intellectuel. Ils oublient que par l'effet de la liaison intime qui unit tous les phénomènes de la nature, le champ s'élargit à mesure que l'on avance, et que la limite qui le borne à l'horizon, recule incessamment devant l'observateur. »

[1] *Cosmos*, t. II de l'édition française, p. 359.

Mais par quel pénible et humiliant contraste cherchons-nous en vain, dans la politique et dans la morale, quelque chose de comparable à ces grands résultats? Là, l'homme, au lieu de marcher devant lui et d'avancer d'un pas sûr, retombe sur lui-même pour se corrompre; il s'égare lui et les autres, trouble la société, la pervertit, renverse ce qu'il vient d'élever, et dans une perpétuelle instabilité de sentiment et d'institutions, passe tour à tour d'une excitation fébrile à une entière prostration.

Cependant la liberté moderne, c'est-à-dire l'ordre et l'harmonie de tous les éléments qui composent la société européenne, ne peut s'établir que par le travail de la raison humaine se redressant elle-même, sachant ce qu'elle peut, ce qu'elle ne peut pas, et par cette reconnaissance de ses forces comme de ses limites, s'élevant au respect des traditions de l'histoire et des croyances de la religion. L'intelligence de l'homme se laisse envahir

par l'erreur, mais aussi elle peut la rejeter, et, quand cette séparation est éclatante, on pourrait dire que la vérité se trouve plus glorifiée que si l'homme n'avait pas failli.

Nous nous abusons d'une manière étrange, ou l'Europe en ce moment est occupée à reviser ses opinions et ses jugements. Elle soumet à un nouvel examen les principes et les systèmes sortis du triple mouvement de la renaissance, de la réforme et de la philosophie. A la lumière d'une expérience chèrement achetée, elle contrôle, elle épure tout ce qu'elle avait accepté ou subi. Travail lent et difficile, mais nécessaire au salut de la civilisation ; il faut qu'il soit mené à bonne fin, pour que les sociétés puissent espérer un avenir plus heureux et plus pur.

Serait-ce donc trop présumer des forces de l'intelligence humaine que de lui attribuer la puissance de réparer le mal qu'elle a fait? Comme le principe de son activité même la



destine à la vérité, elle doit toujours finir par y tendre, par s'en rapprocher, si loin que l'ait emportée l'erreur. *Malus abstulit error.*

C'est ce que de nos jours les révolutionnaires les plus fanatiques semblent pressentir. Ne les avons-nous pas entendus maudire l'intelligence? Cependant, jusque dans ces dernières années, pour défendre et définir la révolution française, on avait dit qu'elle était en principe l'application même de la raison aux affaires et aux intérêts des sociétés. Ce devait être le règne de l'intelligence. Telle est la noble interprétation du génie révolutionnaire qu'avaient adoptée les esprits de bonne foi. Nous en savons quelque chose. Eh bien! aujourd'hui, l'intelligence est répudiée par les soutiens les plus exaltés de la révolution. Dans leurs manifestes, dans leurs bulletins ils déclarent une guerre à outrance à la capacité, aux lumières, à ce qu'ils appellent l'*oppression par l'intelligence*, qui est, à les entendre, tout

aussi injuste et plus criminelle encore que l'oppression par la force.

Ces imprécations adressées à l'intelligence au nom d'une révolution qu'on avait au début proclamée fille de la philosophie, nous avertissent du sort réservé à la civilisation de l'Europe, si ceux qui poussent des cris aussi sauvages triomphaient. Qui pourrait encore croire que la cause de la révolution est celle de la liberté? Non, la liberté moderne a un caractère rationnel qui lui permet de s'accommoder de toutes les formes, sans être inhérente à aucune, et elle est perfectible comme la pensée même.

Telle n'était pas la liberté antique. On n'a pas assez remarqué combien peu d'influence exercèrent sur les destinées politiques de leur pays les plus grands penseurs de la Grèce. Platon et Aristote se trouvent avoir écrit plutôt pour les modernes que pour leurs contemporains.

Quelle autorité pouvait avoir sur le peuple athénien la politique idéale de Platon, avec son gouvernement aristocratique et ses institutions immuables fondées sur la justice absolue? Platon avait plus l'effroi de la démocratie que l'ambition de la diriger. S'il crut un moment qu'il aurait plus de puissance morale à Syracuse, il fut cruellement tiré d'erreur par la conduite des deux Denys et par le sort malheureux de Dion, son élève. Quand les habitants de Cyrène, colonie lacédémonienne en Libye, demandèrent des lois à Platon, il répondit qu'ils lui paraissaient trop fiers de leurs prospérités. Il déclina l'office de législateur, parce qu'il prévoyait qu'il ne serait pas obéi. Quelques siècles après, dans l'ordre des croyances et des idées les plus hautes, l'empire de Platon commencera.

Aristote ne fut pas étranger aux affaires de son temps, puisqu'il fit l'éducation d'Alexandre. Mais, quand il se fut acquitté de ce noble ministère, et quand il eut obtenu pour récom-

pense le rétablissement de Stagire, sa patrie, il se renferma dans des travaux qui devaient être surtout l'étude et l'admiration de la postérité. Ni ses hautes vues sur les destinées des sociétés, ni ses observations profondes sur le mécanisme des constitutions n'épargnèrent une faute à quelque État de la Grèce, et, quant à son glorieux élève, nous verrons dans le cours de cette histoire Aristote devenu presque suspect à Alexandre. Ce grand livre de la *politique* d'Aristote [1], ce merveilleux modèle de raison et de sagacité a été tout à fait inutile au siècle qui l'a produit.

Deux hommes, auxquels il est difficile de ne pas songer quand on parle de la politique de Platon et d'Aristote, Montesquieu et Rousseau, eurent au contraire, à la fin du siècle où

[1] Nous avons caractérisé le *Politique* d'Aristote dans la *Philosophie du Droit* (t. II, liv. IV, chap. II). Plus tard, nous sommes revenu à l'examen de cet admirable traité, et le lecteur en trouvera une analyse nouvelle à la fin du premier volume de cette histoire.

ils écrivirent, une autorité politique considérable. Au centre de la constituante nous trouvons les disciples de Montesquieu, et à l'extrême gauche ceux de Rousseau. Cet empire des théories et des livres a été remarqué par Napoléon, qui s'étonnait, à Sainte-Hélène[1], de la facilité de l'opinion au XVIII[e] siècle. « Voltaire et Jean-Jacques, disait-il, avaient gouverné l'opinion à leur gré; ils seraient bien moins heureux aujourd'hui. »

Revenons à la Grèce. Il importe de restituer à Platon le caractère d'utopiste, et celui de théoricien à Aristote, pour ne pas conclure de ce qu'on lit dans ces grands hommes à ce que faisaient les Grecs. Montesquieu n'a pas évité cet écueil. S'il a établi comme un axiome que le principe du gouvernement démocratique était la vertu, en ajoutant que ce qu'il disait était confirmé par le corps entier de l'histoire, et était très-conforme à la nature des choses[2],

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. IV, p. 161, édit. 1824.

[2] *De l'Esprit des lois*, liv. III, chap. III.

c'est que souvent il a pris pour des réalités les idées et les préceptes de Platon et d'Aristote.

L'étude des faits ne nous a point conduit à décerner le privilége de la vertu aux gouvernements démocratiques. Au contraire, la démocratie grecque nous a paru n'avoir que de trop courtes lueurs de justice et de bon sens. Si nous exceptons quelques élans d'héroïsme et de magnanimité, nous l'avons trouvée presque toujours mentant à son principe, si ce principe était la vertu.

La vérité des choses a été le constant objet de notre poursuite. Sans esprit de système ou de parti, sans théories bâties d'avance, nous n'avons aspiré qu'à comprendre et à peindre la réalité. La lumière de l'histoire doit éclairer toutes les actions, toutes les tendances de l'homme, bonnes et mauvaises, généreuses et funestes. L'histoire montre la vérité à tous, pour tous et contre tous. C'est l'image de l'hu-



manité qu'il ne faut défigurer ni par faiblesse ni par accès de misanthropie.

Dans notre recherche de la vérité, nous n'avons pas prétendu la trouver toujours. Cette ambition n'eût pas été raisonnable surtout en ayant à faire aux Grecs. Je me suis rappelé, d'ailleurs, ce qu'avait dit Pausanias, un des hommes qui a le plus exploré leurs traditions : c'est que presque tous les points de l'histoire de la Grèce offraient matière à controverse[1]. Il faut, dans l'étude du passé, se résigner à certaines ignorances, pour porter toutes ses forces sur ce qu'il est le plus nécessaire, et sur ce qu'il est possible de savoir.

La curiosité outrecuidante, qui se pique de tout connaître, a été gourmandée assez rudement par un personnage auquel nous devons d'admirables tableaux du monde politique, le cardinal de Retz. « Ne doit-on pas

[1] Ἧκει γὰρ δὴ ἐς ἀμφισϐήτησιν τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι τὰ πλείω. Pausan., t. II, p. 234. Éd. Clavier.

admirer, dit-il, l'insolence des historiens vulgaires, qui croiraient se faire tort s'ils laissaient un seul événement, dans leurs ouvrages, dont ils ne démêlassent pas tous les ressorts, qu'ils montent et qu'ils relâchent presque toujours sur des cadrans de collége[1]. » N'y aurait-il pas encore plus d'impertinence à vouloir tout expliquer chez les anciens?

Néanmoins, nous n'avons rien négligé pour pénétrer, autant que possible, dans les origines et la nature des choses essentielles. Ainsi, sans oublier que la Grèce politique était surtout le sujet de cette histoire, nous avons assigné à la religion antique une place, une importance que personne, sans doute, ne trouvera trop considérable, si l'on songe qu'il faut toujours remonter à la religion pour dominer le spectacle des choses humaines. L'empire que la religion, cet indestructible besoin de l'homme, a exercé sur les Grecs, et l'essor qu'a

[1] *Mémoires du cardinal de Retz*, t. II, p. 325. Édit. 1827.

pris leur génie pour s'élever à la Divinité; le fait universel et le caractère national, les premiers législateurs se confondant avec les dieux, la science et l'art avec le culte, voilà les commencements à la fois certains et obscurs de la nation des Hellènes.

Comment aurions-nous pu méconnaître l'autorité de la religion sur les Grecs, en étudiant les origines de la Crète et de Sparte? Toutefois, nous n'avons pas oublié les contrastes et les nuances qui distinguent les deux peuples de Minos et de Lycurgue. Sparte est, dès son début, plus politique, mais toujours elle s'élève sous l'invocation d'Apollon, le dieu des Doriens.

C'est encore la religion que nous retrouvons près du berceau d'Athènes, mais avec quelque chose d'étranger qui rappelle l'Égypte et Memphis. Entre les bords de l'Attique et les rives du Nil, la mer rapprocha les distances. Si nous ajoutons à la présence de quelques

Égyptiens les migrations ioniennes, nous comprendrons la haine nationale des Athéniens contre les Spartiates, contre ces fiers Doriens, qui estimaient que le plus pur sang des Hellènes coulait dans leurs veines.

Nous avons suivi les Doriens tant à Corinthe qu'à Syracuse. Nous n'eussions tracé qu'une image incomplète de la liberté antique, si cette histoire eût passé sous silence cette cité de la Sicile, dont les destinées, les mœurs et les lois eurent avec Athènes et le Péloponèse de si intimes rapports. D'ailleurs, depuis longtemps, car ce souvenir remonte aux premières impressions de notre jeunesse, nous avions été attiré vers Syracuse par cette grande phrase de Montesquieu : « Cette ville, toujours dans la licence ou dans l'oppression, également travaillée par sa liberté et par sa servitude, recevant toujours l'une et l'autre comme une tempête, et malgré sa puissance au dehors, toujours déterminée à une révolution par la plus petite force étrangère, avait

dans son sein un peuple immense qui n'eut jamais que cette cruelle alternative de se donner un tyran ou de l'être lui-même[1]. » Nous nous étions toujours promis de constater, aux sources de l'histoire, la vérité de ce magnifique passage, et nous n'avons eu garde de négliger l'occasion que nous offrait notre sujet. Dans l'affirmation si synthétique de Montesquieu, il s'est trouvé que les antithèses non-seulement étaient brillantes, mais justes. A cette vérité générale, nous avons pu ajouter des traits particuliers. Nous avons aussi rencontré chemin faisant une terrible figure, Agathocle, avec lequel l'histoire de l'antique Sicile prend le caractère d'un drame pathétique et rempli d'aventures.

C'est dans la nature même des institutions de la Grèce que nous avons trouvé les causes de sa décadence, et cette étude nous a conduit au dénoûment. On verra combien dans la lutte des républiques contre les deux hommes qui

[1] *De l'Esprit des lois*, liv. VIII, chap. II.

portèrent si haut la Macédoine, la raison politique était du côté de Philippe et de son fils. Nous eussions voulu, par égard pour des réminiscences et des préjugés de jeunesse, voir Démosthène plus grand et plus pur ; nous ne l'avons trouvé qu'éloquent.

Alexandre a été par nous considéré avec une religieuse attention. Il n'y a plus rien à dire après Sainte-Croix sur le mérite comparé de ses historiens, mais il restait à peindre l'homme même. Nous avons osé l'entreprendre en suivant avant tout Arrien, en second lieu Diodore et Plutarque, très-rarement Quinte-Curce. Puissent quelques traits être estimés ressemblants! Puissions-nous par la réalité des faits, non moins que par la simplicité de l'expression, n'être pas un trop indigne historien d'Alexandre!

Une Grèce macédonienne, et l'Orient devenu grec, voilà le véritable héritage du con-



quérant. Nous avons représenté les principaux aspects de cette situation si nouvelle dans laquelle la démocratie athénienne s'avilit aux pieds de Démétrius le Preneur de villes. Les peuples de l'Orient, pénétrés de toutes parts par la civilisation grecque, cette vaste diffusion d'idées et de mœurs préparant pour le monde une révolution morale, tel était le terme auquel nous devions naturellement nous arrêter.

Toutefois, il ne fallait pas oublier qu'à l'extrémité méridionale de l'Italie, il y eut, pour ainsi parler, une contre-épreuve de la civilisation grecque, où peut-être même certains principes de la société antique se trouvaient plus en saillie, parce que le cadre était plus resserré. D'ailleurs Pythagore, Zaleucus et Charondas appartenaient à notre sujet. Sur tout ce qu'on attribue à ces législateurs, nous nous sommes attaché, au milieu des systèmes et des hypothèses, à ce qui nous a paru vraisemblable et réel.

Au surplus, de nos jours les secours abondent pour qui veut étudier l'antiquité avec patience et bonne foi. C'est un précieux avantage pour l'historien de pouvoir s'autoriser des grands travaux d'une époque qui, s'ouvrant par Heyne, aboutit aux recherches si fécondes de Creuzer, de Bœckh et d'Otfried Müller, pour ne parler que de la philologie grecque[1]. Mais au milieu de toutes les richesses de l'érudition contemporaine, nous avons toujours demandé nos impressions, nos jugements et nos vues à l'intuition directe des monuments et des ouvrages antiques. Autant qu'il nous a été possible, nous avons toujours eu devant les yeux les meilleurs textes et les éditions qui ont le plus d'autorité[2]. Nous n'a-

[1] Voy. dans *Au delà du Rhin*, t. II, le chapitre consacré à la philologie.

[2] Nous citons la *Politique* d'Aristote d'après l'édition de Paris, 1821, du savant Coray, qui lui-même avait profité de l'excellente édition de Schneider publiée deux ans auparavant. Nos citations de Plutarque se réfèrent à l'édition de Reiske; celles de Polybe à l'édition de Schweighœuser; celles de Diodore à l'édition de Wesseling.

vons rien omis de ce qui pouvait nous donner le sentiment le plus vrai de la société grecque, de ses institutions et de son esprit.

C'est la vérité des choses, comme il a été dit plus haut, que nous avons eu l'ambition de reproduire. Nous ne ressentons point pour l'antiquité la passion qui exalta le XV[e] et le XVIII[e] siècle. Nous ne la déifions pas. Mais aussi l'antiquité n'est pas à nos yeux une époque coupable, nécessairement corrompue. La corruption est venue plus tard, mais elle n'était pas de l'essence même de la société antique, qui représente dans ses grandes lignes non pas les désordres, mais la jeunesse de l'humanité. Nous n'avons donc pu en parler avec une indignation déclamatoire.

Ce serait peu profiter de la lecture des anciens, que de ne pas prendre dans leur commerce le goût de la simplicité. Nous espérons qu'on ne trouvera pas trace dans ce livre d'emphase ou d'amplification. Ne serait-ce pas une faute impardonnable que de rendre l'an-

tiquité bavarde ou prêcheuse? Notre principale étude a été de choisir les faits sur lesquels il importait le plus de répandre la lumière, et de les éclairer en les exposant, sans disserter.

Ce travail a été long, sérieux; mais il avait aussi ses attraits. En nous y livrant, nous avons souvent échappé à de tristes pensées sur notre époque et sur notre pays. A l'école de l'histoire et au spectacle des révolutions, nous n'avons pas moins appris qu'il ne faut pas s'emporter à des gémissements inutiles. Les choses misérables dont nous avions cherché l'oubli dans l'étude des temps antiques, ont disparu. Cette chute si prompte est une raison d'espérer dans l'avenir. Pour se relever de ses malheurs et de ses fautes, la France est douée d'une facilité merveilleuse, et toujours elle inspire à ses enfants un amour que rien n'affaiblit.

Rursus amor patriæ ratione valentior omni.

Paris, 4 mars 1852.

CHRONIQUE

DES

MARBRES DE PAROS

AVERTISSEMENT.

La science chronologique a trois faces : 1° les monuments ; 2° les systèmes fondés sur l'astronomie ; 3° l'enchaînement rationnel des faits.

C'est à cet enchaînement que nous nous sommes surtout attaché. Si le temps est un des modes de notre sensibilité, comme l'a pensé Kant, qui sur ce point n'a fait que commenter Lucrèce [1], il est aussi une loi de notre esprit et de notre développement moral : il est donc également la loi de l'histoire.

Il y a une génération des faits, génération fé-

[1] Tempus item per se non est, sed rebus ab ipsis
Consequitur sensus, transactum quid sit in ævo,
Tum quæ res instet, quid porro deinde sequatur.
Nec per se quemquam Tempus sentire fatendum est
Semotum ab rerum motu, placidaque quiete.

De Rer. Nat. lib. I.

conde et lumineuse que doit rechercher l'historien. C'est seulement quand il l'a trouvée, qu'il peut assigner aux événements leur importance véritable, aux causes morales leur valeur réelle. Alors les faits sortent les uns des autres par un ordre clair et rationnel. Tout se trouve à sa place par une déduction que le lecteur suit sans fatigue. Si vaste que soit le sujet, l'unité est visible et la variété ne dégénère pas en confusion. Cette chronologie rationnelle est proprement le partage de l'histoire politique.

La chronologie astronomique cherche dans le ciel la raison des temps. Elle a eu au dernier siècle un représentant illustre, Newton, qui entreprit de régler définitivement la chronologie par une méthode astronomique. « Le point principal du système chronologique de Newton, a écrit Fontenelle[1], est de rechercher, en suivant avec beaucoup de subtilité, quelques traces assez faibles de la plus ancienne astronomie grecque, quelle était au temps de Chiron le centaure, la position du colure des équinoxes par rapport aux étoiles fixes. Comme on sait aujourd'hui que ces étoiles ont un mouvement en longitude d'un degré en soixante-douze ans, si

[1] Éloge de Newton.

on sait une fois qu'au temps de Chiron le colure passait par certaines fixes, on saura, en prenant leur distance à celles par où il passe aujourd'hui, combien de temps s'est écoulé depuis Chiron jusqu'à nous. Chiron était du fameux voyage des Argonautes, ce qui en fixera l'époque, et nécessairement ensuite celle de la guerre de Troie, deux grands événements d'où dépend toute l'ancienne chronologie. »

Le résultat du système de Newton était d'enlever environ cinq cents ans aux temps historiques. Il y eut une certaine émotion dans le monde savant, et Fréret prit la défense des notions chronologiques généralement acceptées. Il posa en principe que, pour déterminer d'une manière un peu sûre la date du commencement des traditions historiques dans chaque nation, il fallait partir d'une époque historique, constante et commune à ces nations. Fréret trouvait une de ces époques dans la guerre de Troie, à laquelle eurent part presque tous les peuples de la Grèce. Il établit que la généalogie des différents chefs qui commandaient alors la Grèce, prise en remontant d'âge en âge, conduisait jusqu'à un point au delà duquel on ne trouvait plus que

des générations poétiques, comme des nymphes filles d'un fleuve, comme des hommes nés du commerce d'un dieu avec une mortelle, enfin des temps fabuleux et inconnus. Les idées de Fréret furent en général plus goûtées que celles de Newton. Toutefois, le système de l'illustre auteur des *Principes mathématiques* eut, comme il était naturel, de chauds partisans parmi les astronomes et les mathématiciens. Le célèbre Halley, un des plus grands astronomes de l'Angleterre, défendit ce système contre le père Somia, savant jésuite.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Arrivons aux monuments. Quand ils sont authentiques, leur autorité est inattaquable; elle échappe aux objections qu'on peut adresser à tous les systèmes, si plausibles qu'ils soient. Les inscriptions, les médailles ne manquent pas à l'histoire de la Grèce. Ce qui est plus rare, ce sont les tables, les canons chronologiques dressés par les anciens eux-mêmes. C'est pourquoi nous avons voulu mettre sous les yeux du lecteur la chronique de Paros, la seule qui nous soit parvenue un peu considérable.

C'est en 1627 que, par les soins du comte d'Arundel, furent apportés du Levant en Angleterre les marbres de la chronique de Paros. Le célèbre Jean Selden en donna deux ans après une traduction et un commentaire, sous ce titre : *Marmora Arundelliana, sive Saxa, Græce incisa, ex venerandis priscæ Orientis gloriæ ruderibus, auspiciis et impensis, Thomæ Comitis Arundelliæ*, etc. Cette édition a été suivie de plusieurs autres, dont la plus consultée est celle de 1763, de Richard Chandler. Lenglet-Dufresnoi a traduit en français la chronique de Paros : c'est sa traduction, revue et complétée par Barbeau de La Bruyère, que nous donnons ici.

Fréret a fait une savante critique de la chronique de Paros, à laquelle nous renvoyons le lecteur [1]. Il pense que l'histoire générale et politique de la Grèce n'était pas le principal objet de l'auteur de la chronique, et que son dessein était plutôt de disposer dans un ordre chronologique les notions qui peuvent être nécessaires pour lire les poëtes avec plus de facilité, et pour connaître le temps de leur naissance et de leur mort. « C'est

[1] Observations sur plusieurs époques de la chronique de Paros.



dans cette vue, dit Fréret, qu'il marquait avec tant de soin la suite des rois d'Athènes, depuis Cécrops jusqu'à l'abolition de la royauté, et qu'il rapporte plusieurs événements de l'histoire de ces temps-là, l'établissement des principales fêtes religieuses d'Athènes, l'introduction des diverses sortes de musique dans les hymnes chantés à ces fêtes, les premiers commencements de la tragédie et de la comédie, les différentes victoires théâtrales de plusieurs poëtes, et celles de plusieurs musiciens dans les concours qui accompagnaient certaines fêtes. » Quelle que soit la valeur de cette conjecture de Fréret, valeur qu'il est impossible de vérifier, la chronique de Paros a une importance historique que ne saurait diminuer sans doute l'intérêt qui s'attache aux indications signalées par le savant critique.

La chronique de Paros s'ouvre avec Cécrops et s'interrompt à la mort de Dion. Nous reprenons la suite de la chronologie grecque avec les olympiades jusqu'à l'an 260 avant Jésus-Christ. C'est assez pour notre sujet.

CHRONIQUE

DES

MARBRES DE PAROS.

I.

Avant J. C.

1582. Depuis que Cécrops régna le premier à Athènes et donna le nom de Cécropie à toute la contrée, qui auparavant avait tiré celui d'Actique, d'Actæus qui y demeurait, il s'est passé 1318 ans jusqu'à Diognète, archonte d'Athènes, 263 ans avant l'ère vulgaire de J. C.

II.

1574. Depuis que Deucalion a commencé à régner en Lycorie, près du mont Parnasse, sous le règne de Cécrops à Athènes, il s'est écoulé 1310 ans.

III.

1532. Depuis que Mars et Neptune ont plaidé au sujet de la mort d'Hallirrothius fils de Neptune que Mars avait tué, et ce fut de son nom grec *Arius*, que le conseil de l'Aréopage fut ainsi appelé, il s'est passé 1268 ans ; Cranaüs étant roi d'Athènes savoir, l'an 1er de son règne.

Avant J. C.

IV.

1529. Depuis le déluge arrivé au temps de Deucalion, lequel, pour éviter les eaux, quitte la Lycorie et se retire à Athènes, où il bâtit un temple et sacrifie à Jupiter, qui lui avait conservé la vie, il s'est écoulé 1265 ans, Cranaüs régnant à Athènes.

V.

1522. Depuis qu'Amphictyon, fils de Deucalion, règne aux Thermopyles, et, ayant rassemblé les peuples voisins, les nomma Amphictyons, et le lieu Pylæa où les Amphictyons sacrifient toujours, il s'est écoulé 1258 ans; ce qui se passa sous Amphictyon, roi d'Athènes (savoir, l'an II de son règne).

VI.

1521. Depuis qu'Hellen, fils de Deucalion, régna en Phtiotide, et donna le nom d'Hellènes aux habitants qui auparavant s'appelaient Grecs, et que l'on établit à Athènes les jeux ou combats panathéniens, sous le règne d'Amphictyon, roi d'Athènes, il s'est passé 1257 ans.

VII.

1519. Depuis que Cadmus, fils d'Agenor, vint à Thèbes, selon l'oracle, et bâtit la Cadmée, sous le règne d'Amphictyon, roi d'Athènes, il s'est passé 1155 ans.

VIII.

1516. Depuis qu'Eurotas et Lacedemon commencent à régner ensemble en Laconie, sous le règne d'Amphictyon, roi d'Athènes, il s'est écoulé 1252 ans.

Avant J. C.

IX.

1511. Depuis que le premier navire nommé *Pentecontore*, est conduit d'Égypte en Grèce par Danaüs, qui arriva d'abord dans l'île de Rhodes avec ses cinquante filles qui bâtirent une espèce de temple et sacrifièrent sur le rivage de Linde, à Minerve, par le ministère d'Helicé et d'Archedicé, deux d'entre elles, qu'elles choisirent au sort, Érichtonius étant roi d'Athènes, il s'est écoulé 1247 ans.

X.

1506. Érichtonius, roi d'Athènes, célèbre les premiers jeux panathéniens; il joint le chariot dans le combat et donne aux Athéniens leur nom; la statue de la mère des dieux est trouvée sur le mont Cybèle; Hyagnis de Phrygie invente à Celènes la flûte, et fut le premier auteur de l'harmonie phrygienne, aussi bien que des autres accords de musique de la mère des dieux, de Bacchus, de Pan et autres divinités de la patrie, ainsi que des héros; tous événements qui arrivent sous Érichtonius, roi d'Athènes; il s'est passé 1242 ans.

XI.

1432. Depuis que Minos l'Ancien commence à régner en Crète, où il bâtit la ville de Cydonia, et que le fer fut tronvé au mont Ida par les dactyles Celmi et Damnanée, sous Pandion, roi d'Athènes, il s'est passé 1168 ans.

XII.

1409. Depuis que Cérès, venant à Athènes, y enseigna le moyen d'ensemencer les terres et envoya Triptolème,

Avant J. C. | fils de Célée et de Néera, dans d'autres pays, pour leur enseigner le même art, sous Érecthée, roi d'Athènes, il s'est écoulé 1145 ans.

XIII.

1406. Depuis que le même Triptolème sème des grains à Raria, appelée depuis Éleusis, sous Érecthée, roi d'Athènes, il s'est passé 1142 ans.

XIV.

1399. Depuis que parurent les poëmes sur l'enlèvement de Proserpine, sur la recherche qu'en fit Cérès, sa mère, et sur les fables qui concernent ceux qui en reçurent les grains, sous le règne d'Érecthée, il s'est écoulé 1135 ans.

XV.

..... Depuis qu'Eumolpe, fils de Musée, établit les mystères d'Éleusis et publia les poésies de son père Musée, sous Érecthée, roi d'Athènes, fils de Pandion, il s'est passé....

XVI.

1326. Depuis que l'on a fait à Athènes la première lustration ou purification pour le meurtre de.... sous Pandion, fils de Cécrops, il s'est passé 1062 ans.

XVII.

..... Depuis que l'on a établi les premiers combats gymniques à Éleusis, sous le règne de Pandion, fils de Cécrops....

XVIII.

..... Depuis que des sacrifices humains et les lycées

Avant J. C. ou lupercales furent établis dans l'Arcadie, sous Pandion, roi d'Athènes, fils de Cécrops....

XIX.

..... Depuis qu'on fit une lustration à Athènes, et qu'Hercule fut initié dans les mystères d'Éleusis, et qu'on bâtit un petit temple, sous Égée, roi d'Athènes....

XX.

1295. Depuis la grande stérilité d'Athènes, sur laquelle on consulta l'oracle d'Apollon, qui répondit que l'on devait satisfaire Minos, ainsi qu'il le demanderait, sous Égée, roi d'Athènes, il s'est écoulé 1031 ans.

XXI.

1259. Depuis que Thésée rassembla les douze cantons des Athéniens, pour n'en faire qu'une cité ou communauté, et qu'il introduisit dans Athènes, dont il était roi, une espèce de gouvernement populaire, et institua des jeux ou combats dans l'isthme, après que Sinis fut tué, il s'est écoulé 995 ans.

XXII.

1256. Depuis que.... sous le règne de Thésée à Athènes.... il s'est passé 992 ans.

XXIII.

1251. Depuis qu'Étéocle, Adraste et Amphiaraüs régnèrent à Argos, et qu'ils établirent les jeux ou combats néméens, Thésée régnant à Athènes, il s'est écoulé 987 ans.

Avant J. C.

XXIV.

1218. Depuis que les Grecs entreprirent la guerre de Troie, l'an 13e de Menesthée, roi d'Athènes, il s'est passé 954 ans.

XXV.

1209. Depuis que les Grecs prirent la ville de Troie, à la fin du septième jour du mois Thargelion, l'an 22 de Menesthée, roi d'Athènes, il s'est passé 945 ans.

XXVI.

1206. Depuis qu'Oreste, après avoir tué Clytemnestre sa mère, et Égisthe son favori, fut guéri de sa folie en Scythie, et qu'ayant été accusé par Érigone, fille d'Égisthe, il fut absous par l'Aréopage, les suffrages étant égaux, sous Démophon, roi d'Athènes, il s'est passé 942 ans.

XXVII.

1202. Depuis que Teucer bâtit Salamine dans l'île de Cypre, sous Démophon, roi d'Athènes, il s'est passé 938 ans.

XXVIII.

1077. Depuis que Nélée, quittant la Grèce, habita Milet en Carie, où il rassembla les Ioniens qui l'avaient suivi et qui bâtirent Éphèse, Érythrées, Clazomène, Téos, Lebdée, Colophone, Myunte, Phocée, Priène, Samos, Chios, et que les panionies furent instituées, il s'est écoulé 813 ans, et c'était la 13e année du gouvernement de Nélée ou de Médon à Athènes.

XXIX.

944. Depuis que le poëte Hésiode fleurit, sous l'archonte d'Athènes Mégaclès, il s'est passé 680 ans.

Avant J. C.

XXX.

907. Depuis que le poëte Homère fleurit, sous l'archonte Diognète, il s'est écoulé 643 ans.

XXXI.

895. Depuis que Phidon d'Argos, le onzième depuis Hercule, administra les affaires des Argiens, inventa les poids et les mesures et fit battre de la monnaie d'argent dans l'île d'Égine, sous l'archonte d'Athènes Diognète, il s'est passé 631 ans.

XXXII.

758. Depuis qu'Archias, fils d'Évagète, et le dixième depuis Temène, conduit une colonie de Corinthe à Syracuse, l'an 21 de l'archonte d'Athènes Æschyle, il s'est écoulé 494 ans.

XXXIII.

684. Depuis que l'on établit à Athènes Créon premier archonte annuel, il s'est passé 420 ans.

XXXIV.

682. Depuis que le poëte Tyrtée fut dans l'armée des Lacédémoniens, sous l'archonte d'Athènes Lysias, il y a 418 ans.

XXXV.

645. Depuis que Therpander, fils de Derdenne et de l'île de Lesbos, joua de la flûte, et fut accusé à Lacédémone devant le peuple, qui l'absout, Dropilus étant archonte d'Athènes, il s'est passé 381 ans.

XXXVI.

605. Depuis qu'Alyattes règne sur les Lydiens, sous

Avant J. C.

l'archonte d'Athènes Aristoclès, il s'est passé 341 ans.

XXXVII.

594. Depuis que Sapho quitte Mitylène et s'embarque pour la Sicile, sous l'archonte Critias pour la première fois, Syracuse étant alors dominante dans cette île, il s'est passé 330 ans.

XXXVIII.

591. Depuis que les Amphictyons furent vainqueurs, ayant pris Cyrrhe, à cause d'une guerre sacrilége, et que l'on célébra les combats pythiens à Delphes, dans lesquels on distribua aux victorieux les dépouilles, Simon étant alors archonte d'Athènes, il s'est passé 327 ans.

XXXIX.

582. Depuis que les jeux pythiens sont célébrés de nouveau, mais où l'on donna aux vainqueurs des couronnes de laurier, n'y ayant plus de dépouilles, Damasias étant archonte d'Athènes pour la seconde fois, il s'est passé 318 ans.

XL.

. ... Depuis que la comédie commença à être représentée sur un théâtre, à Athènes, par Susarion et Dolon d'Icare, qui eurent pour récompense un panier de figues et un tonneau de vin, qu'ils transportèrent dans un chariot à quatre roues, il s'est passé ....

XLI.

561. Depuis que Pisistrate se fait tyran d'Athènes, sous l'archonte Comias, il s'est passé 297 ans.

Avant J. C.

XLII.

556. Depuis que Crésus règne en Asie, et consulte l'oracle de Delphes, Eutydème étant archonte d'Athènes, il s'est passé 292 ans.

XLIII.

542. Depuis que Cyrus, roi de Perse, prend la ville de Sardes, et fait prisonnier Crésus qui avait été trompé par la pythie, il s'est passé 278 ans sous l'archonte.... Alors vivait Hipponax, poëte iambique.

XLIV.

536. Depuis que le poëte Thespis d'Icare représenta le premier la tragédie, savoir, l'Alcestis, de dessus un char, et eut un bouc pour récompense, Alcée étant archonte d'Athènes pour la première fois, il s'est écoulé 272 ans.

XLV.

521 ou 522. Depuis que Darius devint roi des Perses, après avoir tué le Mage, sous l'archonte d'Athènes.... il s'est écoulé 256 ans.

XLVI.

516. Depuis qu'Harmodius et Aristogiton tuèrent Hipparque, fils de Pisistrate et tyran d'Athènes, ... il s'est passé 252 ans.

512. Depuis que les Pisistratides sont chassés d'Athènes et des murs, sous Clysthène, archonte d'Athènes, il s'est passé 248 ans.

XLVII.

508. Depuis que les hommes commencèrent à faire des

Avant J. C. chœurs de voix, dont ils se disputaient le prix, Hyppodicus de Chalcide est le premier qui le remporte, sous Isagoras, archonte d'Athènes, il s'est passé 244 ans.

XLVIII.

495. Depuis qu'Hippias, descendant de Pisistrate qui avait été chassé par les Athéniens, excita les Perses contre eux, sous Pythocritus, archonte d'Athènes, il s'est passé 231 ans.

XLIX.

490. Depuis que les Athéniens combattent les Perses près de Marathon, et que le satrape Artaphernes, neveu et général de Darius, est défait par les Athéniens, sous Phænippus, archonte d'Athènes pour la seconde fois, il s'est passé 227 ans. Le poëte Eschyle s'est trouvé à ce combat, ayant 35 ans.

L.

489. Depuis que Simonide, poëte, aïeul d'un autre Simonide, aussi poëte, fleurit à Athènes, que Darius meurt et que Xerxès son fils lui succède au royaume de Perse, sous Aristide, archonte d'Athènes, il s'est passé 225 ans.

LI.

486. Depuis que le poëte Eschyle remporte pour la première fois le prix de la tragédie, que le poëte Euripide vient au monde et que Stesichorus passe de Sicile en Grèce, Philocrate étant archonte d'Athènes, il s'est écoulé 222 ans.

Avant J. C.

LII.

479 ou 480. Depuis que Xerxès, ayant passé l'Hellespont sur un pont de bateaux, combat aux Thermopyles et est défait sur mer par les Grecs, près de l'île de Salamine, Calliade étant archonte d'Athènes, il s'est passé 217 ans.

LIII.

479. Depuis que les Athéniens se sont battus près de Platée contre Mardonius, général de Xerxès, et ont remporté la victoire sur les Perses, Mardonius ayant été tué dans l'action, et que le mont Etna en Sicile a jeté des flammes, Xantippe étant archonte d'Athènes, il s'est passé 216 ans.

LIV.

478. Depuis que Gélon, fils de Dinomène, se fut emparé de la tyrannie à Syracuse, sous Timosthène, archonte d'Athènes, il s'est passé 215 ans.

LV.

477. Depuis que Simonide, fils de Leoprepe, de l'île de Cée, le même qui trouva l'art de la mémoire, a remporté le prix à Athènes en l'enseignant, et que, sous l'archonte Adimantus, on a élevé des statues à Harmodius et à Aristogiton, il s'est passé 213 ans.

LVI.

472. Depuis qu'Hiéron se fut emparé de la tyrannie à Syracuse, sous Charès, archonte d'Athènes, il y a 208 ans. Épicharme, poëte comique, paraît de son temps.

Avant J. C.

LVII.

470. Depuis que Sophocle, fils de Sophillus, de Colon, âgé de 28 ans, remporte le prix de la tragédie, sous Apsephion, archonte d'Athènes, il s'est écoulé 206 ans.

LVIII.

469. Depuis que des pierres tombent dans le fleuve Ægos, et que le poëte Simonide mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, Théagenidas étant archonte d'Athènes, il s'est passé 205 ans.

LIX.

463. Depuis la mort d'Alexandre, auquel son fils Perdiccas succéda dans le royaume de Macédoine, Euthippus étant archonte d'Athènes, il s'est passé 199 ans, ou plutôt 198, selon une correction, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXIII, p. 75.

LX.

457. Depuis que le poëte Eschyle meurt à Gela en Sicile, âgé de soixante-neuf ans, Callias étant archonte d'Athènes pour la première fois, il s'est passé 193 ans.

LXI.

443. Depuis que le poëte Euripide, âgé de quarante-trois ans, remporte pour la première fois le prix de la tragédie, Diphilus étant archonte d'Athènes, il s'est passé 179 ans. Socrate et Anaxagoras étaient contemporains d'Euripide.

Avant J. C.

LXII.

420. Depuis qu'Archelaüs régna en Macédoine, Perdiccas étant mort sous Astyphilus ou Aristophilus, archonte d'Athènes, il s'est passé 156 ans.

LXIII.

411. Depuis que Denys l'Ancien devient tyran de Syracuse, Euctemon étant archonte d'Athènes, il s'est écoulé 147 ans.

LXIV.

409. Depuis la mort du poëte Euripide, Antigène étant archonte d'Athènes, il y a 145 ans.

LXV.

407. Depuis la mort du poëte Sophocle, âgé de quatre-vingt-onze ans, et que le jeune Cyrus commence son expédition de Perse, Callias étant archonte d'Athènes pour la seconde fois, il s'est passé 143 ans.

LXVI.

403. Depuis que Telestes, poëte dithyrambique de Sélinonte, remporte à Athènes le prix de poésie, Mycon en étant archonte, il y a 139 ans.

LXVII.

401. Depuis que les Grecs, qui avaient accompagné le jeune Cyrus, revinrent en Grèce, et que le philosophe Socrate mourut âgé de soixante et dix ans, sous Lachetès, archonte d'Athènes, il y a 137 ans.

LXVIII.

399. Depuis que.... Aristocrate étant archonte d'Athènes, il y a 135 ans.

Avant J. C.

LXIX.

..... Depuis que.... remporta le prix de la poésie dithyrambique à Athènes....

LXX.

380. Depuis que Philoxène, poëte dithyrambique, est mort à l'âge de soixante ans, Pythéas étant archonte d'Athènes, il y a 116 ans.

LXXI.

377. Depuis qu'Anaxandride, poëte comique, remporta le prix à Athènes, Callias en étant archonte, il s'est passé 113 ans.

LXXII.

373. Depuis qu'Astydamas, poëte, remporta le prix à Athènes, Areus en étant archonte, et qu'une grande comète parut, il y a 109 ans.

LXXIII.

371. Depuis la bataille de Leuctres, entre les Thébains et les Lacédémoniens, où les Thébains furent victorieux, sous Phrasiclidès, archonte d'Athènes, il y a 107 ans. Alors mourut Cléombrote, roi des Lacédémoniens.

LXXIV.

370. Depuis que le second Stesichorus, Himérien, remporta à Athènes le prix de poésie, et que la ville de Mégalopolis fut bâtie, Dyscinetus étant archonte d'Athènes, il s'est passé 106 ans.

LXXV.

368. Depuis que Denys de Sicile l'Ancien mourut, que

Avant J. C. son fils Denys lui succéda dans sa tyrannie, et qu'Alexandre commença à régner à Phères en Thessalie, sous Nausigènes, archonte d'Athènes, il y a 104 ans.

LXXVI.

358. Depuis que les Phocéens pillèrent le temple de Delphes, sous Céphisodote, archonte d'Athènes, il s'est passé 94 ans.

LXXVII.

357. Depuis que Timothée, poëte, meurt âgé de quatre-vingt-dix ans, que Philippe, roi de Macédoine, bâtit la ville de Philippes, qu'Alexandre de Phères fut tué, et que Dion vainquit les généraux de Denys, Agathocle étant archonte d'Athènes, il y a 93 ans.

LXXVIII.

355. Depuis qu'Alexandre, qui fut roi de Macédoine, naquit, Callistrate étant archonte d'Athènes, il y a 91 ans. En ce temps fleurit Aristote, philosophe.

LXXIX.

354. Depuis que Calippe ou Callicrates, ayant tué Dion, fut tyran de Syracuse, Diotime étant archonte d'Athènes, il s'est passé 90 ans.



OLYMPIADES.

OLYMPIADE 106.

Vainqueur, Porus, de Malée.

Avant J. C.	Années.
356.	1. Arch. *Elpinous*, ou *Epinices*.
355.	2. Arch. *Callistratus*. Naissance d'Alexandre le Grand.
354.	3. Arch. *Diotimus*. Calippe (*ou* Callicrates) se saisit de Syracuse, après avoir tué Dion.
353.	4. Arch. *Theodemus*, ou *Euthydemus*.

OLYMPIADE 107.

Vainqueur, Smicrinas, de Tarente.

352.	1. Arch. *Aristodemus*. Toute la Grèce est en grands troubles pendant cette olympiade.
351.	2. Arch. *Tessalus*, ou *Theellus*.
350.	3. Arch. *Apollodorus*.
349.	4. Arch. *Callimachus*.

OLYMPIADE 108.

Vainqueur, Polycles, de Cyrène.

348.	1. Arch. *Theophilus*. Mort du philosophe Platon.
347.	2. Arch. *Themistocles*.
346.	3. Arch. *Archias*.
345.	4. Arch. *Eubulus*.

OLYMPIADE 109.

Avant J. C. — Vainqueur, Aristolochus, d'Athènes.

Années.

344. 1. Arch. *Lyciscus*. La ville de Syracuse étant occupée en même temps par deux tyrans, savoir Icetas et Denys, Timoléon la délivre.

343. 2. Arch. *Pythodotus,*

342. 3. Arch. *Sosigenès.*

341. 4. Arch. *Nicomachus.*

OLYMPIADE 110.

Vainqueur, Anticlès, d'Athènes.

340. 1. Arch. *Theophrastus.*

339. 2. Arch. *Lysimachides.*

338. 3. Arch. *Chæronidas.* Philippe gagne la bataille de Chéronée sur les Grecs confédérés.

337. 4. Arch. *Phrynicus.*

OLYMPIADE 111.

Vainqueur, Cleomantis, de Cleitor.

336. 1. Arch. *Pythodorus.* Philippe, roi de Macédoine, est tué par Pausanias.

335. 2. Arch. *Evænetus.*

334. 3. Arch. *Ctesiclès.* Alexandre passe en Asie avec ses troupes.

333. 4. Arch. *Nicocratès.*

OLYMPIADE. 112.

Vainqueur, Gryllus, de Chalcis.

332. 1. Arch. *Niceratus*, ou *Anicetus.* Alexandre prend Tyr.

331. 2. Arch. *Aristophanes.*

330. 3. Arch. *Aristophon.* Darius Codoman est tué par Bessus.

329. 4. Arch. *Cephissophon.*

OLYMPIADE 113.

Vainqueur, Cliton, de Macédoine.

Avant J. C.	Années.
328.	1. Arch. *Eutycritus*, ou *Euttycrates*. Alexandre poursuit Bessus, le prend et le fait mourir.
327.	2. Arch. *Hegemon*.
326.	3. Arch. *Chremès*.
325.	4. Arch. *Anticlès*.

OLYMPIADE 114.

Vainqueur, Micinas, de Rhodes.

324.	1. Arch. *Hegesias*. Alexandre meurt à Babylone.
323.	2. Arch. *Cephisodorus*.
322.	3. Arch. *Philoclès*, ou *Dioclès*.
321.	4. Arch. *Apollodorus*, ou *Archippus*.

OLYMPIADE 115.

Vainqueur, Damasias, d'Amphipolis.

320.	1. Arch. *Neæchmus*. Ptolémée, roi d'Égypte, soumet la Phénicie et la basse Syrie.
319.	2. Arch. *Apollodorus*.
318.	3. Arch. *Archippus*.
317.	4. Arch. *Demogenès*.

OLYMPIADE 116.

Vainqueur, Demosthenes, de Laconie.

316.	1. Arch. *Democlides*. Antigonus déclare la guerre à Euménès, et l'année suivante à Séleucus.
315.	2. Arch. *Praxibulus*.
314.	3. Arch. *Nicodorus*.
313.	4. Arch. *Theophrastus*.

OLYMPIADE 117.

Vainqueur, PARMÉNON, de Mytilène.

Avant J. C. | Années.

312. 1. Arch. *Polemon*. Antigonus veut rendre la liberté aux Grecs.
311. 2. Arch. *Simonides*.
310. 3. Arch. *Hieromnemon*.
309. 4. Arch. *Démétrius* de Phalère.

OLYMPIADE 118.

Vainqueur, ANDROMÉNÈS, de Corinthe.

308. 1. Arch. *Charinus*. Agathocle, tyran de Syracuse, veut attaquer les Carthaginois.
307. 2. Arch. *Anaxicratès*.
306. 3. Arch. *Corabus*.
305. 4. Arch. *Xenippus* ou *Xenias*.

OLYMPIADE 119.

Vainqueur, ANDROMÉNÈS, le même.

304. 1. Arch. *Phereclès*.
303. 2. Arch. *Leostratus*. Démétrius rend la liberté aux Athéniens.
302. 3. Arch. *Nicoclès*.
301. 4. Arch. *Calliarchus*.

OLYMPIADE 120.

Vainqueur, PYTHAGORAS, de Magnésie.

300. 1. Arch. *Hegemachus*. Ptolomée se rend maître de la Syrie et de l'île de Cypre.
299. 2. Arch. *Euctemon*.
298. 3. Arch. *Mnesidemus*.
297. 4. Arch. *Antiphatès*.

OLYMPIADE 121.

Vainqueur, Pythagoras, le même.

Avant J. C.	Années.
296.	1. Arch. *Nicias.*
295.	2. Arch. *Nicostratus.* Démétrius attaque les Lacédémoniens.
294.	3. Arch. *Olympiodorus.*
293.	4. Arch. *Philippus* ou *Diphilus.*

OLYMPIADE 122.

Vainqueur, Antigonus, de Macédoine.

292.	1. *Les Archontes de cette olympiade sont inconnus.*
291.	2. Démétrius fait le siége de Thèbes.
290.	3. Guerre de Démétrius contre les Étoliens et contre Pyrrhus, roi d'Épire.
289.	4.

OLYMPIADE 123.

Vainqueur, Antigonus, le même.

288.	1. Mort du philosophe Théophraste.
287.	2. Arch. *Philippus.*
286.	3. Ptolémée choisit pour successeur Ptolémée Philadelphe.
285.	4.

OLYMPIADE 124.

Vainqueur, Philomelus, de Pharsale.

284.	1. Établissement de la république des Achéens.
283.	2.
282.	3. Commencement du royaume de Pergame en Asie.
281.	4.

OLYMPIADE 125.

Vainqueur, Ladas, d'Aège.

280.	1. Arch. *Gorgias.* Les Tarentins implorent le secours de Pyrrhus, roi d'Épire, contre les Romains.
279.	2. Arch. *Anaxicratès.*
278.	3. Arch. *Démoclès.*
277.	4.

OLYMPIADE 126.

Avant J. C. — Vainqueur, Idoeus, ou Nicator, de Cyrène.

Avant J. C.	Années.
276.	1. Pyrrhus déclare la guerre aux Carthaginois.
275.	2. Hiéron se fait tyran de Syracuse.
274.	3. Pyrrhus fait passer des troupes en Italie.
273.	4.

OLYMPIADE 127.

Vainqueur, Périgenès, d'Alexandrie.

272.	1. Pyrrhus attaque Corinthe, et il est tué d'une tuile.
271.	2. Arch. *Pytharatus*.
270.	3. Hiéron est déclaré roi de Syracuse.
269.	4.

OLYMPIADE 128.

Vainqueur, Séleucus, de Macédoine.

268.	1.
267.	2.
266.	3. Alexandre, fils de Pyrrhus, déclare la guerre aux Macédoniens.
265.	4.

OLYMPIADE 129.

Vainqueur, Philinus, de Cos.

264.	1. Arch. *Diognète*, sous qui les marbres de Paros ont été faits. Mort de Zénon de Cittium, chef des philosophes stoïques.
263.	2.
262.	3.
261.	4. Bérose publie son histoire des Chaldéens.

HISTOIRE
DES LÉGISLATEURS
ET DES CONSTITUTIONS
DE LA GRÈCE ANTIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'IDÉE DE LA LOI. — DU PRINCIPE DES SOCIÉTÉS ANTIQUES : L'INÉGALITÉ.

L'homme a l'instinct et l'habitude de chercher une cause aux phénomènes du monde et une règle aux actions humaines. La cause et la règle ont reçu le même nom : elles ont été appelées LOI.

De la vérité des lois dépendent la science de la nature et le bonheur des sociétés. Aussi ceux qui découvrent les lois de l'ordre physique laissent après eux une mémoire qui ne périt pas, et la

reconnaissance des hommes a souvent déifié les législateurs des peuples.

En vain les conquérants multiplient leurs victoires et sur les ruines des villes qu'ils ont prises se dressent des trophées ; ils seront oubliés vite, s'ils ne sont en même temps des législateurs. La gloire durable s'attache moins aux prospérités insolentes de la force qu'au triomphe bienfaisant des idées, et les lois sont les idées monumentales des sociétés.

Supérieures à toutes les formes, les idées ne vivent néanmoins que par elles. La pensée aspire nécessairement à se manifester et cette irrésistible tendance est la cause de tout ce qui existe. C'est en réalisant une de ses pensées que Dieu a fait ce globe sur lequel nous nous agitons, et qui est pour nous le point central de la nature. Les instincts de l'homme tantôt timides, tantôt impétueux, les sentiments dont la véhémence et la profondeur tourmentent son âme, les pensées qui après l'avoir assailli confusément, l'animent et le fortifient de leur pénétrante lumière, tout cela se traduit en actions qui composent l'histoire. Quand l'homme a de nobles passions et de hautes vues, l'histoire

acquiert de la grandeur. Médiocre, lorsque l'acteur n'a que des préoccupations et des désirs vulgaires, elle est d'une amère tristesse à ces époques douloureuses où l'humanité, soit pour avoir abusé de ses forces, soit parce qu'elle ignore l'usage qu'elle en doit faire, devient la proie de crises violentes. Alors l'esprit humain est malade, et dans ses transports il offense la raison et la vérité avec acharnement. Alors tout devient possible, car l'homme prodigue sa force pour réaliser l'infini, non dans le bien mais dans le mal. L'erreur et le crime atteignent des proportions incommensurables. Heureusement le peintre de ces temps tragiques rencontre à côté des déportements coupables les courageuses résistances du bon sens et du bon droit; contre des excès monstrueux il y a les héroïques protestations de l'intelligence et de la vertu. Par ce contre-poids salutaire rentrent peu à peu l'ordre et l'harmonie dans les mouvements de cette humanité souvent si aveugle et si téméraire à son propre détriment, et que toutefois un indestructible instinct ramène vers la vérité.

Il a fallu bien des siècles pour que l'homme comprit dans toute sa plénitude la nature de la loi

et du pouvoir législatif. Ne confondons pas la notion du droit avec l'idée de la loi. La notion du droit est contemporaine des premières actions humaines. Dès qu'à l'extrême origine des sociétés l'homme a commencé le rude labeur de la vie, il n'a pu rien faire, il n'a pu partager les produits de la chasse ou les fruits de la terre, sans que la notion du droit s'éveillât dans sa conscience et fût par elle instinctivement invoquée. De cette notion sortit comme un germe vigoureux l'idée de la loi que le temps et l'intelligence de l'homme, fortifiée par la réflexion, firent épanouir.

L'expérience et le génie sont les deux causes créatrices de la loi. Si nous explorons les premières époques historiques, nous reconnaissons que les instincts, les mœurs et les coutumes furent, pour ainsi parler, la matière première sur laquelle l'intelligence politique de quelques hommes travailla. L'initiative de l'esprit individuel eut pour point de départ et d'appui les sentiments de tous. La combinaison de ces deux éléments produit seule les institutions durables. La sagacité de Platon a parfaitement démêlé ce caractère complexe de l'œuvre des législateurs. Platon nous

représente la variété des coutumes croissant en raison même du développement des sociétés primitives, c'est-à-dire des familles vivant sous l'autorité de leurs chefs. Voilà les fondements de la communauté politique. Rapprochées les unes des autres, ces familles comprirent qu'il leur serait utile de se soumettre aux mêmes règles dans les choses importantes. Ici nous voyons poindre l'idée d'unité. On s'assembla, on désigna quelques hommes qu'on chargea de choisir, parmi les coutumes et les pratiques en vigueur, les plus sages et les plus avantageuses. Nous sommes en face des premiers législateurs. Les pères de famille acceptèrent ce qui leur fut proposé par ces hommes prudents entre tous; après l'épuration des coutumes, on institua des chefs; des aristocraties, des monarchies s'élevèrent, et c'est ainsi que s'accomplit la première des révolutions [1].

Mais les peuples, durant leur enfance et leur jeunesse, ne se rendent pas compte des faits qui les touchent le plus, avec l'exactitude d'un philo-

[1] *De legibus*, lib. III. Dans ce passage que nous avons un peu développé sans le dénaturer, Platon se montre observateur aussi profond qu'Aristote.

sophe. Comme l'adolescent au printemps de la vie, ils ont toutes les crédulités de l'imagination et du cœur. Ces sages, ces législateurs, qui des usages et des mœurs des sociétés naissantes tiraient des lois justes et bonnes, n'étaient-ils pas au-dessus de ceux qu'ils rendaient ainsi plus raisonnables et plus heureux? Cette supériorité n'avait-elle pas une cause surhumaine? Si ces législateurs n'étaient pas eux-mêmes des dieux descendus pour quelques jours sur la terre, n'avaient-ils pas reçu d'en haut une inspiration qui faisait leur génie? C'est ce que crurent les peuples, et c'est ce que les poëtes affirmèrent. Ainsi le chantre de l'*Odyssée*[1] parle des entretiens de Minos avec Jupiter, et Cicéron, ce collecteur éloquent des traditions antiques, ne décide pas si le législateur des Crétois fut Jupiter lui-même, ou Minos inspiré par ce dieu, suivant le témoignage des poëtes, *ut poetæ ferunt*[2]. Toutes les traditions nous montrent à des degrés divers les législateurs marqués d'un sceau divin. Par un irrésistible élan, l'humanité s'est

[1] *Odyss.*, lib. XIX, vers. 178, 179.

[2] *Tusculan. Disputat.*, lib. II, cap. XIV.

élevée à Dieu, à la raison universelle, pour lui attribuer les grandes pensées qui furent les principes de ses croyances et de ses institutions. Le génie était adoré comme une irradiation de la Divinité.

Croyances religieuses, institutions politiques, voilà les deux grandes faces de l'histoire des sociétés. Il est impossible de considérer les croyances sans rencontrer les institutions, et de s'occuper des institutions sans souvent remonter aux croyances. Toutefois ce sont deux grands sujets qu'en dépit de cette connexion, qui est dans la nature des choses, l'art et la méthode non-seulement permettent, mais prescrivent à l'historien de traiter séparément. La clarté est à ce prix. D'ailleurs si la religion et la politique ont des points nombreux de ressemblance et de contact, elles ont chacune aussi une originalité et des vicissitudes qui veulent être étudiées pour elles-mêmes.

Nous avons le dessein de parler ici des principales constitutions politiques de la Grèce, d'en donner les raisons, de faire la part des temps, des peuples, celle des grands hommes, et de marquer l'enchaînement des révolutions. Si nous réussissons à placer les faits dans leur lumière véritable,

ils doivent offrir quelques leçons dont on pourrait encore profiter aujourd'hui. C'est à la fois le charme et l'autorité de l'histoire d'enseigner en racontant. La pensée individuelle s'efface devant le témoignage du genre humain.

La force parvenant à produire l'harmonie et les effets de la beauté, tel est le caractère antique dans les individus et les peuples. Pour être citoyen dans les républiques anciennes, il fallait appartenir à la race conquérante : presque partout les droits politiques n'étaient qu'entre les mains d'hommes d'élite, et là même où la démocratie paraissait régner, le nombre restreint de ses membres la faisait presque ressembler à une caste. Le citoyen qui sentait sa supériorité sur les simples habitants, sur les étrangers, sur les esclaves, était libre ou plutôt souverain avec un indomptable orgueil. En participation continue de la puissance publique, il s'identifiait avec l'État, et mettait dans sa vie une gravité, une noblesse qui, suivant l'occurrence, s'élevaient à la vertu, à l'héroïsme. L'État offrait aux citoyens de grands devoirs à remplir; il excitait leur énergie, puis il enchantait leur imagination par une religion poétique, par un

culte majestueux et charmant. Le polythéisme divinisait à la fois l'humanité et la nature : la richesse de ses traditions, l'élévation de ses images, la profondeur de ses symboles s'adressaient à une société choisie d'hommes instruits et ingénieux. L'antiquité fut éminemment aristocratique.

L'inégalité était le fondement des républiques anciennes : les législateurs l'avaient mise dans l'État parce qu'ils l'avaient trouvée dans la nature. Souvent le monde physique et l'organisation humaine avaient été considérés comme des types sur lesquels devait être façonné le corps social.

Une hiérarchie, fondée sur la supériorité morale, formait la plupart du temps le centre primitif et générateur des institutions politiques chez les anciens, qui tenaient pour vrai que, dans les associations des hommes entre eux, le gouvernement devait appartenir aux meilleurs. Ainsi, dans la société grecque, l'aristocratie fut le fait primordial, la démocratie fut une déviation, nous dirions volontiers une image altérée de l'aristocratie elle-même; elle ne vécut pas par ses propres principes, comme la démocratie moderne.

Voici d'autres conséquences : la minorité de

l'espèce humaine brilla d'un éclat incomparable; au sein de ces républiques aristocratiques, elle eut une existence royale, et dans tous les développements de l'esprit, elle excella. Sur tous les points l'art, la forme, la qualité prévalurent. La civilisation antique ressemble à un splendide banquet où les places sont comptées, où chacun des convives a quelque mérite singulier qui le rehausse. Autour de ces privilégiés du destin et du génie une foule immense, obscure, répand ses flots, tantôt paisibles, tantôt soulevés.

Cette foule est la majorité du genre humain. Or, si les conditions étaient inégales, il y avait une culture intellectuelle dont tous pouvaient jouir également. Dans la Grèce, tous pouvaient admirer les chants d'Homère, les statues de Phidias et de Polyclète, les tragédies de Sophocle, les enseignements de Socrate. Le spectacle de la grandeur romaine n'était pas moins offert aux esclaves qu'aux patriciens. Éducation puissante qui fut à la fois l'honneur et la ruine de la cité antique. Dans toutes les têtes les idées fermentèrent, elles brisèrent le moule étroit et usé des institutions, et la décomposition de la société polythéiste commença.

Alors, sur les ruines de la vieille légalité, il se fit une coalition involontaire mais féconde du génie oriental transformé par des juifs novateurs, de l'idéalisme grec, et du rationalisme romain. Elle enfanta une religion nouvelle qui s'empara non-seulement des esprits inquiets et tourmentés de l'ancien univers[1], mais des âmes simples et rudes des barbares victorieux. Voilà les Germains, et nous avons avec leurs mœurs le dernier élément du monde moderne.

Une religion proclamant la nécessité de la douleur, et l'égalité des hommes devant Dieu, des peuples jusqu'alors inconnus se mêlant en vainqueurs à des nations épuisées, amenèrent une nouvelle manière de sentir et de vivre. L'humanité entra dans une voie dont nous n'avons pas encore trouvé l'issue. En effet, le christianisme, le gouvernement représentatif et la philosophie moderne n'ont pas atteint jusqu'à présent la vérité et le bonheur à la poursuite desquels le génie de l'antiquité s'était élancé avec une si ingénieuse audace. Nulle part rien n'est fondé, rien ne paraît durable,

[1] Orbis romanus.

et notre siècle, si fier, il y a quelques années, des apparences et des raffinements de sa civilisation, est retombé dans un chaos où l'on cherche avec anxiété les symptômes de l'enfantement. Mais écartons ces préoccupations pour être tout entier à notre sujet, où, du reste, nous retrouverons plus d'une fois, à vingt siècles de distance, les passions et les problèmes qui nous tourmentent.

CHAPITRE II.

DES TEMPS PRIMITIFS. — CE QU'ON EN PEUT TIRER.

Buffon ouvre son livre des *Époques de la nature* par une comparaison entre l'histoire civile et l'histoire naturelle. Il montre la première pleine d'incertitudes, d'erreurs, ne pouvant transmettre que les gestes de quelques nations, c'est-à-dire les actes d'une très-petite partie du genre humain, bornée d'un côté par les ténèbres d'un temps assez voisin du nôtre, ne s'étendant de l'autre qu'aux petites portions de terre qu'ont occupées successivement les peuples soigneux de leur mémoire; *au lieu que l'histoire naturelle embrasse également tous les espaces, tous les temps, et n'a d'autres limites que celles de l'univers.*

Il est vrai : mais si l'histoire naturelle a pour

théâtre l'infini de l'espace, l'histoire civile a pour mobile l'infini de la pensée. Si les monuments et les titres historiques sont restreints et mutilés, la curiosité de l'homme ne connaît pas de limites, et elle se change en une spéculation industrieuse qui cherche à pénétrer jusqu'au premier moment des choses à travers les voiles les plus épais du passé. L'imagination du genre humain a placé au commencement de toutes les histoires une époque de félicité, d'innocence. Quand sous l'irrésistible impulsion de Dieu, l'ordre et la variété eurent transformé la matière, à ce monde si grand et si divers, à cette œuvre d'artiste, il manquait quelque chose, l'homme, que Dieu se donna la peine de façonner lui-même : divine origine, attestée par l'intelligence de celui qui fut ainsi créé[1]. Ce dernier venu dans la création commença par être heureux et pur : toutes les traditions le veulent ainsi.

[1] « .... Animal hoc providum, sagax, multiplex, acutum, memor, plenum rationis et consilii, quem vocamus hominem, præclara quadam conditione generatum esse a supremo deo. Solum est enim ex tot animantium generibus atque naturis particeps rationis et cogitationis, quum cætera sint omnia expertia. » M. T. Cicer. *De legibus*, lib. I, cap. VII.

L'homme vivait sans mauvais désirs, sans contraintes, sans terreurs, sans lois,

> « . . . . nec verba minacia fixo
> Ære legebantur . . . . »

N'y a-t-il pas autant de naïveté que d'orgueil dans cette image que l'humanité s'est faite de son début sur la terre? Elle était donc bien persuadée que Dieu lui devait le bonheur? Plus tard elle aura d'elle-même des idées moins présomptueuses et moins riantes. Quand elle aura vécu, quand elle aura traversé des siècles de misères et de douleurs, elle se plaindra que l'homme ait été jeté nu sur une terre nue, sans autre privilége que les larmes sur tout ce qui l'entoure, et qu'il ait cependant la folie de se croire né pour l'orgueil[1].

La science a ses élans comme la poésie. Ce n'est pas un vain jeu d'esprit de mettre à côté de la tradition de l'âge d'or, qui date des temps les plus reculés, l'hypothèse, adoptée par des savants contemporains, d'un peuple primitif, source commune de l'humanité. Dans l'hypothèse comme dans la

[1] « Heu dementiam ab his initiis existimantium ad superbiam se genitos! » C. Plinii *Hist. nat.*, lib. VII, cap. 1.

tradition se trouvent les mêmes instincts de curiosité insatiable, le même désir de donner à l'histoire du genre humain un magnifique exorde. Entre le Gange et l'Indus un peuple a vécu fortuné, religieux, savant : sa langue et sa civilisation ont été portées sur les principaux points du globe par des migrations puissantes. Les peuples issus de ce peuple primitif ont modifié l'idiome générateur suivant les convenances particulières de leur génie, et c'est ainsi que s'expliquent les affinités du sanscrit des brahmanes avec le grec, le latin, avec le celte, avec les dialectes germaniques et slaves. Ainsi l'unité préside aux développements du genre humain comme à l'ordonnance d'un poëme, et la civilisation du monde a un foyer central dont aujourd'hui même nous pouvons distinguer les lueurs à travers la nuit des temps.

Cette théorie si hardiment construite avec les inductions de la philologie comparée, ne sera jamais qu'une conjecture. En effet, les Indiens n'ont pas d'histoire. Ce peuple auquel on décerne une antiquité si haute, et l'honneur d'avoir été le père du genre humain, ne peut prouver authentiquement ses droits à cette insigne distinction. Sans

titres, sans monuments historiques qui attestent leurs origines et leurs vicissitudes, les Indiens furent pour ainsi dire divulgués d'un seul coup par Alexandre, qui cependant ne poussa pas ses conquêtes au delà de l'Hyphase et de l'Indus. « Ce fut un de ses capitaines, Seleucus Nicator, qui eut la gloire d'arriver jusqu'aux bords du Gange. Le voile qui avait couvert cette partie du monde fut alors levé [1]. » On a pu affirmer que depuis Alexandre jusqu'à nos jours le spectacle n'avait pas changé; à ce compte les Macédoniens auraient trouvé comme les Anglais des *fakyrs* et des *bayadères :* mais cette foi dans une immobilité qui aurait duré vingt siècles, ne nous apprend rien sur les commencements. A quelle époque faut-il faire remonter les sources d'une mythologie, d'une philosophie et d'une législation qu'explore depuis plus de soixante ans l'érudition européenne? La question n'est pas soluble.

Au reste ces développements d'une civilisation primordiale figurés par l'âge d'or et par la gloire d'un peuple primitif, furent interrompus et dé-

[1] *Examen critique des historiens d'Alexandre*, par Sainte-Croix, 2e édition, p. 732.

truits par des catastrophes qui ont aussi leur place dans les traditions. La terre, avant que l'homme y parût, fut bouleversée par de grandes commotions. Où s'élance aujourd'hui la cime des hautes montagnes, la mer porta ses flots. Le monde physique ne se débrouilla qu'avec une laborieuse lenteur, et lorsque l'homme vint l'habiter, il fut le témoin et la victime d'une dernière révolution. Aussi dans la plupart des anciens poëmes nous trouvons un déluge après lequel la civilisation commence ou renaît sur une terre dont la forme actuelle est assez récente, et voilà, comme l'indique Cuvier, le lien de l'histoire naturelle et de l'histoire civile.

Il ne sera pas long d'énumérer les résultats qu'il est possible de tirer des traditions, des hypothèses et des recherches accumulées sur les commencements de la terre et de l'homme. Le monde s'est formé d'une manière progressive à travers des révolutions nombreuses, et le plus noble des animaux, l'homme, a été créé le dernier. La nature, qui a précédé le genre humain, a donc eu avant lui ses propres tendances à la perfectibilité. En dépit des tristes souvenirs que lui avait laissés le dernier cataclysme dans lequel il s'était trouvé en-

veloppé, l'homme a voulu et veut encore commencer son histoire par l'image d'une félicité primitive. Nous retrouvons ce constant désir dans les œuvres de la poésie et de la science, tant il lui tient au cœur d'établir que sur cette terre il a débuté par vivre en roi. Cependant cette ambition n'a pu effacer de la mémoire du genre humain les traces d'une ruine, d'une déchéance qui ont emporté tant de gloire. L'histoire de son début nous offre l'indestructible antithèse du bonheur et de la misère, et il faut ajouter que les traditions qui nous parlent de l'antique désastre de l'humanité sont confirmées positivement par la science[1], tandis que celles qui voudraient nous faire croire à un primitif éclat, restent sans vérifications possibles. C'est un échec pour la vanité rétroactive que nous portons dans l'étude du passé.

Que l'homme, au surplus, dans les premiers temps historiques doive être considéré comme un roi dépossédé, cherchant à rassembler les débris d'une ancienne grandeur, ou qu'il ait simplement commencé par l'état sauvage, la même nécessité

[1] Les travaux géologiques et zoologiques de notre siècle.

n'en a pas moins sur-le-champ pesé sur sa tête : l'obligation du travail. Les besoins l'ont stimulé, et il a sué pour vivre. Mais la richesse de ses instincts n'a pas tardé d'éclater. L'homme n'a pas borné longtemps ses efforts aux moyens de soutenir une chétive et grossière existence. Il s'est fortifié de bonne heure par l'usage du pain et du vin. De bonne heure il a découvert et employé les métaux, et peut-être, suivant une ingénieuse conjecture[1], les quatre âges du monde représentent les différentes époques d'une aussi décisive invention. L'âge d'or est le premier parce que l'or a été trouvé le plus facilement; vient ensuite l'âge d'argent, puis l'âge de cuivre, enfin, suivant l'ordre des découvertes, l'âge de fer.

Cette première phase de l'industrie et des arts compliqua la vie humaine, excita les passions, et rendit nécessaire la science du gouvernement. C'est cette science, c'est cette sagesse qu'un historien a

[1] Nous trouvons ce point de vue au milieu des savantes recherches qu'a publiées le docteur Link, de Berlin, sous le titre de : *Die Urwelt und das Alterthum erlœutert durch die Naturkunde.* Il a paru en 1837 une traduction française de cet ouvrage.

si bien appelée *spectata inter bonos moderatio*[1], dont nous voulons suivre la trace à travers la société grecque : sagesse si difficile, si curieuse à étudier dans les institutions qu'elle s'est efforcée de fonder, dans les hommes souvent indociles à ses préceptes, dans les révolutions qu'elle provoqua, dans celles aussi qu'elle ne put empêcher, et qui lui donnèrent des démentis cruels.

[1] « Principio rerum, gentium nationumque imperium « penes reges erat : quos ad fastigium hujus majestatis non « ambitio popularis, sed *spectata inter bonos moderatio* pro- « vehebat. » M. Jun. Justin., lib. I, cap. I. On reconnaît ici la raison et le style de Trogue Pompée.

CHAPITRE III.

DES PREMIÈRES MIGRATIONS ET COLONIES. — SITUATION ET GÉNIE DE LA GRÈCE.

Nous ne savons rien sur le principe des choses, et nous ne commençons à apercevoir les peuples que lorsqu'ils s'agitent et se mêlent. Dès qu'elle ouvre ses annales, l'histoire constate l'humeur inquiète et vagabonde de l'homme, sa mobilité, son impatience du repos, son ardeur à répandre ses passions, ses idées, son amour des nouveautés. Voilà le principe moteur de l'histoire, voilà la cause de ces migrations des peuples qui sont la première date certaine des destinées humaines. La curiosité de l'homme a tout tenté, tout envahi, tout transformé. Ainsi le peu que nous pouvons connaître est nouveau, et nous sommes d'hier.

Ce n'est pas chez eux, à leur foyer, dans l'intimité d'une vie sédentaire, que l'histoire nous montre les peuples. Dès le début elle les trouve errants. Des profondeurs de l'Asie sortirent les Celtes et les Pélasges; ils débordèrent comme des torrents impétueux. Le pays des Scythes, la Germanie, les Gaules, l'Espagne, furent inondés par les Celtes dont nous ne suivrons pas les courses, puisque les régions qu'ils envahirent n'obtinrent de notoriété que plus tard ; les Pélasges, au contraire, mirent le pied sur des terres qui devinrent bientôt illustres, l'Asie Mineure, la Grèce, l'Italie, et de bonne heure ils eurent dans les traditions des anciens peuples une célébrité réelle et pourtant énigmatique.

Quels étaient les Pélasges ? Hérodote ne répond pas positivement à cette question, mais par les faits qu'il a pu recueillir, il se croit autorisé à penser que les Pélasges parlaient une langue barbare[1]. Ils se distinguaient donc des Hellènes. Que

[1] Ἦσαν οἱ Πελασγοὶ βάρβαρον γλῶσσαν ἱέντες. Herodot. *Clio*, lib. I, cap. LVII. Ne trouvons-nous pas dans cette langue barbare dont parle Hérodote, un indice qui vient confirmer la théorie des races et des langues indo-germaniques, et

pouvaient-ils être, si ce n'est un peuple d'Asie qui, par des migrations successives, avait couvert un grand nombre de contrées où se développa une civilisation dont il fut l'initiateur? Partout nous trouvons les Pélasges, dans l'Asie Mineure, dans les Cyclades, dans la Samothrace, en Crète, dans l'Attique, dans la Béotie, dans la Thessalie, dans l'Épire, dans l'Argolide, dans l'Arcadie, d'où partit une de leurs hordes pour se rendre dans l'Hespérie, le midi de l'Italie. Ces peuplades, qui se répandaient sur tant de points, étaient descendues du Caucase, et en côtoyant le littoral de la mer Noire avaient pénétré en Europe où elles eurent les fortunes les plus diverses, où nous les voyons tantôt glorieuses, tantôt maudites, et passant de la domination à l'exil. Destinée tragique qui perpétua le nom des Pélasges en l'inscrivant, par la plume de Thucydide, au berceau de la Grèce[1], et en le

n'est-il pas probable que le centre de l'Asie, par des migrations continentales, a exercé sur l'Europe une influence antérieure aux courses des peuples navigateurs et à l'établissement des colonies?

[1] Thucydide (lib. I, cap. III), après avoir remarqué qu'avant la guerre de Troie l'Hellade n'entreprit rien en

mettant dans la bouche de Virgile, quand le poëte voulait désigner les Hellènes[1].

Le temps marche, et l'histoire de la sociabilité humaine va devenir plus facile. Ce n'est plus en tirant de ces régions les plus profondes d'innombrables essaims que l'Orient se fera sentir à l'Occident, mais par ses extrémités que baigne une mer commune à l'Europe, à l'Afrique et à l'Asie. De l'Égypte s'échappèrent à plusieurs reprises des proscrits. Les Phéniciens, ces maîtres de la navigation, se mirent à approvisionner les autres nations des produits de l'Égypte et de l'Assyrie[2]. Avec leurs marchandises ils importèrent les idées, et la solidarité du genre humain commença.

Il était une terre merveilleusement placée entre toutes pour servir de lien entre l'Orient et l'Occi-

commun, ajoute qu'avant Hellen, fils de Deucalion, le nom d'Hellade n'existait pas, et qu'alors chaque peuplade, surtout la pélasgique, avait sa domination particulière : κατὰ ἔθνη δὲ, ἄλλα τε καὶ τὸ πελασγικὸν ἐπιπλεῖστον ἀφ' ἑαυτῶν τὴν ἐπωνυμίαν παρέχεσθαι.

[1] « . . . . Quem falsa sub proditione Pelasgi. » *Æneid.* lib. II.
« . . . . Ille dolis instructus et arte pelasga. » *Ibid.*

[2] Ἀπαγινέοντας δὲ φορτία Αἰγύπτιά τε καὶ Ἀσσύρια. Herodot. *Clio*, lib. I, cap. I.

dent. Presqu'île d'une médiocre étendue et baignée de trois côtés par la mer, voisine à la fois de l'Asie Mineure, de l'Afrique, de toutes les îles de la Méditerranée et de l'Italie, la Grèce reçut les principes de la civilisation, les germes de la science; les développa, puis les transmit. Le naturel de ses habitants ne la destinait pas moins à cette œuvre, car ils eurent par excellence le génie de la forme et de l'expression. Ils eurent aussi le goût des courses et des aventures. En effet, ces Grecs visités, envahis par des peuples étrangers, devinrent eux-mêmes d'infatigables voyageurs. Des colonies grecques furent semées dans l'Italie, dans la Sicile, dans la Gaule méridionale où s'épanouit la riante Marseille, sur les côtes de l'Afrique et de l'Asie. Les Grecs portèrent donc sur des points nombreux leur esprit souple, pénétrant, subtil, plus amoureux encore du beau que du vrai, changeant, léger, et dominé par un irrésistible penchant pour les fables, les fictions et les mensonges.

Ces qualités et ces défauts avaient leurs racines dans le sol. On s'est étonné de l'insistance que les Grecs et surtout les Athéniens[1] mirent à se dire

[1] Les Athéniens se donnaient pour le peuple le plus an-

autochthones. Cette prétention soutenue avec une persistance si vive était une sorte de réaction contre le souvenir des invasions et des influences orientales : d'ailleurs, ramenée à une juste mesure, elle était fondée sur la nature des choses. Cette Grèce, d'un aspect si varié, si pittoresque, coupée par des montagnes et des torrents, avait des habitants indigènes, dont l'origine était commune, c'est-à-dire européenne, et dont les mœurs étaient, sinon contraires, du moins diverses. Ces habitants avaient pu refluer, émigrer d'une contrée dans une autre; mais malgré leurs changements, leurs expéditions, on ne saurait les confondre avec les Pélasges, ces conquérants asiatiques, vaincus à leur tour par les indigènes. Si nous consultons les traditions, elles nous disent que les Leléges et les Curètes, qu'on appela plus tard Étoliens et Locriens, et d'autres habitants du Parnasse, ayant pour chef

cien de la Grèce : leurs orateurs leur répétaient tous les jours qu'ils n'étaient pas un mélange de nations diverses, et qu'ils avaient, sans interruption, possédé l'Attique. Tel est le langage d'Isocrate dans le *Panégyrique*. C'est appuyés sur cette prétention que les Athéniens refusèrent à Gélon le commandement de la flotte grecque dans la guerre contre les Perses. Herodot. *Polymn.*, lib. VII, cap. CLXI.

Deucalion, fils de Prométhée, chassèrent des fertiles campagnes de la Thessalie les Pélasges qui les occupaient depuis cinq générations [1]. Deucalion régna surtout dans cette partie de la Thessalie appelée Phthiotide : son fils Hellen, qui lui succéda, donna son nom à ceux qu'il commandait, et successivement ce nom s'étendit à toutes les peuplades dont les descendants d'Hellen furent les chefs [2]. Voilà la souche de cette race et de cette langue helléniques qu'attendait un si riche avenir.

Dans ces temps obscurs qui sont pour ainsi dire le vestibule de l'histoire, il est chimérique et inutile de s'entêter aux détails d'une chronologie minutieuse; ce qui importe, c'est d'y reconnaître la succession des principaux développements de l'homme et de la société. Ici la chronologie rationnelle ne nous fait pas défaut; dans l'enfantement de la sociabilité grecque, trois époques se révèlent à l'œil attentif.

[1] Dionysii Halicarnass. *Antiquit. roman.*, lib. I, cap. XVII, p. 46, 47. Ed. Reiske.

[2] Toute cette descendance d'Hellen a été éclaircie avec beaucoup de soin et d'érudition par Clavier dans son *Histoire des premiers temps de la Grèce*, t. Ier, p. 58 et suivantes, 2e édition.

Les hommes couvrant le sol qui plus tard s'est appelé l'Hellade, ne connaissaient que la vie sauvage, quand les Pélasges arrivèrent. Vivant de racines et de feuilles des arbres, nus, sans cases ni maisons, ils apprirent de leurs vainqueurs à se vêtir, à trouver une nourriture meilleure et à s'abriter. Les Pélasges leur enseignèrent aussi qu'il était des puissances surhumaines, mystérieuses, et leur firent adorer leurs Cabires. Sombre et rude apprentissage.

Cependant quelques rayons de l'Orient vinrent percer les ténèbres épaisses encore de cette barbarie. Dans les temps marqués surtout par les noms d'Inachus, de Phoronée son fils, de Cécrops et de Cadmus, les Phéniciens et les Égyptiens inculquèrent à ceux qui leur donnèrent l'hospitalité, les éléments de l'agriculture, la sainte autorité du foyer domestique, enfin les premiers rudiments de l'art d'écrire.

« Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris [1]. »

Toutes ces excitations, toutes ces influences,

[1] M. A. Lucan. *Pharsaliæ* lib. III, vers. 220, 221.

loin d'étouffer les germes de la nationalité hellénique, les fécondèrent. Les peuplades indigènes sentirent leur force; elles se révoltèrent contre leurs anciens dominateurs; entre elles elles eurent des guerres, des alliances; leurs chefs s'illustrèrent en fondant des cités, en agrandissant le culte des dieux. C'est ce qu'il faut considérer de près.

CHAPITRE IV.

THÉORIE DE LA RELIGION GRECQUE. — LES DIEUX. — LES PRÊTRES. — LES POËTES LÉGISLATEURS.

Origine de toutes choses, la religion est une et diverse comme la nature humaine dont elle exprime les tendances et les passions avec une formidable autorité. L'homme est une force qui a toujours cherché l'appui d'une autre force. Aux prises avec la nature, en face de ses semblables, il a toujours fait intervenir une cause, une puissance pour tout expliquer, pour tout gouverner. Irrésistible penchant, inflexible loi dont il ne peut s'affranchir. Ce n'est pas l'habileté des politiques qui a courbé le front de l'homme devant les images de la Divinité, mais son propre cœur. Naturellement l'homme a craint, aimé, béni, célébré Dieu; puis il l'a maudit

et nié. Mais ni les angoisses du doute, ni les transports du désespoir ne lui font déserter longtemps la voie qui mène au sanctuaire; il y revient; il ne peut secouer le souvenir, il ne peut dépouiller l'idée de Dieu. Cette idée le poursuit: tantôt elle l'épouvante, tantôt elle l'exalte en le délectant, mais toujours elle le possède.

C'est qu'au fond la nature humaine se trouve parente de la divine : *Cognata Deo.* Spontanément elle s'élève pour la rejoindre : d'ailleurs elle y cherche un refuge. Tous les sentiments conspirent pour former la religion, et c'est cet accord qui fait son empire, sa durée à travers les âges, sous les climats les plus divers.

La nature, cette force multiple, infinie, qui enserre l'homme, a reçu ses premières adorations. La lumière du soleil a réjoui son cœur, et il l'a bénie. L'astre mélancolique qui rend les nuits lumineuses a été salué comme une divinité bienfaisante, et toute la voûte céleste s'est peuplée de dieux. Que pouvait être la mer avec ses étendues sans limites et le fracas de ses tempêtes, si ce n'est une puissance mystérieuse qu'il fallait adorer incessamment pour qu'elle ne restât pas implacable? Les fleuves

eurent aussi des hommages. Les habitants des airs et des eaux, les animaux qui foulent le sol de la terre, inspirèrent à l'homme, tantôt l'admiration, tantôt la terreur, et ils en furent révérés. Ainsi tous les instincts de l'homme concoururent à diviniser la nature, sa reconnaissance comme son effroi, et les premiers calculs de son égoïsme[1] non moins que les premiers élans de son imagination.

L'humanité fournit aussi des dieux. Avec les premiers rapports des hommes entre eux, les inégalités se manifestèrent. Il se révéla des esprits inventifs, des âmes énergiques, des volontés souveraines qui prirent la conduite des sociétés naissan-

[1] « Lorsque nous voulons entreprendre quelque affaire importante, disait à Bosman, au commencement du dernier siècle, un nègre de la côte des Esclaves, nous commençons par chercher un dieu qui la fasse réussir; sortis de la maison avec cette pensée, nous prenons le premier être qui frappe nos regards, nous lui offrons notre sacrifice en lui promettant que, si notre entreprise est couronnée d'un heureux succès, il deviendra notre dieu. » Nous n'affirmons pas que, dans le premier âge du monde, le fétichisme fût déjà si raffiné, mais l'interlocuteur de Bosman nous met sur la trace d'un des sentiments qui ont multiplié les dieux.

tes. Dans les grandes conjonctures, dans les extrêmes périls, la supériorité non-seulement se fait reconnaître et obéir, mais elle excite l'enthousiasme. Les hommes furent émerveillés et reconnaissants des secours et des bienfaits qu'ils recevaient : l'envie ne vint que plus tard. Ils attribuèrent à ceux d'entre eux qu'ils trouvèrent intelligents et forts entre tous une puissance surhumaine, comparable à celle des astres, des éléments, des phénomènes de la nature, et ils les appelèrent aussi des dieux. Il y eut des dynasties de dieux, parce qu'il y eut des races dans lesquelles se transmirent, de générations en générations, le génie, la vigueur et la beauté.

Il vint un moment où l'homme chercha ses dieux dans l'humanité plutôt que dans la nature. Pour représenter la Divinité, il se préféra. L'incarnation prévalut et s'exprima de mille façons. L'homme particularisa la Divinité dans sa propre espèce et dressa d'innombrables autels.

Cependant parmi tous ces dieux il y eut une hiérarchie dont le terme suprême était l'unité, idée nécessaire et toujours vivante, parce qu'elle est une des lois de l'esprit humain, parce qu'elle a été conçue dès que l'homme a commencé de sentir et

de penser. Au milieu de cette inépuisable variété de déités et de cultes, elle est, elle subsiste. Sous la poétique richesse des symboles, elle demeure éternelle et voilée jusqu'au moment où le regard plus assuré de l'homme peut en supporter l'éclat.

L'autorité de la religion a sa cause dans sa conformité avec l'esprit humain. Elle en a l'unité, l'étendue, l'audace et l'ambition. Elle embrasse et dirige tout; elle prend l'homme à sa naissance pour ne le quitter plus; elle l'instruit; elle le console; tour à tour elle le charme et l'épouvante par ses rites et ses dogmes; elle règne sur les sociétés, ou bien elle travaille à en ressaisir l'empire; les sentiments les plus divers la stimulent; elle veut dominer au nom de la vérité, et elle convoite toutes les jouissances de la domination; elle soulève en sens contraires les passions les plus ardentes, l'amour[1] ou la haine du sanctuaire poussés jusqu'au délire; elle est pour les uns la source de toutes les vérités, de tous les biens répandus sur la terre; elle est la cause de tous les maux pour d'autres, qui la re-

[1] « Fanum, fanaticus. Fanatici proprie dicebantur qui di- « vino furore correpti, qui numine afflati erant. » Voy. Festus et les notes de Dacier.

présentent montrant aux hommes qu'elle opprime une tête altière et les poursuivant de ses regards affreux :

« Humana ante oculos fœde cum vita jaceret
In terris oppressa gravi sub Relligione,
Quæ caput a cœli regionibus ostendebat,
Horribili super aspectu mortalibus instans [1],... »

Les siècles se succèdent. La religion persiste, parce qu'elle s'est épurée. Les empires disparaissent, les institutions politiques qui semblaient les plus solides jonchent le sol de leurs ruines ; la religion, non moins vivace que le genre humain, leur survit.

L'unité de la religion grecque est manifeste. L'Inde en posa les fondements et transmit les premières pensées théologiques au génie de l'Égypte, qui à son tour éveilla l'imagination de la Grèce. A vrai dire, rien de primitif ne nous est parvenu. Dans l'Asie Mineure, dans la Thrace, dans le Péloponèse et l'Attique, les dogmes de l'Orient sont reconnaissables, mais altérés par la transmission, mais transformés par l'humeur et les mœurs de ceux qui les reçurent.

[1] C. Lucret. *de Rerum natura*, lib. I.

Les Grecs, comme les peuples de l'Asie, adorèrent d'abord le soleil, la lune, la terre, les astres, et, témoins de leurs perpétuels mouvements, ils les appelèrent dieux, θεοί, parce qu'ils les voyaient courir, θεῖν[1]. Plus tard ils donnèrent le même nom aux hommes qu'ils placèrent au-dessus de l'humanité.

La théologie primitive des Grecs n'est si obscure que parce qu'elle est immense. Tout y entra. Dans leur religion ils associèrent confusément l'adoration de la nature et de ses éléments, la terreur que leur inspiraient ses aspects redoutables, les premiers efforts de l'industrie, qui cherchait à dompter les métaux, les premières notions des arts, les principes de la sociabilité, la reconnaissance envers les hommes extraordinaires qui répondaient à leur tour aux acclamations dont ils étaient salués, par de nouveaux témoignages de force et de grandeur. Toutes ces impressions, toutes ces idées, tous ces faits d'origine et de nature si diverses se traduisirent dans un culte plein de complications et de mystères que souvent les anciens eux-mêmes ne comprenaient plus[2], mais

[1] Plat. *Cratylus.*

[2] Strabon, entre les mains duquel la description de la

dont les vestiges nous avertissent, et c'est assez pour nous, comment dès les premiers jours la religion a mené les hommes.

Dans les contrées intermédiaires entre l'Orient et la Grèce, dans la Phrygie, dans les îles de Samothrace, de Crète, de Lemnos et de Rhodes, dans la Thrace qui touche au Péloponèse, la civilisation eut comme une sorte de prologue où à travers les différences des mœurs individuelles, se trahissent des analogies fondamentales. L'homme éprouva partout la même curiosité, les mêmes inquiétudes et tenta les mêmes efforts. Il interrogea la nature, les éléments, le ciel, la foudre, les éclairs; il

terre est devenue une savante histoire du genre humain, a su apprécier l'importance de toutes ces traditions mythologiques dans lesquelles les anciens enveloppaient leurs opinions et leurs connaissances sur la nature des choses; mais il avoue en même temps qu'il n'est pas facile d'expliquer exactement toutes ces énigmes. Ἅπαντα μὲν οὖν τὰ αἰνίγματα λύειν ἐπ' ἀκριβὲς οὐ ῥᾴδιον. Toutefois, ajoute-t-il, en rapprochant à travers tous ces mystères les analogies et les contradictions, on arrive sur la trace de la vérité que ces mystères peuvent figurer. (Strab., lib. X, cap. III.) C'est avec cette judicieuse mesure dont Strabon nous donne ici le précepte et l'exemple qu'il faut toujours étudier l'antiquité.

fouilla le sein de la terre, travailla le fer et le cuivre, forgea l'épée, le casque, inventa la danse et le chant. Ainsi firent les Dactyles et les Corybantes du mont Ida en Phrygie, les Curètes de la Crète, les Telchines de Rhodes, les Cabires de la Samothrace. Ces hommes, véritables instituteurs des peuples, en furent les prêtres; ils en furent les dieux. Déjà dans ces initiateurs il y eut ce mélange de sincérité et d'artifice qui distingue souvent les fondateurs de gouvernements et de lois. Ils servaient les hommes et ils les fascinaient. Le prestige des divinations, le sombre appareil des cérémonies, les accents d'une poésie naïve et forte se mêlant au rhythme des danses guerrières, répandaient dans les âmes un enthousiasme contagieux. Alors les interprètes des puissances mystérieuses de la nature se confondaient avec elles dans l'imagination des peuples; la limite qui les séparait des dieux était souvent effacée, car ils les représentaient et les faisaient parler.

Le travail heureux de l'homme et le temps amenèrent un développement nouveau. Le culte ne fut plus si divers, il eut des caractères communs et généraux, et la théologie traversa des révolutions

provoquées surtout par l'influence croissante de l'Égypte sur l'Europe. Quand Hérodote visita Dodone, cet antique sanctuaire de l'Épire, il lui fut raconté que jadis les Pélasges n'invoquaient leurs divinités que d'une manière générale, et qu'ils n'avaient appris que plus tard des Égyptiens les noms des dieux nouveaux[1]. Les Pélasges et leurs Cabires résistèrent d'abord à ces innovations, puis ils cédèrent, après avoir consulté l'oracle de Dodone. Parmi les dieux nouveaux dont les généalogies varient suivant les traditions, les principaux étaient Jupiter Ammon, qui devint le Ζεὺς des Grecs; Osiris, qui se transforma dans Bacchus; Isis, qui en Europe fut appelée Cérès. L'union d'Osiris et d'Isis fut pour les hommes une source de félicité[2].

En effet, une vie nouvelle s'ouvrit pour le genre humain. Par le travail l'homme s'appropria le sol, et voilà le développement du fait et du droit de propriété[3]. Les mâles occupations de l'agriculture

[1] Herodot. *Euterp.*, lib. II, cap. LII.

[2] Diod., lib. I, cap. XIII.

[3] Il n'est pas de notre sujet d'insister ici sur la théorie de la propriété : nous avons exposé cette théorie dans la *Philosophie du droit*, t. I, l. II, ch. IV. On peut consul-

rendirent l'homme à la fois laborieux et sédentaire. Cherchant le repos après la fatigue, il ne quitta plus une compagne qui lui donna des fils robustes comme leur père. Le mariage devint stable et la famille légitime. Les notions du juste et de l'injuste s'affermirent, la crainte du châtiment fit cesser la violence, et les fondements de la société civile s'enracinèrent. Aussi les anciens Grecs donnèrent à Cérès le nom de législatrice, parce que la première, disaient-ils, elle institua les lois[1]. C'est ce qu'attestent tous les poëtes, parmi lesquels il suffira de citer Ovide et la concise élégance de son témoignage :

« Prima Ceres unco glebam dimovit aratro;
Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris;
Prima dedit leges. Cereris sunt omnia munus [2]. »

A cette déification de la terre modifiée par le travail de l'homme, à la puissance de l'agriculture, vint s'associer une idée plus haute encore,

ter aussi l'écrit : *De l'enseignement des législations comparées* dans nos *Études d'histoire et de philosophie*, t. II.

[1] Diod., lib. I, cap. XIV.

[2] Ovide met ces vers dans la bouche de Calliope célébrant Cérès, *Metam.*, lib. V.

plus générale, l'idée même de la civilisation qui s'incarna dans Bacchus. Principe générateur du monde, Bacchus fut aussi le promoteur de la vie sociale. De l'Orient, il arriva en Europe et y répandit partout ses institutions. Aussi les traditions nous montrent plusieurs Bacchus à des époques diverses[1], et nous parlent des luttes qu'eurent à soutenir les partisans du nouveau dieu dans la Thrace, dans l'Arcadie, dans l'Argolide, dans la Béotie, dans l'Attique. Bacchus ne fut pas, comme on l'a dit, le dernier des dieux égyptiens que les Grecs adoptèrent; plus tard nous rencontrerons Apollon.

Sur les obstacles que dut surmonter le culte de Cérès et de Bacchus, sur les formes primitives de leurs mystères, sur le départ qu'il y aurait à faire entre ce qui appartient à chaque siècle, à chaque évolution dans les croyances, nous sommes condamnés à une ignorance éternelle. Néanmoins quelques témoignages dignes de foi, et de légitimes inductions nous mettent sur la trace

[1] *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme*, par Sainte-Croix, 2e édition, t. I, p. 199 et suivantes.

de faits essentiels. Le culte, en se transformant, ne perdit rien de son étendue; il embrassa toujours la nature et la société. La théologie s'appuya de plus en plus sur des notions physiques, sur des idées cosmogoniques qui trouvèrent non moins une expression qu'un voile dans des mythes ingénieux.

Une nourriture et des mœurs meilleures furent enseignées à l'homme qui, de l'animalité, s'éleva, par le travail, à l'humanité. La partie morale de la religion s'agrandit. La religion commença sérieusement l'éducation de l'homme; puis elle lui donna des espérances et des terreurs au delà du tombeau. Il faut ajouter à ce fond, des rites et des cérémonies qui, excitant tour à tour l'enthousiasme, l'allégresse, l'effroi, inculquaient aux hommes des habitudes salutaires, attendrissaient leurs cœurs, éveillaient les remords, et mettaient à côté du crime la nécessité de l'expiation pour désarmer la vengeance des dieux.

Nous sommes ici, nous le croyons du moins, dans la juste mesure des choses, et nous ne tombons pas dans les exagérations préméditées des néoplatoniciens, qui ont transporté dans les mystères toute la *sagesse* dont ils étaient eux-mêmes en

possession. Nous ne pensons pas qu'à l'époque qui nous occupe, les mystères aient eu tous les raffinements qu'y ajoutèrent tour à tour l'école de Pythagore, celle de Platon, puis les stoïciens, enfin les éclectiques d'Alexandrie; mais si toutes ces importations philosophiques ne doivent pas être confondues avec le culte primordial, ce culte n'en garde pas moins sa valeur essentielle. Quand le génie de l'humanité se met à dogmatiser, il embrasse tout; sur certains points il peut encore rester enveloppé, confus; mais même au milieu de ces ténèbres il a l'instinct de l'universalité. La nature des choses veut que dès la première époque des mystères, la religion ait compris le *un* et le *tout*, τὸ ἕν, τὸ πᾶν, et qu'elle ait eu une doctrine non pas double, mais profonde, qu'elle ne livrait pas également à tous, mais dont elle mesurait la communication à l'état des âmes et au degré des intelligences.

Un des esprits les plus étendus de l'antiquité a signalé dans deux endroits différents les traits caractéristiques des mystères; les deux passages en livrent la théorie complète. « Quand on sonde les mystères, dit Cicéron dans un traité où

il s'est montré plus sceptique que crédule[1]; quand on les ramène à la raison, on se trouve plutôt en face de la nature des choses que de la nature des dieux. » « Quibus explicatis, ad rationemque revo-« catis, rerum magis natura cognoscitur, quam « deorum. » Voici maintenant le côté social et politique : « Athènes n'a rien connu de meilleur que les mystères, par lesquels l'homme a passé d'une vie sauvage et cruelle à des mœurs douces et humaines : à bon droit ces mystères ont été appelés initiations, car ils nous ont initiés à la vie ; l'homme leur dut à la fois le bonheur dans le présent, et de meilleures espérances au moment de mourir.... » « Quum multa eximia divinaque videntur Athenæ « tuæ peperisse, atque in vitam hominum attulisse, « tum nihil melius illis mysteriis, quibus ex agresti « immanique vita exculti ad humanitatem et miti-« gati sumus ; Initiaque ut appellantur, ita revera « principia vitæ cognovimus : neque solum cum læ-« titia vivendi rationem accepimus, sed etiam cum « spe meliore moriendi[2]. » Nous devons cette preuve de l'universalité des mystères à la pénétration

[1] *De natura Deorum*, lib. I, cap. XLII.

[2] *De legibus*, lib. II, cap. XIV.

d'un génie excellent et sobre ; dans une époque aussi lointaine nous avons pu reconnaître quelques grandes lignes.

Nous suivons ainsi les principaux procédés de l'esprit humain qui, sous la double invocation de Cérès et de Bacchus, dont au fond les mystères se ressemblaient[1], a distribué aux hommes suivant la mesure de leurs forces un enseignement religieux, scientifique et moral. Après s'être montré théologien et poëte, il a plus tard, par sa fécondité philosophique, alimenté ces mêmes mystères, fondement séculaire du polythéisme. La religion populaire a donc toujours caché des vérités universelles dont le développement a été successif; elle était comme le voile du sanctuaire qui garda toujours le dogme de l'unité divine, feu éternel et sacré, entretenu tour à tour par les législateurs et par les philosophes. D'ailleurs, même dans le culte

[1] *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme*, par Sainte-Croix, t. II, p. 72, 73. Silvestre de Sacy, qui a savamment annoté l'ouvrage de Sainte-Croix, regarde le mythe de Bacchus comme le complément de celui de Cérès, et pense que les mystères de ces deux divinités ont la même origine, et sont dus aux colonies égyptiennes.

extérieur, Jupiter, maître des hommes et des dieux, Jupiter Olympien fut, plus tard, comme l'ombre lumineuse de cette divine unité.

Ce ne fut pas aux prêtres des divinités primitives que la religion dut ses progrès, mais à des poëtes législateurs. Ici l'individualité du génie grec commence à se dessiner. Sous les noms d'Orphée, de Musée, de Linus, sous toutes les traditions qui s'y rattachent depuis l'époque antéhomérique jusqu'aux derniers jours de l'école d'Alexandrie, nous pouvons reconnaître des réformateurs. Il y eut une série d'hommes, non prêtres, mais poëtes, qui en dehors des castes sacerdotales civilisèrent leurs semblables en leur enseignant les arts et une meilleure façon d'honorer les dieux. Ils chantaient, ils assujettissaient à la mesure et à la cadence les préceptes transformés de la doctrine égyptienne, car la première langue que parlèrent les législateurs fut celle des vers dont la précision rhythmique se grava facilement dans les esprits.

« Fuit hæc sapientia quondam,
Publica privatis secernere, sacra profanis;
Concubitu prohibere vago, dare jura maritis;
Oppida moliri, leges incidere ligno :

Sic honor et nomen divinis vatibus, atque
Carminibus venit [1]. »

Ces poëtes sacrés méritèrent vraiment de l'humanité en instituant la règle de l'expiation[2], d'après laquelle tout meurtrier était soumis à des peines dont la gravité dépendait de la perversité du coupable. Quand il avait subi son châtiment, le meurtrier était admis à l'expiation dont les cérémonies devaient apaiser la colère des dieux. Désormais il était interdit aux parents du mort de chercher à tirer vengeance du crime expié; ils devaient accepter une indemnité et pardonner l'injure. Peut-être ces poëtes législateurs enseignèrent-ils aussi le dogme de la métempsycose[3]: à coup sûr ils travaillèrent à répandre de nobles et utiles

[1] Q. Horatii *De arte poetica.*

[2] Pausanias, lib. IX, cap. XXX.

[3] Platon, dans le *Cratyle,* fait dire à Socrate que les disciples d'Orphée ont donné le nom de σῶμα au corps de l'homme, pour indiquer que l'âme y subit une peine et s'y trouve comme dans une prison où elle est gardée, ἵνα σώζηται. Ce n'est pas assez pour affirmer que la doctrine complète de la métempsycose ait fait partie de l'enseignement des poëtes législateurs.

croyances, et plus communicatifs que la caste sacerdotale, ils furent plus populaires.

Mais aussi ces réformateurs furent combattus, assaillis, et le mythe d'Orphée nous montre pour la première fois dans l'histoire d'une manière éclatante que la vérité peut coûter la vie. Les lambeaux de l'amant d'Eurydice ensanglantèrent les progrès de la religion; plus tard la mort de Socrate sanctionnera le triomphe de la philosophie. C'est autour du nom d'Orphée[1], qui n'est pas un personnage historique, mais la personnification d'une époque, que le temps a accumulé les fables,

[1] Saint Augustin, qui avait profondément étudié l'antiquité, d'abord en homme d'imagination qui désirait en jouir, puis en chrétien qui voulait la combattre, a relevé cette prédominance du nom d'Orphée parmi ces *poëtes théologiens,* comme il les appelle, *in quibus Orpheus maxime omnium nobilitatus est.* (*De civitate Dei*, lib. XVIII, cap. XXIV.) Aristote qui, suivant le témoignage de Cicéron (*De natura Deorum*, lib. I, cap. XXXVIII), niait l'existence d'Orphée, voulait peut-être dire qu'à ses yeux Orphée n'était pas un individu mais un symbole. Sous ce dernier rapport le précepteur d'Alexandre ne pouvait méconnaître l'importance historique d'Orphée, car n'a-t-il pas dit dans sa *Métaphysique* (lib. I, cap. II), que *l'Ami de la philosophie est aussi celui des mythes ?*

les traditions, les doctrines. Il y a eu plusieurs Orphée à des époques et dans des contrées différentes. Un mythe immortalisé par Virgile et par Ovide fait d'Orphée la victime des femmes de la Thrace qui le déchirèrent.

« Discerptum latos juvenem sparsere per agros. »

Suivant d'autres traditions Orphée fut frappé de la foudre, pour avoir révélé à des profanes les plus secrets mystères. A Orphée furent attribués des hymnes composés à des époques ultérieures, des idées et des raffinements métaphysiques avec lesquels les derniers représentants de la philosophie grecque prétendirent résister à l'invasion du christianisme. Proclus, comme l'a remarqué Fréret, entreprit de montrer que la doctrine de Platon était précisément la même que celle des orphiques. A tous les moments de la société antique, à l'origine, au milieu, au dénoûment, nous trouvons la tradition d'Orphée, de sa fin tragique, de sa science divine, comme pour nous avertir que le sacrifice et la lutte sont les conditions fatales de la vie du genre humain.

CHAPITRE V.

NÉCESSITÉ ET DÉIFICATION DE LA FORCE. — RÈGNE DE L'HÉROÏSME. — EXPÉDITIONS LOINTAINES.

Si la Grèce dut à la liberté native de son génie d'échapper à la domination sacerdotale qui prévalut en Égypte, cette première émancipation eut ses périls et ses maux. Les passions s'enflammèrent et s'enhardirent. Elles en vinrent au mépris impudent de la justice. Le vol, le rapt et le meurtre se multiplièrent. Des hommes se fiant à la rapidité de leur course, à la vigueur de leurs membres[1], portaient la main sur tout ce qui irritait leur convoitise. A leurs yeux la pudeur et l'équité étaient le partage des faibles que l'impuissance ou la

[1] Ποδῶν τάχεσι καὶ σωμάτων ῥώμαις. Plutarch. t. I, *Theseus*, cap. VI, p. 13. Edit. Reiske.

terreur des représailles retenaient seules dans la modération. La cynique arrogance de ces brigands, leurs excès furent longtemps impunis. Mais la force n'est pas l'éternelle alliée de l'injustice; il y a des jours où elle passe du côté du droit. Devant ces hommes violents qui s'enorgueillissaient de leur stature, de la pesanteur de leurs bras, se dressèrent d'autres hommes non moins forts, non moins grands et dont l'énergie était accrue par une bonne conscience; car ils accouraient au secours de la faiblesse, et des lois à peine fondées que le crime outrageait. La plupart du temps, ils abattirent à leurs pieds leurs affreux adversaires, et la reconnaissance des opprimés déifia la force vengeresse et victorieuse.

Dans la composition du type d'Hercule, dans le culte de la force protégeant la justice, l'esprit grec s'affirma, et se distingua nettement de la théologie égyptienne. Le génie religieux du peuple indolent qui habitait les rives du Nil, attribuait tout à la nature, et adorait dans Hercule le soleil triomphant au printemps des ténèbres de l'hiver. L'Hercule égyptien était une des incarnations de la lumière, un descendant de Bel-Ammon, et il s'ap-

pelait l'Œil de Jupiter [1]. L'instinct dramatique des tribus grecques éleva au-dessus des autres hommes les dompteurs des méchants; elle les plaça au-dessous des principales divinités, elle en fit des demi-dieux. Pour les Grecs, Hercule fut aussi le fils de Jupiter, mais d'un Jupiter père des hommes et des dieux, et chef d'une humanité qui travaille et qui combat.

Nous pouvons saisir dans l'imagination grecque un double procédé : elle multiplia les Hercule [2], et en même temps elle accumula sur la tête d'un seul assez d'exploits et de travaux pour occuper tout une troupe de chercheurs d'aventures [3]. La légende d'Hercule fut un inépuisable trésor pour les poëtes qui ajoutèrent aux histoires primitives leurs propres inventions. Ainsi se forma une série de contes et de fictions où se trouva surpassé d'a-

[1] Voy. Creuzer, savamment complété par M. Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, p. 166 et suivantes.

[2] «Quem potissimum Herculem colamus, scire sane velim. Plures enim tradunt nobis ii, qui interiores scrutantur et reconditas litteras.» *De natura Deorum*, lib. III, cap. XVI.

[3] Diod. lib. IV, cap. IX-XXXIX. En terminant son long récit des faits et gestes d'Hercule, Diodore se flatte de n'avoir rien omis.

vance le merveilleux des romans de chevalerie qui charmèrent le moyen âge.

Le point de départ de toutes ces fables fut la réalité, et les faits les plus positifs de la vie sociale peuvent s'y reconnaître. Il y eut un moment où dans toutes les contrées les hommes déifièrent la force pour la remercier de s'être mise au service du faible, et pour l'y exciter encore. Varron remarque qu'Euripide avait appelé Hercule Ἀλεξίκακον, parce qu'il était le défenseur de l'humanité, *ab eo quod defensor esset hominum*[1]. Ce fut la victoire des sentiments humains sur les instincts sanguinaires de la brute, de la vertu sur la férocité.

Alors la justice exerça des représailles nécessaires et légitimes : ce n'était pas encore le temps de la miséricorde et de la charité. Dans les actions d'Hercule nous voyons la loi du talion clairement écrite. Hercule infligeait à ses adversaires le sort que ceux-ci lui destinaient : il immola Busiris, étouffa Antée, fracassa le crâne à Termerus qui tuait ceux qu'il rencontrait en les frappant de sa

[1] M. Terentii Varronis *De lingua latina*, lib. VI, p. 96. Edit. Bipont.

tête[1]. Tous les peuples dans leur jeunesse ont pratiqué cette rude équité dont nous trouvons la trace dans les anciennes législations[2].

Tout en s'élevant au-dessus de l'humanité, les demi-dieux lui appartenaient, et chez eux les passions se manifestèrent avec une liberté naïve. A la générosité du cœur se mêlait l'impétuosité des sens. Ces hommes étaient à la fois magnanimes, irritables à l'excès, terribles, doux et simples comme des enfants. Ils n'étaient pas maîtres d'eux-mêmes. Voilà l'élément tragique de l'art grec. Dans cette lutte du bien et du mal, dans ces alternatives de raison et de violence, la poésie trouva des types réels et solides qu'elle transforma jusqu'à l'idéal. Sur Hercule, le chef des demi-dieux, sur ses exploits et ses passions les poëtes furent inépuisables. Venu l'un des derniers, Euripide l'a représenté devant les Athéniens, saisi d'un délire furieux et

[1] Plutarch. *Theseus*, t. I, cap. XI, p. 22. Edit. Reiske.

[2] « Reddet animam pro anima, oculum pro oculo, dentem pro dente, manum pro manu, pedem pro pede. » *Exod.* cap. XXI, vers. 23, 24. — « SI. MEMBRUM. RUPIT. NI. CUM. EO. PACIT. TALIO. ESTO. » Festus, verbo *Talionis*. Aul. Gell. *Noct. Attic.* lib. XX, cap. I.

immolant sa femme et ses enfants. Devant Hercule tombé dans un sommeil léthargique après ces crimes involontaires, le spectateur a dû répéter avec le poëte : « Je ne crois pas qu'il y ait au monde un mortel plus malheureux [1]. » N'est-il pas permis de penser qu'Aristote s'inspirait de l'histoire primitive de la Grèce quand il indiquait les traits qui devaient composer le caractère tragique? Le personnage d'une tragédie ne doit avoir ni une vertu qui touche à la perfection, ni une perversité qui justifie ses malheurs. Il faut qu'il perde le bonheur et la gloire par une faute, une erreur, comme OEdipe, Thyeste, et les autres rejetons illustres des grandes races [2].

Avec Hercule, le règne de l'héroïsme fut fondé. Les héros étaient, comme l'indique leur nom, les enfants de l'amour, ἔρως. Les traditions veulent que les demi-dieux aient dû leur naissance à l'amour d'un dieu pour une mortelle, ou d'un mortel pour une déesse [3]. Il y eut aussi des héros

[1] *Études sur les tragiques grecs*, par M. Patin, t. III, p. 224.

[2] Περὶ ποιητικῆς, cap. XII.

[3] Plat. *Cratylus*.

qui, sans pouvoir se vanter d'une divine origine, méritaient cependant ce nom, car pour avoir une naissance toute humaine, ils n'en étaient pas moins les enfants de l'amour. C'est l'histoire de Thésée. L'union de son père avec la fille de Pitthée, *estimé sage entre tous les humains*, fut fort irrégulière, et Thésée ne fut reconnu et légitimé qu'assez tard. La biographie fabuleuse du fils d'Égée est composée de tant d'incidents et d'épisodes que cette multiplicité donna lieu à ce dicton : *Rien sans Thésée*. Dans cette personnification nouvelle, les caractères tragiques de l'héroïsme sont tout à fait en relief : enlèvements, amours inconstants, revers, captivité au fond des cachots d'un roi d'Épire, dont la poésie a fait un séjour éternel aux enfers.

« .... Sedet, æternumque sedebit
Infelix Theseus [1]. »

Les Athéniens ne se décidèrent qu'assez tard à honorer Thésée comme un héros : ce qui surtout

[1] Aulu-Gelle signale, d'après Hyginus, la contradiction dans laquelle est tombé Virgile, qui avait commencé à mettre Thésée au nombre de ceux qui, après être descendus aux enfers, en étaient revenus. Lib. X, cap. XVI.

les détermina, c'est qu'à la bataille de Marathon, plusieurs des combattants crurent voir Thésée en armes se porter à leur tête contre les barbares[1]. Il était naturel que, dans les guerres contre les Perses, le souvenir des temps héroïques se réveillât. L'oracle de Delphes ordonna aux Athéniens de recueillir les ossements de Thésée : Cimon découvrit à propos son tombeau dans l'île de Scyros; on ne douta pas qu'il n'eût rapporté dans Athènes la véritable dépouille du héros, et la république, en mémoire de l'événement, institua un concours pour les poëtes tragiques. Sophocle remporta le prix. Eschyle, irrité, quitta Athènes pour la Sicile[2].

Dans l'époque que représentent surtout Hercule et Thésée, il est un trait qu'il ne faut pas oublier; c'est l'amitié des héros. Le chef d'une des peuplades de Thessalie, Pirithoüs, entra un jour avec ses Lapithes, sur le territoire de l'Attique, et se mit à le ravager. Thésée accourut : en présence l'un de l'autre, les deux chefs se considérèrent longtemps : le premier, Pirithoüs, tendit la main

[1] Plutarch. *Theseus*, cap. XXXV, p. 73. Edit. Reiske, t. I.

[2] Plutarch. *Cimo*, cap. VIII, p. 189-90. Edit. Reiske, t. III.

à Thésée, et leur mémorable amitié commença. Aux noces de Pirithoüs, les chasseurs de taureaux, les Centaures[1], s'enivrèrent et voulurent prendre avec les femmes d'étranges libertés : Thésée aida Pirithoüs à avoir raison de ces impudents. Avec le roi des Lapithes, Thésée enleva Hélène; il voulut aussi ravir Proserpine, non plus pour lui, mais pour son ami; l'entreprise tourna mal et Pirithoüs fut dévoré par un gros chien, dont les poëtes ont fait le Cerbère à trois têtes. Thésée et Pirithoüs furent les premiers modèles de cette amitié, de cette φιλία des Grecs, qu'exprimèrent à plus grands traits encore Achille et Patrocle, Oreste et Pylade, et dont Platon écrira plus tard la théorie.

Pendant que des mœurs d'une rudesse héroïque préparaient la Grèce à de hautes destinées, l'Asie Mineure était le théâtre d'une civilisation plus riche et plus molle. Cette prospérité, cette magnificence de l'Asie, qui devaient un jour irriter plus qu'assouvir l'avidité des proconsuls romains, s'ex-

[1] Κεντεῖν ταύρους, piquer ou poursuivre des taureaux. L'équitation a été connue dans la Thessalie de très-bonne heure, et l'on y pratiquait la chasse aux taureaux. *Hist. des premiers temps de la Grèce*, par Clavier, t. I, p. 280.

pliquent par la richesse des mines d'or et d'argent, et par le voisinage de la mer. Comment douter de cette opulence, quand Pline nous dit que déjà Midas et Crésus avaient possédé une très-grande quantité d'or[1]. Presque tous les rois de Phrygie s'appelaient Midas, et Crésus représente la troisième dynastie lydienne. Quand Cyrus se promena en conquérant à travers l'Asie, il trouva d'énormes masses d'or et d'argent, sans compter le métal que l'art avait façonné. Avant Cyrus, ajoute Pline, avaient régné en Colchide Salaucès et Ésubopès, que les mines vierges du pays des Suanes avaient mis en possession de grandes richesses. Voilà la fameuse toison d'or[2]. D'un autre côté, les habitants de la Phrygie, de la Lydie et de la Carie furent de très-bonne heure commerçants et navigateurs. C'est de Phrygie que Tantale, roi de cette contrée, em-

[1] C. Plinii *Hist. nat.*, lib. XXXIII, cap. xv.

[2] Un annotateur de Pline a remarqué que dès les temps les plus anciens, comme aujourd'hui, les riverains des rivières aurifères barraient le cours des fleuves par des peaux velues auxquelles venaient s'attacher les paillettes d'or. Cela expliquerait tout ce qui a été débité sur les toisons d'or.

porta des trésors auxquels son fils Pélops dut son autorité sur les chefs fort pauvres des peuplades grecques[1]. Les Cariens étaient de hardis pirates qui eurent souvent affaire avec les Crétois et ravagèrent les côtes de l'Attique. Les Grecs ne manquaient donc pas de motifs pour descendre sur les rives de l'Asie, et pour pénétrer, s'ils le pouvaient, dans l'intérieur des terres. Aussi des représailles à exercer et l'appât d'un riche butin, déterminèrent l'entreprise attribuée aux Argonautes, et sur laquelle les poëtes ont accumulé tant d'histoires. C'était un premier essai d'expédition maritime, un premier essor de la marine grecque, et comme un prélude de Salamine et de Mycale. C'était aussi une première occasion pour les chefs des tribus grecques, pour les héros de se réunir, de concerter leurs efforts. La race hellénique commençait à s'ériger en adversaire contre l'Asie.

Nombre d'années après que les princes grecs furent revenus des parages du Pont-Euxin, Pâris, surnommé Alexandre, l'un des fils de Priam, qui régnait à Troie, visita le Péloponèse. Il alla à

[1] Thucyd., lib. I, cap. IX.

Sparte, chez Ménélas, devint amoureux de la femme de son hôte : c'était la belle Hélène, et il l'enleva. Cette injure fut ressentie par les parents et les alliés de Ménélas non moins vivement que par l'époux outragé. Les princes s'assemblèrent; ils résolurent d'envoyer à Troie des ambassadeurs qui n'obtinrent aucune satisfaction. Un cri de guerre retentit alors. Tous les chefs de l'Hellade furent invités à une expédition commune contre Troie, et de leur côté les villes grecques de l'Asie se préparèrent à lui envoyer des secours. Ce fut un mouvement général auquel personne n'échappa; ce fut la première guerre qui eut de grandes suites pour la fusion des peuples et le développement de leur caractère.

La Grèce apprit à se connaître sous la tente. C'est là que les peuplades du Péloponèse se rencontrèrent avec les habitants des îles, avec ceux d'Eubée, de Salamine, de la Crète, de Rhodes, et aussi avec ceux de Céphallénie, de Zacynthe et de Samos. Le même camp réunissait des hommes qui, sans la guerre, ne se seraient jamais vus, le Pélasgique Achille avec les Thessaliens, et l'astucieux roi d'Ithaque. Ainsi au moyen âge, ce fut

dans la Palestine que les princes et les chevaliers de la chrétienté se donnèrent la main, et comme la ville de Priam, Jérusalem vit devant ses murs l'élite de l'Europe.

Nous pouvons reconnaître la puissance de l'imagination et de la poésie. La Grèce n'a jamais su comment elle s'était primitivement formée; elle n'a jamais eu que des notions confuses sur l'époque de Cécrops, de Danaüs et de Cadmus. Sa descente en Asie sera le premier fait qu'elle connaîtra véritablement, parce qu'un siècle après, les acteurs, les événements, les épisodes de cette expédition seront célébrés et embellis dans des vers harmonieux. Les faits ont été transformés et c'est dans les poésies homériques que les Grecs ont puisé leurs opinions et leurs croyances.

La guerre de Troie eut pour la Grèce des effets tragiques. Ceux des princes et des chefs qui purent regagner leurs États, trouvèrent la sédition dans leurs villes ou des embûches dans leurs maisons. « Le tardif retour des Grecs, dit Thucydide[1], occasionna bien des révolutions ; il y eut des

[1] Ἥ τε γὰρ ἀναχώρησις τῶν Ἑλλήνων ἐξ Ἰλίου χρονία γενομένη

soulèvements dans la plupart des villes, et les vaincus allèrent fonder d'autres cités. » Ce fut en effet après sa victoire sur la Troade, que la Grèce eut ce mouvement d'expansion que nous avons déjà signalé[1]. Les Athéniens envoyèrent des colonies dans l'Ionie et dans plusieurs villes; les Péloponésiens dans l'Italie et dans la Sicile. C'était le contre-coup de la commotion profonde imprimée à la Grèce par cette grande lutte contre l'Asie, qui avait bien d'autres proportions que l'expédition de Colchos.

Les annales de la Grèce trouvent une division naturelle dans les guerres de Troie, des Perses et du Péloponèse, auxquelles se rattachent trois noms immortels, Homère, Hérodote et Thucydide, comme si le destin avait voulu enfermer l'histoire de la race d'Hellen dans une trilogie, à la façon des poëtes tragiques.

πολλὰ ἐνόχμωσε, καὶ στάσεις ἐν ταῖς πόλεσιν ὡς ἐπὶ πολὺ ἐγίγνοντο, ἀφ' ὧν ἐκπίπτοντες, τὰς πόλεις ἔκτιζον. Thucyd., lib. I, cap. XII.

[1] Ch. III.

CHAPITRE VI.

TYPE RELIGIEUX DU LÉGISLATEUR. — INSTITUTIONS DE LA CRÈTE.

Une île, que sa position semblait appeler à l'empire de la Grèce[1], puisqu'elle était voisine à la fois des côtes du Péloponèse et de l'Asie, se distingua au milieu des peuples helléniques par des institutions d'une physionomie singulière. Après avoir raconté toutes les fables relatives aux divinités dont la Crète se vantait d'être le berceau, Diodore ajoute que nombre de générations s'étant succédé après la naissance des dieux, il y eut dans l'île des héros dont les plus illustres furent Minos, Rhadamanthe et Sarpédon[2]. Nous ne

[1] Arist. *Polit.*, lib. II, cap. VII.

[2] Diod., lib. V, cap. LXXVIII.

sommes pas encore en face d'hommes vraiment historiques, au génie, aux passions desquels nous puissions assigner un rôle exact; mais au moins nous sommes sur la trace de faits et d'institutions qui ont laissé dans la mémoire des hommes des impressions durables. L'antiquité tenait pour constant que la Crète, dès les temps les plus reculés, avait eu de bonnes lois, dont plusieurs peuples de la Grèce avaient été les imitateurs, surtout les Lacédémoniens [1].

Avant d'instruire la Grèce, les Crétois l'ont un moment dominée. Peuple insulaire, peuple belliqueux qui s'était recruté de Pélasges et de Doriens, les Crétois, à une époque qui se personnifie dans le nom de Minos, eurent une marine avec laquelle ils s'emparèrent de la plupart des îles de la Grèce et régnèrent sur une partie des côtes de l'Asie Mineure. Ils s'attribuèrent la police des mers, réprimèrent les pirateries des Athéniens, et les assujettirent à un tribut. Ces derniers s'en vengèrent par la fable du Minotaure. Les Crétois poussèrent jusqu'en Sicile, et c'est là que la tradition fait périr

[1] Strab., lib. X, cap. IV. Κατὰ τοὺς παλαιοὺς χρόνους ἐτύγχανεν εὐνομουμένη.

Minos par la main des filles du roi Cocalus, qui étouffèrent dans un bain chaud l'hôte de leur père. Quelques générations après, la Crète envoya quatre-vingts vaisseaux contre la ville de Priam : preuve nouvelle de sa puissance maritime. A l'époque où fut composée l'*Odyssée*, voici l'image que la Grèce se faisait de l'île de Minos : « Au milieu du vaste Océan est la superbe Crète, île féconde, où sont réunis des hommes innombrables, et quatre-vingt-dix villes, qui toutes parlent des langages différents; elles sont habitées par les Achéens, les Crétois autochthones, héros magnanimes, les Cydoniens, les Doriens divisés en trois tribus, et les divins Pélasges. Au milieu de tous ces peuples s'élève la grande ville de Cnosse; c'est là que régna Minos qui, tous les neuf ans, eut des entretiens avec Jupiter[1]. » Ainsi se formait dans l'imagination des Grecs le type religieux du législateur, et sous la double consécration du temps et de la poésie, le nom de Minos grandissait.

La Crète fut d'autant moins épargnée par les révolutions que Thucydide a signalées comme

[1] *Odyss.*, lib. XIX, vers. 172-179. Nous citons la traduction de Dugas-Montbel.

une des suites de la guerre de Troie, que les conditions particulières de son sol et de ses mœurs l'y poussèrent. Contrée montueuse et inégale, l'île était partagée par sa configuration même en autant de cantons dont les nombreux habitants se montraient jaloux de leur indépendance. Dans la Crète comme dans la Suisse, la nature avait préparé des républiques. Longtemps la royauté était parvenue à empêcher d'éclore tous ces germes de discorde; ce fut l'époque de Minos, de Rhadamanthe, de Sarpédon, des victoires des Crétois, maîtres de la mer, et aussi d'une législation inspirée par le premier des dieux. Plus tard, tout ce qu'avait comprimé une autorité souveraine éclata: les villes de la Crète guerroyèrent entre elles et voulurent se gouverner elles-mêmes. Cet esprit d'indépendance fut sans doute encore excité par la présence des Grecs qui, à leur retour de Troie, fondèrent dans l'île des colonies [1]. Peu à peu la royauté, affaiblie d'ailleurs par la longue absence des chefs qui

[1] « At rex regum Agamemnon, tempestate in Cretam insulam rejectus, tres ibi urbes statuit, duas a patriæ nomine, unam a victoriæ memoria, Mycenas, Tegeam, Pergamum. » C. Velleii Paterc. *Hist.*, lib. I, cap. I.

s'étaient joints, pour attaquer l'Asie, aux princes du Péloponèse, disparut.

Par quelles secousses, ou par quels compromis, par quelles transitions enfin la Crète passa-t-elle du gouvernement des rois à une aristocratie fédérative dont les villes de Cnosse, de Gortyne, de Cydonie et de Lyctos étaient les principales têtes? nous ne le savons pas. Nous trouvons seulement que plusieurs générations après la guerre de Troie, la substitution du régime nouveau à l'ancien fut complète, mais toujours sous l'invocation du nom sacré de Minos. La Crète commençait ainsi le grand exemple que nous donneront constamment les peuples anciens de mettre les jeunes générations sous la protection du génie des ancêtres. Même avec le cortége des siècles, l'homme est faible : quand il s'en sépare, il augmente son néant.

En se représentant la Crète comme un gouvernement aristocratique et fédéral, il ne faut pas prendre ces mots dans la plénitude de leur sens. Nous n'assistons pas au développement complet d'une société régulière, mais à des essais d'ordre et de bonne police[1] souvent interrompus par des

[1] Πολιτεία.

révolutions. Ce point capital indiqué par Aristote[1] a trop échappé aux modernes, même à Montesquieu[2]. La Crète est le chaos fécond dans lequel Sparte cherchera quelques principes; mais elle-même ne put s'asseoir et se pondérer.

La raison de ces orages était la rivalité des villes. Quand l'une d'elles conquérait la suprématie, c'était le despotisme: quand elles luttaient ensemble sans avantage décisif pour aucune, c'était l'anarchie.

Dans chaque ville il y avait à la tête des affaires dix magistrats; ils s'appelaient κόσμοι, *cosmes*, tirant leur nom de l'ordre même, et de la nécessité de le faire régner, tant se manifesta toujours dans les cités crétoises un incorrigible penchant à la sédition! Les cosmes, ces précurseurs des éphores de Sparte[3], étaient choisis non parmi tous les citoyens, mais dans un petit nombre de familles. Comme ils succédaient à l'autorité royale, ils en

[1] Arist. *Polit.*, lib. II, cap. VII. Le meilleur témoignage sur la Crète est incontestablement celui d'Aristote: nous verrons plus bas combien il est préférable à celui de Polybe.

[2] Montesquieu incline trop à faire de la Crète un gouvernement régulier et stable.

[3] Arist. *loc. cit.*

eurent les prérogatives : ils commandèrent les troupes, conclurent les traités, administrèrent souverainement la cité, avec un pouvoir arbitraire sur les personnes et les choses. A cette sorte de despotisme, incontestable débris de la royauté, les mœurs crétoises donnèrent un singulier contrepoids. Quand des cosmes mécontentaient par leur conduite quelques-uns de leurs collègues ou des particuliers, on les chassait. Ils pouvaient aussi à leur convenance abdiquer le pouvoir. Ce n'était pas la loi qui régnait, mais la volonté des hommes qui n'est pas une règle sûre[1]. Les Crétois avaient aussi l'habitude, au plus vif de leurs divisions, de recourir à une sorte de monarchie provisoire pour se faire plus facilement la guerre entre eux. Ils vivaient ainsi au milieu de déchirements périodiques qui les empêchèrent toujours de former un grand État.

Lorsque les cosmes sortaient de leurs fonctions qui duraient un an, ils prenaient place dans une assemblée de vieillards qui composaient le sénat.

[1] Ταῦτα δὴ πάντα βέλτιον γίνεσθαι κατὰ νόμον ἢ κατὰ ἀνθρώπων βούλησιν· οὐ γὰρ ἀσφαλὴς ὁ κανών. Arist. *Polit.*, lib. II, cap. VII, § 7.

Ce fut le génie de l'antiquité, parce que c'est toujours celui des sociétés naissantes, de faire de la vieillesse une magistrature. Ainsi l'expérience de la vie se trouve appelée au gouvernement. Les vieillards[1] qui avaient été cosmes ou qui étaient destinés à le devenir, exerçaient une autorité viagère et irresponsable, décidant toutes choses, non suivant des lois écrites, mais d'après leurs propres opinions[2]. Les résolutions des cosmes et des sénateurs étaient présentées à une assemblée générale, dans laquelle entraient tous les citoyens, et qui n'avait qu'à confirmer par son vote ce qui lui était proposé[3]. Il n'y avait pas de discussions ; on ne permettait à l'assemblée qu'un muet assentiment.

Le sénat et les cosmes étaient la tête de cette société dont les guerriers et les laboureurs étaient le corps et la force. Cette division des chevaliers[4] et des agriculteurs était commune aux Égyptiens

[1] Γέροντες. A Sparte γέροντες.

[2] Αὐτογνώμονας. Arist. *Polit.*, lib. II, cap. VII, § 6.

[3] Arist. *Polit.*, lib. II, cap. VII, § 4.

[4] Nous nous servons ici d'un mot qui n'est pas dans Aristote, mais dans Éphore, cité par Strabon.

et aux Crétois; c'est le témoignage d'Aristote[1], qui la fait remonter pour les premiers à Sésostris, pour les seconds à Minos, dont les vieilles disciplines, ajoute encore le précepteur d'Alexandre, restèrent surtout en vigueur chez les paysans, chez ceux qui habitaient à l'entour des villes, περίοικοι. Comme tous les peuples de l'antiquité, les Crétois avaient des esclaves qui s'appelaient *chrysonètes* quand ils servaient dans les villes, et *amphamiotes,* quand ils travaillaient dans les campagnes. Leur nom générique était *clarotes,* parce qu'on tirait au sort, pour en faire le partage, les hommes pris à la guerre. A Cydon, l'une des villes de la Crète, les esclaves avaient des fêtes pendant lesquelles ils étaient souverains, et pouvaient même battre les hommes libres[2]. Partout la servitude a provoqué des saturnales.

Tous les instincts des sociétés qui commencent se développèrent dans la Crète avec énergie. Les Crétois aimaient le mouvement, la chasse, la fatigue, la lutte; ils vivaient en commun et se partageaient les biens de la terre. Ces dispositions et ces habitudes firent le fond des institutions cré-

[1] Arist. *Polit.,* lib. VII, cap. IX.

[2] Athen. *Deipnos.*, lib. VI, sect. 84.

toises. Le travail du législateur fut de confirmer les mœurs sur certains points; sur d'autres, de les redresser, ou de leur imprimer une impulsion vive. Il faut se représenter les lois dites de Minos, comme des coutumes qui ne furent jamais écrites[1], comme des traditions qui, à travers la suite des générations, s'altérèrent.

Entrons dans une des villes de Crète, à Lyctos, et nous aurons le spectacle de la vie en commun. A Lyctos, chacun contribuait du dixième de ses produits à l'entretien de l'association dont il était membre, et aussi aux revenus de la ville. Cette contribution était répartie par les chefs de la cité entre toutes les familles. Les citoyens se trouvaient partagés en petites sociétés appelées ἄνδρια; le soin des repas communs était confié à une femme qui dirigeait le service de trois ou quatre esclaves publics dont chacun s'adjoignait deux porteurs de bois, καλοφόροι[2].

Dans toutes les villes de Crète, il y avait deux

[1] C'est ce qui rend si plaisante la méprise de Hérault de Séchelles qui, pour rédiger la constitution de 1793, demandait qu'on lui envoyât de la Bibliothèque nationale le volume des lois de Minos.

[2] Athen. *Deipnos.*, lib. IV, sect. 22.

édifices publics dont l'un, consacré aux repas, se nommait ἀνδρεῖον, et dont l'autre, servant d'asile aux étrangers, s'appelait κοιμητήριον. Dans l'édifice où se faisaient les repas, étaient dressées deux tables dites hospitalières, où les étrangers s'asseyaient. Les autres tables étaient destinées aux citoyens. On donnait une part égale à chacun des convives; seulement, les jeunes gens n'avaient qu'une moitié de part de viande et ne touchaient à aucun autre mets. On plaçait sur la table un vase de vin mêlé d'eau, tous les convives en buvaient, et, après le repas, on en apportait un autre. Les enfants n'avaient pour eux qu'un seul vase où l'eau se mêlait avec le vin; aux hommes et aux vieillards, le vin n'était pas mesuré. La femme qui présidait à l'ordonnance des repas choisissait les meilleurs morceaux et les faisait servir à ceux qui s'étaient distingués par leur valeur ou leur prudence. Après le repas, on délibérait sur les affaires publiques, puis on racontait les grandes actions, on louait ceux qui s'étaient illustrés par leur courage, on les proposait pour modèles à la jeunesse[1].

[1] Athen. *Deipnos.*, lib. IV, sect. 22.

La guerre, en effet, était le but de toutes les institutions. Sur ce point, Platon et Aristote ne se contredisent pas. Notre législateur, dit Clinias le Crétois, l'un des interlocuteurs de Platon, a voulu tout ordonner pour la guerre; il s'est attaché à nous faire comprendre que sans la supériorité dans les combats, ni les richesses, ni la culture des arts ne nous serviraient de rien, puisque les biens des vaincus passent entre les mains des vainqueurs[1]. Aristote a remarqué qu'en Crète comme à Sparte, et aussi comme chez les Scythes, les Perses, les Thraces et les Celtes, tout était tourné vers la guerre : l'éducation, les lois, les habitudes[2]. Chez les Crétois, l'homme était un soldat vivant sous une discipline uniforme, dans une communauté continuelle de nourriture, de périls et de plaisirs, toujours prêt à marcher, à combattre; il n'était estimé que s'il était hardi, vigoureux, agile et adroit. La prudence et le repos restaient le partage de la vieillesse.

Dès qu'ils savaient lire, les enfants apprenaient les poëmes renfermant les lois, τὰς ἐκ τῶν νόμων

[1] *De legibus*, lib. I.

[2] *Polit.*, lib. VII, cap. II, § 5.

ᾠδάς[1], avec les éléments de la musique, et ils étaient soumis à un régime dont la sévérité n'était adoucie dans aucune saison. Vêtus de mauvaises casaques, les petits Crétois mangeaient assis par terre, se servaient les uns les autres, et servaient aussi les hommes faits. Devenus plus grands, ils entraient dans des compagnies, ἀγέλαι, dont chacune avait un conducteur choisi parmi les jeunes gens de leur âge les plus distingués par leur naissance ou le crédit de leurs familles[2]. Les chefs des compagnies menaient ceux qu'ils commandaient à la chasse, à la course; ils avaient sur eux presque l'autorité d'un père, et punissaient les récalcitrants. A des jours marqués, les compagnies se livraient bataille aux sons de la flûte et de la lyre; les enfants s'attaquaient les uns

[1] Strab., lib. X, cap. IV.

[2] Οἱ ἐπιφανέστατοι τῶν παίδων καὶ δυνατώτατοι. Telles sont les expressions dont se sert Strabon (*loc. cit.*). Sainte-Croix veut que cette préséance aristocratique au sein de l'enfance, n'ait eu lieu que lorsque les anciennes institutions commencèrent à s'altérer : il oublie que dès l'origine les institutions furent oligarchiques. Du reste, son mémoire sur la législation de Crète est, comme l'a remarqué Heeren, le principal ouvrage qui ait été écrit sur la matière.

les autres, tantôt avec leurs mains, tantôt avec des armes. C'est ainsi qu'on les dressait à la guerre.

Les villes de la Crète, comme les autres cités de la Grèce, eurent des édifices publics, des gymnases consacrés aux exercices du corps ; plus tard on y joignit ceux de l'esprit. Là les corps, dépouillés de tout vêtement, contractaient de l'agilité, de la souplesse ; là aussi les mœurs pouvaient se corrompre. Platon a signalé les avantages et les inconvénients des gymnases qui développaient le courage, et aussi pervertissaient l'usage des plaisirs de l'amour, tel que l'a réglé la nature[1]. Ces désordres trouvaient presque grâce aux yeux d'Aristote, parce qu'ils étaient un obstacle à l'accroissement de la population. Aristote estimait qu'entre la population et le territoire il y avait des rapports nécessaires de proportionnalité que le législateur devait maintenir, et il ne rejetait pas les moyens extrêmes, tels que l'exposition des nouveau-nés et l'avortement des femmes. Quand l'esprit des politiques a spéculé sur le redoutable problème de la population, il est toujours tombé dans des opinions

[1] Plat. *De legibus*, lib. I.

extraordinaires. De nos jours Malthus a voulu qu'on imposât aux pauvres, par des mesures indirectes, la privation du mariage, et à son école Sismondi a écrit ces lignes : « C'est un devoir de ne pas se marier, quand on ne peut pas assurer à ses enfants le moyen de vivre; c'est un devoir non point envers soi, mais envers les autres, envers ces enfants qui ne peuvent se défendre, qui n'ont point d'autre protecteur.... Le mariage de tous ceux qui n'ont aucune propriété devrait être soumis à une inspection sévère. On aurait droit de demander des garanties pour les enfants à naître; on pourrait exiger celle du maître qui fait travailler, requérir de lui un engagement de conserver à ses gages pendant un certain nombre d'années l'homme qui se marie; combiner enfin avec l'industrie propre à chaque canton, les moyens de faire monter le père de famille d'un degré dans l'échelle sociale, en même temps qu'on ne permettrait jamais le mariage à ceux qui demeureraient dans le dernier degré[1]. » Ainsi, les économistes modernes, sans bien s'en rendre compte, sont revenus aux prin-

[1] *Nouveaux principes d'économie politique*, t. II, p. 308.

cipes des anciens législateurs, qui voulaient que les femmes ne missent pas au jour plus d'enfants que la cité n'en pouvait nourrir. C'est une des raisons pour lesquelles l'adultère était si sévèrement puni. A Gortyne, l'une des principales villes de la Crète, quand un homme avait été surpris en adultère, on le conduisait devant les magistrats, et, après l'avoir convaincu, on le couronnait de laine. Cette couronne désignait un homme mou, efféminé, uniquement propre au service des femmes. Puis on le condamnait publiquement à une amende de cinquante statères : il était regardé comme infâme et déchu de tous les priviléges de la société[1]. Puisque les maris n'avaient commerce avec leurs femmes qu'en se soumettant au frein des lois, il était juste de priver des droits de citoyen le traître qui se glissait dans le lit conjugal.

Telles étaient les coutumes crétoises, du moins les principales; car l'indépendance dont se targuait chaque ville amena dans les mœurs des contrastes, des différences qui nous échappent aujourd'hui. On ne s'étonnera pas qu'entre toutes ces cités

[1] Ælian. *Var. hist.*, lib. XII, cap. XII.

jalouses les unes des autres le lien fédéral ait été faible. Il n'y avait qu'un extrême péril qui leur faisait oublier leurs dissensions intestines, et les réunissait contre l'ennemi commun : cette ligue générale s'appelait *Syncrétisme*[1]. On se mêlait, on se confondait dans une résistance unanime, sauf à reprendre plus tard les querelles, les animosités ordinaires à ces populations belliqueuses.

Il y eut un temps où les différends qui s'élevaient entre les citoyens des diverses villes étaient jugés par une sorte d'arbitrage fédéral[2]; mais les sentences de ce tribunal étaient-elles toujours respectées? Cependant les guerres auxquelles se livraient entre elles les cités crétoises, amenaient des arrangements dont nous trouvons de curieux vestiges dans les stipulations principales d'un traité entre les deux villes de Hiérapytne et de Prianse. « Des deux côtés il y aura droit d'isopolitie et droit de mariage, droit d'acquérir des possessions dans le pays l'un de l'autre, d'avoir part en commun à toutes les choses divines et humaines. Ceux des

[1] Καὶ τοῦτο ἦν ὁ καλούμενος ὑπ' αὐτῶν συγκρητισμός. Plutarch. *De fraterno amore*. Ed. Reiske, t. VII, p. 910.

[2] Κοῖνον δικαστήριον.

deux villes qui viendront habiter dans le pays de l'autre, y pourront vendre et acheter, prêter de l'argent, en emprunter, faire toutes sortes de contrats selon les lois établies chez chacun.... Le cosme des Hiérapytniens aura entrée dans le sénat de Prianse et dans l'assemblée du peuple avec les cosmes : mêmes prérogatives pour le cosme de Prianse.... A l'avenir, ceux qui seront cosmes de l'une et l'autre ville liront tous les ans l'inscription de cette colonne[1] à la fête des Hyperboïens, et le feront savoir dix jours d'avance. Toute infraction sera punie d'une amende de cent statères au profit de l'une des deux villes. Si quelqu'un vient à violer les conventions des traités, soit cosme, soit simple particulier, il sera permis à chacun de l'appeler en justice devant le tribunal commun, en taxant l'amende en proportion de l'offense commise ; s'il gagne sa cause, il aura la troisième partie de l'amende : le reste sera pour les villes.... A l'égard du lieu où sera établi le tribunal commun, les cosmes d'Hiérapytne et de Prianse choisiront tous les ans une ville, à la convenance mu-

[1] C'était sur des colonnes élevées par les cosmes qu'était gravé le texte des traités.

tuelle des deux cités contractantes[1]. » Le fédéralisme en Crète n'alla pas au delà de l'intervention d'une troisième ville pour départager deux autres; il n'y a point trace d'une autorité générale à laquelle toutes les cités dussent obéir.

Aussi sans unité fédérative, toujours en guerre les uns contre les autres, les Crétois ne sortirent pas de leur île et ne parurent point dans les affaires générales de la Grèce. Ils refusèrent d'entrer dans la ligue commune contre Darius, alléguant les malheurs que leur avait coûtés l'assistance prêtée à Ménélas, et l'abandon où les avaient laissés les Grecs, peu pressés de venger la mort de Minos[2]. Tels furent les prétextes. La véritable raison était l'impuissance où se trouvait la Crète, affaiblie et dépeuplée, de s'associer à une grande entreprise; impuissance qui la voua pour toujours à un isolement égoïste et obscur.

Polybe s'est indigné qu'on ait pu comparer la Crète à Lacédémone: il oppose à l'égalité des biens

[1] *Histoire des anciens traités*, par Barbeyrac. Part. Ire, p. 282-5. Barbeyrac a transcrit et traduit fidèlement les inscriptions recueillies par Chishull dans ses *Antiquités asiatiques*.

[2] Herodot. *Polymn.*, lib. VII, cap. CLXIX.

qui régnait à Sparte, au mépris qu'on y faisait des richesses, l'avarice des Crétois et leur ardeur peu scrupuleuse à s'enrichir par tous moyens. Par cela seul que la magistrature des cosmes était annuelle, Polybe estime à tort, nous le croyons, que la Crète était un État démocratique[1]. Le pouvoir était entre les mains du sénat, qui constituait une véritable oligarchie. Quant aux défauts naturels aux Crétois, qui trouvaient dans leur organisation sociale plutôt des encouragements que des correctifs, le temps ne fit que les accroître, et il n'est pas étonnant qu'à l'époque où écrivait Polybe, ils aient mérité la sévère censure qu'en a laissée l'historien. Il y aurait au surplus de l'injustice à ne pas rappeler dans quelle défaveur tous les Grecs tenaient les Crétois. Ces insulaires, qui n'allaient au secours de personne et qui se mettaient à la solde de quiconque les pouvait payer[2], étaient haïs dans

[1] Δημοκρατικὴν ἔχει διάθεσιν. Polyb., lib. VI, cap. XLVI. Ed. Schweighæuser, t. II, p. 552. — Il faut lire dans le quatrième livre de l'historien la peinture qu'il fait des factions de la Crète au VI[e] siècle de la république romaine.

[2] Non-seulement les Crétois servirent dans les armées romaines à l'époque de la seconde guerre punique, mais

la Grèce; on les disait perfides, menteurs, et il était proverbial qu'il était permis de crétiser avec un Crétois πρὸς Κρῆτα κρητίζων.

La Crète eut deux renommées : elle passa d'abord pour le berceau des dieux, puis pour un nid de forbans et de mercenaires. C'est qu'après avoir brillé au début de la civilisation grecque, elle s'est comme interrompue dans son développement : elle a laborieusement avorté. L'anarchie l'énerva. La mauvaise réputation des Crétois dans la Grèce eut aussi pour cause l'inimitié des Athéniens, qui ne leur pardonnèrent jamais leur courte supériorité sur mer. Quand les poëtes voulaient se faire applaudir des Athéniens, ils maltraitaient Minos et les Crétois. Rien de plus dangereux auprès de la postérité que d'avoir pour ennemie une nation spirituelle.

nous les trouvons à la solde des Lacédémoniens dans les luttes acharnées de ceux-ci contre les Messéniens. Τοξότας Κρῆτας ἐπήγοντο μισθωτούς. Pausan. *Messen.*, cap. VIII, t. II, p. 278. Edit. Clavier.

CHAPITRE VII.

LE PÉLOPONÈSE. — TYPE POLITIQUE DU LÉGISLATEUR : LYCURGUE. — ÉPOQUE D'HOMÈRE.

La conquête fonda une société dans le Péloponèse, comme elle a fait en Angleterre au moyen âge. Les Doriens, plusieurs générations après la prise de Troie, jouèrent le même rôle qu'à la fin du XIe siècle les Normands. Leur titre fut la victoire, leur droit fut l'épée; victorieux, ils devinrent propriétaires, et Sparte sortit de leur invasion. Les civilisations se succèdent, mais les passions du genre humain ne changent pas, et les principaux actes qu'elles déterminent sont pour le fond marqués des mêmes caractères.

Quand le roi de Lydie, Crésus, s'informa quel était le peuple le plus puissant de la Grèce pour

s'allier à lui, il apprit, raconte Hérodote[1], que les Lacédémoniens et les Athéniens se partageaient la prépondérance, les premiers dans la race dorienne, les seconds dans l'ionienne. En remarquant que de toutes les divisions de races celle-là seule était restée, Hérodote ajoute que la race ionienne tirait son origine des Pélasges, la dorienne des Hellènes, que l'ionienne avait toujours été sédentaire, la dorienne perpétuellement vagabonde. Au temps du roi Deucalion, la race dorienne habitait la Phthiotide; sous Dorus, fils d'Hellen, elle occupait la contrée située au pied de l'Olympe et de l'Ossa, appelée l'Histiæotide. Chassée par les Cadméens, elle se réfugia vers le Pinde, et prit le nom de Macednes; puis après avoir passé dans la Dryopide, elle émigra dans le Péloponèse, où enfin elle s'appela Dorienne.

Avec ce précieux vestige des traditions antiques, nous pouvons confirmer ce que déjà nous avons indiqué[2]. Tout ce qui fut pélasgique, puis ionien, enfin athénien, représente le mélange des migra-

[1] Herodot. *Clio*, lib. I, cap. LVI.
[2] Ch. III.

tions, des colonies et des influences orientales avec les peuplades et les mœurs grecques. Tout ce qui se déversa de la Macédoine, de l'Épire et de la Thessalie dans le Péloponèse, et qui en l'asservissant se laissa pénétrer à son tour par les mœurs des vaincus, forma, pour ainsi parler, la substance et la moelle de la nation hellénique. Ce n'est pas sans raison que les plus graves Athéniens cherchaient à Sparte le véritable type du génie grec.

Dans l'histoire de la race dorienne la religion tient une grande place. Le dieu des Doriens était Apollon. Comment douter de l'origine égyptienne d'Apollon, quand elle nous est affirmée par Hérodote[1], Diodore[2], Plutarque[3] et Pausanias[4]? Mais ici l'emprunt a disparu tout à fait sous l'originalité de l'esprit hellénique. Sur les bords du Nil, le fils d'Isis et d'Osiris, Orus, présidait surtout aux révolutions du soleil et aux développements de la

[1] Herodot. *Euterp.*, lib. II, cap. CXLIV.

[2] Diod., lib. I, cap. XXV.

[3] Plutarch. *de Iside et Osir.* Ed. Reiske, t. VII, p. 469, 470.

[4] Pausanias, *Corinth.*, cap. XXVII. Ed. Clavier, t. I, p. 517.

végétation. Chez les Grecs, ces attributs astronomiques s'effacèrent insensiblement, et l'Horus des Hellènes, Apollon, fut par excellence le représentant et le chef de la race humaine. Il en eut au degré le plus haut, la force, l'intelligence et la beauté. Dès que nous l'apercevons, il est sur le mont Olympe, séjour des Doriens; il se mêle à tous les intérêts, à tous les plaisirs des hommes; il conduit et défend les troupeaux, il a des flèches redoutables, il perfectionne la lyre, il est poëte, il est législateur. A mesure que la Grèce se développera, elle multipliera les temples et les statues d'Apollon, non-seulement à Delphes, mais à Argos, à Corinthe, à Athènes, dans l'île de Délos. Les poëtes, dans le récit des aventures d'Apollon, dans les témoignages de sa puissance épuiseront leur génie, et c'est en créant l'image de ce dieu si cher à la Grèce, que l'art du statuaire atteindra le sublime.

Déjà les Doriens adoraient Apollon quand ils quittèrent les contrées situées entre l'Ossa et l'Olympe, pour envahir le Péloponèse. Fortement attachés à un culte dont les commencements remontaient à l'époque d'Orphée, ils voulaient le répandre et l'imposer aux populations qu'ils auraient

la force de subjuguer. Comme ils ne réussirent pas du premier coup à pénétrer dans le Péloponèse, ils se replièrent dans la Phocide, au pied du mont Parnasse, et là ils trouvèrent l'oracle de Thémis, sœur aînée de Saturne, législatrice des hommes, oracle qui avait succédé au culte de la terre, antique divinité des Pélasges.

« Fatidicamque Themin, quæ nunc oracla tenebat[1]. »

Dans ces lieux devenus célèbres, il semblait que la nature eût voulu tout disposer pour préparer les âmes aux saintes terreurs de la religion.

Sur un roc du mont Parnasse apparaissait le temple de l'oracle; à l'entour se trouvaient répandues les habitations de ceux qu'avait attirés la majesté du lieu. Dans le rocher était un enfoncement en forme d'amphithéâtre qui renvoyait grossis et multipliés par l'écho les cris de la voix humaine et les sons de la trompette. Plus loin on apercevait une plaine étroite où s'ouvrait une cavité profonde qui servait de passage aux oracles. C'est de là que s'exhalait une

[1] P. Ovid. Nas. *Metamorph.*, lib. I. Un commentateur explique ainsi le *nunc* : « Terræ, quæ primo tenebat oraculum, « successit Themis, huic Apollo. »

vapeur froide qui jetait l'esprit des devins dans une sorte de délire et les forçait de répondre au nom du dieu qui les agitait[1]. N'était-ce pas là un théâtre prédestiné à l'enthousiasme? Aussi dès l'origine des choses, la religion y établit son empire, et plusieurs cultes s'y succédèrent. L'oracle appartint aux Doriens par le droit de la guerre ; les Doriens le conquirent sur les anciens habitants du pays, sur les Phocéens, et c'est ce que veut dire la tradition quand elle parle du combat d'Apollon contre le serpent Python qui faisait son séjour sur le mont Parnasse.

Apollon prit possession de l'oracle, et le temple de Delphes fut fondé. Alors commença la puissance morale de Delphes et de son amphictyonie. Avant l'arrivée des Doriens dans la Phocide, puis dans le Péloponèse, les peuplades grecques avaient l'habitude de se réunir dans le même lieu à des époques marquées pour resserrer les liens de la consanguinité nationale. On célébrait des fêtes et des jeux. Les Grecs de différentes tribus participaient aux mêmes sacrifices et faisaient aux dieux les mêmes offrandes. Ils se donnaient des témoignages

[1] M. Jun. Justin., lib. XXIV, cap. VI.

mutuels d'amitié. Si quelque offense avait fait éclore des semences de division entre les villes, des juges terminaient leurs différends. Enfin on délibérait sur les moyens de faire la guerre aux ennemis communs, et de maintenir la concorde entre toutes les peuplades helléniques[1]. Il y avait de ces assemblées dites amphictyonies[2] à Argos où était adorée Junon, à Corinthe auprès du temple de Neptune, aux Thermopyles, où Cérès était surtout révérée. Comme les Doriens étaient maîtres de presque toute la Thessalie, ils confièrent à l'association des Thermopyles le soin d'entretenir et de défendre le culte d'Apollon. Aussi il y eut un temps où dans cette partie de la Grèce se tinrent deux assemblées, la première aux Thermopyles et la seconde à Delphes[3]. Plus tard elles se confondirent et ce fut à Delphes, qui passait pour être le centre, le nombril de la terre, que l'établissement des amphictyons acquit

[1] Dionys. Halicarn. *Antiq. roman.*, lib. IV, cap. XXV, t. II, p. 702, 703. Ed. Reiske.

[2] Du mot grec ἀμφικτίων, qui signifie demeurant autour.

[3] *Histoire des premiers temps de la Grèce*, par Clavier, t. II, p. 20-32.

une sorte d'autorité fédérale dont il faut ici marquer la nature et la destinée.

Le génie austère et mâle des Doriens, leur épée prêtèrent à la religion une force nouvelle pour adoucir encore les mœurs des Grecs. Des droits et des devoirs communs furent de plus en plus reconnus. Dans la guerre ce fut une obligation sacrée d'ensevelir les morts, et ceux qui étaient vainqueurs ne purent élever de trophée durable, pour ne pas perpétuer le souvenir des inimitiés entre Grecs. Les temples furent déclarés un asile inviolable : il était impie de mettre à mort ceux qui s'y réfugiaient quand une ville était prise. Les sacriléges devaient rester sans sépulture. Tout Grec avait la liberté de se rendre aux jeux publics, d'aller consulter les oracles et de sacrifier aux temples communs[1]. Ceux qui enfreignaient ce droit des gens étaient justiciables de l'amphictyonie de Delphes, à laquelle s'associèrent successivement les peuples des races helléniques, habitant les contrées voisines[2]. Ainsi l'amphictyonie délibéra sur les

[1] *Des anciens gouvernements fédératifs de la Grèce*, par Sainte-Croix, p. 50-52.

[2] C'étaient les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les

intérêts généraux : elle prit aussi soin des temples[1]. Elle en administra les richesses, car la célébrité de l'oracle accumula les offrandes.

C'est l'instinct des peuples qui s'élèvent de chercher dans les arrêts d'une volonté divine la règle de leur conduite et la raison de leurs destinées. D'ailleurs la soif de l'avenir a toujours dévoré les hommes. C'est de l'Égypte que l'art de la divination passa dans la Grèce, selon le témoignage d'Hérodote, qui ajoute que la manière de prédire l'avenir n'était pas partout la même, et qu'elle différait suivant les temples[2]. En effet, l'avenir se prédisait tantôt par des signes et des symboles, tantôt par des paroles. A Delphes, ce fut dans un antre profond d'où s'exhalait une prophétique vapeur, πνεῦμα ἐνθουσιαστικόν, qu'une femme rendit des oracles. Cette femme, appelée la Pythie, du haut d'un trépied placé sur l'ouverture de l'antre, parlait;

Ioniens, les Perrhœbes, les Magnètes, les Delphiens, les Locriens du mont Cnémis, les Œtéens, les Achéens Phthiotes, les Maliens, les Phocéens.

[1] Περί τε τῶν κοινῶν βουλευσόμενον, καὶ τοῦ ἱεροῦ τὴν ἐπιμέλειαν ἴξον κοινοτέραν. Strab., lib. IX, cap. III.

[2] Herodot. *Euterp.*, lib. II, cap. LVIII, LXXXIII.

quand sa réponse n'était pas en langage métrique, des poëtes attachés au service du temple, la mettaient en vers[1]. Auprès de la Pythie, se tenait le prophète, chef des cinq principaux prêtres du temple, ὅσιοι, qui l'entouraient, et dont le sacerdoce était indélébile[2]. L'oracle était vraiment en leurs mains. Instruits des affaires de la Grèce, habiles et pénétrants, le prophète et les prêtres savaient préparer des réponses en harmonie avec les vraisemblances de l'avenir, et dont au reste les vers concis ne présentaient le plus souvent qu'un sens ambigu et obscur. Il était rare que l'événement ne pût, par une de ses faces, servir d'explication plausible au texte énigmatique.

Telle était la sainte autorité dont les Doriens disposèrent, quand ils eurent établi à Delphes le culte et l'oracle d'Apollon. C'est couverts de toute la puissance de la religion qu'ils commencèrent l'œuvre si difficile de l'unité hellénique. Les Athé-

[1] Strab., lib. IX, cap. III.

[2] *Mémoire sur les oracles des anciens*, par Clavier, p. 116. — On lit encore avec plaisir l'*Histoire des oracles*, par Fontenelle, piquant abrégé des savantes recherches de Van-Dale.

niens, en allant consulter l'oracle de Delphes, rendirent forcément hommage à la supériorité du génie dorien. C'était une concession qui leur coûtait.

Plus tard les prêtres de Delphes eurent naturellement l'ambition de complaire à toute la Grèce; ils ne dédaignèrent pas la sagesse des philosophes et gravèrent sur les murs du sanctuaire deux inscriptions célèbres, pour recommander aux méditations de ceux qui visitaient le temple, l'unité divine et la connaissance de soi-même. La corruption se glissa aussi près du trépied. *La Pythie philippise*, disait Démosthènes. Le roi de Macédoine achetait les prêtres de Delphes, comme il faisait d'Eschine. D'ailleurs, maître de la Phocide et des Thermopyles, il domina le conseil des amphictyons et l'oracle.

Assurément il y avait dans Delphes un principe d'unité religieuse et nationale : il y eut autour d'elle un essai de confédération politique pour réunir la Grèce et pour en rendre les peuples solidaires les uns des autres. La tentative échoua. Les Doriens purent bien étendre successivement leur prépondérance depuis la chaîne de l'OEta et

du Pinde, jusqu'aux dernières limites du Péloponèse, mais ils ne purent empêcher que la Grèce, en grandissant, n'eût deux têtes au lieu d'une, Sparte et Athènes. Ce dualisme empêcha toujours l'établissement d'une véritable confédération, d'une autorité générale qui sût se faire reconnaître et obéir de toute la race hellénique[1]. A mesure que les ambitions et les rivalités se compliquèrent, le pouvoir de Delphes décrut. Son amphictyonie ne garda qu'une sorte de juridiction religieuse pour défendre le culte, maintenir la pureté de ses rites et dénoncer à la Grèce les attentats dont il pouvait être l'objet. Lorsqu'un grand intérêt obligea plusieurs peuples hellènes de concerter leurs efforts, ce fut presque toujours à Corinthe qu'ils envoyèrent leurs députés. La puissance politique de Delphes n'alla pas au delà de l'époque de Lycurgue.

Dès les temps héroïques, le Péloponèse fut en proie à des commotions violentes et il commença, pour ainsi parler, son histoire sous l'invocation

[1] En comparant dans *Au delà du Rhin*, t. I, l'Allemagne à la Grèce ancienne, nous avions déjà indiqué cette raison de l'impuissance politique de Delphes.

d'Hercule dont les descendants, pendant plus d'un siècle, errèrent en suppliants de la Thessalie à l'Attique. Enfin, quatre-vingts ans après la prise d'Ilion, les Héraclides, à la tête des Doriens, se rendirent maîtres du Péloponèse[1]. Argos, Messène et la Laconie furent partagées entre les vainqueurs qui dominèrent aussi à Corinthe et dans l'Élide. D'un de ces lots échus aux victorieux sortit avec le temps quelque chose d'étrange et de célèbre qui s'appela Sparte.

Les conquérants disposèrent souverainement du sol et de ceux qui l'habitaient. Ils divisèrent la Laconie en six parties; ils en donnèrent une à celui qui leur avait livré le pays[2] : les deux Héraclides, Eurysthène et Proclès, gardèrent pour eux Sparte, qui devint leur capitale; dans les autres bourgades ils envoyèrent des chefs qui, loin de chasser les étrangers, les autorisèrent à demeurer, car alors la Laconie, si peuplée avant la conquête, manquait d'hommes[3]. Durs aux

[1] Thucyd., lib. I, cap. XII.

[2] Τῷ προδόντι αὐτοῖς τὴν λακωνικήν. Strab., lib. VIII, cap. VI.

[3] Διὰ τὴν λειπανδρίαν. Strab., *loc. cit.*

vaincus, les Doriens qui de la ville de Sparte prirent le nom de Spartiates, retirèrent bientôt à une partie de la population l'égalité des droits, ἰσοτιμία, qu'ils lui avaient d'abord accordée par prudence, et ils jetèrent l'autre partie dans l'esclavage. La Laconie eut trois sortes d'habitants : les Doriens, les Spartiates qui gouvernaient tout à leur gré, puis les indigènes, répandus surtout dans la campagne, Περίοικοι, tenus dans la dépendance, nourrissant leurs vainqueurs, et qui sous le nom de Lacédémoniens formèrent le gros de la nation; enfin les serfs, Εἵλωτοι, qui furent surtout les victimes de la conquête[1] et sur lesquels chaque Spartiate avait droit de vie et de mort. Voilà les éléments de la nation, qui fut un des modèles de la liberté antique.

Cette aristocratie militaire eut pour occupation

[1] Théopompe, dans un fragment conservé par Athénée (lib. VI), montre les Lacédémoniens et les Thessaliens établissant le servage, les premiers sur les Achéens, les seconds sur les Perrhœbéens et les Magnésiens. Bayle a raison de regretter la perte des livres de Théopompe. Cet historien, contemporain de Philippe et d'Alexandre, était fécond en digressions qui nous eussent appris beaucoup de choses.

la guerre, qu'elle fit surtout à Argos. Au dedans tyrannique et spoliatrice, elle n'observa plus elle-même les règles du partage qu'elle avait fait après la conquête. Peu à peu les Spartiates reprirent aux vaincus ce que d'abord ils leur avaient laissé, et presque tous les biens furent entre les mains d'une oligarchie avide et cruelle. Aussi les vainqueurs auraient fini par périr eux-mêmes au milieu d'une population exténuée, sans les révolutions et les règlements qui portent le nom de Lycurgue [1].

Ce nom représente plus encore une époque qu'un homme. Toutefois, dans la série d'événements et d'institutions qu'il désigne, il faudra trouver la part de l'activité humaine. Auparavant contemplons l'image du législateur telle que les anciens s'étaient complu à la dessiner, puis à l'embellir. Non que les Spartiates aient concouru à ce travail; il n'y avait pas chez eux d'auteurs et de beaux esprits : le seul poëte [2] dont les chants retentirent en Laconie, ils l'empruntèrent aux

[1] Le témoignage d'Hérodote est formel sur l'état des Lacédémoniens avant l'époque de Lycurgue : Κακονομώτατοι ἦσαν σχεδὸν πάντων Ἑλλήνων. Herodot. *Clio*, lib. I, cap. LXV.

[2] Tyrtée.

Athéniens. Mais en dehors de Sparte ses révolutions et ses coutumes acquirent une grande célébrité; elles devinrent l'objet de l'étonnement de la foule, des méditations de quelques esprits [1] et pour plusieurs une sorte de thème littéraire. Aussi quand Plutarque, au moment où la civilisation antique allait disparaître, se mit, avec une si heureuse opportunité, à en rassembler les traditions, il fut contraint d'avouer que toutes celles qui concernaient Lycurgue étaient incertaines, diverses et contradictoires [2]. Toutefois, le contemporain de Trajan et d'Adrien prit son parti de tant de richesses; il en composa un poëme, une sorte d'épopée : monument plus solide que le temple élevé à Lycurgue par les Lacédémoniens [3].

Dans la dorienne Sparte l'anarchie était au comble quand, selon les récits recueillis par Plu-

[1] Xénophon, Platon.

[2] Plutarch. *Lycurg.*, t. Ier, p. 157. Ed. Reiske.

[3] Λακεδαιμόνιοι δὲ καὶ Λυκούργῳ τῷ θεμένῳ τοὺς νόμους, οἷα δὴ θεῷ, πεποιήκασι καὶ τούτῳ ἱερόν. « Les Lacédémoniens ont aussi érigé un temple à Lycurgue qui leur a donné des lois, et ils l'honorent comme une divinité. » Pausan., t. II, p. 130. Edit. Clavier.

tarque, un homme intervint. C'était Lycurgue, fils d'Eunomus. Son père avait eu, d'une première femme, un autre fils appelé Polydecte, qui mourut ne laissant pas d'enfants, mais une veuve dont bientôt la grossesse fut connue. Déjà investi de l'autorité royale, Lycurgue déclara que si sa belle-sœur mettait un enfant mâle au monde, l'enfant serait roi, et dès ce moment il ne gouverna plus que comme tuteur. Cependant la veuve lui donna secrètement à entendre que s'il voulait l'épouser, elle ferait périr son fruit. Pour sauver l'enfant, Lycurgue ne rejeta pas cette offre; il manda à la veuve de ne pas tenter un avortement qui, pour elle, pourrait être mortel, et qu'il se chargeait de faire disparaître l'enfant sitôt qu'il serait né. Il avait donné l'ordre qu'on le lui apportât si c'était un mâle, partout où il serait, et comme un jour il se trouvait à table avec les magistrats, on lui présenta le nouveau-né qu'il prit dans ses bras en s'écriant : *Spartiates, voici notre roi !* On admira Lycurgue. Toutefois, on ne tarda pas à murmurer dans Sparte qu'entre les mains de son tuteur le petit Charilaüs n'était pas très-assuré de la vie. Fatigué de ces calomnies que fomentait la haine d'une

femme offensée, Lycurgue s'éloigna de Sparte et du Péloponèse. Cet exilé volontaire est déjà un personnage extraordinaire; il n'a pas voulu se classer, il s'est mis à part et au-dessus des autres hommes. Où tourna-t-il ses pas? Vers la Crète, où il trouva les traditions de Minos et d'une primitive sagesse; il y rencontra un poëte du nom de Thalès, dont les chants enseignaient aux hommes la justice et la douceur [1]. Il l'envoya à Sparte, afin qu'il amollît la férocité dorienne par ses odes, par ses accents, afin qu'il lui préparât les voies, car rien de bon et de durable ne se fait par brusques saillies, et les grands hommes ont toujours des précurseurs.

De la Crète Lycurgue passa sur les côtes de l'Asie où il vit la race ionienne, avec ses mœurs faciles et riantes, avec son esprit de liberté. Là pour la première fois il trouva plusieurs des chants d'Homère, et il en rassembla le plus qu'il put pour les porter en Grèce. Les Égyptiens prétendent que Lycurgue les a visités et qu'il leur a emprunté

[1] Ce Thalès était un poëte lyrique qu'il ne faut pas confondre avec le philosophe.

la séparation des gens de guerre d'avec les marchands et les artisans; ils ajoutent que ce fut une des causes de la force de Sparte. Enfin suivant une tradition, Lycurgue aurait été en Afrique, en Espagne, même dans l'Inde pour y converser avec les gymnosophistes; c'est l'instinct de l'humanité de vouloir que ses grands hommes avant de lui imposer des lois, se fassent les disciples de la sagesse des siècles et des nations.

Sparte regretta Lycurgue que l'absence avait rehaussé. On comparait cette nature maîtresse faite pour commander, pour attirer et conduire les hommes[1] à la médiocrité des rois qui ne se distinguaient du vulgaire que par le nom et les honneurs. On envoya des députés à Lycurgue pour presser son retour. Le moment était venu, l'œuvre avait mûri, et Lycurgue se voyant maître des cœurs, entreprit une révolution.

Avant de la commencer, il se rendit à Delphes. Dès qu'il fut entré dans le sanctuaire, la Pythie s'écria : « Tu viens dans mon temple opulent, ô

[1] Ἐν ἐκείνῳ δὲ Φύσιν ἡγεμονικὴν καὶ δύναμιν ἀνθρώπων ἀγωγὸν οὖσαν. Plutarch. *Lycurg.*, t. I, p. 167. Ed. Reiske.

Lycurgue, ami de Jupiter et de tous les habitants de l'Olympe. Je balance si je t'appellerai un dieu ou un homme, mais je te crois plutôt un dieu, ô Lycurgue! »

Ἥκεις, ὦ Λυκόοργε, ἐμὸν ποτὶ πίονα νηὸν,
Ζηνὶ φίλος, καὶ πᾶσιν Ὀλύμπια δώματ' ἔχουσι.
Δίζω ἤ σε θεὸν μαντεύσομαι, ἤ ἄνθρωπον·
Ἀλλ' ἔτι καὶ μᾶλλον θεὸν ἔλπομαι, ὦ Λυκόοργε[1].

La puissance de Lycurgue sur l'oracle est-elle assez manifeste? Il en reçut l'investiture divine de législateur, et il rentra dans Sparte plus qu'un roi, presque un dieu.

Il s'ouvrit d'abord de ses projets à quelques amis qui peu à peu les communiquèrent à d'autres, et il fut bientôt à la tête d'un parti résolu à le seconder, à le suivre dans tout ce qu'il voudrait tenter. Quand il estima le temps venu, on vit un jour descendre en armes sur la place publique

[1] C'est Hérodote (*Clio*, lib. I, cap. LXV) qui nous a transmis textuellement cette réponse de la Pythie, la plus ancienne que nous connaissions. Clavier remarque qu'on reconnaît dans ces vers les formes homériques, alors si nouvelles.

trente des principaux Spartiates : leur présence suffisait pour effrayer et contenir ceux qui auraient eu envie de s'opposer à l'entreprise du fils d'Eunomus. Dans les premiers moments le roi Charilaüs s'épouvanta et s'enfuit dans le temple d'airain consacré à Minerve; il s'imaginait que Lycurgue convoitait sa place et menaçait sa vie. Pauvre jeune homme! Lycurgue l'envoya chercher, le rassura, lui expliqua que s'il voulait obéir, il resterait roi. Charilaüs fut entre ses mains un docile instrument.

Dans Sparte soumise, Lycurgue exerça l'autorité souveraine du législateur. Il réforma la cité, la famille, la propriété, l'éducation. Il subordonna tout à l'intérêt d'une communauté aristocratique qui pour lui, comme pour les Doriens, constituait la patrie. L'unité, la force de Sparte fut la suprême loi; les membres de cette association militaire en furent les serviteurs dévoués, assujettis. Les règles auxquelles ils durent obéir, ne furent pas écrites. Autorisé de Delphes, Lycurgue donna des lois que les vieillards apprirent aux jeunes gens, que les jeunes gens devenus vieux léguèrent à ceux qui les suivirent. Pas d'écriture : c'est chose qui

peut être effacée ou changée. A Sparte la législation fut une éducation, une discipline perpétuelle : quand un vieillard disait une parole, il était écouté, parce qu'il était considéré comme le dépositaire de la tradition.

Lorsque Lycurgue fut convaincu que cette réforme si énergiquement imposée avait pris racine, et que ses institutions dureraient, il convoqua une assemblée générale, il déclara que tout était réglé au mieux pour le bonheur et la vertu de Sparte, qu'il restait un seul point, le plus important, sur lequel il avait besoin de consulter Apollon. Il fit jurer à tous, roi, sénat et citoyens de ne rien changer à ses lois, tant qu'il ne serait pas revenu de Delphes, et il sortit de Sparte pour n'y plus revenir. Il alla en Phocide, et interrogea de nouveau la Pythie qui lui répondit que ses lois étaient parfaites, et que sa ville, tant qu'elle les observerait, effacerait par sa gloire toutes les autres cités. Lycurgue recueillit l'oracle, l'envoya à Sparte, et disparut sans laisser de traces.

Où termina-t-il ses jours? Fut-ce à Cirrha, comme le veulent quelques-uns, ou dans l'Élide, suivant d'autres? Ou plutôt ne retourna-t-il pas

dans l'île de Crète? Ne voulut-il pas aller mourir dans la patrie de Minos, qu'il avait autrefois visitée quand il se préparait au rôle de législateur? Les anciens aimaient sans doute à se représenter Lycurgue, promenant ses austères pensées le long des rivages de la Crète, et méditant sur les destinées de cette Sparte dont il s'exilait une seconde fois et pour toujours, afin de mieux la servir.

Tel est le poëme transmis par Plutarque. Dans la réalité, les discordes intestines et l'anarchie qui désolèrent Sparte, amenèrent des changements, suscitèrent des chefs hardis et habiles qui voulurent régénérer l'aristocratie dorienne. C'est pourquoi il a été dit qu'il y eut deux Lycurgue, et d'un autre côté l'un des plus anciens historiens de la Grèce, Hellanicus, sans faire mention de Lycurgue, attribue à Eurysthène et à Proclès l'honneur d'avoir mis l'ordre dans la cité des Spartiates[1]. Le nom de Lycurgue n'est pas celui d'un homme, mais d'une époque d'agitations, de luttes où se produisirent chez les Doriens des hommes résolus et forts qui

[1] Ἑλλάνικος μὲν οὖν Εὐρισθένη καὶ Προκλέα φησὶ διατάξαι τὴν πολιτείαν. Strab., lib. VIII, cap. VI.

surent accomplir dans les mœurs une réforme nécessaire. Ce fut le moment où cette race d'un génie religieux et martial passa, après beaucoup d'efforts, de l'état de tribu à celui de nation.

Dans les mêmes temps et dans d'autres contrées le génie grec changea la religion. A côté de l'humanité terrestre il mit une autre, une divine humanité. Comme le soleil triomphe des nuages, l'imagination des Grecs sortit radieuse des éléments confus du culte antique; elle créa un monde à la fois supérieur et semblable à la société humaine ; au-dessus des mortels, elle plaça des immortels plus beaux, plus forts, plus impétueux dans leurs passions, obéissant néanmoins à un pouvoir suprême, Jupiter, courbant la tête sous une loi inexorable et universelle, le destin.

« Je ne crois pas, dit Hérodote[1], qu'Hésiode et Homère aient vécu plus de quatre cents ans avant moi : ce sont eux qui ont fait la théogonie des

[1] Ἡσίοδον γὰρ καὶ Ὅμηρον ἡλικίην τετρακοσίοισι ἔτεσι δοκέω μευ πρεσβυτέρους γενέσθαι, καὶ οὐ πλέοσι· οὗτοι δέ εἰσι οἱ ποιήσαντες θεογονίην Ἕλλησι, καὶ τοῖσι θεοῖσι τὰς ἐπωνυμίας δόντες, καὶ τιμάς τε καὶ τέχνας διελόντες, καὶ εἴδεα αὐτῶν σημήναντες. Herodot. *Euterp.*, lib. II, cap. LIII.

Grecs, qui ont donné des surnoms à tous les dieux, partagé entre eux les honneurs et l'invention des arts, enfin décrit leurs figures. » Cette fois l'affranchissement du joug sacerdotal fut complet. La poésie prit un essor que rien ne put ni entraver, ni suspendre. Par un épanouissement merveilleux de l'imagination, les fictions les plus sublimes ou les plus riantes se multiplièrent, et leur succès auprès des Grecs, si ouverts à toutes les impressions, en fit des dogmes. Des prêtres la foi passa aux poëtes, qui, alors, méritèrent vraiment leur nom de créateurs, ποιηταί, car ils transformèrent la religion, car ils façonnèrent au gré de leur génie les antiques matériaux apportés par les Pélasges et les colonies égyptiennes.

Le théâtre de cette révolution fut l'Ionie. Sous ce climat heureux, dans ces villes opulentes qui formèrent pendant un temps une sorte de confédération comme Milet, Éphèse, Smyrne, Clazomène et les îles de Chios et de Samos, l'esprit des générations se succédant après la prise de Troie, fut ému et fécondé par les aventures et les catastrophes dont fut suivi le choc de la Grèce et de l'Asie. Tous ces faits, déjà si dramatiques par eux-mêmes,

furent embellis, transfigurés par des artistes, à la fois interprètes et auteurs des croyances populaires; et c'est ainsi que fut fabriquée la théogonie dont parle Hérodote.

Le nom d'Homère représente une époque et une série de poëtes harmonieux. Nous ne voulons pas encourir le reproche que Sénèque adresse aux Grecs de s'arrêter à des débats frivoles, à des questions comme celles-ci : L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont-elles du même auteur? Lequel des deux poëmes a été composé le premier[1]? D'ailleurs sur ce sujet épuisé par la critique[2], l'évidence a lui. Pendant que la race dorienne se cantonnait dans le Péloponèse qui devait devenir l'acropole de la Grèce[3],

[1] « Græcorum iste morbus fuit, quærere quem numerum remigum Ulixes habuisset : prior scripta esset *Ilias*, an *Odyssea* · præterea an ejusdem esset auctoris. » L. Annæi Senec. *de Brevit. vit.*, cap. XIII.

[2] Voy. Vico, *Science nouvelle*; Wolf, *Prolegomena ad Homerum*, et toute la polémique que ce savant et ingénieux ouvrage a soulevée.

[3] Cette expression appartient au philologue célèbre qui a fait sur les Doriens de si belles recherches, *Die Dorier*, 1824. Il y a plusieurs années, Otfried Müller est mort en martyr de la science, pour s'être acharné à déchiffrer à la

les villes de l'Ionie retentissaient de chants héroïques. Le génie des poëtes ne brilla pas seulement par éclairs, mais par une effluence continue; successivement il embrassa le cercle de toutes les croyances qui se rattachaient aux dieux et de toutes les aventures qui avaient illustré les héros. Pour réciter ces poëmes, pour les garder dans la mémoire, car l'usage de l'écriture n'existait pas encore, il y eut des chantres publics, des rhapsodes. On comprend qu'ils fussent recherchés, comblés d'honneurs et de présents. Ils étaient la bouche des poëtes; sans eux, l'esprit n'avait pas de plaisirs.

Dans les chants déclamés par les rhapsodes, les Grecs trouvaient mêlées aux attributs, aux passions des dieux les qualités et les vertus des hommes. C'était comme un concours entre les humains et les immortels. Achille égala presque les dieux, il devint le type privilégié de l'héroïsme, de la force unie à la beauté, et aussi de l'amitié inconsolable quand l'objet aimé a

lumière d'un ardent soleil des débris d'inscription sur l'emplacement même de l'antique Delphes.

disparu. L'éclat qu'Achille jetait sur la terre fut si vif, qu'il ne put durer; les dieux et le destin furent jaloux. Autour du fils de Thétis bouillonne un flot de guerriers, de princes et de rois; chacun a ses hauts faits et son caractère. Au milieu des longs récits de tant d'exploits, les poëtes répandaient des préceptes et des pensées composant toute la sagesse d'une époque qu'eux seuls instruisaient. Ils apprenaient aux hommes que tout amène la satiété, le sommeil, l'amour, les douces chansons et les nobles chœurs des danses, bien plus désirables que la guerre [1]. Ils disaient aussi : « Comme tombent les feuilles des arbres, ainsi passent les générations des hommes; les vents couvrent la terre de feuilles, mais les vertes forêts en poussent de nouvelles dans la douce saison du printemps. Telles sont les générations des hommes, l'une s'élève, l'autre s'anéantit [2]. » Voici des paroles plus graves encore : « De tous les êtres qui respirent et qui rampent sur cette terre, il n'en est pas de plus faible que l'homme. Tant que les

[1] *Iliad.*, lib. XIII, vers. 636-639.
[2] *Ibid.*, lib. VI, vers. 146-149.

dieux le comblent de joie, et donnent de la vigueur à ses membres, il ne croit pas devoir jamais éprouver le malheur. Mais sitôt que ces mêmes dieux le plongent dans l'adversité, son âme impatiente se refuse à la supporter avec courage. Tel est le cœur des pauvres humains, il varie selon les jours que leur envoie le puissant Jupiter. Ainsi moi-même, qui fus jadis regardé comme heureux parmi les mortels, je commis bien des injustices, entraîné par mes fureurs et par ma violence, car je me confiais en l'appui de mon père et de mon frère. Que l'homme ne soit donc jamais injuste, qu'il goûte en silence les bienfaits des dieux[1]. » Ces austères leçons sortaient de la bouche d'Ulysse, que les haillons d'un mendiant rendaient méconnaissable, d'Ulysse, cet autre type de l'héroïsme, si différent d'Achille, et destiné à enseigner aux hommes la durée du courage. La poésie des Grecs ne fut donc pas, comme on l'a dit, un hymne perpétuel en l'honneur de la force, de la joie et de la volupté; elle eut, dès le début, ses tristesses et ses douleurs.

[1] *Odyss.*, lib. XVIII, vers. 129-141.

Dans l'époque qui porte le nom de Lycurgue et d'Homère, les divers peuples qui composaient la nation hellénique durent à une institution sinon nouvelle, du moins renaissante, un sentiment plus énergique d'émulation et de solidarité. Dès les plus anciens temps, des jeux s'étaient célébrés autour du temple de Jupiter Olympien, situé dans l'Élide. Souvent interrompus, ces jeux furent rétablis par plusieurs rois de l'Élide, notamment par Iphitus, contemporain de Lycurgue, suivant les traditions; dès lors ils devinrent une réunion solennelle où tous les quatre ans les Grecs, non-seulement se livraient aux exercices du corps, mais s'entretenaient de leurs intérêts et resserraient les liens de la nationalité. Pendant les jeux olympiques toute guerre était suspendue; l'Élide était considérée comme un terrain sacré, que des troupes en armes ne pouvaient traverser. Les Grecs prirent de ces jeux une habitude qui devint une passion. C'est là qu'on s'illustrait; c'est là qu'on mettait son nom dans la bouche des hommes et sur la lyre des poëtes. Quand Xerxès envahit la Doride et la Phocide, quelques transfuges arcadiens furent amenés en sa présence. Interrogés sur ce que faisaient les

Grecs : « Ils célèbrent les jeux olympiques, répondirent les transfuges; ils s'occupent des combats gymniques et des courses de chars. — Et quel est le prix de ces combats ? — Une couronne d'olivier. — Mardonius, s'écria l'un des Perses, quels sont donc ces hommes contre lesquels tu nous as menés, et qui combattent, non pour des richesses, mais pour la vertu[1] ? » L'éclat des jeux olympiques ne fit que s'accroître; là Thémistocle fut applaudi par la Grèce qu'il avait sauvée; là Hérodote lut des fragments de son Histoire, et Thucydide pleura; là Pindare trouva le sujet et l'occasion de ces odes resplendissantes, où il se montra si religieux. On disait que s'il y avait dans la Grèce beaucoup de choses dignes d'admiration, les dieux arrêtaient plus particulièrement leur pensée sur les mystères d'Éleusis et sur les jeux olympiques[2].

[1] Οὐ περὶ χρημάτων τὸν ἀγῶνα ποιεῦνται, ἀλλὰ περὶ ἀρετῆς! Herodot. *Urania*, lib. VIII, cap. XXVI.

[2] Pausan., t. III, p. 62. Ed. Clavier.

CHAPITRE VIII.

CONSTITUTION DE SPARTE.

L'étoffe d'une race vigoureuse, des transformations profondes opérées par le temps, la puissance des traditions réglant les pratiques et les mœurs, les efforts continus de volontés inflexibles, le dévouement absolu à un but suprême, telles furent les causes déterminantes de l'originalité de Sparte. Ici fut en jeu comme législateur, non pas un seul homme, mais une oligarchie que l'intérêt de sa domination détermina à se réformer elle-même par des moyens durs et extraordinaires : elle s'exécuta; pour régner, elle se soumit à une impitoyable discipline.

Nous retrouvons à Sparte, et ce ne sera pas la seule ressemblance, ce que nous avons déjà vu

dans la Crète, visitée et peuplée sur certains points de son territoire par des migrations doriennes, à savoir le gouvernement entre les mains de la vieillesse. Un sénat composé de vingt-huit membres avait la direction des affaires : on n'y entrait qu'à soixante ans, et par l'élection, suivant l'intensité des acclamations du peuple.

L'oligarchie, dont le sénat était l'âme et la pensée, avait, non pas un seul chef, mais deux têtes, deux rois. Les oligarques redoutent toujours l'unité monarchique. Cette double royauté était héréditaire dans deux familles issues des Héraclides, débris de l'époque héroïque. Quand Lysandre voulut innover, en rendant la royauté accessible à tous les Spartiates, il ne crut pouvoir réussir qu'en pratiquant auprès de la Pythie des intrigues qui furent découvertes après sa mort[1]. Les deux Héraclides qui portaient le sceptre avaient plus d'honneurs que de puissance. Ils étaient sacrificateurs suprêmes, présidents du sénat et chefs des troupes. C'est seulement pour combattre l'ennemi que les rois exerçaient un pouvoir réel, quand ils savaient

[1] Plutarch. *Lysand.*, t. III, p. 58. Ed. Reiske.

se montrer habiles capitaines. Ni les jugements, ni l'administration n'étaient entre leurs mains[1].

En déléguant toute la puissance au sénat, les Spartiates ne renoncèrent pas à tenir de temps à autre des assemblées où ils sanctionnaient les propositions des vingt-huit vieillards et des deux rois. Sur rien ces assemblées ne pouvaient prendre l'initiative, et lorsqu'elles se furent avisées plusieurs fois d'ajouter ou d'ôter quelque chose aux résolutions apportées, un oracle intervint de Delphes autorisant les rois à rompre tout conseil qui voudrait altérer les avis mis en avant par le sénat[2].

A côté de ces conseils oligarchiques, dont les *Comitia curiata* des Romains se rapprochèrent un peu, il y eut d'autres assemblées où se débattirent les affaires générales des Hellènes, à mesure que Sparte sut conquérir l'Ἡγεμονία sur le Péloponèse et sur le reste de la Grèce. Thucydide[3] et Xénophon[4] nous montrent les Spartiates réunis pour

[1] Xenoph. *de Republ. Laced.*, cap. XIII.

[2] Plutarch. *Lycurg.*, t. I, p. 172, 173. Ed. Reiske.

[3] Lib. I, cap. LXVII-LXXXVII.

[4] *Histor. Græc.*, lib. III, cap. II.

recevoir des ambassades, pour voter la paix ou la guerre.

Aux assemblées, au sénat, aux deux rois, le temps ajouta un rouage nouveau, les éphores. Quand il veut relever la sagesse des institutions de Sparte, Platon approuve le partage de l'autorité royale en deux branches sorties de la même tige, et le contre-poids que faisait à cette autorité la puissance du sénat. Puis il ajoute : « Un troisième sauveur de l'État, jugeant qu'il restait encore dans le génie du gouvernement quelque chose d'impétueux, de bouillant, lui donna un frein dans le pouvoir des éphores qu'il égala presque à celui des rois. Ainsi tempérée, la royauté put se conserver, et sauver l'État avec elle[1]. » Ces paroles de Platon indiquent une gradation chronologique. Il vint un moment où l'oligarchie reconnut qu'il fallait accorder quelque chose à la majorité sur

[1] Plat. *de leg.*, lib. III. — Il n'est pas étonnant qu'Hérodote qui, dans son premier livre, résumait rapidement tous les faits antérieurs à la guerre médique, ait attribué l'établissement des éphores à Lycurgue même. Aristote et Plutarque confirment le témoignage de Platon en disant que les éphores furent institués par le roi Théopompe.

laquelle elle exerçait sa suprématie, et d'elle-même elle institua une magistrature qui n'est pas sans analogie tant avec le tribunat qu'avec la censure de Rome. Cinq hommes furent choisis pour tout voir, pour tout inspecter, ἔφοροι, et choisis non-seulement parmi les Spartiates, mais parmi tous les citoyens. Ils contrôlaient le sénat, ils contrôlaient les rois et pouvaient même les mettre en prison. Ils jugeaient les causes les plus importantes non d'après des lois écrites, puisqu'il n'y en avait pas à Sparte, mais d'une façon tout arbitraire. Un pareil pouvoir, accessible à tous les citoyens, les intéressait sans doute au maintien de la chose publique; mais aussi, comme il ne durait qu'un an, il irritait la cupidité de ceux qui en étaient revêtus, surtout lorsqu'ils étaient pauvres. Il y avait encore dans cette magistrature un vice radical, c'est que les éphores ne pouvaient réprimer qu'en frappant, et ne déployaient leur autorité qu'en entravant la puissance exécutrice. Agésilas passa sa vie à flatter les éphores; Agis en fut la victime. Dans les conjonctures difficiles, les éphores surent rarement contre-balancer les rois sans les avilir ou les immoler. Ce sont moins des

modérateurs habiles, que des obstacles ou des bourreaux. Avec ses cinq éphores, Sparte eut quelque chose de sombre et de violent qui, pour ainsi parler, anticipait Venise et son conseil des Dix.

Il est temps d'entrer dans l'organisation intérieure. La propriété subit plus d'une révolution. Après l'appropriation générale, qui fut le premier résultat de la conquête des Doriens, il y eut successivement de nouveaux partages pour rétablir un peu d'ordre : au milieu de leur licence, les vainqueurs ne respectaient pas les attributions qu'eux-mêmes avaient faites. Dans une de ces répartitions nouvelles, le sol de la Laconie fut divisé en trente mille parts ; Sparte et son territoire en neuf mille. Le premier de ces lots était celui de la population vaincue, mais libre, cultivant les campagnes ; le second celui des vainqueurs qui s'étaient agglomérés dans la ville que Lacédémon avait fondée en lui donnant le nom de sa femme, Sparte, fille du roi Eurotas[1]. La population lacédémonienne était donc à l'époque qui porte le nom de Lycurgue, composée d'environ quarante mille fa-

[1] Pausan., t. II, p. 5. Ed. Clavier.

milles ; il y faut ajouter les serfs connus sous le nom d'ilotes, qui étaient surtout attachés au service des terres possédées par les vainqueurs, car le Spartiate ne maniait pas la charrue, mais l'épée.

A côté du droit que s'arrogeait l'aristocratie dorienne de disposer en souveraine maîtresse du sol dont elle n'accordait aux détenteurs temporaires que l'usufruit, nous trouvons son impuissance à maintenir l'espèce d'égalité qu'elle se proposait. « La Laconie ressemble à un héritage que plusieurs frères viennent de partager, » dit Lycurgue en traversant les campagnes après la moisson, et en remarquant que les tas de gerbes étaient égaux. Cette parole, attribuée au législateur, ne fut pas longtemps vraie. Dès les guerres de Sparte contre la Messénie[1], l'inégalité reparut avec les mêmes excès et les mêmes maux qu'après la conquête dorienne, et un nouveau partage fut nécessaire. Il fut un temps où le Spartiate propriétaire ne pouvait ni partager, ni léguer son bien, qui appartenait de droit à l'aîné de la famille. Comment vivaient les puînés et les cadets ? Étaient-ils nour-

[1] Arist. *Polit.*, lib. V, cap. VI.

ris par leur frère aîné ou par l'État? Sur ce point comme sur d'autres, le droit civil de Sparte est demeuré aussi obscur qu'il était imparfait. Il ne se révéla que par une révolution qui mit le comble à l'inégalité. Un éphore, ayant nom Épitadée, voulut déshériter son fils contre lequel il avait conçu un ressentiment implacable, et pour y parvenir il fit décréter qu'il était loisible à chaque citoyen de donner ou de léguer son héritage[1]. Cette vengeance fut fatale à l'État. Les biens s'accumulèrent sur quelques têtes ; les successions et les dots mirent entre les mains des femmes les deux cinquièmes des fonds de terre[2]. Si au milieu de cette pauvreté, les Spartiates pouvaient subsister, c'est que l'usage de certaines choses était commun. Chacun se servait des esclaves, des chevaux et des chiens d'autrui comme s'ils lui appartenaient. Il était convenu qu'on ne quittait la chasse qu'après avoir laissé des provisions dont profitaient les nouveaux venus.

La décroissance de la population a toujours été la conséquence inévitable de la concentration de

[1] Plutarch. *Agis*, t. IV, p. 504. Ed. Reiske.

[2] Arist. *Polit.*, lib. II, cap. VI.

la propriété en peu de mains. Aussi Sparte a péri par la disette d'hommes, διὰ τὴν ὀλιγανθρωπίαν[1]. En vain parfois on se fit violence pour donner à des étrangers le droit de cité; en vain on excita les citoyens à procréer beaucoup d'enfants. Inutiles remèdes. Numériquement, Sparte s'affaiblit sans cesse, et, si elle eût augmenté sa population, elle eût en même temps accru sa misère.

Mais voici le correctif. Une éducation opiniâtre, non moins singulière dans les procédés qu'extrême dans les préceptes, doubla les forces des Spartiates, et fit de cette minorité une puissance capable, non-seulement de gouverner la Laconie, mais de commander à la Grèce. Dans cette éducation tout découla de deux principes.

On tenait pour constant, à Sparte, que les enfants n'appartenaient pas à leurs pères, mais étaient la propriété commune de l'État[2]. On estimait aussi que tout homme qui n'aspirait pas à la plus haute vertu, n'était pas moins digne de châ-

[1] Arist. *Polit.*, lib. II, cap. VI. — Xénophon concorde avec Aristote : Ἡ Σπάρτη τῶν ὀλιγανθρωποτάτων πόλεων οὖσα. *De Republ. Laced.*, cap. I.

[2] Plutarch. *Lycurg.*, t. I, p. 195. Ed. Reiske.

timent que s'il eût commis quelque injustice envers un autre citoyen[1].

Dès que l'enfant venait au monde, il était examiné. S'il était difforme ou chétif, on le supprimait. Pourquoi aurait-il vécu, puisqu'il ne pouvait être utile à la communauté? Quand l'enfant, né sain et vigoureux, avait atteint l'âge de sept ans, il était remis par son père aux mains des magistrats. Désormais plus d'intimité domestique, mais une éducation, une vie toujours communes. Les enfants, nous retrouvons ici la Crète, étaient partagés en troupes que commandaient les plus éveillés et les plus hardis d'entre eux. Toujours les enfants avaient l'œil sur leur chef; ils exécutaient ses ordres, ils enduraient les punitions qu'il leur infligeait, et leur étude était surtout d'apprendre à obéir. Aussi faisaient-ils auprès de l'irène, c'était le nom de leur chef, l'office de serviteurs dévoués[2]. Les plus forts allaient chercher le bois nécessaire pour préparer le repas; les plus petits et les plus faibles apportaient les légumes et

[1] Xenoph. *de Republ. Laced.*, cap. x.

[2] Plutarch. *Lycurg.*, t. I, p. 201.

les herbes qu'ils avaient pu dérober; le vol était la seule manière licite de s'approvisionner. On voulait, en dressant ainsi les enfants au larcin, les préparer à toutes les ruses de la guerre, et s'ils se laissaient surprendre, on ne punissait pas le vol, mais la maladresse.

L'irène restant assis après avoir soupé, ordonnait à l'un des enfants de chanter, à un autre il adressait une question, et il fallait que la réponse fût prompte, brève et raisonnable. L'enfant qui répondait mal était mordu au pouce par l'irène. Les vieillards et les magistrats étaient présents; ils laissaient en silence distribuer les punitions par l'irène, qui était puni à son tour, s'il avait failli par trop d'indulgence ou par trop de sévérité. Puisque les enfants appartenaient à l'État, les vieillards avaient sur tous une juridiction naturelle. L'enfant savait qu'il trouvait dans chaque vieillard un surveillant, un juge, un redresseur de ses fautes et de ses erreurs, et les jeunes générations croissaient sous la tutelle incessante de la vieillesse, cette vaste paternité de la république.

C'est sous les yeux des vieillards que des ami-

tiés fraternelles se contractaient entre les jeunes gens. A Sparte, dit Xénophon[1], le législateur approuvait que des citoyens vertueux s'attachassent aux enfants qui montraient une belle âme, et les Spartiates qu'unissait l'amitié vivaient aussi chastement entre eux que des pères avec leurs enfants, et des frères avec leurs frères.

Mais la pudeur fut offensée chez les femmes que les Spartiates contraignirent à paraître nues dans les gymnases pour s'y exercer et y lutter comme des garçons. Avant tout, cette minorité guerrière voulait se recruter des hommes les plus vigoureux, et pour les engendrer, il fallait que les femmes fussent elles-mêmes robustes, bien faites et endurcies aux fatigues. Elles n'appartenaient ni à elles-mêmes, ni à leurs maris, mais à l'État, et afin de mieux le servir, elles dépouillaient les qualités et les délicatesses de leur sexe. Pour l'usage, elles étaient communes et s'accouplaient avec les plus beaux hommes. On se moquait à Sparte des peuples qui choisissaient pour leurs juments les meilleurs étalons, et permettaient aux femmes de

[1] *De Republ. Laced.*, cap. II.

rester la propriété exclusive de débiles ou stupides maris. De pareilles mœurs, sans abolir le mariage, supprimaient l'adultère. Elles eurent aussi deux effets opposés, et qui en sortirent avec une égale énergie : l'extrême licence et l'extrême héroïsme.

« Les filles de Sparte, a dit Euripide[1], voudraient être sages qu'elles ne le pourraient pas, elles qui abandonnent leurs maisons, et s'en vont les cuisses nues et la tunique ouverte, courir et s'exercer dans les palestres avec les jeunes gens. Étonnez-vous donc qu'avec une pareille éducation les femmes ne soient pas chastes ! » Le poëte n'a pas été démenti par le philosophe. La vie des femmes à Sparte, au rapport d'Aristote, était voluptueuse; elle se passait dans toute espèce de désordre, et ce relâchement dans les mœurs venait de très-loin[2]. On le conçoit, puisque cette corruption était une conséquence naturelle des coutumes et de la discipline de Sparte.

[1] *Androm.*, vers 595 et suivants. Bayle, qui cite ces vers, remarque que dans de semblables circonstances la conversation entre filles et garçons ne pouvait être qu'une école d'impudence.

[2] *Polit.*, lib. II, cap. VI.

Cette existence commune et effrontée en parlant vivement aux sens de la femme, lui éleva aussi le cœur. Fière d'être associée à tous les exercices de l'homme, de n'être pas estimée moins nécessaire que lui au salut et à la force de Sparte, elle aima la république avec passion. Dans toutes les affaires, on sentit son influence. Toujours et exclusivement citoyennes, qu'elles fussent filles, épouses ou mères, les femmes à Sparte étaient véritablement la moitié de la république : compagnes assidues des hommes, non-seulement elles partageaient leurs soucis, leurs pensées, et ne laissaient pas dormir leur ambition, mais souvent elles les dominaient[1]. « Vous autres Lacédémoniennes, disait une étrangère à l'épouse de Léonidas, vous êtes les seules femmes qui commandiez aux hommes. — C'est que seules, répondit-elle, nous mettons au monde des hommes[2]. » Plus tard, les femmes auront dans la décadence de Sparte une part non moins considérable que dans sa grandeur.

A Lacédémone, personne ne pouvait cacher

[1] *Polit.*, lib. II, cap. VI.

[2] Plutarch. *Lycurg.*, t. I, p. 192. Ed. Reiske.

sa vie. Les repas étaient publics. Le pauvre s'asseyait auprès du riche et prenait la même nourriture. Jamais le Spartiate n'échappait à l'œil, à l'inspection de la communauté et de la patrie qui revendiquaient même ces moments que la délicatesse des modernes s'est gardés comme un délassement nécessaire. Le roi Agis revenant d'une expédition ne put souper seul avec sa femme. L'intimité de la famille était inconnue, et l'on estimait que l'amitié entre les citoyens ne pouvait être mieux cimentée que par les repas publics qui, pour cette raison, s'appelaient φιδίτια[1]. Dans cette vie commune l'égalité triomphait : il n'y avait ni tables somptueuses, ni bains chauds, ni longs sommeils. A ces repas publics il fallait payer d'appétit : autrement on eût été taxé d'une sensualité injurieuse, se réservant pour des raffinements secrets.

Les tables étaient composées de quinze personnes, et chaque citoyen apportait des provisions dont la mesure était réglée par les magistrats. On faisait venir les enfants à ces repas : on les y me-

[1] Au lieu de φιλίτια, par le changement du λ en δ.

nait comme à une école de tempérance, de bonnes mœurs et de sages propos. A mesure qu'ils entraient, le plus âgé de l'assemblée leur disait en leur montrant la porte : « Il ne sort rien par là de ce qui se dit ici. » La conversation était familière et piquante : elle se passait entre gens qui s'étaient choisis afin de s'attabler ensemble. Pour s'asseoir à une des tables, il fallait être agréé par tous les convives. Le souper fini, chacun retournait dans sa maison, sans flambeaux, gardant au milieu des ténèbres un œil sûr, un pas ferme. C'était le moment où les époux allaient à la dérobée trouver leurs femmes et goûter furtivement de courtes et légitimes jouissances. Ils ne tardaient pas à reparaître au milieu de leurs amis. Pas plus la nuit que le jour, la vie commune n'était interrompue.

C'était une perpétuelle obéissance à une règle uniforme, et il n'était loisible à personne de vivre à son gré. Sparte était comme un camp. Tout s'y faisait dans l'ordre prescrit. Les affaires publiques, les exercices du corps, la surveillance de la jeunesse étaient les occupations des Spartiates, auxquels toute espèce de métier paraissait vile. Ils méprisaient jusqu'à l'agriculture qu'ils laissaient à

leurs serfs. On ne songeait pas à amasser des richesses dans une ville où il fallait un chariot attelé de deux bœufs pour traîner une somme de dix mines. Plus tard l'or des Perses remplacera la monnaie de fer.

Dans cette vie d'une monotonie si pénible, il y avait un plaisir autorisé par l'État. Une musique réglée sur le mode dorien accompagnait les exercices militaires. D'une mâle gravité, le mode dorien affermissait l'âme et la soutenait dans un courage égal, sans l'emporter jusqu'à l'enthousiasme comme le mode phrygien[1]. Il était interdit de rien changer à une musique aussi nécessaire au maintien de la vertu spartiate. Terpandre de Lesbos qui sur un oracle de Delphes avait été appelé à Sparte, fut puni par les éphores pour avoir ajouté une corde à sa lyre. Timothée en avait ajouté deux, et il chantait aux jeux carnéens institués à Lacédémone en l'honneur d'Apollon, quand un des éphores, s'avançant vers le musicien, lui demanda de quel côté il voulait que fussent coupées les cordes qui dépassaient le nombre de

[1] Arist. *Polit.*, lib. VIII, cap. v.

sept[1]. Il s'échappait trop d'harmonie de cette lyre factieuse qui pervertissant le mode dorien pouvait éveiller des pensées étrangères, susciter des impressions douces et molles, et peut-être changer le cœur des Spartiates.

La poésie n'était pas indigne d'une telle musique, car elle ne célébrait qu'une vertu, la valeur. Dans les fêtes[2] on voyait s'avancer le chœur des vieillards qui, récitant des vers composés par Tyrtée commençaient ainsi : « Nous fûmes jadis des jeunes hommes pleins de vaillance. » Les jeunes gens reprenaient à leur tour : « Ce que vous avez été nous le sommes aujourd'hui ; qui voudra, peut l'éprouver. » Enfin venait le chœur des enfants qui disait : « Et nous, un jour, nous serons plus vaillants que vous tous. » Ainsi les trois époques de la vie humaine étaient représentées, et Sparte se glorifiait à la fois dans son passé, son présent et son avenir. Avec de telles institutions, rien n'est impossible; avec un culte si ardent de la patrie, on est vainqueur aux Thermopyles, alors même qu'on y meurt, car on glace

[1] Plutarch. *Lacon. Instit.*, t. VI, p. 885, 886. Ed. Reiske.
[2] *Ibid.*

d'effroi les innombrables envahisseurs qui croyaient la Grèce une proie facile. Après la rencontre du défilé de la Locride, Xerxès consterné demanda à Démarate si les Lacédémoniens étaient nombreux, et s'ils ressemblaient tous à ceux qui venaient si fort de l'épouvanter. « Sur le territoire des Lacédémoniens, répondit Démarate, est la ville de Sparte qui contient environ huit mille hommes, et ceux-là sont tout à fait semblables à ceux qui viennent de combattre. Les autres Lacédémoniens ne les valent pas, et cependant ils sont braves[1]. »

C'était faire en deux mots l'histoire de Sparte, que constituait en effet une élite invincible de huit à dix mille hommes qui n'avaient pas leurs pareils dans la Grèce. Quand des Spartiates paraissaient sur le champ de bataille avec leurs tuniques rouges et leurs boucliers d'airain, avec leur longue barbe et leur chevelure flottante sur les épaules[2], leur aspect et leur réputation répandaient autour d'eux la terreur. Leurs chefs passaient pour supérieurs dans le commandement. Divers peuples demandè-

[1] Herodot. *Polymnia*, lib. VII, cap. CCXXXIV.

[2] Xenoph. *de Republ. Laced.*, cap. XI.

rent des généraux à Sparte. Les Siciliens vainquirent les Athéniens sous les ordres de Gylippe, Brasidas commanda les Chalcidiens, et les Grecs de l'Asie Mineure obéirent tant à Lysandre qu'à Agésilas. Un Lacédémonien partagea avec Annibal la gloire de triompher des Romains.

Mais à quel prix cet héroïsme et cette supériorité? Rien de moins humain que Sparte. Pour être plus sûre d'inculquer le courage à l'enfance et à la jeunesse, elle leur enseignait la férocité. Elle les envoyait de temps à autre à la chasse, non pas des animaux, mais des hommes, parce qu'elle croyait nécessaire à sa sûreté de faire disparaître des ilotes dont le nombre l'inquiétait. Les autels de Diane Orthia, où le sang des enfants coulait sous des coups de fouet redoublés, étaient une école de douleur et d'endurcissement.

L'orgueil enivrait les Spartiates. Ils méprisaient non-seulement les barbares, mais les Grecs. Sparte se donna le plaisir de recevoir d'illustres exilés comme Cimon, Alcibiade; elle fit fête à Thémistocle; elle emprunta, nous l'avons dit, quelques artistes au reste de la Grèce; elle s'incorpora parfois, et à regret, des Péloponésiens; mais au fond

sa pensée et son désir furent toujours d'écarter de ses murs les étrangers. « Notre ville est ouverte à tous, disait Périclès aux Athéniens ; nous ne connaissons pas la xénélasie, nous n'écartons personne d'aucune étude, d'aucun spectacle, nous ne cachons rien, nous ne craignons pas qu'un ennemi profite de ce qu'il aura vu[1]. » C'était un trait lancé contre les Spartiates qui s'isolaient au milieu de la Grèce, comme durant le moyen âge Venise au milieu de l'Italie. Toujours les oligarchies ont eu d'impénétrables secrets. Sparte repoussait les étrangers et défendait de voyager à ses enfants : elle ne voulait ni communiquer ses qualités, ni qu'on lui importât des vices.

Entre eux les Spartiates se traitaient d'égaux, ὅμοιοι[2] ; parmi eux seulement ils reconnaissaient des semblables. Cette égalité concentrée entre neuf à dix mille descendants des conquérants du Péloponèse, était pour tout le reste des habitants de la Laconie la plus insupportable des tyrannies.

Il y eut dans Sparte ceci de contradictoire. Elle

[1] Thucyd., lib. II, cap. XXXIX.

[2] Xenoph. *de Republ. Laced.*, cap. XIII.

était organisée pour la guerre, et néanmoins il lui était interdit de la faire trop longtemps et de s'aventurer dans les conquêtes sous peine de périr. Si en combattant sans relâche elle s'agrandissait, elle se décimait aussi, et cette élite de soldats sans pareils dans toute la Grèce s'éclaircissait tous les jours. En même temps elle faisait l'éducation de ses ennemis. Antalcide en voyant dans un combat couler le sang du roi Agésilas qui s'était entêté à guerroyer contre les Thébains, lui dit : voilà le loyer de leur apprentissage. Ainsi de nos jours Napoléon lui-même apprit aux Allemands par leurs propres défaites, à ramener nos aigles dans les plaines de la Champagne.

Il faut reconnaître que pendant la jeunesse du genre humain, les sentiments et les faits principaux qui caractérisent l'homme se développent inégalement et d'une manière exclusive. A Sparte l'amour de la patrie et le dévouement à l'État ont étouffé toutes les autres affections : impitoyable triomphe d'une association qui foulait aux pieds tous les droits de l'individu ; régner à tout prix, voilà ce qu'elle appelait être libre.

CHAPITRE IX.

LES TYRANNIES.

« La justice est une vierge qui doit sa naissance à Jupiter. Les dieux mêmes qui habitent l'Olympe ont du respect pour elle. Si quelqu'un la blesse et l'outrage, sur-le-champ elle porte ses plaintes à Jupiter contre les hommes, afin que les peuples payent les crimes des rois qui marchent dans les voies obliques de l'iniquité. Rois, mangeurs de présents, δωροφάγοι, redoutez la vengeance de Jupiter.... Les bêtes féroces, les poissons, les oiseaux peuvent se dévorer entre eux, parce qu'ils ne connaissent pas la justice que Jupiter a donnée aux hommes pour être la source de tous les biens. »

Ainsi chantait Hésiode dans *les Travaux et les*

Jours[1] ; et le poëte se plaignait d'être né dans le siècle de fer où la misère était infinie, où la discorde armait les uns contre les autres les voisins et les parents, où les peuples périssaient, où des familles entières disparaissaient en quelques années, où souvent toute une ville était la proie d'un seul méchant qui méditait contre elle de détestables projets. Venu plus d'un siècle après l'époque des poëmes homériques, Hésiode avait eu le spectacle d'une confusion où se débrouillait d'une manière pénible et douloureuse la civilisation hellénique.

Après les invasions des Grecs en Asie, la monarchie patriarcale et naïve des anciens jours n'était plus possible parmi eux. Les chefs héréditaires des tribus, les rois, eurent des compétiteurs violents dans les nobles qui, s'estimant leurs égaux, ne voulurent plus leur obéir. Autant d'États, autant

[1] Vers 239-256. Personne n'a mieux parlé d'Hésiode que Velleius Paterculus, tant pour marquer l'époque où il vivait, que pour caractériser sa poésie. « Hujus temporis « æqualis Hesiodus fuit, circa cxx annos distinctus ab Ho- « meri ætate, vir perelegantis ingenii, et mollissima dulce- « dine carminum memorabilis..,. » Lib. I, cap. vii.

de commotions dont le résultat fut presque toujours la substitution d'une oligarchie oppressive à l'antique royauté. Ainsi presque partout le peuple que les rois, dans leur intérêt même, avaient gouverné avec justice, se trouva malheureux et avili. Il rencontra des défenseurs parmi ceux des nobles qui se sentirent eux-mêmes blessés par leurs égaux, et qui comprirent quel profit il y aurait à mêler leur vengeance aux ressentiments de la foule.

Avec de tels chefs le peuple renversa les oligarchies, mais ses vengeurs devinrent bientôt ses maîtres. Alors dans la plupart des villes une sorte de royauté se releva, qui est une des plus curieuses singularités de la société antique.

Puisque dans la plupart des cités grecques, les oligarchies qui avaient renversé les rois, avaient été vaincues à leur tour, cette double révolution atteste assez que les principes d'un gouvernement durable manquaient. Ni traditions ni lois, dont l'autorité pût diriger les hommes et les contenir. La force décidait de tout; aussi le pouvoir appartint à l'épée. La parole régnera plus tard.

Des chefs militaires se mirent à la tête du peuple et les premiers démagogues furent des généraux.

Après avoir flatté le peuple, après l'avoir conduit au combat contre les oligarques, ils l'asservirent. Le dénoûment fut le même dans presque toutes les villes. Un seul homme usurpa la souveraine puissance et gouverna au gré de ses passions. Le salut de ses concitoyens dépendit uniquement de ses qualités et de ses vices.

Les commencements de la tyrannie n'étaient pas difficiles. Le peuple dans sa haine contre les puissants et les riches appuyait l'usurpateur, et il applaudissait, s'il voyait les grands spoliés et proscrits. Mais peu à peu les défiances du nouveau maître descendaient dans le peuple même. Les assemblées, les réunions devenaient suspectes au tyran qui préférait que les citoyens demeurassent inconnus les uns aux autres. L'isolement et le silence les rendaient plus faciles à gouverner. L'usurpateur ne se trompait pas quand il craignait de n'être pas épargné dans les conversations et les discours. Comment par son gouvernement arbitraire n'eût-il pas soulevé les censures et les plaintes? Il appauvrissait les propriétaires par des exactions qu'il renouvelait sans cesse; il s'éloignait des meilleurs citoyens pour vivre avec



des étrangers et des esclaves ; il s'appropriait les revenus publics et s'entourait d'une garde dispendieuse. On le voyait aussi se maintenir presque toujours en guerre avec les petits États voisins, afin que ceux qu'il gouvernait eussent besoin de ses talents militaires, et pour qu'ils ne connussent pas l'indépendance et la sécurité que donne la paix.

Quelquefois les tyrannies présentaient un autre aspect, quand l'usurpateur avait des qualités heureuses, et l'ambition de ressembler à un roi. Alors il administrait en sage économe les deniers de la ville, il en employait les revenus à élever des monuments et des temples. Il mêlait ses propres richesses à la fortune publique, il était non pas le fléau, mais le tuteur de la cité. Si dans ses mœurs il n'était pas toujours sévère, du moins il s'étudiait à le paraître ; il se gardait bien de ces offenses qui éveillent dans les âmes d'implacables haines. Il respectait les dieux, il honorait le génie, et distribuant avec justice les distinctions et les récompenses, il n'épargnait rien pour rendre son pouvoir plus aimable que la liberté.

Pervers ou habiles, tous ces usurpateurs avaient un même désir, c'était de transmettre à leurs

enfants la puissance qu'ils exerçaient. Ils voulaient fonder des dynasties et devenir la souche d'une race de rois. Ces parvenus d'un jour rêvaient la perpétuité. Mais ici s'accomplissait le châtiment des tyrannies qui, par leur nature même, étaient essentiellement viagères. Lorsque l'usurpateur avait le bonheur assez rare de mourir dans son lit, sa mort était le signal attendu de la délivrance et d'une révolution. Les oligarques cherchaient à ressaisir la domination; le peuple à reprendre sa liberté. Contre ces deux espèces d'ennemis, les enfants de l'usurpateur avaient presque toujours le dessous. Tués ou bannis, ils payaient pour leur père.

On disait chez les Grecs que par un admirable effet de la bonté des dieux, jamais la tyrannie ne s'était conservée dans la même famille jusqu'à la troisième génération.

Toutes les villes de la Grèce furent soumises pendant un certain temps au régime des tyrannies, hormis Sparte qui eut pour rempart contre l'usurpation d'un seul, la jalouse égalité et l'industrieuse organisation de son oligarchie. Lorsque Sparte dans son inimitié contre Athènes, voulut y rétablir

la tyrannie d'Hippias, ses alliés répugnèrent à la perfidie d'un pareil dessein, et dans l'assemblée générale, Sosiclès de Corinthe s'écria : « Le ciel peut prendre la place de la terre, et la terre celle du ciel; les hommes peuvent vivre au milieu de la mer, et les poissons habiter le séjour des hommes, puisque vous, Lacédémoniens, vous songez à détruire l'isocratie, et à rétablir la tyrannie dans les villes. Vous ne pouviez concevoir un projet plus injuste et plus coupable : car enfin si la tyrannie vous paraît si bonne, donnez-vous à vous-mêmes un tyran et vous pourrez alors en donner aux autres. Mais c'est après avoir su jusqu'ici préserver Sparte du fléau de la tyrannie, que vous voudriez le porter ailleurs[1] ! » Dans la vivacité de cette apostrophe, il y avait autant d'éloge que de blâme pour les Lacédémoniens.

La plus longue tyrannie fut celle qu'exercèrent à Sicyone Orthagoras et ses enfants. Les plus illustres cités de la Grèce que gouvernèrent des tyrans pendant deux générations, furent Corinthe et Athènes que nous rencontrerons bientôt. La ty-

[1] Herodot. *Terps.*, lib. V, cap. XCII.

rannie eut en Sicile son éclat et des effets que nous apprécierons.

Pour ce qui est de Sicyone, cette ville fut enveloppée dans la conquête que firent les Doriens du Péloponèse, et son territoire devint une partie de l'Argolide[1]. Mais à Sicyone, l'aristocratie dorienne ne sut pas comme à Sparte fonder un État ou suivant l'expression antique, une harmonie durable. L'anarchie dans les rangs des vainqueurs rend toujours leur joug plus pesant. Elle amena des révoltes d'où sortit une tyrannie. Un homme du peuple, un cuisinier appelé Orthagoras, s'empara du pouvoir et son gouvernement ne fut ni cruel, ni malhabile. Aussi ce cuisinier fonda une dynastie. Des descendants d'Orthagoras le plus connu est Clisthène, aïeul maternel du Clisthène qui divisa les Athéniens en dix tribus. Ce Clisthène, celui de Sicyone, s'occupa surtout de venger sa patrie des humiliations que lui avait fait subir la dorienne Argos. Dans sa haine contre tout ce qui était dorien, il changea même le nom des tribus de sa ville, afin qu'il n'y eût rien de commun entre Ar-

[1] Pausanias, t. I, p. 369. Éd. Clavier.

gos et Sicyone. Parmi les nouveaux noms qu'il choisit, il y en eut de bizarres et même d'insultants. Sicyone eut une tribu des ânes, et une autre des cochons[1]. Emportements de la réaction populaire contre tous les souvenirs de l'aristocratie dorienne. Ce fut la destinée de Sicyone de passer toujours du joug d'une faction à la domination d'un tyran, jusqu'au moment où elle fut pacifiée par Aratus qui la fit entrer dans la ligue des Achéens. Mais déjà la Grèce chancelait, et les Romains n'étaient pas loin.

Quand une tyrannie prenait fin, l'anarchie faisait presque toujours explosion. La ville de Mégare, après avoir reconquis son indépendance sur Corinthe qui l'avait asservie, accepta d'abord la tyrannie de Théagènes, puis le chassa. Dès lors la lutte entre les factions aristocratique et populaire prit un caractère de fureur. Les pauvres entraient dans les maisons des riches, prétendaient s'y faire traiter magnifiquement, et s'ils rencontraient un refus, se livraient aux plus brutales violences. La faction démagogique publia un décret qui forçait les créan-

[1] Herodot. *Terps.*, lib. V, cap. LXVIII.

ciers à rendre les intérêts qu'ils avaient reçus; cette étrange revendication s'appela παλιντοκία, c'est-à-dire répétition d'intérêts[1]. Ainsi la guerre que de nos jours certains théoriciens ont faite au capital, est une réminiscence de la démagogie grecque.

Dans la civilisation hellénique, la tyrannie, telle que nous l'avons caractérisée, tient une si grande place, que trois des principaux écrivains politiques de la Grèce se sont arrêtés avec complaisance sur un pareil sujet. Pour Aristote, la tyrannie est une dégénérescence de la monarchie, comme la démagogie est une dégradation de la république; il en explique les conditions avec une froide perspicacité, sans déclamations[2]. Platon est plus oratoire et plus pathétique. Il montre comment d'une excessive liberté naît l'extrême servitude[3]. Le peuple a l'habitude de se passionner pour un homme, de lui confier tous ses intérêts et de travailler à l'agrandir. Qu'arrive-t-il? Ce chef du peuple, sûr de

[1] Plutarch. *Quæstiones græcæ*, t. VII, p. 183, 184. Ed. Reiske.

[2] Arist. *Polit.*, lib. II, V et passim.

[3] *De Republ.*, lib. VIII, IX.



l'appui de la multitude, poursuit les meilleurs citoyens, les accable d'accusations calomnieuses, du tribunal les traîne au supplice, remplit la ville de meurtres, abolit les dettes, fait un nouveau partage des terres, et se trouve de crime en crime n'avoir plus d'autre refuge que la tyrannie. Platon qui, à Syracuse, fut l'hôte des deux Denys, n'avait qu'à recueillir ses souvenirs pour peindre le gouvernement arbitraire des tyrans, leurs calculs, leurs transes et l'espèce de fatalité qui les emprisonnait. Un autre disciple de Socrate, Xénophon[1], rapporta également de Syracuse des impressions qui lui servirent à composer un de ces ouvrages aimables et courts dans lesquels les anciens mariaient la raison et la grâce avec un charme ineffable. Xénophon suppose que le poëte Simonide se permit un jour d'interroger Hiéron, un des tyrans les plus illustres de la Sicile, sur des choses qu'à son sens Hiéron devait mieux savoir que lui. En effet, de simple citoyen Hiéron est devenu roi; il a vécu dans ces deux conditions, il en connaît les plaisirs et les peines, et peut mieux que per-

[1] Xenoph. *Hier.*

sonne en indiquer les différences. Loin de s'offenser de la curiosité de Simonide, le tyran de Syracuse se prête à la conversation; il dit ce qu'il éprouve, répond à toutes les questions du poëte et le laisse lire dans son âme. Hiéron avoue qu'il n'est pas heureux. Quels peuvent être ses plaisirs? Ceux de la table? On ne les connaît plus quand on dîne somptueusement tous les jours: le goût s'émousse. Ceux de l'amour? Quel roi est aimé pour lui-même; c'est toujours là qu'il est le plus trompé. La défiance est pour le tyran une nécessité de toutes les heures; le sommeil et la volupté sèment autour de lui les piéges et les périls. Le tyran passe ses jours et ses nuits comme si tous les hommes l'avaient condamné à mort pour son injustice. Enfin, et c'est le dernier trait, ce qu'il y a de pis dans la tyrannie, c'est qu'il est impossible de s'en défaire. Hiéron se donne pour si malheureux que Simonide est obligé de le consoler. Il lui offre un moyen de bonheur, c'est de remplir tous les devoirs d'un roi, de regarder sa patrie comme sa maison, ses concitoyens comme ses amis, ses amis comme ses enfants. Tout cela est dit sur le ton d'une familiarité noble et douce. Xénophon n'a ni l'austère gravité

d'Aristote, ni la dramatique véhémence de Platon, mais peut-être dans le *Hiéron*, où son style et ses peintures ont une réalité si pénétrante, s'est-il montré plus vrai que ces deux grands génies qui le dépassent par tant d'autres côtés.

CHAPITRE X.

SAGESSE POLITIQUE DE QUELQUES HOMMES.

L'esprit grec était excité. Il parcourait les phases d'une fécondité croissante. Nous l'avons vu dans les chants homériques, non-seulement créer une poésie enchanteresse, mais transformer la religion, et tirer du bloc et du chaos des croyances primitives toute une armée de dieux. L'anarchie des villes de la Grèce ne fut pas un ferment sans puissance; elle continua l'impulsion qu'avaient donnée au génie hellénique les expéditions lointaines. Au milieu des luttes des factions, comme en face des phénomènes de la nature, l'esprit grec se prit à réfléchir.

Aussi commencèrent dans le même temps les spéculations sur la nature et les premiers essais de

la raison politique. On vit alors du fond obscur de la société grecque en travail se détacher quelques figures. La personnalité humaine cherchait à se faire jour; elle n'y parvenait que péniblement, et pour nous surtout, à la distance de tant de siècles, ses premiers traits sont confus.

Au moment où la raison de quelques hommes abordait le problème du monde et traçait aussi des règles, tant pour la vie des particuliers que pour la conduite des affaires publiques, l'histoire n'existait pas encore. La prose informe de Cadmus de Milet, et de Phérécyde de Scyros, ne l'avait pas créée. Lorsque plus tard les Grecs voulurent peindre cette époque des premiers efforts de la raison, ils l'embellirent singulièrement. Ils imaginèrent une sorte de pléiade de sages dont le nombre varia plusieurs fois. D'abord il y en eut quatre, puis sept auxquels on ajouta dix autres; mais les sept premiers étaient considérés comme plus sages. On supposa entre eux des correspondances, même des congrès; car on disait qu'ils s'étaient réunis à Panionium[1], à Delphes, à Corinthe.

[1] « Sacra regio, et ob id eo nomine appellata, quod eam communiter Iones colunt. » Pomp. Mela, lib. I, cap. XVII.

Ces détails arrangés, ces biographies suspectes n'obscurcissent pas le fait essentiel. La raison acquérait de l'empire, elle propageait ses préceptes. Elle enseignait que rien n'était plus magnifique que le monde, parce qu'il était l'ouvrage de Dieu; et rien de plus sage que le temps, parce qu'il découvrait tout ce qui était caché[1]. Elle conseillait aux Grecs d'être lents à entreprendre et fermes dans l'exécution; de ne pas estimer un mauvais citoyen à cause de ses richesses. L'homme, suivant les conseils de cette sagesse pratique, devait attribuer aux dieux tout ce qu'il accomplissait de bien. Il devait obliger ses amis pour accroître leur amitié, et ses ennemis pour en faire des amis[2]. Toutes les pensées qui se répandaient alors, tendaient à l'adoucissement des mœurs, à l'amélioration des gouvernements. C'est au pouvoir, disaient les sages, qu'on connaît vraiment la valeur de l'homme.

Comme pour pratiquer cette maxime, plusieurs d'entre eux gouvernèrent leur patrie. Parmi les sages nous trouvons un éphore de Sparte, Chilon.

[1] Diogen. Laert. *Thales*, lib. I, cap. I, § 9.

[2] Diogen. Laert. *Cleobulus*, lib. I, cap. VI, § 4.



La tyrannie fut détruite à Lesbos par Pittacus. Il est vrai qu'elle fut exercée à Corinthe par un autre de ces sages, qui tantôt a été célébré, tantôt accusé de crimes affreux. De tous ces hommes politiques les deux plus illustres, par des raisons et des qualités contraires, furent Périandre et Solon.

CHAPITRE XI.

CORINTHE.

Dans l'isthme de Corinthe s'élevait une colonne portant une double inscription. Du côté qui regardait le Péloponèse on lisait : *C'est ici le Péloponèse et non pas l'Ionie.* Sur la partie de la colonne qui faisait face au territoire de Mégare, il y avait ces mots : *Ce n'est pas ici le Péloponèse, mais l'Ionie*[1]. Entre les deux mondes hostiles des Doriens et de l'Ionie, Corinthe était comme un point d'intersection. Cependant par ses origines, elle tenait aux Doriens, car elle en fut la conquête[2], quand ceux-ci, sous la conduite des Héraclides, subjuguèrent le Pélo-

[1] Plutarch., *Theseus*, t. I, p. 52.

[2] Pausanias, t. I, p. 353.

ponèse. Aussi dans les débats intérieurs de la Grèce, Corinthe épousa presque toujours les intérêts et les desseins de Lacédémone.

Le génie aristocratique des Doriens, sans abolir l'antique royauté, la subordonna. L'un des Héraclides eut le nom de roi. Il commandait l'armée et présidait aux délibérations de cette aristocratie militaire. Plus tard l'oligarchie fit disparaître cette royauté plus honorifique que puissante, et revendiqua pour elle-même tous les droits de la souveraineté. C'est l'époque des descendants de l'Héraclide Bacchis. Les Bacchiades, au nombre de plus de deux cents, parmi lesquels il faut compter sans doute quelques autres familles qui leur étaient alliées, gouvernèrent Corinthe en commun[1]. Chaque année, l'un d'entre eux, élu par ses pareils, exerçait, sous le nom de Prytane, un pouvoir dont les attributions rappelaient beaucoup celles de la royauté. Un jour, cette autorité annuelle tomba entre les mains d'un ambitieux qu'elle ne contenta pas, et Cypselus se fit le maître, non-seulement du peuple, mais de ses égaux.

[1] Herodot. *Terps.*, lib. V, cap. XCII.

Cette tyrannie passa aux mains de Périandre, fils de Cypselus. Les commencements de Périandre furent populaires, mais une triste aventure lui troubla l'esprit et le rendit cruel. Cratéia, sa mère, avait conçu pour lui un criminel amour qu'elle parvint à satisfaire, soit par ruse, soit à force d'obsessions. Ce coupable commerce fut divulgué dans Corinthe; et dès lors Périandre, croyant n'avoir plus rien à ménager, commença de s'abandonner à toutes les mauvaises pentes de son caractère et de la tyrannie. Il proscrivit les citoyens les plus puissants. Il tua Mélisse son épouse, en lui donnant des coups de pied dans le ventre, pendant qu'elle était grosse, puis voulant lui faire, en guise d'expiation, de magnifiques funérailles, il rassembla les femmes de Corinthe dans le temple de Junon, où ses gardes les dépouillèrent de leurs parures et de leurs vêtements, qui furent brûlés en l'honneur de Mélisse.

Cependant Périandre refréna le luxe ; il défendit aux citoyens d'avoir un trop grand nombre d'esclaves; il ordonna aux propriétaires de demeurer dans leurs domaines pour les cultiver; il voulut que personne ne dépensât au delà de ses

revenus, et il n'établit pas de nouveaux impôts. Enfin il augmenta la marine de Corinthe, et il conçut le projet de percer l'isthme. C'étaient là des pensées d'homme d'État.

Il écrivait : il composa jusqu'à deux mille vers renfermant des sentences morales. Il avait des éloges pour le gouvernement démocratique, et disait que lui-même ne gardait la tyrannie que parce qu'il était trop dangereux de la quitter. Il recommandait la modération dans le bonheur, et il estimait que l'amitié ne devait pas changer avec la fortune.

Le cœur de l'homme est assez vaste pour renfermer le mal et le bien. D'ailleurs la puissance suprême usurpée sur des égaux était pour ceux qui l'exerçaient un double aiguillon qui les excitait aux bonnes actions comme aux méchantes. Si l'ivresse du pouvoir enflammait les sens et les passions de l'usurpateur, si la défiance lui conseillait la cruauté, son intérêt lui commandait d'assurer à sa ville tous les avantages d'un bon gouvernement. Aussi, pour peu qu'il fût habile, il savait se concilier le peuple qui aime toujours la force, lorsqu'elle pèse sur les têtes les plus

hautes, et semble le protéger ou seulement l'épargner.

Après Périandre, qui mourut dans son lit, Corinthe redevint un gouvernement aristocratique et ne connut plus la tyrannie d'un seul. Le peuple avait des assemblées, mais la direction de toutes les grandes affaires appartenait au sénat [1]. Riche, prudente, appliquée à l'administration de l'État, l'aristocratie de Corinthe veillait avec un soin jaloux au maintien de sa prépondérance, et elle dut à l'énergie d'un des siens d'échapper à une tyrannie nouvelle. Issu d'une famille illustre, Timophane était devenu l'idole du peuple. Son audace, ses prouesses à la guerre, son opulence, ses largesses aux indigents, sa familiarité avec les citoyens les plus obscurs avaient enchanté la multitude, qui semblait l'inviter à mettre la main sur le gouvernement de la république. Mais Timophane avait auprès de lui un juge incorruptible de ses actions dans son frère qui, tout en l'aimant beaucoup, après avoir longtemps excusé ou dissimulé ses fautes, finit par l'immoler pour que Corinthe ne fût pas asservie.

[1] Plutarch. *Dion*, t. V, p. 339.

Les vers que Virgile a consacrés au premier des Brutus ne conviennent pas moins à Timoléon :

« Infelix! utcumque ferent ea facta minores,
Vincet amor patriæ, laudumque immensa cupido[1]. »

Ce fratricide républicain eut la douleur d'être maudit par sa mère. Il vécut pendant vingt ans non dans le repentir, mais dans la solitude : nous le retrouverons à Syracuse.

Corinthe n'avait pas seulement fondé cette célèbre cité de la Sicile : elle avait encore établi d'autres colonies, entre autres Corcyre, à laquelle elle fit longtemps après une guerre d'autant plus vive qu'elle l'accusait de ne pas lui rendre les devoirs dus à une métropole. « Nos autres colonies nous respectent et nous aiment, tandis que les Corcyréens se montrent envers nous arrogants et injustes, à ce point qu'ils se sont emparés d'Épidamne, qui nous appartient et prétendent la garder[2]. » Telles étaient les plaintes que Corinthe, par l'organe de ses députés, faisait entendre à Athènes contre leur colonie, et cependant en dépit de ces griefs les

[1] *Æneid.* lib. VI, vers. 821, 822.
[2] Thucyd., lib. I, cap. XXXVIII.

Athéniens reçurent dans leur alliance Épidamne, dont la marine était nombreuse et qui avait à leurs yeux l'avantage de se trouver sur la route de l'Italie et de la Sicile. Cette détermination que des secours efficaces appuyèrent, irrita Corinthe, que déjà son origine dorienne rendait l'ennemie naturelle des Athéniens, et fut une des causes décisives de la guerre du Péloponèse. C'est à l'instigation de Corinthe que les Péloponésiens tinrent une sorte de congrès à Sparte, où furent dénoncées l'audace et l'ambition des Athéniens, nés, disait-on, pour n'avoir pas eux-mêmes de repos, et n'en jamais laisser aux autres.

Avant qu'Athènes brillât par l'éloquence, la poésie et les arts, Corinthe était l'entrepôt du commerce hellénique et le séjour des plaisirs. Toutes les marchandises de l'Europe et de l'Asie y étaient importées en payant des droits, et c'était la ville de la Grèce où affluait le plus grand nombre d'étrangers. On s'y rendait de toute part, on y venait de l'Égypte aussi bien que de la Sicile, mais la vie n'y était agréable que pour l'homme opulent [1].

[1] Οὐ παντὸς ἀνδρὸς ἐς Κόρινθον ἔσθ' ὁ πλοῦς. *Le voyage de*

Corinthe était la ville de Vénus et vendait cher la volupté. Les courtisanes y étaient honorées. Elles avaient le privilége de présenter à Vénus les vœux publics, lorsqu'on invoquait la déesse dans quelque grand péril. Ce furent elles qui lui demandèrent le salut de la Grèce envahie par Xerxès. Quand des particuliers avaient obtenu de cette divinité l'objet de leurs prières, ils lui témoignaient leur reconnaissance en lui offrant un certain nombre de courtisanes qu'ils consacraient à ses autels [1]. Tous les pays qui commerçaient avec Corinthe fournissaient ces prêtresses charmantes.

La gloire des femmes fut à Sparte le patriotisme, à Athènes l'esprit, à Corinthe la beauté. Laïs fut la reine de toutes ces courtisanes, et reçut les soins des plus graves personnages de la Grèce, des philosophes comme des hommes politiques. C'était une Sicilienne qui, prise encore enfant par les Athéniens, avait été vendue à Corinthe, et néanmoins les Corinthiens soutin-

Corinthe n'est pas permis à tout le monde. Strab., lib. VIII, cap. VI.

[1] Athen., lib. XIII.

rent toujours qu'elle était née parmi eux, tant ils l'idolâtraient !

La richesse, le plaisir, l'intérêt qu'on avait à ne pas détruire l'une pour mieux jouir de l'autre, furent toujours dans la ville de Périandre et de Timoléon un frein contre la démagogie, et Pindare put avec raison dire dans une de ses olympiques : « A Corinthe habite l'harmonie, la bonne législation, εὐνομία, et avec elle la justice et la paix, ces filles de la prudente Thémis, qui dispensent le bonheur aux hommes et affermissent les cités [1]. »

Mais cette prospérité eut un dénoûment tragique. Quand les Romains triomphèrent de la ligue achéenne, Corinthe périt misérablement. Sa lamentable ruine rappela le dernier jour d'Ilion. Tout la condamnait au tribunal de Rome : son admirable position qui en faisait la clef de la Grèce ; les richesses, les chefs-d'œuvre dont elle était encombrée, et qui prirent la route du Capitole.

[1] Pind. *Olymp.* XII.

CHAPITRE XII.

ATHÈNES. — SOLON. — CLISTHÈNE. — THÉMISTOCLE.

Neuf mille ans avant l'époque où Solon fit ses lois, Athènes excellait dans les arts de la guerre et de la paix. Elle s'illustra par un grand nombre d'exploits; elle résista à une puissance redoutable qui s'avançait pour envahir l'Europe et l'Asie, sortant d'une île fameuse, située au milieu de la mer Atlantique. Réduite à ses propres forces par la défection de ses alliés, Athènes triompha pourtant de ces formidables envahisseurs. Mais plus tard, des tremblements de terre et des inondations engloutirent tout ce qu'Athènes comptait de soldats, et l'île atlantide s'enfonçant sous les eaux disparut.

Telle est la substance du récit mis par Platon

dans la bouche d'un prêtre de Saïs qu'interrogeait Solon [1]. On connaissait à Saïs l'histoire antédiluvienne d'Athènes, parce que les deux cités avaient été fondées par la même déesse que les Grecs appelaient Ἀθηνᾶ, et les Égyptiens *Neïth*. Le prêtre de Saïs donnait pour preuve de cette communauté d'origine la ressemblance de plusieurs des anciennes lois d'Athènes avec celles de l'Égypte. Dans les deux cités les prêtres, les artisans, les pasteurs, les chasseurs, les laboureurs, les guerriers formaient autant de classes distinctes. La déesse avait fondé Athènes mille ans avant Saïs; à l'heureuse température des saisons, elle avait jugé que cet endroit de la Grèce où elle organisait elle-même une société, produirait les hommes les plus intelligents.

Ce mythe n'est pas indigne de l'histoire, car il exprime le sentiment intime de l'antiquité sur le rôle que joua l'Égypte dans les premiers développements de la civilisation athénienne[2]. Platon, en

[1] *Timæus, vel de natura.*

[2] Dans ses *Études sur le Timée de Platon* (2 vol. in-8, 1841), M. Th. Henri Martin s'est livré sur ce point à d'intéressantes recherches.

écrivant ces premières pages du *Timée*, savait le plaisir qu'il ferait aux Athéniens; il les confirmait ainsi dans leur orgueil d'autochthones. Il n'ignorait pas leurs répugnances pour tout ce qui pouvait rappeler d'anciennes invasions où ils auraient été incorporés aux conquérants[1].

Au reste l'histoire d'Athènes ne commence vraiment qu'avec la trace des influences égyptiennes. Un jour débarquèrent sur les côtes de l'Attique des exilés qui avaient fui les rives du Nil. Ils apportèrent au peuple encore sauvage, qui pourtant ne leur refusa pas l'hospitalité, les notions élémentaires de la société et de la religion, le culte d'un dieu supérieur aux autres, Ζεὺς ὕπατος, la monogamie succédant à la brutale inconstance de l'accouplement, et les premiers principes de l'agriculture. Ils construisirent aussi une citadelle, et pendant que Cécrops leur chef était occupé à la bâtir, il vit à la fois, suivant une tradition, jaillir du sol une fontaine et sortir de la terre un olivier. Pour connaître le sens de ces prodiges, il interrogea Delphes, et l'oracle répondit que Neptune et Minerve

[1] Voy. le ch. III.

se disputaient le droit de donner leur nom à la ville qui s'élevait. Cécrops convoqua la société naissante dans une assemblée où les femmes furent admises à voter avec les hommes, et Minerve à la majorité d'une voix, celle d'une femme, l'emporta sur Neptune.

C'est une de ces mille fictions accumulées par les Grecs, et qui souvent pour le même fait se contredisent et enchérissent l'une sur l'autre. Après Cécrops, les traditions désignent pour avoir gouverné les habitants de l'Attique, Cranaüs, Amphictyon, Érichthonius, Pandion, Érechthée. Sans nous arrêter à ces biographies fabuleuses, il est permis de croire qu'il y eut une assez longue époque pendant laquelle, sous l'inspiration de la sagesse égyptienne, l'Attique sortit de la barbarie. C'est alors que les habitants apprirent à confier la dépouille des morts à la terre qu'ils ensemençaient après la sépulture. Ainsi la mère commune des humains, tout en ouvrant un asile à la mort, ne discontinuait pas de donner la vie.

Dans cette société, que ses chefs voulaient modeler sur l'Égypte, il y eut trois classes distinctes : les nobles, les artisans, les laboureurs, et la jus-

tice fut exercée par un tribunal qui a laissé dans la mémoire du genre humain un impérissable souvenir. Il y eut dans l'Aréopage un reflet de la majesté de ces juges redoutables qui, sur les bords du Nil, jugeaient les rois après leur mort.

L'Attique ne pouvait pas échapper aux migrations et aux visites des peuplades helléniques qui se faisaient la guerre. Le territoire d'Éleusis fut envahi par une horde de Thraces; après plusieurs combats vaillamment soutenus de part et d'autre, les indigènes consentirent à l'établissement de ces hommes du nord, qui apportaient avec eux le culte et les mystères de Cérès. Chassés du Péloponèse par les Achéens, les Ioniens se réfugièrent dans l'Attique, qui les reçut d'autant mieux qu'elle avait besoin de leur secours pour se défendre contre les Héraclides[1]. Ce fut l'âge héroïque des Athéniens.

L'accroissement de la population amena des changements notables. Sous la direction des exilés de l'Égypte, les habitants de l'Attique avaient réuni leurs habitations en plusieurs groupes : ils s'étaient partagés en douze bourgades, dont cha-

[1] Pausanias, t. IV, p. 9, éd. Clavier.

cune avait un prytanée, c'est-à-dire une maison commune, une sorte de conseil et des magistrats. C'étaient comme douze tribus où les familles les plus riches et les plus anciennes exerçaient une prépondérance naturelle. Si cette organisation eût duré, l'Attique eût été gouvernée par une fédération aristocratique. L'arrivée des Ioniens et des autres étrangers qui se mêlèrent aussi aux indigènes, donna un cours différent à cette civilisation naissante. L'intérêt qu'il y avait à se réunir en un corps de nation fut compris du plus grand nombre, et l'Attique n'eut plus qu'un gouvernement.

Ainsi s'institua la démocratie. Cette concentration engendra l'égalité parmi tous les hommes libres que contenait l'Attique. La suprématie échappa dès les premiers temps aux familles nobles, qui ne conservèrent que le privilége d'être les gardiennes de la religion.

Cette révolution est attribuée à Thésée, dont nous avons raconté la légende comme imitateur d'Hercule[1]. Dans un des portiques du Céramique, à Athènes, on avait peint d'un côté les douze grands

[1] Voy. le ch. v.



dieux, et de l'autre Thésée, la démocratie et le peuple[1]. L'artiste avait voulu montrer Thésée remettant le gouvernement au peuple, qui le perdit plus tard par l'usurpation de Pisistrate. Thésée, suivant les traditions, avait parcouru les douze bourgades de l'Attique; il avait représenté aux habitants qu'épars et disséminés, ils ne pouvaient délibérer sur leurs affaires, et auraient toujours entre eux d'interminables querelles; il avait persuadé les uns, intimidé les autres, et tous avaient consenti à détruire leur prytanée, à déposer leurs magistrats, pour n'avoir plus qu'un conseil et une maison commune dans l'endroit où s'élevèrent la citadelle et la ville d'Athènes.

Sous le nom de Thésée, dans les changements dont l'antiquité lui fit honneur, nous reconnaissons les mouvements d'une société qui cherche sa forme, son assiette. La guerre força aussi les Athéniens à s'unir, à se concentrer. Maîtres de presque tout le Péloponèse, les Doriens voulurent poursuivre les Ioniens jusque dans l'Attique. Ils l'envahirent, se croyant sûrs de la victoire, car Del-

[1] Pausanias, t. I. p. 18.

phes la leur avait promise, à cette seule condition que le roi des Athéniens ne tomberait pas sous leurs coups. Au moment où les Doriens entrèrent en campagne, les Athéniens avaient pour roi Codrus, qui n'ignora pas l'oracle et l'ordre donné à tous les soldats ennemis de l'épargner. Codrus quitta les insignes du commandement, se couvrit de haillons, et chargea son dos de sarments; ainsi déguisé, il se présenta à l'entrée du camp dorien, et, en se faisant jour dans la foule, il blessa de sa faux un soldat qui le tua sur-le-champ. Dès que les Doriens eurent reconnu le corps du roi, ils se retirèrent sans combattre.

Après Codrus, il n'y eut plus de roi dans Athènes, et le gouvernement fut remis à des magistrats d'abord viagers, puis décennaux, enfin annuels. Non-seulement devant les progrès de la commune athénienne, l'antique royauté des temps héroïques disparaissait, mais même le pouvoir si nécessaire à la prospérité d'une république s'affaiblissait par degrés. Il n'y avait pas non plus de règles positives, de lois écrites : des usages, des coutumes décidaient des rapports entre les citoyens, et des châtiments à infliger aux malfaiteurs.

En dépit du désir qu'ils eurent toujours d'être libres jusqu'à la licence, les Athéniens ne purent méconnaître de quels maux leur ville était menacée, s'ils n'y introduisaient pas un ordre nouveau, et ils confièrent le soin de faire des lois à Dracon, qu'ils élurent archonte. Dracon était déjà vieux, il avait l'humeur triste, l'âme peu tendre, et il donna aux Athéniens des lois impitoyables. Démade, le rival de Démosthène, disait qu'elles avaient été écrites avec du sang. Non-seulement le voleur, mais l'oisif était puni de la peine capitale comme le meurtrier, et la mort imprimait à ces lois, les premières qui furent écrites en Grèce, une effrayante uniformité.

On demandait à Dracon pourquoi il avait puni de mort presque toutes les fautes : « C'est que les fautes réputées légères, répondit-il, méritent cette peine, et, pour les autres, je n'ai pu en trouver de plus grave[1]. » La gradation des peines est une œuvre difficile même pour la science raffinée des modernes. Dans la cruauté de Dracon, il n'y avait pas seulement de la misanthropie, mais de l'impuissance.

[1] Plutarch. *Solon*, t. I, p. 349.

Aristote, en mentionnant les lois de Dracon, remarque qu'il les fit pour une cité déjà formée, πολιτεία δ' ὑπαρχούσῃ[1]. Dracon n'était pas dans la situation de ces législateurs qui jettent eux-mêmes les fondements d'une société. Athènes avait déjà tous les éléments d'une démocratie, et il importe de les bien connaître, au moment de la venue de Solon.

Dans l'Attique, l'aristocratie n'avait pas été conquérante comme en Laconie. L'antiquité des souvenirs et de la race donnait seule de l'autorité aux hommes qu'on appelait εὐπατρίδαι. C'étaient les Athéniens par excellence, dont rien n'altérait la pureté d'origine, et parmi lesquels la république choisissait ses magistrats suprêmes, ses archontes. Venaient après eux ceux qui cultivaient le sol, γεώργοι, et ceux qui exerçaient des métiers, δημιούργοι. Telle est la véritable base sur laquelle ont travaillé les divers organisateurs de la cité athénienne, suivant la différence des époques et de leur génie. Il y eut un moment où, à côté des laboureurs, on classa les pasteurs, et peut-être dans les temps

[1] Arist. *Polit.*, lib. II, cap. IX, § 9.

les plus anciens les prêtres se distinguaient des nobles.

Il est difficile de croire que les quatre tribus qui divisèrent originairement l'Attique correspondissent exactement à ces classifications sociales [1]. Les tribus, dont chacune était partagée en trois *phratries* et en trente familles, devaient être plutôt des divisions de la population : nous verrons bientôt Clisthène en porter le nombre jusqu'à dix.

Athènes croissait rapidement, mais sa puberté n'était pas sans orages. Elle se partagea en autant de factions que l'Attique avait de régions différentes. Les habitants de la montagne voulaient le gouvernement populaire, ceux de la plaine inclinaient à l'oligarchie, et les hommes de la côte, préférant un régime mixte et tempéré, empêchaient l'un de ces deux partis d'écraser l'autre. En outre, la zizanie entre les riches et les pauvres s'envenimait de plus en plus. Les pauvres, dans l'impuissance d'acquitter leurs dettes, étaient contraints de céder à leurs créanciers le sixième du produit des terres

[1] Plutarque au reste mentionne plutôt cette opinion qu'il ne l'adopte. Les noms des quatre tribus ont varié plusieurs fois avant Clisthène.

qu'ils cultivaient; ils engageaient aussi leurs personnes; même ils vendaient leurs enfants, et une partie de la population libre tombait ainsi dans l'esclavage. Exaspérés, réduits au désespoir, ceux qui enduraient tous ces maux réclamaient à grands cris, comme remèdes, une révolution et un nouveau partage des terres. Alors les meilleurs citoyens d'Athènes sentirent le besoin d'un arbitre, d'un médiateur, et ils jetèrent les yeux sur Solon.

Un pareil honneur ne venait pas chercher un inconnu : déjà Solon avait un nom dans la république. De noble race, puisque, par son père, il descendait de Codrus, et que sa mère était cousine de Pisistrate, Solon n'avait recueilli qu'une très-médiocre fortune. Les prodigalités paternelles avaient fort amoindri l'héritage. Afin de relever ses affaires, il se livra au commerce, tenu pour chose honorable dans la race ionienne. Thalès fit des spéculations heureuses. Platon n'a-t-il pas vendu de l'huile? Le parent et l'ami de Pisistrate ne fut pas non plus un commerçant vulgaire : il connut dans ses voyages tout ce que l'Asie Mineure comptait d'hommes sages et de poëtes renommés. Aussi non-seulement il prospéra dans



son négoce, mais son esprit s'agrandit et s'orna.

De retour, Solon trouva que les Athéniens, fatigués d'avoir fait la guerre sans succès contre ceux de Mégare, avaient renoncé à leur dessein de reprendre Salamine. Même ils avaient défendu, par un décret, que personne, sous peine de mort, leur proposât, au sujet de cette île, de rien entreprendre. La jeunesse aurait volontiers tenté une expédition nouvelle, mais le décret intimidait les plus hardis. Solon recourut à la ruse, il contrefit l'insensé et ne négligea rien pour que le bruit de sa folie se répandît dans Athènes. Un jour il parut sur la place publique, un bonnet sur la tête, et quand la foule se fut rassemblée autour de lui, il se mit à déclamer, à propos de Salamine, une belle élégie en cent vers. Il était revenu d'Ionie tout à fait poëte. L'élégie fut écoutée avec faveur. Les amis de Solon, Pisistrate était du nombre, lui donnèrent les plus grands éloges. Le peuple fut séduit, entraîné, et sur l'heure même il révoqùa le décret. Solon, nommé général, eut le bonheur de reconquérir une île [1] dont le nom devait plus tard s'attacher aux plus beaux exploits de la république.

[1] Les Mégariens la reprirent encore une fois, mais Sala-

Solon se servit de son crédit pour déterminer les Athéniens à défendre le temple de Delphes contre les profanations des gens de Cirrha : il ne voulait pas qu'Athènes abandonnât au Péloponèse la protection du culte national. Dans la ville même le souvenir d'un sacrilége qui avait ensanglanté le temple de Minerve perpétuait des discordes funestes. Pour mieux les apaiser, Solon, qui chaque jour était plus écouté, tourna l'esprit de ses concitoyens vers des pensées religieuses. On interrogea Delphes, qui conseilla de faire venir de Crète Épiménide pour purifier l'Attique, qu'une contagion désolait au milieu des dissensions civiles.

Ce Crétois passait pour inspiré. On disait qu'Épiménide était tombé, dès sa jeunesse, dans un sommeil magique qui avait duré plus d'un demi-siècle et pendant lequel il avait été en commerce avec les dieux : aussi savait-il toutes les choses divines et humaines. Les Athéniens virent un jour descendre du vaisseau qu'ils avaient armé pour l'envoyer querir, un vieillard au front grave, au maintien sévère; de longs cheveux, une barbe

mine appartenait aux Athéniens à l'époque des guerres médiques.

épaisse augmentaient encore la religieuse majesté de ses traits. Épiménide remplit les âmes de terreur en annonçant qu'Athènes était en butte au courroux céleste : il fallait apaiser plusieurs divinités qu'on avait oublié d'honorer par des sacrifices. Le nouveau Curète, comme on appelait Épiménide, choisit des brebis blanches et noires qu'il fit conduire jusqu'au lieu de l'Aréopage, d'où il les laissa errer au hasard, en recommandant à ceux qui les suivaient de les sacrifier aux divinités des lieux où elles s'arrêteraient[1]. Épiménide ordonna aussi qu'on érigeât des autels aux Euménides, à l'Outrage et à l'Impudence[2]. Dans les temps antiques on pliait le genou devant les divinités malfaisantes pour les désarmer. Par les conseils du sage de la Crète, les Athéniens diminuèrent les dépenses qu'ils faisaient pour les sacrifices, modérèrent les élans de douleur de leurs femmes qui, dans les funérailles, se meurtrissaient le visage, et sous la salutaire influence des expiations religieuses, ils ouvrirent volontiers leurs cœurs à des sentiments

[1] Diog. Laert. *Epimenid.*, cap. III.

[2] M. Tull. Cicer. *de Legibus,* lib. II, cap. XI.

de justice et d'union. Entre Épiménide et Solon l'accord fut complet. Ils n'étaient pas inconnus l'un à l'autre : l'Athénien avait visité le Crétois dans son île; il y avait admiré la pénétration avec laquelle celui-ci observait les États de la Grèce, et pressentait les dangers qui devaient fondre sur elle, du côté de l'Asie. Quand Épiménide quitta l'Attique, après l'avoir réconciliée avec les dieux, il ne laissa pas ignorer aux Athéniens qu'il considérait Solon comme l'homme le plus capable de les rendre heureux par de bonnes lois.

Aussi lorsque l'affaire des dettes mit l'État en péril, l'arbitrage de Solon fut accepté par tous. Solon était agréable aux riches en raison de son opulence, et aux pauvres comme homme de bien. Il avait souvent dit que l'égalité n'engendrait pas la guerre, et cette parole avait eu l'approbation générale, car chacun, comme toujours, entendait à sa façon l'égalité. Non-seulement on l'élut archonte, avec la mission de pacifier la république et le pouvoir de faire des lois, mais tous les partis le poussèrent à s'emparer de la souveraine puissance. Craignait-il, disaient ses amis, les mots de monarchie, d'usurpation ? Mais la

tyrannie vertueusement exercée ne devenait-elle pas sur-le-champ une royauté légitime? Ainsi, dès le début, la démocratie se montrait prompte à livrer sa souveraineté à l'homme qui se chargerait de satisfaire ses désirs et ses passions.

Ces instances ne séduisirent pas Solon : il répondit à tous ces tentateurs que la tyrannie pouvait être un beau pays, mais que c'était un pays sans issue[1]. Il ne toucha pas à la liberté de ses concitoyens, mais il régla leurs communs intérêts et s'arrêta à ce parti de refuser aux pauvres le partage des terres et d'obliger les riches à renoncer à leurs créances. Cette abolition des dettes s'appela σεισάχθεια, décharge, libération. Pour l'avenir, il fut interdit de stipuler la contrainte par corps. Enfin la valeur de la monnaie fut changée, et la mine qui était de soixante-quinze drachmes fut portée à cent. C'était beaucoup innover; trop peut-être. Toutefois, il ne serait pas équitable de juger cette espèce de banqueroute avec les principes modernes. Suivant la politique grecque, les droits individuels, les droits acquis, fussent-ils consacrés

[1] Οὐκ ἔχειν δ' ἀπόβασιν. Plutarch. *Solon*, t. I, p. 341.

par une longue possession, étaient subordonnés à l'omnipotence du réformateur qui disposait en maître de tous les éléments de la cité [1].

Dans les premiers moments, les décrets de Solon furent accueillis par un mécontentement universel. Était-ce pour si peu qu'on l'avait institué législateur? disaient les pauvres qui avaient mis leur espoir dans un partage des terres, seul moyen selon eux d'établir l'égalité. De leur côté, les riches qui perdaient leurs créances se tenaient pour gravement lésés. Cependant lorsqu'on sentit les effets des mesures de Solon, lorsqu'on vit disparaître les inscriptions et les brandons qui désignaient les héritages grevés de dettes, lorsqu'on vit tous ceux qui avaient vécu dans l'esclavage rendus à la liberté, à leurs familles, à leurs amis, les critiques et les murmures firent place aux éloges, à la reconnaissance. Les Athéniens célébrèrent un sacrifice solennel auquel ils donnèrent le nom de σεισάχθεια, pour remercier les dieux de les avoir soulagés d'un immense fardeau. En outre ils continuèrent à Solon ses pouvoirs de législateur en les

[1] Voy. l'*Épilogue*.

augmentant. Ils voulurent que sa puissance ne connût pas de limites; qu'il réglât toutes choses, l'autorité des magistrats, celle du sénat, les droits de l'assemblée du peuple, la juridiction des tribunaux, avec l'entière licence d'abroger ou de confirmer ce qui était établi avant lui.

Cette fois le législateur, comme à Sparte, ne se perd pas dans l'obscurité d'une époque qui empêche de discerner ses traits, et nous pouvons étudier sa physionomie. Du naturel le plus heureux, alliant l'imagination au bon sens, l'amour du plaisir au goût de la vertu, sans illusions sur ses concitoyens, et les sachant aussi incorrigibles dans leurs défauts qu'aimables par leurs qualités, Solon ne se proposa pas d'élever une législation d'une perfection idéale, inaccessible, mais il appropria ses lois au caractère des Athéniens, et ne voulut point par ses exigences dépasser la mesure de leurs forces. Il fut modéré par tempérament et par réflexion. Il n'avait pas d'ailleurs, sur la société qu'il devait organiser, l'ascendant d'un conquérant et l'omnipotence que donne la victoire. C'était un simple citoyen élu par ses égaux sur lesquels il n'avait guère d'autre autorité que celle de la per-

suasion, et qui pouvaient toujours retirer l'obéissance qu'ils lui prêtaient.

Solon, au milieu des développements nouveaux que prenait l'Attique, se proposa d'établir la prospérité de l'État sur la richesse et le travail. Il distribua les citoyens en quatre classes différentes, suivant la proportion des revenus. Il mit dans la première classe ceux qui recueillaient sur leurs terres cinq cents mesures de grains ou de liquides, et il les nomma *pentacosiomédimnes ;* ceux qui en recueillaient trois cents et pouvaient nourrir un cheval, formaient la seconde classe, celle des *chevaliers ;* la troisième fut composée des *zeugites*, c'est-à-dire de ceux qui possédaient une paire de bœufs et récoltaient deux cents mesures. Enfin, furent compris dans la quatrième classe tous ceux qui, sans revenus, étaient forcés de vivre du travail de leurs mains. C'était seulement dans la première classe qu'on choisissait les archontes : les citoyens de la seconde et de la troisième étaient éligibles aux autres magistratures ; quant à ceux de la dernière, ils avaient le droit de voter dans les assemblées et dans les tribunaux[1].

[1] Plutarch. *Solon*, t. I, p. 350.

Cette classification était une nouveauté féconde en conséquences. A l'aristocratie de race se trouvait substituée celle de la fortune. Des mains de l'ancienne noblesse, le pouvoir politique passait à la propriété que, par le travail, chaque citoyen pouvait acquérir, et, pour parler le langage grec, la *timocratie*[1] conduisait à la démocratie. Cependant les citoyens qui n'étaient pas propriétaires, ou qui n'avaient qu'un très-mince revenu, restaient investis des droits les plus importants, car ils délibéraient dans les assemblées générales, et s'ils étaient exclus des magistratures, ils choisissaient et jugeaient ceux qui s'en trouvaient revêtus.

Mais tous ces souverains sans revenus, qui devaient travailler pour vivre, ne risquaient-ils pas de prendre l'habitude d'une incurable oisiveté? Ce danger n'échappa point à Solon qui n'épargna rien pour le conjurer. Il voulut que l'Aréopage s'assurât des moyens d'existence de chaque citoyen et punît les oisifs. Il mit en honneur l'industrie et les arts. Une loi dispensa expressément le fils de nourrir son père, quand celui-ci ne lui

[1] Arist. *Ethic.* lib. VIII, cap. x.

aurait pas fait apprendre un métier. D'ailleurs sur le sol maigre et stérile de l'Attique dont la population s'augmentait tous les jours, il était nécessaire que l'industrie vînt au secours de l'agriculture, et fournît au commerce maritime des objets d'échange et d'exportation.

En dépit de cette nécessité et aussi des précautions du législateur, le peuple devint indolent; il s'accoutuma à la pensée que la république le devait nourrir, et c'est en caressant sa paresse que les ambitieux l'asserviront.

Au moment où il accordait à la démocratie tant de pouvoir, Solon cherchait à la sauver pour ainsi dire d'elle-même, de sa légèreté et de son arrogance. Il établit à côté de l'assemblée du peuple un conseil, un sénat de quatre cents citoyens. Chaque tribu fournissait cent membres. Ce conseil, renouvelé tous les ans par l'élection, préparait les affaires et les décrets qui devaient être portés à l'assemblée générale, examen sans lequel le peuple ne pouvait délibérer. Toujours en contact avec le peuple, dont les suffrages et la faveur lui étaient nécessaires, ce conseil était encore une institution démocratique, mais au moins il épargnait à la pré-



cipitation, à la frivolité des Athéniens de déplorables méprises ou de ridicules erreurs.

C'est dans l'Aréopage que Solon trouva surtout un contre-poids à la démocratie. Antique conseil des *Eupatrides* [1], sénat judiciaire et politique, l'Aréopage inspirait aux Athéniens un respect dont profita le législateur. Il en maintint l'autorité en l'élevant encore. Il lui donna la surveillance de toutes les affaires et la garde des lois. Composé désormais de tous les archontes sortis de charge, l'Aréopage jugea les crimes les plus graves, les meurtres, les empoisonnements, les incendies, les sacriléges, les nouveautés en matière de religion, la profanation des mystères. Il eut l'œil sur toutes choses, sur l'éducation de la jeunesse, sur la fortune des citoyens, sur le luxe et la conduite des femmes.

Solon régla la vie civile en même temps que l'ordre politique. La famille, le mariage, la dot des femmes, la tutelle des mineurs, le droit de tester, l'ordre des successions n'échappèrent pas à sa sollicitude. Si plusieurs de ces prescriptions dont

[1] Aristote (*Polit.*, lib. II, cap. IX) appelait l'Aréopage une institution oligarchique : βουλὴν ὀλιγαρχικόν.

nous trouvons la trace dans les discours et les plaidoyers des orateurs d'Athènes, nous paraissent étranges aujourd'hui, d'autres présentent des solutions que les Romains et les modernes se sont appropriées.

L'œuvre de Solon était grande, devait-elle être durable? Ne suffirait-il pas d'une tempête populaire pour tout emporter? Solon connaissait l'empire qu'avaient les factions à Athènes, et c'est pourquoi par une loi souvent commentée, il nota d'infamie tous ceux qui s'abstiendraient de prendre un parti dans une sédition, afin que la république ne tombât pas entre les mains d'une minorité audacieuse au milieu de l'inertie des honnêtes gens. C'était ordonner l'obligation du courage. Solon, au reste, n'avait pas prétendu faire des lois éternelles, et il ne leur donna de force que pour cent ans. Cette réserve était pleine de modestie et de tact, mais un siècle était encore trop long pour la persévérance des Athéniens. Tous les magistrats, tous les sénateurs jurèrent de maintenir les lois de Solon, et dix ans après il n'y avait plus d'autre constitution que la volonté de Pisistrate.

Cependant, sitôt après la promulgation, les cri-

tiques, les objections, les demandes d'explications, les commentaires vinrent assaillir le législateur. Celui-ci louait quelques dispositions, mais il en blâmait d'autres; celui-là demandait à Solon comment il entendait certain passage et en quel sens il le fallait prendre. La place n'était plus tenable, et Solon dut quitter Athènes. Il se remit à voyager, il alla revoir les pays qu'il avait parcourus quand il était jeune et sans célébrité, la Crète, l'Asie Mineure, l'Égypte; emportant avec lui d'assez tristes pressentiments sur l'avenir de sa patrie, et tous les soucis de la gloire.

L'inconstance des Athéniens ne tarda pas à les jeter dans des agitations nouvelles. Des trois partis qui divisaient l'Attique, et qui avaient quelque temps suspendu leurs querelles sans y renoncer, le plus redoutable était celui de la montagne, parce qu'il avait pour chef l'homme le plus habile et le plus séduisant. C'était Pisistrate, autour duquel se pressaient tous les citoyens pauvres qui ne renonçaient pas à mettre leurs espérances dans une autre révolution. Éloquent, populaire, d'une merveilleuse adresse à se servir de tous les langages, imitant les vertus dont la nature ne l'avait pas doué,

secourable aux pauvres, modéré même envers ses ennemis, aimable, audacieux, résolu de tout sacrifier à la passion de gouverner les hommes qu'il méprisait beaucoup, Pisistrate était de la race des grands usurpateurs.

Quand Solon, mettant un terme à son exil volontaire, revint à Athènes, il trouva la république bien changée. Ses lois n'étaient pas abolies, mais il semblait qu'en les observant encore, les Athéniens avaient une arrière-pensée, et appelaient de leurs vœux un ordre nouveau. Solon ne chercha pas longtemps quel était l'instigateur de ces sentiments si dangereux pour la liberté. Il n'eut garde de se déclarer l'ennemi de Pisistrate; il entreprit au contraire d'adoucir, de calmer cette indomptable ambition. Pisistrate ne pouvait-il triompher d'un penchant à la tyrannie, qui, seul, obscurcissait les plus belles qualités d'une âme si bien faite pour la vertu? Inutiles paroles. Un jour Solon fut appelé sur la place publique par les rumeurs que soulève toujours un spectacle extraordinaire. Il y vit Pisistrate qui s'était blessé lui-même, et se faisait traîner sur un char, demandant au peuple des gardes pour protéger sa vie contre des pervers



qui avaient voulu l'assassiner. « Fils d'Hippocrate, lui cria Solon, tu joues mal le rôle de l'Ulysse d'Homère; car s'il se frappa lui-même pour abuser les ennemis, tu l'imites pour tromper tes concitoyens[1]. » Entre le législateur qui défendait la liberté, et l'ambitieux qui préparait son usurpation, le peuple n'hésita pas : il accorda tout à Pisistrate, qui s'empara de la citadelle et du gouvernement. Une fois au comble de ses désirs, Pisistrate accabla Solon de marques de déférence et de respect. Il en prit les avis, il en fit observer les lois, il obtint pour la plupart de ses actes l'approbation de l'illustre vieillard qui reconnaissait au terme de sa carrière qu'une pareille démocratie ne pouvait se passer de maître.

La domination de Pisistrate eut des alternatives de succès et de revers, car deux fois Pisistrate fut chassé d'Athènes, et finit cependant par y mourir investi de la souveraine puissance. Après avoir gouverné pendant douze ans, sans violer les lois et en maintenant dans la cité l'ordre et la justice[2], il vit se former contre lui une coalition des deux

[1] Plutarch. *Solon*, t. I, p. 378.

[2] Herodot., *Clio*, lib. I, cap. LIX.

autres partis qu'il avait jusqu'alors intimidés et contenus. Mégaclès et Lycurgue ayant réuni leurs partisans, les habitants de la côte et ceux de la plaine se trouvèrent plus forts que Pisistrate, et le renversèrent.

Les deux factions victorieuses se querellèrent à leur tour, et dans cette lutte Mégaclès eut le dessous. Alors il se retourna vers Pisistrate, qui, dans un coin de l'Attique, attendait l'occasion de ressaisir le pouvoir; il lui proposa de s'unir contre Lycurgue, et pour gage de cette alliance, lui offrit la main de sa fille. Pisistrate avait deux fils qui étaient son orgueil; néanmoins il accepta tout sans scrupule et avec une singulière confiance dans sa fortune. D'ailleurs il connaissait les Athéniens; il savait qu'il n'y avait pas de stratagème si grossier, qui, employé à propos, ne pût être décisif sur l'imagination de ce peuple si vanté pour son esprit. Il avait remarqué dans une bourgade une femme d'une haute taille et d'une majestueuse beauté; il résolut de lui faire jouer le rôle de Minerve qui aurait quitté l'Olympe pour présenter elle-même Pisistrate aux Athéniens. La belle paysanne fut revêtue d'une armure complète qui

rehaussait encore ses robustes attraits. On la mit sur un char ; Pisistrate prit place à ses côtés, et des hérauts marchaient devant en criant à haute voix : « Athéniens, faites bon accueil à Pisistrate, c'est l'homme que Minerve honore le plus, car la voici elle-même qui le ramène dans sa citadelle. » Personne ne protesta contre un pareil miracle, et Pisistrate reprit la tyrannie.

Réintégré avec le concours de Mégaclès, Pisistrate lui tint parole. Il épousa la fille de son allié, mais comme il ne voulait pas donner à ses fils des frères et des compétiteurs, il fit à sa nouvelle épouse une injure qui ne resta pas longtemps un secret pour la mère de la jeune femme [1]. Instruit à son tour, Mégaclès s'estima gravement offensé, et pour tirer de son gendre une vengeance éclatante, il se réconcilia encore une fois avec son ancien ennemi Lycurgue, le chef des gens de la plaine. Pisistrate ne crut pas pouvoir résister dans Athènes à cette ligue nouvelle, et sortant promptement de l'Attique, il s'établit à Érétrie, ville de l'Eubée ; là il s'occupa, de concert avec ses fils, à

[1] Herodot., *Clio*, lib. I, cap. LXI. Ἐμίσγετό οἱ οὐ κατὰ νόμον.

rassembler des soldats et de l'argent pour reconquérir ce qu'il venait de perdre une seconde fois. L'ambitieux comme le joueur ne se lasse jamais d'en appeler à la fortune. Après onze ans de préparatifs et d'attente, Pisistrate reprit avec ses fils le chemin de l'Attique, s'empara du bourg de Marathon, marcha sur Athènes, dispersa l'armée qui était venue à sa rencontre, et pour empêcher qu'elle ne se reformât, il envoya sur la trace des vaincus ses fils qui les rassurèrent et leur promirent que chacun pourrait tranquillement retourner à ses affaires. Les Athéniens se laissèrent persuader, et Pisistrate ressaisit encore la tyrannie, mais cette fois pour la léguer à ses enfants.

Cet usurpateur si obstiné avait le goût des grandes choses, et pendant une domination qui, bien qu'interrompue, ne laissa pas d'être assez longue, puisqu'à travers deux exils elle dura dix-sept ans, il fit connaître à Athènes les plaisirs élevés que donnent l'intelligence et les arts. Par ses soins les Athéniens possédèrent la collection complète des poëmes d'Homère, jusqu'alors épars et qui furent mis dans l'ordre où nous les lisons aujourd'hui. Ils virent s'ouvrir pour eux une biblio-

thèque publique dont les richesses ne s'accrurent que pour tomber plus tard entre les mains de Xerxès [1]. Le temple d'Apollon Pythien et celui de Jupiter Olympien commencèrent à s'élever. Pisistrate ne ferma l'entrée de ses jardins à personne, et chacun pouvait tout y cueillir. S'il s'occupait du bien-être des Athéniens, il ne les souffrait pas dans l'oisiveté. Il contraignit tous les fainéants qui s'amassaient volontiers sur la place publique à travailler dans la campagne, et à porter une tunique qui les faisait reconnaître. Aux petits propriétaires en détresse, il fournissait des bœufs de labour et du grain pour ensemencer leurs terres [2]. Il portait ainsi dans le gouvernement de la république une bonté judicieuse, une fermeté qu'on savait inflexible, et le sentiment de la justice. La loi qui ordonna que les citoyens mutilés à la guerre fussent nourris aux frais de l'État était une loi de Pisistrate.

Ses fils, Hipparque et Hippias [3], continuèrent

[1] Aul. Gell. *Noct. attic.*, lib. VI, cap. XVII. « Xerxes, « .... abstulit asportavitque in Persas. »

[2] Ælian., lib. XIII, cap. XIV.

[3] Est-ce Hippias qui régna comme fils aîné? Thucydide

son œuvre ; ils embellirent Athènes, tout en modérant les impôts et en ne levant sur les habitants de l'Attique que le vingtième des revenus. Pour répandre partout les conseils d'une sagesse pratique, ils firent élever dans les campagnes des colonnes en forme d'hermès, sur lesquelles furent gravés des vers élégiaques renfermant d'utiles maximes. La poésie passait dans la vie publique des Athéniens, car il fut ordonné que les rapsodes chanteraient les poëmes d'Homère aux Panathénées. Les fils de Pisistrate voulurent jouir aussi des productions et des entretiens des poëtes contemporains : ils envoyèrent chercher Anacréon de Téos avec un vaisseau de cinquante rames; ils comblèrent de présents Simonide, pour le retenir longtemps à Athènes; passionnés pour le beau comme des artistes et magnifiques comme des rois. Sous leur gouvernement les Athéniens furent

l'affirme (lib. VI, cap. LV), et cependant comme il le reconnaît, il était de tradition à Athènes que c'était Hipparque qui exerçait la tyrannie, quand il fut frappé par Harmodius et Aristogiton. Quoi qu'il en soit, les deux frères étaient d'accord dans leur manière d'entendre le gouvernement.

heureux, et on écrivit [1] plus tard qu'alors ils avaient vécu comme sous le règne de Saturne.

Néanmoins l'orgueil des Athéniens ne consentit pas à la reconnaissance, et dans leurs traditions la tyrannie des Pisistratides demeura toujours impopulaire et condamnée. Aussi, lorsque Hipparque succomba sous les coups d'une vengeance particulière, ils mirent parmi les héros Harmodius et Aristogiton, qui l'avaient immolé. Harmodius n'avait songé qu'à punir l'injure faite à sa sœur; Aristogiton avait frappé le rival qui avait cherché à lui ravir le cœur de son ami [2]. N'importe, ils furent honorés comme les libérateurs de la république; on leur dressa des statues; et la poésie leur décerna cette louange d'avoir rétabli dans Athènes l'égalité des lois.

Il est vrai qu'après la mort d'Hipparque la tyrannie d'Hippias s'appesantit et devint cruelle. Rivaux infatigables des Pisistratides, les Alcméonides, qui s'étaient réfugiés à Delphes pour échapper à leurs persécutions, gagnèrent la Pythie par

[1] Est-ce Platon? faut-il lui attribuer le petit dialogue intitulé *Hipparque?*

[2] Thucyd. lib. VI, cap. LIV.

des largesses. Ils en obtinrent qu'elle enjoindrait aux Lacédémoniens, toutes les fois que ceux-ci viendraient la consulter, d'affranchir Athènes. A force d'insistance, l'oracle fut obéi. Les Lacédémoniens ramenèrent les Alcméonides dans l'Attique, et Hippias sortant d'Athènes en vertu d'une convention, se retira à Sigée, dans la Troade, puis à Lampsaque, d'où il se rendit auprès du roi Darius. Vingt ans après, il était dans le camp des Perses à la bataille de Marathon.

Nous comparerions volontiers le peuple d'Athènes, après la domination des Pisistratides, à un impétueux jeune homme qui congédie tuteur, gardiens, pédagogue, et veut enfin être libre. En effet, à la tyrannie succédèrent les orages et les factions. L'oligarchie et la démocratie s'opposèrent l'une à l'autre avec violence. Le parti oligarchique, conduit par Isagoras, eut d'abord le dessus ; il était appuyé par les Lacédémoniens qui, fidèles aux principes de leur politique, favorisaient le régime et les intérêts de l'aristocratie.

Nous touchons à une crise décisive pour la république. Le chef de l'autre parti, Clisthène,

petit-fils d'un des tyrans de Sicyone [1], ne se proposait d'abord que de défendre la constitution telle que Solon l'avait faite; mais effrayé de l'ascendant que prenait Isagoras, il se jeta dans les innovations populaires. Il comprit que resserrée dans les limites qu'avait tracées Solon, la démocratie pourrait être facilement ramenée sous le joug d'un usurpateur ou de l'oligarchie, et il préféra rompre toutes les digues. Clisthène était celui des Alcméonides qui avait le plus travaillé à la chute du fils de Pisistrate; c'était lui qui avait suborné l'oracle de Delphes, esprit plein de ruse et de décision.

Cet Eupatride fonda vraiment le régime populaire, en portant le nombre des tribus jusqu'à dix, et en y faisant entrer des étrangers, des domiciliés, et même des esclaves [2]. C'était singulièrement élargir la cité, ou plutôt c'était changer la constitution

[1] Voy. le ch. IX.

[2] Arist. *Polit.*, lib. III, cap. 1, § 10.—Les dix tribus prirent alors les noms d'anciens héros, Érechthée, Cécrops, Égée, Pandion, Acamas, Antiochus, Léonce, Œnée, Hippothoon, Ajax. Tous ces noms imposés aux tribus étaient nouveaux, excepté celui de Cécrops.



pour donner la victoire à la démocratie, et Clisthène détruisait bien plus que Pisistrate l'œuvre de Solon. Désormais chaque tribu nomma tous les ans cinquante sénateurs et un stratége; elle fut elle-même l'image d'un petit État qui avait ses officiers, ses magistrats, ses fêtes et ses réunions. Là on causait des affaires, on débattait les mérites et les ambitions : souvent au sein de la tribu les agitations de l'*Agora* se préparaient.

C'était chez Clisthène une pensée dominante et fixe de rendre impossible le retour de la tyrannie, et pour y mieux réussir, il imagina d'armer le peuple du droit de bannir pour dix ans tout citoyen qui lui ferait ombrage par son crédit et ses talents. L'ostracisme[1] était comme un coup d'État toujours en réserve pour frapper le génie ou la vertu. Loi dont l'iniquité tomba sur les plus illustres têtes,

[1] Ælian., lib. XIII, cap. XXIV. Dans l'antiquité, quelques-uns faisaient remonter l'invention de l'ostracisme jusqu'à l'époque qui porte le nom de Thésée : une si antique origine manque tout à fait de vraisemblance. Une autre opinion qui attribue l'ostracisme aux Pisistratides n'est pas plus fondée par d'autres raisons. Pour proscrire leurs ennemis, ni Pisistrate ni ses fils ne demandaient de loi au peuple.

Thémistocle, Aristide, Cimon ; loi qui ne sauva pas la démocratie et qui proclamait insolemment que la justice et la liberté étaient incompatibles.

La révolution que poursuivait Clisthène ne s'accomplit pas sans obstacles et sans revers. Les Lacédémoniens vinrent au secours d'Isagoras, chassèrent Clisthène, ainsi que cinq cents familles, et cherchèrent à établir un gouvernement oligarchique. Tous les Athéniens, oubliant leurs querelles, se soulevèrent contre les Spartiates, et les rejetant hors du sein de l'Attique, rappelèrent Clisthène avec les cinq cents familles exilées. La démocratie eut sa restauration.

Sparte, pour se venger d'Athènes, eût entrepris de rétablir la tyrannie d'Hippias, sans les vives protestations des peuples du Péloponèse ; et Athènes, afin de mieux résister à Sparte, envoya deux fois à Sardes des ambassadeurs chargés de demander les secours et l'alliance du roi des Perses. Entre Sparte et Athènes, l'antipathie était plus vive qu'entre le Grec et l'Asiatique.

Rien ne fortifia plus Athènes que la résistance heureuse qu'elle opposa aux Doriens et aussi à ses voisins de Chalcis et de la Béotie qui s'imaginèrent

triompher facilement de ses embarras. Hérodote date de cette époque la prospérité d'Athènes qu'il attribue à la liberté, ἰσηγορίη[1]. « Sous la tyrannie, dit l'historien, les Athéniens se comportaient avec négligence et mollesse, comme des hommes qui travaillent pour un maître; mais une fois devenus libres, chacun sentit qu'il travaillait pour lui-même et fit des efforts que le succès récompensa. » Hérodote écrivait ces lignes dans les plus beaux jours de la démocratie athénienne; il n'en vit pas comme Thucydide les fautes, l'esprit de vertige et les catastrophes.

Libre et se sentant plus forte, Athènes ne tarda pas à provoquer l'Asie. La même ville qui avait envoyé des ambassadeurs au roi de Perse pour lui demander des secours, contracta une étroite alliance avec Aristagoras, gouverneur de Milet, en révolte ouverte contre Darius, et lui donna vingt vaisseaux qui devaient combattre avec les Ioniens. Darius apprit un jour qu'une de ses capitales, la ville de Sardes, avait été prise et brûlée par les Athéniens qui s'étaient associés à la rébellion des peuples de

[1] Herodot. *Terps.*, lib. V, cap. LXXVIII.

Milet et d'Érétrie. Il saisit son arc, et lançant une flèche dans les airs, il s'écria : « O Jupiter, accorde-moi de me venger des Athéniens ! » Désormais l'action était engagée entre l'Orient et la race hellénique.

Nous trouvons à Marathon les résultats de l'organisation de Clisthène. Les dix tribus étaient en armes, car chacune d'elles avait envoyé mille hommes avec un général. Deux opinions partageaient en nombre égal les dix stratéges. Les uns désiraient éviter un engagement, les autres voulaient combattre. Miltiade tenait pour ce dernier avis : il appréhendait que si l'on différait de livrer bataille, il n'y eût dans Athènes un mouvement, et qu'on ne vît s'élever un parti en faveur des Mèdes et d'Hippias. En attaquant les Perses, on pouvait espérer de vaincre, et la victoire faisait d'Athènes la première ville de la Grèce. A une aussi ferme prévoyance la fortune ne voulut pas donner un démenti.

Cependant Athènes se cherchait encore : ni Clisthène, ni Miltiade n'avaient soupçonné la cause décisive de sa puissance dans l'avenir. Il semblait aux Athéniens que la journée de Marathon était

la fin de la guerre ; un seul homme pensait qu'elle était le commencement de plus grandes affaires pour lesquelles il se fallait préparer. Dans cette conviction, Thémistocle qui depuis quelque temps portait dans la politique la même ardeur que dans les dissipations de sa jeunesse, sut persuader aux Athéniens d'appliquer à la construction de cent galères le produit des mines d'argent de Laurium et de ne plus le partager entre eux. Il ne leur parla ni de Darius, ni des Perses, mais des Éginètes leurs voisins qui prétendaient tenir la mer en leur puissance. Athènes, que sa jalousie contre Égine avait seule déterminée, s'estima fort heureuse, quand les Perses reparurent, d'avoir une flotte.

Avec cet armement, les Athéniens remportèrent un premier avantage à Artémisium, mais ils ne comprenaient pas encore où Thémistocle voulait les conduire. Pour cet homme d'État les plus grandes difficultés restaient à vaincre, car sans temporiser, sans s'arrêter à des demi-mesures, il méditait de transporter sur mer toute la puissance d'Athènes, d'y attaquer les Perses et d'obtenir par une offensive heureuse un dénoûment décisif. La mer devait ainsi donner à Athènes la victoire sur

l'Asie et la supériorité sur la Grèce. Pendant que les Hellènes ne songeant qu'à sauver le Péloponèse, à s'y concentrer, à fortifier l'isthme par une muraille qui devait aller d'une mer jusqu'à l'autre, rejetaient en quelque façon Athènes du sein de la communauté grecque, Thémistocle par son audace vengeait sa patrie de tant d'ingratitude. Il employa tous les moyens : il fit parler la Pythie ; il inventa des oracles, des prodiges, et il les commenta. La Pythie, en ordonnant aux Athéniens de se sauver dans des murailles de bois, avait voulu désigner leurs navires. Si le dragon de Minerve avait subitement disparu du sanctuaire, c'est que la déesse elle-même avait quitté la citadelle pour montrer à son peuple le chemin de la mer. Enfin ce peuple persuadé monta sur ses vaisseaux, et dans un petit détroit entre l'Attique et la Mégaride, deux cents galères continrent les destinées d'Athènes. Quand Xerxès arriva, il renversa les murs, saccagea la ville, mais les Athéniens lui avaient échappé. Brûlé avec le temple d'Érechthée, l'olivier de Minerve reparut deux jours après plus verdoyant et plus beau[1].

[1] Herodot. *Uran.*, lib. VIII. cap. LV.

Le premier par le génie, Thémistocle n'exerçait qu'une autorité fort partagée dans le conseil des Grecs, où les Doriens avaient toujours la prééminence. Il s'arma donc d'une magnanime patience envers le Spartiate Eurybiade qui seul pouvait décider qu'au lieu de cingler vers l'isthme de Corinthe, la flotte combattrait à Salamine, position précieuse où la valeur devait triompher du nombre. Un moment néanmoins la colère monta au cœur de Thémistocle, quand il entendit Adimante qui commandait les vaisseaux corinthiens, lui dire dans le conseil qu'un homme qui n'avait plus de patrie devait se taire. C'était après l'entrée de Xerxès dans Athènes. « Misérable ! s'écria Thémistocle, oses-tu parler ainsi ? regarde ces deux cents vaisseaux; voilà ma patrie : et vous, Grecs, prenez garde de nous contraindre par votre abandon à aller fonder ailleurs une ville plus puissante que celle que vous connaissiez déjà. »

Il fallut bien subir l'ascendant de tant de grandeur, et la victoire de Salamine garantit non-seulement l'indépendance des Grecs, mais l'avenir de l'esprit humain. Alors Thémistocle voulut rendre aux Athéniens leur patrie telle qu'elle était avant

que le Perse en eût couché les murs sur le sol. La jalouse inimitié de Sparte se dressait comme un nouvel obstacle. Les Lacédémoniens alléguèrent l'intérêt commun pour empêcher les Athéniens de relever leurs murailles : les villes fortifiées en dehors du Péloponèse créaient un danger pour la Grèce, en offrant à l'ennemi un point d'appui, et comme un camp préparé d'avance.

Athènes, d'après les conseils de Thémistocle, congédia les envoyés du Péloponèse sans réponse positive, mais avec la promesse de faire partir bientôt une députation qui s'expliquerait à Lacédémone. Dès que les représentants de Sparte eurent quitté l'Attique, tous se mirent à l'œuvre, citoyens, femmes et enfants, et non-seulement afin de relever les murailles d'Athènes tous les bras s'employèrent, mais les édifices publics, les temples des dieux, les maisons des particuliers furent démolis pour suppléer aux matériaux qui manquaient. Quand il eut vu commencer ce noble ouvrage, Thémistocle se mit en route pour la Laconie. A son arrivée à Sparte, il différa de se présenter aux magistrats, prétextant qu'il attendait ses collègues. Il paraissait étonné de leurs lenteurs. Cependant les Lacé-

démoniens recevaient de nombreux avis sur ce qui se passait à Athènes dont les murs rebâtis avec promptitude atteignaient déjà une certaine hauteur. Sans paraître troublé par ces nouvelles, Thémistocle invita les Lacédémoniens, et ils y consentirent, à n'en croire que des témoins fidèles qui iraient eux-mêmes juger les choses par leurs yeux. C'étaient autant d'otages qu'il envoyait à Athènes. Ses collègues arrivèrent enfin; Thémistocle alla avec eux déclarer au sénat que les murailles d'Athènes étaient relevées et pouvaient déjà en protéger les habitants : les Athéniens prouvaient ainsi, dit-il, qu'ils n'entendaient pas moins défendre leurs intérêts particuliers que l'intérêt commun de la Grèce. Thémistocle insista aussi sur l'égalité qui est le principe de toute confédération : ou tous les peuples de la Grèce devaient renoncer à leurs murailles, ou Athènes devait avoir les siennes. A ce langage les Lacédémoniens ne répondirent point par la colère; ils dévorèrent leur dépit. Le génie dorien se sentit joué par un esprit plus souple et plus subtil, et ne pouvant alors se venger, il se tut.

Il fut de la destinée de Thémistocle de tirer Athènes de ses murailles pour la mettre sur

mer où elle devait sauver et dominer la Grèce, et de la reporter de sa flotte dans ses murs relevés. Il eut l'exil pour salaire. Athènes ne put souffrir longtemps la présence d'un pareil bienfaiteur, et atteint par l'ostracisme, Thémistocle chercha d'abord un refuge dans Argos. Il y vivait tranquille quand la découverte des intrigues du Spartiate Pausanias avec le roi des Perses devint un nouveau prétexte pour ses ennemis. Pausanias avait proposé à l'illustre banni de liguer leurs vengeances, et de se rendre tous les deux maîtres de la Grèce avec l'appui de l'étranger. Thémistocle repoussa de telles ouvertures, mais il ne les révéla pas. Ce silence fut dénoncé comme un crime aux Athéniens par les Spartiates, qui depuis l'affaire des murailles avaient voué à ce grand homme une implacable inimitié. Les Athéniens dépêchèrent des émissaires à Argos pour saisir comme un traître le sauveur de la Grèce, et Thémistocle, averti à temps, s'enfuit en Épire, puis à Pydna, ville de Macédoine, d'où il passa en Asie.

« Puisse Arimane inspirer toujours à mes ennemis la pensée de bannir d'au milieu d'eux leurs plus grands hommes ! » Tel fut le cri d'Artaxerce,

quand il accueillit le fugitif, et cette fois la grandeur morale était du côté du barbare, qui ne se sentait pas de joie de posséder Thémistocle l'Athénien. On avait toujours pensé, dans la Grèce, que Thémistocle, pendant la guerre, avait su se ménager la faveur des Perses comme une ressource pour l'avenir[1]. Deux fois, il est vrai, il leur avait fait parvenir des avis officieux, à Salamine pour les engager à fermer aux Grecs toute retraite; après la victoire, pour les déterminer à la fuite par la crainte de trouver coupé le pont de bateaux jeté sur le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie. Du même coup il assurait le triomphe des Grecs et paraissait chercher les moyens d'être agréable aux Perses.

Il vint un moment où Artaxerce voulut se servir d'un tel hôte, et lui demanda d'aller combattre la flotte athénienne qui, sous les ordres de Cimon, menaçait l'île de Cypre et les côtes de la Cilicie. Si l'hospitalité avait été magnifique, elle n'était plus gratuite, elle devenait cruelle en prétendant se faire payer d'un tel retour par le vainqueur de Salamine. A l'invitation d'Artaxerce,

[1] Herodot. *Uran.*, lib. VIII, cap. CIX.

Thémistocle répondit en mettant fin à ses jours. Après un sacrifice solennel et de tendres adieux à ses amis, il prit du poison[1], et prouva par sa mort qu'il n'avait jamais séparé son ambition de la grandeur de sa patrie.

Voilà le plus beau type du politique grec. Nous dirions volontiers qu'unissant la ruse à la force, Thémistocle portait dans le conseil l'ingénieuse dextérité d'Ulysse, et dans l'action l'éclatante impétuosité d'Achille. Il avait toutes les passions, une ambition que la première place pouvait seule apaiser, la soif des plaisirs, celle des richesses, mais il subordonnait tout au succès de sa politique, et au désir de mettre Athènes à la tête de la Grèce. La nature l'avait doué d'une pénétration

[1] Le suicide de Thémistocle a une grande vraisemblance. Ce grand homme n'avait été si bien reçu par les Perses qu'en leur laissant croire qu'il leur rendrait de nouveaux services. Pour sortir d'embarras, il dut renoncer à la vie. Si Thucydide le fait mourir de maladie, il rapporte en même temps, sans la combattre, la version du suicide. Diodore de Sicile l'adopte de la manière la plus positive, Plutarque également. Aussi le scepticisme que Cicéron (*Brutus*, cap. XI) a opposé sur ce fait à la tradition de l'antiquité, ne nous a pas convaincu.

sans égale et du jugement le plus sûr; elle n'avait pas oublié non plus de lui donner des traits, une physionomie, un maintien qui reflétaient la noblesse de son âme. Aussi quand il parut aux jeux olympiques célébrés après sa victoire, toute la Grèce assemblée l'admira d'autant plus que sa haute mine n'était pas indigne de son génie.

Platon, sans nommer Thémistocle, regrette dans les *Lois* [1] que pour devenir puissance maritime Athènes ait changé ses fantassins en matelots. A son sens la Grèce dut surtout son salut aux journées de Marathon et de Platée, et ces combats de terre rendirent aussi les Grecs meilleurs, ce qu'on ne saurait dire des batailles navales d'Artémisium et de Salamine. Mais Platon oublie que sans ces batailles Athènes n'aurait jamais contre-balancé Lacédémone, et aurait toujours subi la suprématie hautaine du génie dorien. Il fallait bien que ces hommes de la côte qui formaient dans l'Attique un parti si considérable, trouvassent un emploi. La mer s'étendait en face d'Athènes comme un champ qui devait être fécondé.

[1] Au commencement du IV[e] livre.

CHAPITRE XIII.

PÉRICLÈS. — DÉCADENCE D'ATHÈNES. — ALCIBIADE. — SUITE DE RÉVOLUTIONS.

Depuis la défaite définitive de Xerxès jusqu'au commencement de la guerre du Péloponèse, Athènes eut cinquante années de puissance et d'éclat. Sa véritable prospérité ne dura qu'un demi-siècle. Auparavant Athènes luttait; plus tard elle déclina. C'est entre l'exil de Thémistocle et les derniers jours cruellement éprouvés de Périclès que fut concentrée sa splendeur. Alors les institutions telles que les avait remaniées Clisthène, eurent un libre développement jusqu'au moment où elles s'effacèrent devant la dictature du tuteur d'Alcibiade.

Le peuple était souverain. Dans ses assemblées,

il décrétait les lois que le conseil des cinq cents avait préparées, il examinait la conduite des généraux, la gestion des magistrats, entendait les ambassadeurs, et décidait de toutes choses suivant les impressions qu'il recevait de ceux qui occupaient la tribune. Ce n'était pas l'usage qu'un homme entièrement inconnu prît la parole. Dix orateurs étaient surtout en possession de parler au peuple; ils s'étaient voués dès leur jeunesse aux travaux et aux périls de la vie politique, athlètes toujours prêts. Néanmoins la tribune était accessible à tout citoyen. A côté de cette omnipotence populaire, le conseil des cinq cents représentait les hautes influences du talent ou de la fortune, et l'Aréopage, les traditions et l'antique gravité de l'aristocratie de race. En face de l'assemblée du peuple, du conseil des cinq cents et de l'Aréopage, le pouvoir exécutif, déjà très-subordonné, était encore affaibli par le nombre de ceux qui l'exerçaient. Neuf archontes se partageaient l'administration et se surveillaient mutuellement dans l'usage d'une autorité qui ne durait qu'un an.

Maintenant que dirons-nous de cet État popu-

laire, si nous le comparons à la démocratie moderne telle que tendraient à la faire les principes de l'égalité et du suffrage universel ? L'Attique comptait environ quatre cent quarante mille habitants[1]. Quatre cent mille étaient esclaves; dix à douze mille étaient des domiciliés, vivant sous le patronage et le bon plaisir des Athéniens. Enfin il y avait quinze à vingt mille citoyens en possession de tous les droits politiques, souverains privilégiés, traitant avec dureté les esclaves et avec insolence les domiciliés[2].

Cette démocratie, si restreinte pour le nombre, effrayait par son orgueil et sa pétulance tous ceux

[1] Ces chiffres ne s'appliquent pas exactement à l'époque dont nous parlons, car ils sont le résultat d'un dénombrement fait au temps de Démétrius de Phalère (Athen., lib. VI). Mais la différence qu'on peut imaginer pour le total n'altère pas les proportions entre les trois classes d'habitants.

[2] Les Athéniens obligeaient les filles des habitants nouvellement établis chez eux, à suivre les filles des citoyens dans les pompes sacrées, avec un parasol pour les garantir du soleil; les femmes à faire le même service auprès des femmes athéniennes, et les hommes à y porter des vases. (Ælian. *Hist. var.*, lib. VI, cap. I.)

qui avaient affaire à elle, surtout depuis Thémistocle. Le souvenir de ses victoires, le sentiment de la puissance nouvelle qu'il leur devait, la vue de la mer dont il apercevait au loin les flots illuminés par le soleil, quand il tenait ses assemblées dans le Pnyx, tout avait fait monter au cœur du peuple une ivresse et une audace qui égaraient sa raison et finirent par perdre la république.

Cette licence effrénée inspira aux hommes politiques des dispositions différentes et une conduite opposée. Ceux qui avaient le génie des grandes entreprises flattèrent le peuple pour en obtenir la puissance de les accomplir, comme Thémistocle et Périclès. Ceux qu'alarmait surtout le fougueux despotisme de ce capricieux souverain, lui résistèrent en empruntant les principes de la politique lacédémonienne, comme Aristide et Cimon.

Des deux factions qui divisaient Athènes, le parti démocratique eut les hommes les plus brillants, et l'aristocratique les meilleurs citoyens. Les chefs se faisaient une guerre impitoyable. Aristide accusait le génie de Thémistocle de se mettre au-dessus des lois et de la vertu ; Thémis-

tocle disait qu'Aristide, en devenant l'arbitre de tous les différends, abolissait les tribunaux, et à force de justice se frayait un chemin vers la tyrannie.

Cimon, qui entra dans la vie politique avec l'appui et l'amitié d'Aristide, devint un des chefs de la faction aristocratique, et ne cachait pas son admiration pour le gouvernement de Lacédémone. On disait de lui qu'il ressemblait plutôt à un homme du Péloponèse qu'à un Athénien. Cependant Cimon trouva sa gloire dans l'imitation de Thémistocle. Il confirma la supériorité maritime d'Athènes, et par un traité solennel le grand roi s'obligea à ne plus naviguer dans la mer de la Grèce. Si après un aussi grand résultat, Cimon reprit le commandement d'une flotte et retourna dans les parages de l'île de Cypre et de l'Égypte, ce fut pour tenir la promesse qu'il avait secrètement faite à Périclès de lui laisser le gouvernement intérieur de la république et d'aller guerroyer au loin. Seulement à ce prix Périclès ne s'opposa pas au retour de Cimon qu'il avait frappé d'ostracisme comme ami des Lacédémoniens et comme ennemi du peuple. Au siége de Citium, dans l'île de Cypre, Ci-

mon mourut d'une maladie que put aggraver le chagrin. Il se trouvait exilé encore une fois, non plus par un décret de l'*Agora*, mais par la volonté d'un rival, et il n'était pas insensible aux morsures de la calomnie. Il n'ignorait pas que ses ennemis avaient renouvelé les bruits qui avaient couru autrefois de son commerce incestueux avec sa sœur Elpinice[1]. Cette accusation et le crime de *laconisme* avaient inspiré au poëte Eupolis des vers qui étaient dans toutes les bouches : « Cimon n'est pas méchant, mais il est négligent et il aime le vin. Il lui est parfois arrivé d'aller passer la nuit à Lacédémone, en laissant toute seule sa chère Elpinice. » Plutarque a vengé Cimon en demandant ce qu'eût pu faire, s'il eût été plus sobre et plus vigilant, celui qui, avec sa paresse et son amour pour le vin, avait pris tant de villes et gagné tant de batailles[2].

[1] On a depuis longtemps signalé sur ce point la contradiction de Cornélius Népos et de Plutarque. Cornélius Népos dans sa préface et dans la *Vie de Cimon*, dit formellement que Cimon avait épousé sa sœur, et que ce mariage n'avait fait aucun tort à sa réputation parce qu'il était permis par les lois d'Athènes.

[2] Plutarch. *Cimon*, t. III, p. 206. Ed. Reiske.

L'homme qui contraignait ses rivaux de compter à ce point avec lui, descendait de Clisthène par sa mère, était fils de Xantippe, qui avait vaincu les Perses à Mycale. Il avait reçu les leçons du musicien Damon, artiste qui se fit bannir pour avoir trop aimé les maximes du pouvoir absolu; de Zénon d'Élée, célèbre par la subtilité de sa dialectique ; et surtout d'Anaxagore de Clazomène, queses contemporains appelaient *l'intelligence*. Ce surnom du maître était pour l'élève d'un augure heureux. Nul ne comprit mieux que Périclès le caractère des Athéniens et l'art de les mener; nul aussi ne mit au service de son ambition une patience plus ingénieuse, des talents et des goûts plus élevés.

Quand Périclès, surmontant une timidité naturelle, prit la résolution de se jeter dans les affaires, il trouva Cimon à la tête du parti aristocratique, et sur-le-champ il embrassa la cause populaire. C'est une nécessité pour les ambitieux de traverser à tout prix leurs rivaux. Dès le début Périclès médita de frapper un grand coup, mais il lui convint d'en laisser la responsabilité et l'honneur apparent à un des chefs du parti populaire, à un homme qu'il ne craignait pas.

Contre le flot toujours montant de la démocratie, la seule digue qui restait encore était l'Aréopage[1]. Ce tribunal révéré intimidait toutes les passions qui étaient tentées de se donner pleine licence; il avait le jugement des plus grands crimes, il exerçait la censure des mœurs et le contrôle des finances de la république. C'est ce pouvoir politique que Périclès voulait lui arracher. Il avait remarqué parmi les orateurs qui se faisaient écouter du peuple, Éphialte, homme vain et turbulent, avide de renommée. Il l'excita contre l'Aréopage, insistant sur l'honneur qu'il y aurait à recueillir en abaissant ce grand corps. Séduit, persuadé, Éphialte proposa et fit passer des décrets qui amoindrissaient sensiblement l'autorité des Aréopagistes, et détruisaient en un jour les plus vieilles coutumes de la république. Il ne jouit pas longtemps de son triomphe, car il fut frappé pendant la nuit par une main vengeresse et inconnue[2]. Cependant les innovations nécessaires aux desseins de Périclès étaient votées, et l'aristocratie

[1] Voy. ch. XII.

[2] Diod., lib. XI, cap. LXXVII.

ne put jamais reconquérir ce qu'elle avait perdu.

Elle n'était pas sans chef dans ses luttes contre le parti populaire. Depuis la mort de Cimon, son beau-frère Thucydide occupait la place du fils de Miltiade à la tête de la noblesse. Moins homme de guerre que Cimon, mais politique plus habile, il fit des nobles un parti discipliné, qui reprit de la puissance pendant un moment. Il résista vivement à Périclès, critiqua les actes de son administration, dénonça ses dépenses et ses prodigalités. Enfin, entre ces deux hommes, la rivalité fut si ardente qu'Athènes ne put plus les contenir tous les deux. On en vint à la lutte de l'ostracisme, et le bannissement de Thucydide amena la dissolution complète du parti aristocratique.

Au reste, même avant cet exil, Périclès, en dépit de l'opposition qui lui était faite, gouvernait à son gré la république. « Sur les lèvres de Périclès, disait le poëte Eupolis, la persuasion est assise; sa parole est un charme, et seul de tous les orateurs, il laisse l'aiguillon dans le cœur de ses auditeurs [1]. » C'est-à-dire que Périclès parlait non-

[1] Diod., lib. XII, cap. XL.

seulement avec l'élégance d'un Eupatride et toutes les ressources d'un orateur consommé, mais avec la gravité et la majestueuse énergie d'un homme d'État. Si l'éloquence de Périclès exerça tant d'empire, si elle fut comparée à la foudre, si elle fut appelée olympienne, c'est qu'elle était l'image et l'expression des grandes choses qu'il accomplissait.

En effet, il disposa de tout en maître, comme s'il n'avait pas à se mouvoir au milieu des entraves d'une démocratie. Il délivra Athènes d'une population oisive en fondant des colonies dans la Chersonèse, à Naxos, dans la Thrace, en Italie. C'était à la fois procurer aux citoyens pauvres une existence meilleure et répandre au loin la puissance et le nom d'Athènes. La même politique détermina plus tard Périclès à l'expédition de Samos, où il abolit le gouvernement oligarchique. Il voulait imposer aux villes de la Grèce l'imitation du régime athénien. Il décida le peuple à inviter par un décret toutes les cités grecques de l'Europe et de l'Asie, à envoyer des députés à Athènes pour y délibérer sur la reconstruction des temples brûlés par les barbares, et sur les moyens d'établir

la paix entre tous les Hellènes. Des députés partirent, même pour les points les plus éloignés; mais dès l'abord le Péloponèse rejeta la proposition. Lacédémone ne pouvait souscrire à un pareil congrès, qui aurait fait d'Athènes la capitale de la Grèce.

Mais il ne dépendra pas de Sparte d'enlever cet honneur à la ville de Minerve, et par d'autres moyens Périclès le lui assurera. Si Thémistocle avait pour ainsi dire restauré Athènes en relevant ses murs, Périclès l'embellit et la décora d'une splendeur qui fit l'admiration et l'envie de la Grèce. Des ateliers s'ouvrirent et se remplirent d'ouvriers qui façonnèrent la pierre, l'airain, l'ivoire, l'ébène, le cyprès. La mer apporta dans le Pyrée les matériaux que ne produisait pas le sol de l'Attique, riche d'ailleurs en mines de marbre et d'argent [1]. Des édifices nouveaux s'élevèrent, dont les Athéniens, peuple connaisseur, admiraient avec ravissement l'élégance et les proportions. Plutarque, qui avait trouvé ces monuments merveilleux encore debout, les a vus brillants de

[1] Xenoph. *de Redit.*, cap. I.

grâce et de fraîcheur, comme si un souffle intérieur, une âme immortelle les défendait contre l'injure des temps [1].

C'est le tempérament des grands politiques, comme Périclès, comme Alexandre et César, d'aimer le beau. Un sculpteur athénien, du nom de Phidias, avait frappé Périclès par la variété de ses talents, car s'il excellait dans la statuaire, il connaissait à fond l'architecture. Périclès, qui se plaisait au milieu des artistes, et presque artiste lui-même, puisqu'il donna des avis pour la construction de l'*Odeum*, confia la surintendance de tous les travaux publics à Phidias. Ictinus et Callicrate bâtirent le Parthénon; Corèbe éleva le premier rang des colonnes du temple d'Éleusis et en posa les architraves. Mnésiclès acheva en cinq ans les Propylées de l'Acropolis. Phidias, au milieu des soins d'une commune surveillance, se réserva la statue de Minerve qu'il fit d'or et d'ivoire.

Le gouvernement de Périclès n'enfantait pas ces merveilles à peu de frais. Périclès employait l'argent versé par les alliés pour la défense géné-

[1] Plutarch. *Pericles*. t. I, p. 619.

rale ; il avait fait transporter de Délos à Athènes les sommes que les Grecs avaient déposées dans le temple d'Apollon, afin de subvenir aux dépenses des guerres contre les barbares, et il en usait comme des revenus particuliers de la république. Ses adversaires, Thucydide à leur tête, attaquaient vivement une pareille gestion qu'ils traitaient de déprédation et de tyrannie. Le peuple écouta les accusations, mais il vota tous les décrets que lui présentait Périclès, entre autres celui qui bannissait Thucydide.

Après cet ostracisme, Périclès se montra plus ferme, plus sévère, et tendit davantage les rênes que souvent jusqu'alors il avait laissé flotter. Tenant dans sa main l'administration, les finances, la marine et l'armée, car magistrats et généraux lui obéissaient, ce chef d'une démocratie était un véritable roi [1]. Pour triompher de tout ce qui auparavant lui faisait contre-poids ou obstacle, pour jouir de tout ce qu'il avait convoité, le peuple d'Athènes, au moment où il se croyait le plus

[1] Thucyd., lib. II, cap. LXV. Ἐγίγνετό τε λόγῳ μὲν δημοκρατία, ἔργῳ δὲ, ὑπὸ τοῦ πρώτου ἀνδρὸς ἀρχή.

souverain, était l'instrument et le sujet d'un homme.

Il était à sa solde. Le citoyen qui se rendait à l'assemblée, le juge siégeant dans les tribunaux, le spectateur au théâtre recevaient trois oboles; Périclès l'avait ainsi fait décréter. Il n'avait pas eu de peine à persuader au peuple que puisqu'il passait son temps à délibérer sur les affaires publiques et à juger les procès, ce genre de vie méritait un salaire. Chaque citoyen se trouvait magistrat par une conséquence inévitable de la souveraineté populaire. Les Athéniens, dont les ancêtres passaient dans la Grèce pour avoir inventé l'action judiciaire [1], se partageaient dans plusieurs tribunaux; ils écoutaient l'accusation, la défense, les témoins, et sans procédure écrite, ils déclaraient coupable ou non coupable celui qui était poursuivi devant eux. L'exercice de cette justice se trouvait distribué entre six mille citoyens, suivant le témoignage d'Aristophane, qui nous apprend aussi dans ses *Guêpes* que cette multiplicité de juges

[1] Δίκας δὲ δοῦναι καὶ λαβεῖν εὗρον Ἀθηναῖοι πρῶτοι. Ælian. *Var. hist.*, lib. III, cap. XXXVIII.

coûtait au trésor de la république une somme annuelle de cent cinquante talents.

Le théâtre n'était pas moins onéreux à l'État. Quand Thespis mêla aux hymnes chantés en l'honneur de Bacchus le récit de quelque aventure fabuleuse, Solon, qui était allé l'entendre, trouva dangereuse l'invasion de la fiction et du mensonge dans la poésie consacrée aux dieux. Périclès avait d'autres pensées. Il estimait que les Athéniens ne pouvaient trop entendre les vers des grands poëtes dont il était l'heureux contemporain. Sophocle s'acheminait vers la vieillesse; Euripide était dans sa maturité. Ces illustres artistes et leurs rivaux revêtaient d'une forme dramatique les légendes héroïques et religieuses de la Grèce. Les dépenses de ces représentations scéniques, les frais nécessaires à la formation des chœurs de danse et de musique avaient été jusqu'alors supportés par les citoyens les plus riches qui cherchaient à rendre leur opulence agréable au peuple. Périclès fit de la magnificence des spectacles et des fêtes comme une obligation du trésor public. Il y puisa abondamment pour entretenir l'éclat des pompes théâtrales; enfin il imagina de payer les spectateurs.

Les Athéniens gagnaient leur vie en se divertissant.

Les plaisirs les plus piquants et les plus variés étaient offerts à l'esprit du peuple, qui passait des émotions de la tragédie, des sublimes développements de l'ode et de l'épopée transportés sur la scène, aux saillies facétieuses et mordantes du drame satirique, de la parodie, de la farce et de la caricature. Si la tragédie avait eu pour origine la religion, la politique mit au monde la comédie, dont la moquerie redoutable fut un des effets des mœurs démocratiques. Aussi les habitants de Mégare, parce qu'ils avaient un gouvernement populaire, disaient que la comédie était née parmi eux. Les Siciliens avaient la même prétention, et faisaient remarquer que leur compatriote Épicharme était de beaucoup antérieur aux premiers poëtes comiques de la Grèce, à Chionide et à Magnès[1]. Au reste, que la

[1] Περὶ ποιητικῆς, cap. III. Plus loin (cap. V) Aristote établit la priorité de la tragédie sur la comédie. « Ce fut assez tard, dit-il, que l'archonte donna le divertissement de la comédie au peuple. Ceux qui la représentaient étaient des acteurs volontaires qui jouaient librement sans l'ordre du magistrat. Quand la comédie eut pris

muse comique ait d'abord paru chez les Doriens de la Sicile ou chez les gens de Mégare, c'est à Athènes qu'elle établit son séjour ou plutôt son menaçant tribunal.

Tout y comparut. C'est la pente de l'esprit humain, dès qu'il s'est essayé et surtout dès qu'il a réussi dans l'opposition et dans la critique, de s'y enhardir vite et de perdre la modération. Timide à son début, il devient implacable. Assurément les vices et les travers que les poëtes comiques avaient sous les yeux méritaient d'être fustigés :

« Eupolis atque Cratinus, Aristophanesque poetæ
Atque alii, quorum comœdia prisca virorum est,
Si quis erat dignus describi, quod malus, aut fur,
Quod mœchus foret, aut sicarius, aut alioqui
Famosus, multa cum libertate notabant [1]. »

Mais ces poëtes ne se contentaient pas de traduire sur la scène les démagogues pervers, les fanfarons ridicules et les déprédateurs, ils attaquaient le talent, calomniaient le génie et parodiaient non-seulement les héros d'Euripide, mais les dieux. La

quelque développement, elle eut des auteurs dont on retint les noms. »

[1] Q. Horat. *Sermon.*, lib. I, satir. IV.

digue était rompue. Périclès, si maître qu'il fut, n'entreprit pas de la relever[1]. Or, non-seulement la comédie ne l'épargnait pas, mais elle le frappait dans ses amis, comme Phidias, et dans une personne encore plus chère, comme Aspasie.

L'Ionie était surtout la patrie de ces belles courtisanes, si puissantes par l'amour qu'elles inspiraient, non-seulement à une impétueuse jeunesse, mais à des hommes qui étaient à la tête du gouvernement, en Asie et en Europe. A Milet, Thargélie avait attiré autour d'elle un grand nombre de Grecs par les attraits de sa figure et de son esprit. Elle les gagnait à la cause de Xerxès, et ce fut elle qui répandit la première des germes de *médisme* dans les cités de la Grèce. Thargélie eut treize amants[2]. S'il faut en croire Hippias le sophiste, son intelligence n'était pas au-dessous de sa beauté. Néanmoins sa célébrité n'a pas égalé celle d'une autre Milésienne, d'Aspasie. Venue de bonne heure à Athènes, Aspasie, fille d'Axiochus, entreprit

[1] Les premières restrictions à la licence de la comédie ne datent que de l'expédition de Sicile.

[2] Athen. *Deipnos.*, lib. XIII.

pour ainsi dire de soumettre la république par la variété des séductions qu'elle exerça. Afin de mieux captiver les jeunes gens, elle était environnée d'un essaim de brillantes compagnes dont l'humeur n'était pas rigide. Pour retenir auprès d'elle les hommes les plus éminents et les plus graves, elle avait son imagination, son éloquence, et les grâces d'un entretien dont Socrate[1] et Périclès ne se lassaient pas. Elle savait la rhétorique comme un second Prodicus, comme un autre Gorgias, et elle l'enseignait avec une verve, un naturel qu'on cherchait en vain chez ces rhéteurs. C'était une magie d'improvisation qui se pourrait peut-être comparer au charme de parole déployé par quelques femmes illustres de nos jours[2].

Aspasie inspirait souvent les résolutions et les discours politiques de Périclès. Elle était plus son amie que sa maîtresse. Périclès avait sans cesse besoin de l'entretenir, de la voir : enfin il l'épousa. L'Athénienne dont il avait eu deux fils consentit à le laisser libre en contractant elle-même une autre

[1] Plat. *Menexen.*

[2] Mme de Staël, Mme Rahel de Varnhagen.

union, et l'irrésistible étrangère devint la femme de Périclès, dont le bonheur n'aurait plus été troublé sans les poëtes comiques. Ceux-ci n'eurent garde d'épargner la nouvelle épouse du chef de la république. Ils firent d'Aspasie une Omphale, une Déjanire, une Junon. Cratinus et Eupolis la traitèrent de courtisane effrontée. Non content d'outrager Aspasie sur la scène, un autre auteur comique, Hermippus, la dénonça aux juges comme coupable d'impiété, et parmi les preuves de cette accusation, il alléguait qu'elle recevait chez elle des femmes de condition libre pour les livrer à Périclès. Quelle que fût son autorité, Périclès ne parvint à sauver Aspasie qu'en descendant aux supplications les plus touchantes : il pleura. S'il n'avait eu qu'à craindre pour lui-même, l'olympien eut gardé le maintien grave et les yeux secs.

Athènes jouissait avec ivresse de l'éclat d'une civilisation que le génie de Périclès développait si vite, et que déjà seul il sauvait du déclin, tant les vices de la constitution et les travers du peuple menaçaient l'avenir de la république! Quand les Athéniens comptaient le nombre de leurs vaisseaux, les subsides de leurs alliés et se rappelaient

leurs victoires, ils s'imaginaient pouvoir tout entreprendre. L'Égypte, la Sicile, Carthage, l'Étrurie, leur semblaient de faciles conquêtes. Ils disaient qu'une puissance maritime comme Athènes devait être maîtresse de la mer qui s'étendait jusqu'aux colonnes d'Hercule. Mais toutes ces fougueuses chimères venaient se briser contre la haute raison de Périclès.

Ce n'étaient pas de lointains pays, mais le Péloponèse qui occupait sa pensée. Il était convaincu que jamais les Lacédémoniens ne pardonneraient à Athènes la suprématie qu'elle exerçait sur la Grèce depuis le traité de Cimon avec le roi de Perse, et qu'un jour ils se détermineraient à une guerre dans laquelle ils tenteraient d'entraîner à leur suite la plus grande partie de la nation hellénique. Cette guerre, Périclès l'acceptait : il l'estimait nécessaire au maintien du rang et des avantages dont Athènes était en possession ; seulement il voulait la faire à son heure, avec toutes les ressources qui devaient en assurer le succès. Aussi chaque année faisait-il passer à Lacédémone une somme de dix talents, qui, habilement distribuée aux hommes en crédit, lui obtenait l'ajournement de la guerre.

Périclès achetait non pas la paix, mais le temps. Un jour, en rendant ses comptes, Périclès porta dix talents comme ayant reçu un emploi nécessaire, εἰς τὸ δέον. Le peuple alloua la somme, sans vouloir s'enquérir ni pourquoi ni comment elle avait été dépensée. Voilà les fonds secrets des gouvernements modernes. Périclès dut en établir l'usage; car la formule : εἰς τὸ δέον, devint proverbiale à Athènes : elle se retrouve dans une des comédies d'Aristophane[1].

Le chef de la république ne doutait pas de l'heureuse issue d'une guerre contre Sparte, pourvu qu'elle fût soutenue suivant le plan qu'il avait tracé. Périclès reprenait la politique de Thémistocle. Il voulait que l'empire de la mer conservât aux Athéniens la supériorité qu'il leur avait donnée. Pour y réussir, il fallait que la république mît son espoir et sa force dans sa flotte qui contiendrait les alliés dans l'obéissance, et ravagerait sans relâche les côtes du Péloponèse. Il fallait encore que les Athéniens consentissent à abandonner leurs terres et leurs maisons de campagne pour se retirer dans

[1] Ὥσπερ Περικλέης εἰς τὸ δέον ἀπώλεσα. *Nub.*, vers. 857.

la ville, où ils attendraient les effets des expéditions de leur marine. L'ennemi ne s'opiniâtrerait pas longtemps à camper dans l'Attique lorsqu'il apprendrait le ravage de ses propres champs, sa seule richesse, puisqu'il n'avait pas comme Athènes les ressources du commerce et de la navigation.

Le résultat était infaillible, mais il demandait de la patience et des sacrifices. Les Athéniens s'étaient amollis : ce n'étaient plus les mâles générations de Salamine, d'Artemisium. Ils ne renoncèrent pas sans se plaindre à la vie champêtre où ils trouvaient une diversion agréable aux émotions de *l'Agora ;* ils ne quittèrent qu'en gémissant les fraîches et verdoyantes habitations dont les campagnes de l'Attique étaient semées. Quand ils les virent désolées par le fer et la flamme, leur douleur fut plus amère encore. Pour faire lâcher prise au Spartiate Archidamus, Périclès envoya dans les eaux du Péloponèse une flotte de cent trirèmes; l'armée qu'elle portait ruina les campagnes, beaucoup de villages, de bourgades, et Sparte épouvantée rappela vite les siens à son secours. Cette prompte délivrance de l'Attique démontrait déjà les avantages du plan de Périclès,

quand le malheur vint fondre sur cette belle destinée.

Une peste violente, venue, disait-on, d'Éthiopie, après avoir traversé l'Égypte et la Libye, fit irruption dans Athènes. Elle moissonna la jeunesse, et répandit dans la population, avec des germes de mort, le découragement, le désespoir, le mépris des choses divines et humaines, enfin une licence effrénée. On estimait raisonnable de renoncer à tout travail puisqu'on ne possédait plus rien que pour un jour. En toute hâte on s'abandonnait ouvertement à des plaisirs qu'on aurait cachés dans d'autres temps. Chacun, avant d'être frappé, jouissait précipitamment de la vie[1].

La colère du peuple se tourna contre Périclès. N'avait-il pas provoqué la contagion? n'avait-il pas entassé dans Athènes une multitude d'habitants qui avaient l'habitude de vivre à la campagne? L'exaspération s'accrut lorsque dans une expédition contre Épidaure, la peste envahit l'armée, et lorsqu'elle attaqua tous ceux qui s'approchaient du camp. En vain Périclès s'efforça de

[1] Thucyd., lib. II, cap. LIII.

calmer les Athéniens, de relever leur courage : cette fois sa parole resta sans puissance. À la majorité des voix, l'assemblée du peuple le destitua comme général, et le condamna à une amende de quatre-vingts talents[1]. Au même moment les douleurs domestiques arrivèrent. Les meilleurs amis de Périclès, les soutiens de sa politique, sa sœur et d'autres parents tombèrent autour de lui, frappés par le fléau. Un indigne fils, tourment réservé souvent aux grands hommes, se mit à décrier Périclès, à le poursuivre d'imputations ridicules ou odieuses parce que son père ne voulait plus payer ses prodigalités. La peste enleva ce misérable jeune homme au milieu de sa révolte contre son glorieux père. Un autre fils, le dernier, le plus aimé, ne fut pas épargné non plus par la contagion. Lorsque Périclès s'approcha de ce fils expiré pour mettre sur sa tête la couronne des morts, il éclata en sanglots. Cette grande âme était brisée : l'olympien avait trop vécu.

[1] Diod., lib. XII, cap. XLV. — L'amende n'aurait été que de quinze talents, s'il fallait en croire Plutarque qui ajoute néanmoins que d'autres historiens la faisaient monter à cinquante.

Les Athéniens ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ôter le pouvoir à Périclès était un méchant moyen d'améliorer leurs affaires. Ils regrettèrent de ne plus le voir à la tribune, ils désirèrent avec passion son retour à la tête du gouvernement. Les amis de Périclès, entre autres Alcibiade, le conjurèrent d'oublier ses douleurs privées et de reprendre le gouvernail. Pour l'y déterminer et pour expier sa propre ingratitude, le peuple lui permit de faire inscrire un fils bâtard, le seul enfant qu'il eût conservé, sur les registres de sa tribu, et de lui donner son nom. C'était rapporter la loi qui ne reconnaissait pour citoyens d'Athènes que ceux qui étaient nés de père et mère athéniens : loi décrétée sur la proposition de Périclès lui-même, dans un temps où il fondait avec orgueil sur sa légitime descendance l'avenir de sa race. Les rôles étaient intervertis : le peuple souverain se faisait courtisan, et Périclès devenait un monarque plus absolu que le grand roi.

Mais la contagion qui, en frappant tour à tour les amis et les parents de Périclès, s'était comme par degrés approchée de lui, appesantit enfin sur cette noble tête ses atteintes mortelles. En expirant

Périclès témoigna qu'il mettait bien au-dessus de ses exploits militaires, égalés par d'autres généraux, l'habile et persuasive politique qui lui avait permis de gouverner Athènes quarante ans sans avoir fait prendre le deuil à aucun Athénien. Là était en effet toute la nouveauté de sa gloire. Sous une constitution où la puissance exécutive n'était confiée que pour un an à dix archontes, il s'était perpétué au gouvernement sans armée, sans violence, par la parole et par l'irrésistible ascendant de sa raison. Dans les assemblées, le peuple se déclarait toujours à une immense majorité pour les décrets et les vues de Périclès, tant celui-ci était supérieur aux hommes politiques qui se portaient ses rivaux! Les Athéniens admiraient aussi l'étendue et la grâce d'un esprit sensible à toutes les jouissances des arts et de la poésie; ils aimaient dans Périclès jusqu'à son penchant si vif pour les plaisirs, qui jetait un peu d'ombre sur l'imposante majesté de l'homme d'État. Temps heureux! trop courte splendeur, où tout ce qu'il y avait de grand et de beau dans le génie d'Athènes s'épanouissait.

Plus que jamais, après la mort de Périclès, on put dire que le peuple, comme un coursier fou-

gueux, mordait l'Eubée et bondissait sur les îles. Pour continuer la comparaison, le cheval était redevenu d'autant plus indomptable qu'il sentait n'être plus conduit par la même main. Le peuple reprit avec pétulance toute l'autorité qu'il avait abdiquée en faveur de Périclès, et renversa tantôt avec colère, tantôt avec dédain les démagogues vulgaires qui prétendirent succéder à ce grand homme. Le plus outrecuidant fut Cléon, dont la fortune sembla prendre plaisir à seconder un moment la médiocrité. Un jour, dans l'assemblée du peuple, il se plaignit vivement des généraux qui ne savaient pas s'emparer de l'île de Sphactérie, où se trouvaient bloqués un corps de Lacédémoniens et une centaine de Spartiates. Comme on lui objectait la difficulté de l'entreprise, il répondit que s'il en était chargé, elle réussirait bientôt entre ses mains. Pris au mot par le peuple, il partit et il eut le bonheur de ramener en vingt jours prisonniers à Athènes les Lacédémoniens. Désormais Cléon se crut appelé par le destin à la gloire d'un grand capitaine. Il brigua un nouveau commandement pour aller combattre Brasidas, général spartiate; il se fit battre et tuer auprès

d'Amphipolis. Présomptueux, emporté, Cléon poussait toujours les Athéniens aux résolutions extrêmes. Quand ceux-ci regrettèrent le décret par lequel ils avaient condamné les habitants de Mitylène à périr de mort violente, et réduit à l'esclavage les enfants et les femmes, Cléon les gourmandait de ce repentir et leur disait que par la mobilité de leurs impressions, ils ressemblaient plutôt à des oisifs assis pour écouter des sophistes qu'à des citoyens délibérant sur les affaires publiques [1]. Meilleur que le démagogue qui lui dénonçait la pitié comme un péril, le peuple adoucit son premier décret. Par son audace, par son bonheur, Cléon intimidait tout le monde, hormis un poëte qui put se vanter de l'avoir attaqué dans sa puissance, et de ne pas l'avoir insulté après sa chute [2]. D'un seul coup, au surplus, Aristophane avait épuisé le sujet. Quelle verve dans *les Chevaliers !* quelle mordante et comique peinture du peuple au milieu de ses flatteurs et de sa crédulité ! Les Athéniens riaient franchement d'un spec-

[1] Thucyd., lib. III, cap. XXXVIII.

[2] Aristoph. *Nubes*, vers. 549, 550.

tacle dont leurs ridicules et leurs vices faisaient les frais, mais ils ne se corrigeaient pas.

On ne le vit que trop dans leur conduite envers Alcibiade. De race illustre, puisqu'il comptait Ajax de Salamine au nombre de ses aïeux paternels, et par sa mère descendait des Alcméonides, élevé dans la maison de Périclès, son tuteur, entre Aspasie et Socrate, brillant, impétueux, fier de sa naissance et de sa beauté, Alcibiade attirait tous les cœurs de la jeunesse, des femmes et du peuple. Tout enchantait en lui, ses folies non moins que ses qualités. Il fascinait Athènes qui pardonnait tout, désordres, extravagances, à cet éblouissant voluptueux. Ici l'histoire ressemble à la comédie qui aime si fort le contraste du jeune homme et du vieillard. En effet, dans l'assemblée du peuple Alcibiade avait pour antagoniste le vieux Nicias, dont la sagesse et l'expérience conseillaient toujours la paix avec Lacédémone, et surtout signalaient les dangers d'une expédition en Sicile. Lorsqu'il répondait à son adversaire, l'éloquent fils de Clinias ne se défendait pas d'être ambitieux et d'aimer la gloire ; mais il disait que de telles passions dans un particulier étaient utiles à la patrie.

Il se vantait auprès du peuple d'avoir lancé sept chars aux jeux olympiques[1], d'y avoir remporté le second et le quatrième prix, et d'avoir déployé aux yeux de la Grèce une magnificence dont l'honneur rejaillissait sur Athènes. Séduit par la parole d'Alcibiade, qui lui montrait dans la conquête de la Sicile le plus sûr moyen de maintenir sa suprématie sur la Grèce, le peuple le nomma général avec Nicias et Lamachus : il ne s'apercevait pas qu'en divisant ainsi l'autorité, il rendait impossible l'unité d'action qui seule peut donner la victoire.

Athènes entrait dans la série des fautes qui devaient la conduire à un dénoûment funeste. A peine Alcibiade avait-il reçu du peuple le commandement de l'armée, qu'il se trouva dénoncé comme sacrilége. Était-il coupable? avait-il réellement, avec quelques jeunes fous, dans une orgie nocturne, mutilé les hermès et parodié les mystères d'Éleusis? Sans être invraisemblable, l'accusation ne fut jamais prouvée. Alcibiade la repoussa vivement, mais il ne parvint pas à s'en faire absoudre. Le peuple le contraignit à s'embarquer pour la

[1] Thucyd., lib. VI, cap. XVI.

Sicile en laissant derrière lui un procès criminel. Alcibiade partit, et, débutant par une action d'éclat, s'empara de Catane. Il allait marcher sur Syracuse, quand il vit arriver la galère de Salamine qui devait le ramener à Athènes pour y être jugé. Ses ennemis avaient mis à profit son absence; ils avaient continué l'enquête sur le sacrilége et compliqué cette accusation d'un complot pour le rétablissement de l'oligarchie et de la tyrannie. Alcibiade monta sur la galère de Salamine, mais arrivé à Thurium, il se cacha en descendant à terre et sut se dérober à toutes les recherches. A la nouvelle que les Athéniens l'avaient condamné à mort, il promit de leur prouver qu'il était en vie, et se rendant à Argos, puis à Sparte, il conseilla aux Lacédémoniens l'envoi de Gylippe à Syracuse, une alliance avec le roi de Perse, et l'établissement d'une garnison à Décélie, dans l'Attique. C'était se venger avec une habileté cruelle du peuple qui le proscrivait si étourdiment.

En Sicile, l'Ionienne Athènes fut doublement vaincue par le Dorisme, car Syracuse était une colonie dorienne, et ce fut un Dorien, le Spartiate Gylippe, qui changea en un affreux dé-

sastre le triomphe probable de Nicias et de son armée.

Cette fois la démocratie baissa la tête; elle eut honte d'elle-même, de ses fautes, et résignant une partie du pouvoir dont elle s'était servie si mal, elle forma un conseil de vieillards qui devaient prendre l'initiative [1] de toutes les grandes affaires. Si l'antique Aréopage eût gardé ses prérogatives politiques, ce nouveau sénat n'eût pas été nécessaire.

Les revers subis en Sicile et l'imprudent exil d'Alcibiade mirent à nu les vices de la constitution. Non-seulement à Athènes, mais partout où il était établi, le régime démocratique se trouva frappé de discrédit. On reconnaissait, mais trop tard, que le peuple, abandonné à lui-même, sans la direction et le frein d'une aristocratie, menait tout à l'abîme. Aux faits, qui déjà parlaient si haut, un homme ajoutait le poids de son autorité, c'était Alcibiade. Ce banni exerçait dans la Grèce une véritable puissance : il avait donné la victoire

[1] Thucyd., lib. VIII, cap. I..... οἵ τινες περὶ τῶν παρόντων, ὡς ἂν καιρὸς ᾖ προβουλεύσουσι.

aux Lacédémoniens; en ce moment, maître de l'esprit du satrape Tissapherne, qu'il avait charmé par sa souplesse, il ambitionnait le rôle d'arbitre entre l'Europe et l'Asie; il voulait aussi se frayer un retour dans sa ville, en montrant aux Athéniens que seul il pouvait rétablir les affaires qu'il avait ruinées.

A cette époque les forces d'Athènes étaient rassemblées à Samos, restée fidèle à la cité de Minerve depuis l'expédition de Périclès. Dans cette île opulente la démagogie venait de se livrer aux derniers excès. Le peuple avait égorgé environ deux cents riches, en avait exilé quatre cents, s'était partagé les terres et les maisons des proscrits; et pour éteindre entièrement la race des grands propriétaires, il interdit tout mariage entre leurs familles et le reste des Samiens [1].

Plus touché du dévouement de Samos que de ses crimes, le peuple d'Athènes avait par un décret accordé à cette île l'autonomie, c'est-à-dire le droit de se gouverner à son gré, suivant ses propres lois. Néanmoins, toutes ces iniquités dé-

[1] Thucyd., lib. VIII, cap. XXI.

magogiques avaient excité dans l'armée athénienne, qui séjournait à Samos, et dans ses chefs, une désapprobation dont Alcibiade résolut de profiter. Il s'aboucha avec les généraux ; il les pressa de refréner l'insolence du peuple et de s'emparer du gouvernement de la république, s'ils voulaient sauver Athènes. Il leur promit l'amitié de Tissapherne, et même celle du roi de Perse, s'ils renversaient la démocratie. Les généraux, les principaux officiers, ébranlés par ces discours, envoyèrent quelques-uns d'entre eux à Athènes pour y préparer une révolution, pour persuader aux Athéniens qu'en rappelant Alcibiade et en modifiant leur constitution démocratique, ils auraient dans le roi de Perse un allié, et sur les Péloponésiens une supériorité durable. Ces députés de l'armée de Samos s'acquittèrent de leur mandat avec une activité qu'aiguillonnait l'ambition ; ils se mirent en rapport avec toutes les sociétés, toutes les affiliations d'Athènes [1], et y répandirent le désir d'un changement dans l'État, de l'abolition de la démocratie. Il se forma aussi une association dans la

[1] Συνωμοσίαι.

jeunesse contre le régime populaire; quelques-uns de ses membres tuèrent secrètement un démagogue, qui avait été un des principaux instigateurs de l'exil d'Alcibiade.

Le peuple n'ignorait pas qu'un vaste complot était ourdi pour changer le gouvernement de la république, mais le nombre et la puissance des conjurés l'intimidaient; d'autant plus qu'il voyait disparaître quiconque élevait la voix pour les combattre. Les citoyens se soupçonnaient les uns les autres de favoriser les nouveautés qui se préparaient. Athènes attendait une révolution dans le silence de la défiance et de la peur.

Les députés de l'armée de Samos mirent à profit un pareil abattement. Le plus considérable et le plus ambitieux d'entre eux était Pisandre, qui s'assura le concours du rhéteur Antiphon. Le peuple fut assemblé, et sur la proposition de Pisandre, il élut dix commissaires avec plein pouvoir de rédiger une constitution; puis, quelques jours après, il ratifia sans débats les dispositions suivantes, qui lui avaient été présentées par les commissaires.

Tout Athénien gardait le droit d'opiner libre-

ment, et de grandes peines étaient prononcées contre quiconque accuserait celui qui avait donné son avis, d'infraction aux lois ou lui ferait quelque offense.

Il n'y aurait plus d'emplois salariés.

Il serait élu cinq présidents qui éliraient cent citoyens, dont chacun s'en adjoindrait trois autres.

Ces quatre cents réunis en sénat, auraient la plénitude du pouvoir exécutif, et convoqueraient les cinq mille, quand ils le jugeraient nécessaire[1].

Les membres du conseil des cinq cents, qu'on appelait les sénateurs de la fève[2], furent dépossédés autant par surprise que par force. Les quatre cents, armés chacun d'un poignard et suivis de cent vingt jeunes gens, tombèrent à l'improviste au milieu d'une délibération de ces sénateurs, et leur ordonnèrent de sortir en recevant leur salaire. Ils avaient eux-mêmes apporté la somme qui restait due. Ainsi payés et éconduits, les sénateurs ne résistèrent pas. Le peuple assista tranquillement à cette singulière déchéance, et les quatre cents s'instal-

[1] Thucyd., lib. VIII, cap. LXVII.

[2] On faisait usage de fèves blanches et noires dans l'élection des membres du conseil des cinq cents.

lèrent en faisant aux dieux les sacrifices accoutumés.

Pisandre, Antiphon et les autres meneurs ne se refusèrent pas les violences nécessaires à l'affermissement de leur pouvoir. Ils mirent à mort, jetèrent dans les prisons, et déportèrent leurs ennemis. Ils s'enhardirent aussi à ne plus tenir compte d'Alcibiade, et, pour le laisser dans l'exil, ils ne rappelèrent pas les bannis. Enfin, ils parurent ne plus continuer la guerre que d'une manière indécise et molle, et vouloir précipiter un arrangement avec Sparte qu'ils croyaient plus disposée à traiter avec un gouvernement oligarchique qu'avec le peuple.

Quand ces nouvelles parvinrent à l'armée de Samos, elles la remplirent de colère contre ceux qui dénaturaient ainsi une révolution désirée. Par une réaction naturelle, l'armée se déclara de nouveau pour le régime démocratique, déposa ses généraux qui lui étaient devenus suspects, en élut d'autres, parmi lesquels Thrasybule, Thrasylle et Alcibiade, et leur ordonna de les conduire sans retard à Athènes pour y punir les quatre cents. Alcibiade résista vivement à des injonctions aussi

inconsidérées. Il refusa d'abandonner sans coup férir l'Ionie et l'Hellespont aux Lacédémoniens et aux Perses, et de tourner contre Athènes la moitié d'elle-même. Il voulut au contraire se servir du commandement qui lui était rendu pour soumettre un grand nombre de villes grecques situées sur les côtes d'Asie, notamment Chalcédoine et Byzance, pour humilier Sparte et le grand roi dont il battit les généraux Mindare et Pharnabaze. C'est ainsi qu'en ne quittant pas la mer et en contenant l'armée, il épargna cette fois de grands maux à la république. On savait, au surplus, à Athènes qu'il désirait le rétablissement de l'ancien sénat et du pouvoir populaire.

Aussi les quatre cents se confirmèrent dans la pensée de traiter à tout prix avec Lacédémone pour en avoir l'appui; ils élevèrent même dans une partie du Pirée des travaux qui leur permettaient d'y recevoir l'ennemi et de maîtriser la ville. Une pareille entreprise rencontra chez les Athéniens une opiniâtre résistance, et les travaux commencés furent démolis. En dépit des ouvertures qui leur avaient été faites, les Lacédémoniens continuèrent la guerre, soulevèrent l'Eubée, et Athènes craignit

un moment de les voir débarquer au Pirée. Revenus de cette panique, les Athéniens se réunirent au Pnyx, lieu de leurs anciennes assemblées, déposèrent les quatre cents, remirent le pouvoir aux cinq mille, et renouvelèrent l'interdiction de tout salaire pour les fonctions publiques. Dans d'autres assemblées, les cinq mille élurent des nomothètes chargés de veiller au maintien et à la rédaction des lois, réglèrent plusieurs points d'administration, et après avoir décrété le rappel d'Alcibiade, ils l'invitèrent avec l'armée de Samos à prendre part aux affaires.

Ainsi tomba le parti oligarchique qui avait un moment gouverné Athènes; et s'il faut en croire un grave témoignage, celui de Thucydide[1], la constitution se trouva rétablie et modifiée d'une manière heureuse par un habile tempérament de la puissance de l'aristocratie et des forces démocratiques. Cette pondération relevait peu à peu la république de ses revers, et lui préparait des jours meilleurs.

Triomphateur de l'Hellespont et de l'Ionie, ap-

[1] Lib. VIII, cap. XCVII.

pelé par tous, désirant lui-même se montrer à ses concitoyens dans l'éclat de ses victoires, Alcibiade, après une longue attente, débarquait enfin au Pirée où les Athéniens s'étaient portés à sa rencontre. L'enthousiasme et la joie brillaient dans tous les yeux : c'était un de ces jours heureux où les plus cruels ennemis se trouvent réduits au silence. Alcibiade était l'objet d'une attente générale et diverse ; l'aristocratie le considérait comme seul capable de réprimer hardiment le peuple, et le peuple n'espérait qu'en lui pour s'enrichir par une révolution sur les ruines de la noblesse et de la propriété. Alcibiade semblait aussi ramener avec lui la fortune de la république, puisque la victoire avait abandonné les Lacédémoniens dès qu'il les avait quittés.

Nous avons ici le triste spectacle de la folie d'un peuple. Réintégré dans ses biens, relevé par les Eumolpides de l'anathème lancé contre lui, comblé d'honneurs, véritable général en chef, car on lui avait donné dans le commandement les collègues qu'il avait désignés, Alcibiade avait fait voile vers l'Asie avec cent vaisseaux. Cependant à Athènes on s'attendait chaque jour à la nouvelle d'une victoire :

Alcibiade ne pouvait-il pas tout ce qu'il voulait? Quand on apprit qu'il avait quitté sa flotte pour s'enfoncer dans les terres de la Carie, et que pendant son absence son pilote, Antiochus, s'était fait battre par l'amiral lacédémonien Lysandre, ses ennemis reprirent toute leur audace et le dénoncèrent hautement. Alcibiade s'était proposé de ramasser en Carie l'argent nécessaire à la solde des matelots et des soldats : il fut accusé d'y avoir été goûter de licencieux plaisirs au milieu de débauchés et de courtisanes. On lui imputait aussi des projets de trahison, de nouvelles intrigues avec Pharnabaze et les Lacédémoniens. Comme s'ils ne pouvaient avoir pour Alcibiade que des sentiments extrêmes, les Athéniens, passant de l'amour à la fureur, le destituèrent du commandement et lui ordonnèrent de venir se justifier devant eux. Alcibiade n'eut garde de se remettre entre leurs mains; il ne quitta l'armée que pour se retirer dans un château fort de la Thrace, d'où avec quelques troupes attachées à sa fortune, il guerroya contre des peuplades où nul Grec n'avait encore pénétré, tant il avait besoin de hasards et d'aventures! Ce second divorce entre la république et le pupille de Périclès fut

plus désastreux que le premier. Encore une fois privée des talents d'Alcibiade, Athènes succomba devant l'astucieuse et opiniâtre habileté du Spartiate Lysandre. Loin d'Athènes et livré à tous les hasards d'un nouvel exil dont il ne pouvait plus prévoir le terme, Alcibiade périt au milieu des flammes dans un bourg de la Phrygie sous les flèches et les coups de barbares que soudoyaient tous ses ennemis conjurés, Athéniens, Perses et Spartiates.

Ainsi finit misérablement un homme qui semblait appelé à sauver et à gouverner son pays comme Thémistocle et Périclès, mais qui n'eut pas comme ses deux devanciers l'amour de la patrie et de la vraie gloire. Il s'aima surtout lui-même. Pour devenir le plus illustre et le plus heureux des Grecs, il se servit de tous les moyens et passa dans tous les camps. Quand l'aveugle légèreté du peuple de l'*Agora* lui eut arraché la conduite de l'expédition de Sicile, il eut l'ambition de dominer la Grèce à lui seul, en opposant les Spartiates aux Athéniens, et les Perses à tous les Hellènes. Dans ce dessein, il déploya une flexibilité de caractère et d'aptitudes qui en fit avant les temps modernes le plus brillant des *condottieri*. Il

adoptait avec la même indifférence et la même facilité les mauvaises mœurs et les bonnes. Frugal à Sparte et le plus rude des lutteurs dans les jeux du gymnase, il s'abandonnait dans l'Ionie à l'indolence la plus délicate. Chez les Thraces, il se montrait buveur intrépide et cavalier infatigable. Auprès des satrapes, il les humiliait par sa magnificence. Il avait, ce qui est fort rare chez les anciens, une insolente fatuité. Il disait tout haut que si, sans aimer la femme du roi Agis, il l'avait séduite pendant l'absence de son mari, ç'avait été pour donner à Lacédémone des rois de sa race. Aussi Alcibiade nous apparaît comme un type précurseur de don Juan, ce héros du libertinage et des sens, tant adoré des femmes, et chanté par les génies poétiques les plus divers, comme Molière et Byron.

En s'emparant d'Athènes, Lysandre détruisit à la fois les fortifications du Pirée, ouvrage de Thémistocle, et la constitution démocratique, si contraire à l'esprit dorien. Sparte n'eût pas cru jouir de sa victoire si elle n'eût changé le gouvernement de sa rivale. Le peuple vaincu fut contraint d'élire trente citoyens qui devaient disposer souveraine-

ment de l'administration de l'État. Ils étaient aussi chargés de préparer une constitution nouvelle, mais sans paraître y songer, ils se perpétuèrent au pouvoir avec le secours d'une garnison lacédémonienne, et ne craignant plus rien, osèrent tout. Ce n'était plus la tyrannie d'un seul homme, d'un Hippias, mais une tyrannie à trente têtes.

La terreur régnait dans Athènes. Pour mieux assurer leur domination, les trente oligarques associèrent à leurs violences et à leurs rapines trois mille citoyens, et désarmèrent le reste. Ils s'avisèrent d'un autre expédient plus cruel. Chacun des trente s'empara de la personne d'un domicilié, le fit mourir et mit la main sur ses biens[1]. Un d'entre eux, Théramène, refusa d'être complice de cette spoliation sanglante. Sa modération fut dénoncée comme une trahison par un autre des trente, Critias, qui jusqu'alors avait été son ami. Parmi les Athéniens, Critias ne le cédait qu'au seul Alcibiade en éloquence et en audace ; pour mieux rivaliser avec le fils de Clinias, il s'était jeté dans le parti aristocratique. Il professait pour les institu-

[1] Xenoph. *Histor. græc.*, lib. II, cap. III.

tions de Sparte, sur lesquelles il avait écrit un livre, une admiration qui lui valut l'amitié de Lysandre et une place parmi les trente, dont il fut bientôt le chef et le meneur. Désormais implacable ennemi de Théramène, il effaça son nom de la liste des trois mille, et le livra aux undécemvirs, officiers chargés de punir de mort ceux qui étaient déclarés coupables. Théramène but la ciguë sans faiblesse, et jetant en l'air ce qui restait dans la coupe : « Voilà, s'écria-t-il, la part du beau Critias ! »

Délivrés de toute opposition, les trente allèrent même au delà de leurs premiers excès ; ils défendirent le séjour d'Athènes et du Pirée à un grand nombre de ceux qui n'étaient pas des trois mille, ils confisquèrent leurs propriétés et remplirent l'Attique de meurtres, à ce point qu'on put dire qu'ils avaient fait périr plus d'Athéniens en huit mois que tous les Péloponésiens en dix ans[1].

Parmi les fugitifs qu'avaient recueillis Thèbes et Mégare, se distinguait Thrasybule qui, dans la

[1] Xenop. *Hist. græc.*, lib. II, cap. IV. Xénophon met cette parole dans la bouche de Cléocrite qui, après un premier échec des trente tyrans, exhortait les Athéniens à les abandonner.

guerre du Péloponèse, avait exercé le commandement avec honneur. Sans avoir réuni plus de soixante-dix hommes, il s'empara de Phylé, forteresse située à cent stades d'Athènes. Il compta bientôt sous ses ordres environ sept cents proscrits, surprit le Pirée, devint maître de Munychium et défit les troupes des trente dans une rencontre où périt Critias. Le découragement et la discorde se mirent parmi les vaincus ; ce qui restait de bons citoyens dans Athènes s'enhardit et détermina le peuple à déposer les trente, pour élire à leur place dix magistrats choisis dans chacune des tribus. Il y eut moins d'oppresseurs, mais la tyrannie persista. Les dix, imitant les trente, obtinrent de Sparte mille hommes et quarante vaisseaux, et leur domination eût été longtemps pesante sans la jalousie de Pausanias contre Lysandre. Pausanias, l'un des rois de Lacédémone, craignait surtout que Lysandre ne devînt encore une fois le maître d'Athènes : aussi prit-il lui-même la conduite d'une armée, pour apporter non pas la guerre mais la paix, et pour réconcilier Thrasybule et ses partisans avec ceux qui n'avaient pas quitté la ville. Tous les bannis rentrèrent dans Athènes ; l'ancienne

constitution fut relevée, et de part et d'autre on s'engagea par serment à ne pas se souvenir des injures et des maux du passé[1]. Amnistie célèbre, que dans de tristes jours, Cicéron offrit en exemple aux Romains[2].

Rétablie après tant de disgrâces, la démocratie porta elle-même une nouvelle atteinte à sa renommée, elle condamna Socrate. Fils d'un tailleur de pierre nommé Sophronisque et de Phanarète, qui faisait le métier de sage-femme, Socrate était un des meilleurs citoyens d'Athènes. Sa vie était ouverte à tous les regards. Le matin il allait dans les gymnases, il se montrait sur la place publique aux heures où le peuple y affluait; puis il passait le reste du jour dans de nombreuses réunions. Chacun pouvait entendre et connaître ses discours. Sans vouloir le moins du monde être un homme politique, il ambitionnait de former des hommes utiles à la république. Tant qu'Alcibiade et Critias écoutèrent ses leçons, ils triomphèrent de leurs mauvais penchants. Socrate enseignait à ses disciples la

[1] Μὴ μνησικακήσειν. Xenoph. *Hist. græc.*, lib. II, cap. IV.
[2] *Philipp.*, I, cap. I.



justice et la tempérance ; il les exhortait à ne rien faire de honteux même dans la solitude, parce que, disait-il, aucune de leurs actions ne pouvait échapper aux dieux. En matière de religion, il professait qu'il fallait suivre les lois de son pays et sacrifier aux dieux selon ses facultés. Cependant il fut accusé par Melitus de violer les lois, en niant l'existence des dieux reconnus par Athènes, en substituant à leur place de nouvelles divinités et en corrompant la jeunesse[1]. Les ennemis de Socrate, et sa mordante ironie lui en avait fait beaucoup, profitèrent de la révolution qui venait de s'accomplir pour exciter contre lui les passions populaires. On faisait remarquer que Socrate avait eu pour disciples les plus grands ennemis du peuple, comme Alcibiade et Critias ; on relevait ses préférences connues pour l'aristocratie, qu'il définissait le gouvernement des bons citoyens[2]. So-

[1] Diogen. Laert. *Socrat.*, lib. II, cap. v, § 19.

[2] Xenoph. *Memorab.*, lib. IV, cap. vi. — C'est dans les souvenirs et la prose de Xénophon, que Socrate vit et respire véritablement. C'est là qu'on le trouve animé d'une modération qui lui permettait d'être novateur pour le fond de la morale, sans devenir factieux dans les affaires de la

crate, en effet, parlait avec assez d'irrévérence de l'assemblée du peuple, et il se moqua souvent de l'effroi qu'inspirait à Alcibiade cette réunion de cordonniers, de faiseurs de tentes et de crieurs publics[1]. C'est cependant devant ces hommes, devant les héliastes que Socrate dut comparaître : il ne se défendit pas. Assailli par les calomnies du démocrate Anytus, le plus redoutable de ses adversaires, il ne se mit pas en peine de les réfuter et de les confondre. Il ne voulut pas, par le travail d'une apologie, donner à son siècle une marque d'estime que son siècle ne méritait pas. Il mourut avec sérénité, laissant une trace puissante d'où sortit tout armée, comme une autre Minerve, l'indépendance de l'esprit humain.

Quant il eut disparu, les Athéniens le regrettèrent, bannirent ses ennemis et condamnèrent Me-

religion ou de la politique. Le récit de Xénophon ressemble à un de ces portraits qui vous saisissent par leur vérité, et dont on affirme la ressemblance, sans avoir connu l'original. Le Socrate de Platon est toute autre chose : c'est le porte-voix d'un système. Platon, dont l'imagination était si dramatique, a tiré de ce mort illustre tout le parti possible pour la mise en scène de ses propres idées.

[1] Ælian. *Variæ hist.*, lib. II, cap. I.

litus à mort[1]. Tardif et vain repentir d'un peuple à la fois frivole et impitoyable, fléau de tous ceux qui entreprenaient de l'éclairer et de le servir. Aussi les plus illustres citoyens se bannirent volontairement d'Athènes. Iphicrate se retira dans la Thrace, Conon dans l'île de Cypre, Timothée à Lesbos, Carès à Sigée, Chabrias en Égypte[2]. L'ingratitude est le vice incurable des démocraties, tellement que des républicains en ont fait une vertu.

L'envie, cette plaie honteuse du cœur humain, était sans relâche irritée par les démagogues et les sycophantes. Les démagogues faisaient toujours entendre au peuple que les plus dangereux ennemis de sa souveraineté étaient ceux que distinguaient la naissance, la richesse ou le talent. C'était encore aux meilleurs citoyens que les sycophantes, les délateurs, intentaient des procès devant le peuple. Siégeant dans les tribunaux, Criton, l'un des amis de Socrate, était devenu la proie des sycophantes par la facilité qu'on lui connaissait à donner de l'argent pour éviter des procès. Il ne

[1] Diogen. Laert. *Socrat.*, lib. II, cap. v, § 23.

[2] Athen. *Deipnos.*, lib. XII.

put être délivré de ces agressions que par l'énergie d'un bon citoyen, Archédème, qui pour lui prit fait et cause, attaqua les délateurs, les convainquit d'infamie, et les intimida si fort qu'ils payèrent en même temps une forte rançon pour n'être pas poursuivis à leur tour[1]. Mais les amis courageux étaient rares, et l'espèce des sycophantes se multipliait.

Le peuple trouvait doux d'être salarié tous les jours pour s'occuper du gouvernement, pour décider de la paix, de la guerre, des destinées des villes alliées. Il se complaisait à passer de l'*Agora* dans les tribunaux, où il voyait paraître en suppliants les hommes les plus considérables de la république. A ce métier l'âme des Athéniens était devenue vénale. « Quand Myronide était archonte[2], dit un poëte comique, nul n'eût osé recevoir un salaire pour la part qu'il prenait aux affaires publiques. Aujourd'hui, quand on fait quelque chose pour la patrie, on demande trois oboles, comme le gâcheux mercenaire qui porte la chaux[3]. » Aussi les partisans

[1] Xenoph. *Memorab.*, lib. II, cap. IX.
[2] Vingt-six ans avant la guerre du Péloponèse.
[3] Aristoph. *Eccles.*, vers. 303-310.

du gouvernement aristocratique demandaient s'il était bon de livrer les affaires de l'État à des besoigneux prêts à vendre la patrie pour une drachme.

La république défrayait le peuple : elle avait pour lui des gymnases, des bains, des festins communs, et des distributions publiques de viande. Insensiblement ces dépenses absorbèrent la plus grande partie des revenus de l'État, que des dangers imprévus trouvaient pauvre et impuissant. Le luxe des particuliers augmentait avec la corruption des mœurs. Les jeunes Athéniens se paraient et versaient des parfums sur leurs corps comme des femmes. Ils partageaient leur temps entre les courtisanes, les chevaux, la table et les jeux de hasard. Athènes enfin comptait plus de jours de fête qu'aucune autre ville. Or, il advint que pendant qu'elle menait cette vie de réjouissances et de plaisirs, la force et l'autorité passèrent au nord de la Grèce et au delà du Péloponèse, d'abord avec lenteur, puis avec une accablante rapidité. Mais avant de tourner nos regards du côté de la Macédoine, nous devons compléter la peinture de la liberté antique.

APPENDICE

ANALYSE

DE

LA POLITIQUE D'ARISTOTE.

Aristote s'est proposé, dans sa *Politique*, d'appliquer les vues de l'esprit au bonheur des sociétés. Observant les faits sociaux avec la même sagacité que les phénomènes de la nature, il estime que la politique ne fait pas les hommes, mais les prend tels que la nature les lui donne; non que dans son goût pour la réalité, il se refuse aux innovations nécessaires. « L'innovation, dit-il [1], a profité à toutes les sciences: à la médecine, qui a changé d'anciennes méthodes; à la gymnastique, et généralement à tous les arts où s'exercent les

[1] L. II, ch. v, § 11, 12, 13.

facultés humaines, et comme la politique aussi doit prendre son rang parmi ces arts, il est clair qu'on peut en porter le même jugement.... Les hommes ne doivent pas tant chercher ce qui est antique que ce qui est bon. Il ne faut pas penser que les lois écrites doivent être immuablement conservées. Mais, d'un autre côté, il faut une grande prudence dans les réformes. » Observation, réalité, progrès, sagesse, voilà tout Aristote.

Après avoir établi sans hésiter que le lien de toute association est l'intérêt, notre philosophe cherche les éléments de l'État, qui se compose de l'association de plusieurs villages; comme le village se compose de l'association de plusieurs familles; ainsi l'État vient de la nature, aussi bien que les premières associations dont il est la fin dernière; ainsi l'homme est naturellement sociable, et celui qui reste sauvage par organisation, et non par effet du hasard, est certainement ou dégradé ou supérieur à l'espèce humaine. L'État est naturellement au-dessus de la famille et de chaque individu.

Ici, Aristote formule la théorie de l'esclavage naturel, si connue et si souvent critiquée. Puis, il

passe à la théorie de la propriété, où les droits de l'individualité sont maintenus contre les opinions platoniciennes. Après la propriété, il oppose les différents modes d'acquisition, réprouve l'usure, qu'il définit de l'argent issu d'argent, et la moins naturelle de toutes les acquisitions. La vie civile et domestique mène l'écrivain à la vie politique.

Il faut remarquer la méthode historique d'Aristote : avant d'exposer les idées qui lui appartiennent, il se met à critiquer tant les travaux de ses devanciers que les constitutions connues. D'une part, le système de Platon, celui de Phaleas sur l'égalité des biens, la république idéale d'Hippodamus de Milet; de l'autre, les constitutions de Lacédémone, de Crète, de Carthage, d'Athènes; les lois de Zaleucus, de Charondas, d'Onomacrite, de Philolaüs, de Dracon, de Pittacus, d'Andromas de Rhegium, sont l'objet d'appréciations excellentes qui nous livrent à la fois la connaissance de l'antiquité et les jugements d'un esprit supérieur. Ce second livre forme une histoire de la sociabilité grecque, tant pour les institutions qui furent en vigueur que pour les idées qui occupèrent la tête des sages et des publicistes de la Grèce.

Le trait distinctif du vrai citoyen, c'est la jouissance des fonctions de juge et de magistrat; ce qui revient à cette pensée, que la liberté c'est la puissance. On ne doit pas, dit Aristote, élever au rang de citoyen tous les individus dont l'État a nécessairement besoin. Cependant, les constitutions étant diverses, les espèces de citoyen le seront nécessairement autant qu'elles. Il y a donc plusieurs organisations politiques : quels en sont le nombre, la nature, les différences? Le principe qui domine toutes les variétés d'organisation politique est que les constitutions qui ont en vue l'intérêt général sont pures et essentiellement justes, et que toutes celles qui n'ont en vue que l'intérêt personnel des gouvernants, viciées dans leurs bases, ne sont que la corruption des bonnes constitutions. Après avoir établi ce principe, Aristote reconnaît trois espèces principales de gouvernement : la royauté, l'aristocratie, la république; mais ces trois espèces en enfantent trois autres; la royauté produit la tyrannie, l'aristocratie l'oligarchie, la république la démagogie. Maintenant, à qui doit appartenir la souveraineté dans l'État? Ce ne peut être qu'à la multitude, ou aux riches, ou aux gens de bien, ou



à un seul individu supérieur par ses talents, ou à un tyran. Aristote signale partout des écueils ; il est aussi juste envers la multitude qu'envers l'élite des hommes distingués : il conclut que la souveraineté doit appartenir aux lois fondées sur la raison ; puis il pose ce fait fondamental, qui a été reproduit par Montesquieu, que les lois se rapportent toujours à la nature de l'État. Et il faut préférer la souveraineté de la loi à celle de l'individu ; et, d'après ce principe, si le pouvoir est remis à plusieurs citoyens, ils ne doivent être que les gardiens et les serviteurs de la loi. Des trois constitutions qui ont été reconnues bonnes, la meilleure doit être nécessairement celle qui a les meilleurs chefs. Tel est l'État où le pouvoir n'appartient qu'à la vertu, qu'on le confie d'ailleurs, soit à un seul individu, soit à une race entière, soit à la multitude, et où les uns savent obéir aussi bien que les autres savent commander, dans l'intérêt du but le plus noble.

Quel serait donc le gouvernement parfait? Il faut préciser d'abord le but suprême de la vie humaine. Ce but est le bonheur ; et l'État le plus parfait est celui où chaque homme peut, grâce aux

lois, s'assurer le bonheur par la vertu : ainsi le but suprême de la vie est nécessairement le même pour l'homme pris individuellement que pour les hommes et l'État en général. Le bonheur, qui, pour les individus comme pour l'État, est toujours en proportion de la vertu et de l'intelligence, consiste dans l'activité. Pour agir, l'État doit être constitué harmonieusement. La juste proportion pour le corps politique, c'est évidemment la plus grande quantité possible de citoyens capables de satisfaire aux besoins de leur existence, mais pas assez nombreux pour se soustraire à une facile surveillance. Le meilleur territoire sera celui qui assure le plus d'indépendance à l'État, et qui fournira, le plus possible, tous les genres de productions. La position de la cité doit être également bonne et par terre et par mer. La mer permet d'importer ce que le pays ne produit pas, et d'exporter les denrées dont il abonde. L'État doit avoir une force navale proportionnée au développement même de la cité.

Voilà les limites numériques du corps social ; quelles sont les qualités naturelles requises dans ses membres ? Les peuples qui habitent les climats

froids, dit Aristote, les peuples d'Europe sont, en général, pleins de courage; mais ils sont certainement inférieurs en intelligence et en industrie; et s'ils conservent leur liberté, ils sont politiquement indisciplinables, et n'ont jamais pu conquérir leurs voisins. En Asie, au contraire, les peuples ont plus d'intelligence, d'aptitude pour les arts; mais ils manquent de cœur, et ils restent sous le joug d'un esclavage perpétuel. La race grecque qui, topographiquement, est intermédiaire, réunit toutes les qualités des deux autres : elle possède à la fois l'intelligence et le courage; elle sait en même temps garder son indépendance et former de bons gouvernements; *capable, si elle était réunie en un seul État, de conquérir l'univers.*

On ne pouvait mieux apprécier la Grèce, son génie, et les divisions qui faisaient sa faiblesse. Il est remarquable au surplus que le précepteur d'Alexandre a une forte aversion pour la guerre. Il se plaint que les gouvernements les plus vantés de la Grèce, comme les législateurs qui les ont fondés, ne paraissent point avoir rapporté leurs institutions à une fin supérieure, ni dirigé leurs lois et l'éducation publique vers l'ensemble des

vertus; ils n'ont songé qu'à celles qui semblent devoir assouvir l'égoïsme de l'ambition. Aristote critique la constitution de Lacédémone que le fondateur a tournée tout entière vers la conquête et la guerre. Quelle meilleure preuve que le philosophe, dans la sincérité incorruptible de ses pensées, n'a jamais songé à flatter le fils de Philippe et de Jupiter? Et cependant les conquêtes d'Alexandre n'étaient pas moins raisonnables que glorieuses.

Trois choses peuvent rendre l'homme vertueux et bon : la nature, les mœurs et la raison; il faut que ces trois choses s'harmonisent entre elles, et souvent la raison combat la nature et les mœurs, quand elle croit meilleur de secouer leurs lois. Voilà comment Aristote se prépare à traiter de l'éducation; mais avant il parle du mariage, dont il détermine l'époque à dix-huit ans pour les femmes, à trente-sept ou un peu moins pour les hommes. Il entre dans des détails curieux pour l'histoire des mœurs, sur la grossesse des femmes, l'abandon des enfants contrefaits, qui était un principe généralement reçu dans la Grèce; l'alimentation des enfants et leurs premières années.

L'éducation doit être un des objets principaux du soin du législateur. Comme l'État tout entier n'a qu'un seul et même but, l'éducation doit être nécessairement identique pour tous ses membres, d'où il suit qu'elle doit être un objet de surveillance publique et non particulière, bien que ce dernier système ait généralement prévalu, *et qu'aujourd'hui chacun instruise ses enfants chez soi par les méthodes et sur les objets qu'il lui plaît.* Nous trouvons ici l'opinion théorique d'Aristote et la preuve de la décadence du patriotisme grec. Au temps du Stagirite, les cités de la Grèce avaient perdu leur unité morale; l'éducation était abandonnée aux fantaisies individuelles, et cependant, dit Aristote, les enfants appartiennent à l'État, puisqu'ils en sont tous des éléments; donc la loi doit régler l'éducation, et l'éducation doit être publique.

En traitant de l'éducation, Aristote parle avec une justesse exquise de la musique qu'il appelle une imitation des sensations morales. Nous recommandons cet endroit à ceux qui s'occupent de l'histoire de la musique et de la poésie; ils y verront les trois espèces de chants que connaissaient les

Grecs, les motifs qui leur faisaient proscrire la flûte, et les louanges décernées à l'harmonie dorienne.

Après cette digression sur l'éducation, notre philosophe revient à sa thèse de la meilleure constitution; mais, dit-il, il ne suffit pas d'imaginer un gouvernement parfait, il faut surtout un gouvernement praticable, d'une application facile et commune à tous les États. L'homme d'État doit être capable d'améliorer l'organisation d'un gouvernement déjà constitué, et cette tâche lui serait complétement impossible s'il ne connaissait pas toutes les formes diverses de gouvernement. Aristote reprend ici son étude des constitutions, et s'engage plus que jamais dans l'exploration des faits politiques. Sa haute raison semble s'élever encore, et acquérir en même temps plus d'ampleur et de solidité. Le milieu et la fin de sa *Politique* sont marqués par trois théories, l'une sur les classes moyennes, l'autre sur les trois pouvoirs, la troisième sur les révolutions, théories qui tiennent le premier rang parmi les plus beaux résultats de la raison humaine. L'expérience des temps modernes peut encore aujourd'hui y puiser de salutaires leçons.

THÉORIE DES CLASSES MOYENNES. — La constitution n'est pas autre chose que la répartition du pouvoir qui se divise entre tous les associés, soit en raison de leur importance particulière, soit d'après un principe d'égalité commune, c'est-à-dire qu'on peut faire une part aux riches et une autre aux pauvres, ou leur donner des droits communs. Ainsi les constitutions seront nécessairement aussi nombreuses que les combinaisons de supériorité et de différence entre les parties de l'État.

C'est une erreur de faire reposer exclusivement la démocratie sur la souveraineté de la majorité, car dans les oligarchies aussi, et l'on peut même dire partout, la majorité est toujours souveraine. Il est bien plus exact de dire qu'il y a démocratie là où la souveraineté est attribuée à tous les hommes libres, oligarchie là où elle appartient exclusivement aux riches.

Il y a plusieurs espèces de démocraties et d'oligarchies. La première espèce de démocratie est caractérisée par l'égalité, et cette égalité, fondée par la loi, signifie que les pauvres n'auront pas des droits plus étendus que les riches, que ni les uns ni les autres ne seront souverains exclusive-

ment, mais qu'ils le seront dans une proportion pareille. Après cette première espèce de démocratie en vient une autre, où les fonctions publiques sont à la condition d'un cens ordinairement fort modique. Dans une troisième espèce, tous les citoyens arrivent aux magistratures, mais la loi règne souverainement. Dans une autre, il suffit, pour être magistrat, d'être citoyen à un titre quelconque, la souveraineté restant encore à la loi. Une cinquième espèce admet d'ailleurs les mêmes conditions; mais on transporte la souveraineté à la multitude, dont les décrets sont souverains à la place de la loi.

Alors le peuple prétend agir en monarque; il rejette le joug de la loi, se fait despote et accueille bientôt les flatteurs : cette démocratie est, dans son genre, ce que la tyrannie est à la royauté. De part et d'autre, mêmes vices, même oppression des bons citoyens; ici les décrets, là les ordres arbitraires. Le démagogue et le flatteur ont une ressemblance frappante. Tous deux ils ont un crédit sans bornes, l'un sur le tyran, l'autre sur le peuple ainsi corrompu. Dans la démagogie, il n'y a plus de constitution, car il n'y a de constitution qu'avec la souveraineté des lois.

Le caractère distinctif de la première espèce d'oligarchie, c'est la fixation d'un cens assez élevé pour que les pauvres, bien qu'en majorité, ne puissent atteindre au pouvoir, ouvert à ceux-là seuls qui possèdent le revenu fixé par la loi. Dans une seconde espèce, le cens exigé est considérable, et le corps des magistrats a le droit de se recruter lui-même. Une troisième espèce d'oligarchie se fonde sur l'hérédité des emplois. Une quatrième joint au principe de l'hérédité celui de la souveraineté des magistrats, substituée au règne de la loi.

A côté de la démocratie et de l'oligarchie, Aristote rappelle qu'il y a aussi l'aristocratie avec ses différentes espèces, la république vulgaire, enfin la tyrannie; puis il pénètre plus avant encore dans la nature des choses.

Le caractère spécial de la démocratie, c'est la liberté; celui de l'oligarchie est la richesse; celui de l'aristocratie, la vertu : toutes trois admettent d'ailleurs la suprématie de la majorité, puisque dans l'une comme dans l'autre la volonté du plus grand nombre des membres du corps politique a toujours force de loi.

Trois éléments dans l'État se disputent l'égalité : ce sont la liberté, la richesse et le mérite; je ne parle pas d'un quatrième, qu'on appelle la noblesse, car il n'est qu'une conséquence des deux autres. La noblesse n'est qu'une ancienneté de richesse et de talent.

Tout État renferme trois classes de citoyens : les riches, les pauvres et les citoyens aisés, dont la position tient le milieu entre ces deux extrêmes. Si donc l'on admet que la modération et le milieu en toutes choses sont préférables, il s'ensuit évidemment qu'en fait de fortune la moyenne propriété sera la plus convenable de toutes. Elle sait, en effet, se plier aux ordres de la raison, qu'on écoute si difficilement quand on jouit de quelque avantage supérieur en beauté, en force, en puissance, en richesse, ou quand on souffre de quelque infirmité excessive de pauvreté, de faiblesse et d'obscurité.

L'association politique est donc surtout assurée par les citoyens de fortune moyenne. Partout où la fortune extrême est à côté de l'extrême indigence, ces deux excès amènent ou la démagogie absolue, ou l'oligarchie pure, ou la tyrannie.

La moyenne propriété ne s'insurge jamais. Là où les fortunes aisées sont nombreuses, il y a bien moins de mouvements et de dissensions révolutionnaires. C'est la moyenne propriété qui rend les démocraties plus tranquilles et plus durables que les oligarchies, où elle est moins répandue et a moins d'importance politique. Quand le nombre des pauvres vient à s'accroître, sans que celui des fortunes moyennes s'accroisse proportionnellement, l'État est sur son déclin, et arrive rapidement à sa ruine.

Les bons législateurs sont sortis de la classe moyenne, Solon, Lycurgue, Charondas, et plusieurs autres.

Le législateur ne doit jamais avoir en vue que la moyenne propriété. S'il fait des lois oligarchiques, c'est à elle qu'il doit penser; s'il fait des lois démocratiques, c'est encore d'elle qu'il doit s'occuper. La constitution n'est solide que là où la classe moyenne l'emporte en nombre sur les deux classes extrêmes, ou du moins sur chacune d'elles.

Aristote termine sa théorie des classes moyennes par l'invitation faite aux législateurs de ne pas accorder trop aux riches et de ne pas vouloir

tromper les classes inférieures. Il énumère les artifices spécieux dont on prétend leurrer le peuple en politique, et qui s'appliquent à cinq objets : l'assemblée générale, les magistratures, les tribunaux, la possession des armes, et les exercices du gymnase.

Théorie des trois pouvoirs. — Dans tout gouvernement, il est trois objets dont le législateur, s'il est sage, s'occupera par-dessus tous les autres. Ces trois points une fois bien réglés, le gouvernement est nécessairement bien organisé, et les États ne diffèrent réellement que par l'organisation différente de ces trois éléments. Le premier, c'est l'assemblée générale délibérant sur les affaires publiques; le second, c'est le corps des magistrats, dont il faut régler la nature, les attributions et le mode de nomination; le troisième, c'est le corps judiciaire. Ainsi voilà la théorie des trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire, que Montesquieu, dans le dernier siècle, inscrivait au commencement de son célèbre chapitre sur la constitution anglaise [1], et dont il oubliait de renvoyer

[1] *Esprit des Lois*, l. XI, ch. vi.

l'honneur au rival de Platon, formulée avec une précision immortelle en face des excès et des contresens que présentaient au philosophe les constitutions de la Grèce. Nous ne suivrons pas Aristote dans les différentes combinaisons de l'assemblée générale, dans la répartition des magistratures, dans l'énumération de différentes espèces de tribunaux : nous nous contenterons de signaler aux publicistes ce passage, comme un fragment d'art politique qu'on ne saurait étudier avec trop de soin.

Aristote épuise l'organisation spéciale du pouvoir, dans la démocratie et dans l'oligarchie, ainsi que l'énumération des différentes magistratures politiques. On y voit comment, dans la démocratie, chacun doit commander et obéir à son tour; comment toute fonction doit être rétribuée. La démagogie est vivement censnrée. Ceux qui ont le pouvoir dans les oligarchies sont invités à dépenser leur fortune dans l'intérêt public; mais, dit Aristote, les chefs des oligarchies font aujourd'hui tout le contraire : ils cherchent le profit plus que l'honneur, et l'on peut dire avec vérité que ces oligarchics ne sont que des démocraties réduites à quelques gouvernants.

Théorie des révolutions. — Pendant qu'Alexandre en Asie donnait aux affaires et aux rapports du monde une tournure nouvelle, Aristote, dans Athènes, méditait sur le passé de la Grèce. Les révolutions multipliées, les changements infinis qui depuis les temps héroïques avaient agité les cités grecques, venaient enfin se réfléchir dans la vaste pensée d'un philosophe pour s'y faire juger. L'esprit humain, pour la première fois, esquissait la théorie des révolutions, et trouvait la force d'arracher à des faits irréguliers et turbulents des leçons théoriques qu'il léguait à l'avenir. Les révolutions apparaissent dans la *Politique* d'Aristote comme un dénoûment tragique, et la méthode s'élève ici à la poésie. Pour achever ce chef-d'œuvre de philosophie politique, l'histoire vient apporter ce qu'elle a de plus pathétique en événements, en péripéties, et la raison redouble d'énergie pour dominer le spectacle qu'elle se donne à elle-même et aux autres.

Il est une cause première à laquelle il faut rapporter toutes les révolutions : les systèmes politiques, quelque divers qu'ils soient, reconnaissent des droits et une égalité analogues à leur principe,

mais tous s'en écartent dans l'application. La démagogie est née presque toujours de ce qu'on a prétendu rendre absolue et générale une égalité qui n'était réelle qu'à certains égards; l'oligarchie, de ce qu'on a prétendu rendre absolue et générale une inégalité qui n'était réelle que sur quelques points. Les uns, forts de cette égalité, ont voulu que le pouvoir politique, dans toutes ses attributions, fût également réparti; les autres, appuyés sur cette inégalité, n'ont pensé qu'à accroître leurs priviléges, et les augmenter; c'était augmenter l'inégalité. Tous les systèmes, bien que justes au fond, sont donc tous radicalement faux dans la pratique.

Les révolutions procèdent de deux manières: tantôt elles s'attaquent au principe même du gouvernement, tantôt aux personnes. Parfois aussi la révolution ne s'adresse qu'à une partie de la constitution, et n'a pour but que de fonder ou de renverser une certaine magistrature. Ainsi Lysandre voulait détruire la royauté à Sparte, et Pausanias l'éphorie.

Pour éviter les révolutions, il faut combiner ensemble l'égalité suivant le nombre, et l'égalité sui-

vant le mérite. La démocratie est plus stable et moins sujette aux bouleversements que l'oligarchie. Le peuple s'insurge peu contre lui-même, ou du moins les mouvements de ce genre sont sans importance. La république où domine la classe moyenne, et qui se rapproche de la démocratie plus que de l'oligarchie, est aussi le plus stable de tous les gouvernements.

Les causes de révolutions sont le désir du bien-être, l'ambition, l'insulte et le mépris, prodigués soit aux individus, soit à des classes de citoyens, la diversité d'origine entre les membres de la cité, la supériorité d'un homme (de là l'ostracisme), l'accroissement disproportionné de quelques classes de la république.

Les querelles particulières sont aussi une source de révolutions. Les divisions qui éclatent entre les principaux citoyens s'étendent à l'État, qui finit bientôt par y prendre part. Hestiée, Delphes, Mitylène, Épidamne, Phocée, nous en offrent la preuve par leurs tragiques dissensions.

Ceux qui ont acquis à leur patrie quelque puissance nouvelle, deviennent aussi pour l'État une cause de révolution : ou l'on s'insurge contre eux



par jalousie de leur gloire, ou eux-mêmes, enorgueillis de leur succès, cherchent à détruire l'égalité.

L'absence d'une classe moyenne ou sa faiblesse amène aussi les révolutions.

Dans la démocratie, les révolutions naissent, avant tout, de la turbulence des démagogues. Je passe sur les exemples historiques. La concentration des pouvoirs dans une seule main provoque aussi les bouleversements.

Dans les oligarchies, l'oppression des classes inférieures ou l'ambition démesurée d'un oligarque amène les changements. Les excès des oligarques, qui par leur inconduite dilapident leur fortune, la nécessité où ils se trouvent d'employer des troupes mercenaires, ou de confier le commandement de l'armée à un chef qui n'a pas épousé leurs intérêts, leurs divisions entre eux, des mariages, des procès, voilà pour eux des causes de révolution.

Dans les aristocraties, la révolution peut venir d'abord de ce que les fonctions publiques sont le partage d'une minorité trop restreinte, car l'aristocratie est aussi une sorte d'oligarchie. La misère extrême des uns, l'opulence excessive des autres, conséquence assez ordinaire de la guerre, sont en-

core des causes de bouleversements. Ajoutez-y l'infraction même du droit politique, tel que le reconnaît la constitution. Voilà pourquoi les formes démocratiques sont les plus solides de toutes, parce que c'est la majorité qui domine, et parce que l'égalité dont on y jouit fait chérir la constitution qui la donne. Le plus souvent, dans les aristocraties, les révolutions s'accomplissent d'une manière insensible et par les causes les plus minces. On néglige d'abord un point de la constitution sans importance, puis on arrive avec moins de peine à en changer un plus grave, jusqu'à ce qu'enfin on en vienne à changer le principe tout entier.

Enfin, les États sont exposés aux révolutions quand ils ont à leurs portes un État constitué sur un principe opposé au leur, ou bien quand cet ennemi, tout éloigné qu'il est, possède une grande puissance. Voyez la lutte de Sparte et d'Athènes. Partout les Athéniens renversaient les oligarchies, les Lacédémoniens les constitutions démocratiques.

Maintenant quels sont les moyens de conservation ? La connaissance des causes qui ruinent les États implique la connaissance des causes qui les conservent. Il faut d'abord ne pas déroger à la loi ;

l'illégalité mine sourdement l'État. En second lieu, il ne faut pas se fier à ces ruses politiques qu'on emploie contre le peuple, et que l'expérience condamne si hautement. La courte durée des fonctions est aussi un moyen de prévenir, dans les aristocraties et les oligarchies, la domination des minorités violentes. Un puissant moyen de conservation politique est encore dans la mobilité du cens, qu'il faut élever proportionnellement au niveau de la richesse publique, si elle est accrue, ou, en cas de diminution, réduire dans une mesure égale. Il faut aussi empêcher qu'aucune supériorité monstrueuse ne s'élève dans l'État. Une magistrature doit être chargée de veiller sur ceux dont la vie est peu d'accord avec la constitution, dans la démocratie avec le principe démocratique, dans l'oligarchie avec le principe oligarchique[1]. Il faut aussi que les fonctions publiques n'enrichissent jamais ceux qui les occupent, car les citoyens s'indignent de penser que les magistrats volent les deniers publics, et ils ont alors deux motifs de se plaindre, puisqu'ils sont à la fois privés du pouvoir et du profit qu'il

[1] Idée de la censure romaine.

procure. Dans les démocraties, il ne faut pas permettre aux riches de faire de grandes dépenses pour le peuple; c'est le contraire dans les oligarchies.

On doit travailler à rendre la partie des citoyens qui veut le maintien de la constitution plus forte que celle qui en veut la chute. Il faut, en outre, observer la modération et la mesure en toutes choses. Bien des institutions en apparence oligarchiques ou démocratiques sont précisément celles qui ruinent l'oligarchie et la démocratie. On croit avoir trouvé le principe unique de la vérité politique, et on le pousse aveuglément à l'excès. Cette exagération déprave la constitution et finit par l'anéantir. On doit, dans les démocraties, s'occuper de l'intérêt des riches, et, dans les oligarchies, de l'intérêt du peuple.

L'éducation revient ici avec toute son importance. Si un seul citoyen est sans discipline, c'est que l'État lui-même n'en a pas.

Quels sont, dans les États monarchiques, les causes de révolution et de ruine, de stabilité et de salut? La royauté et la tyrannie sont séparées par de grandes différences. La royauté est créée par les



hautes classes, qu'elle doit défendre contre le peuple, et le tyran est créé par la masse contre les citoyens puissants, dont il doit repousser l'oppression. Le but du tyran, c'est la jouissance; le but du roi, la vertu. La tyrannie est pleine d'avidité, de défiance et d'envie. Les monarchies portent en elles les mêmes causes de révolution que les républiques. Les passions, la peur, le mépris qu'inspire le maître, comme Sardanapale, qui fut tué parce qu'il portait une quenouille; l'amour de la gloire, comme chez Dion; les agressions d'un État qui est régi par un principe contraire, voilà pour les tyrannies des causes de révolution. La royauté n'a pas à redouter les dangers du dehors, et c'est ce qui en garantit la durée. Mais elle a deux dangers intérieurs, la trahison et la tendance au despotisme. Il faut ajouter aussi une cause de ruine toute spéciale; la plupart des rois par héritage deviennent bien vite méprisables, et on ne leur pardonne pas leur excès de pouvoir. La royauté ne peut se maintenir que par la modération. Voilà qui explique sa durée si longue chez les Molosses. A Sparte, ses limites et son partage entre deux personnes la conservèrent longtemps.

La tyrannie a des moyens détestables pour durer. Elle emploie tour à tour l'espionnage, les discordes, la calomnie, les lourds travaux dont elle écrase le peuple, comme les pyramides d'Égypte, les monuments sacrés des Cypsélides, le temple de Jupiter Olympien par les Pisistratides et les ouvrages de Polycrate à Samos. La guerre est aussi un moyen d'occuper l'activité des sujets, et leur impose le besoin constant d'un chef militaire. La défiance des citoyens entre eux, leur affaiblissement, leur dégradation, voilà la politique de la tyrannie.

Le tyran peut, pour affermir son pouvoir, s'attacher à se conduire comme un véritable roi. Cette hypocrisie peut le faire durer. Qu'il embellisse la ville, comme s'il en était l'inspecteur et non le maître; qu'il affiche une piété exemplaire; qu'il porte une justice extrême dans la distribution des récompenses; qu'il évite d'allumer de graves ressentiments; qu'il recherche dans toute sa conduite la modération; qu'il se montre enfin complétement vertueux, ou du moins vertueux à demi, et qu'il ne se montre jamais vicieux, ou du moins jamais autant qu'on peut l'être. La plus longue des ty-

rannies fut celle d'Orthagoras et de ses descendants à Sicyone; elle dura cent ans. Vient en second lieu celle des Cypsélides à Corinthe; elle dura soixante-treize ans et six mois; puis celle des Pisistratides à Athènes, mais elle eut des intervalles. Il faut mentionner, enfin, les tyrannies d'Hiéron et de Gélon à Syracuse.

Comment, après cette magnifique théorie des révolutions, Aristote aurait-il pu se refuser au plaisir d'accabler Platon de sa supériorité? Il oppose, au grand tableau politique qu'il vient de présenter, la stérile obscurité du système des nombres, qui est pour Platon la clef des révolutions, et il semble se plaire à faire de la faiblesse de son rival le couronnement de son œuvre.

Au reste, l'orgueil pouvait être permis à Aristote quand son stylet eut tracé les derniers mots de la *Politique*. Il s'était élevé, par la pensée, au sommet des choses humaines et de l'histoire connue jusqu'à lui; il avait fait passer sous ses yeux les institutions et les hommes qui avaient acquis quelque notoriété depuis l'établissement des sociétés. Le monde moral lui était familier, comme le monde naturel, et il avait mis les trésors de son génie

sous la garde d'une incorruptible justice. Aristote ne dépend de personne, ni du peuple d'Athènes, ni du roi de Macédoine. Il n'est, à vrai dire, dans les liens politiques ni de la démocratie, ni de la monarchie. Sa naissance, les circonstances de sa vie, l'ont affranchi le plus possible de tout engagement et de tout préjugé. Il a noblement usé de cette liberté précieuse; il a dit la vérité à tout le monde, aux peuples comme aux rois, et n'a pas plus épargné le tyran que le démagogue. Il n'a pas flatté la multitude; mais il a mis en lumière les avantages et les droits de la démocratie. Il est juste envers la royauté, comme envers la supériorité du génie, et en même temps il reconnaît le bon sens populaire. Quels désirs, quelles passions pourraient ternir l'intégrité de ses jugements? Il est heureux par la pensée, qu'il reconnaît seule pour maîtresse, pour guide, pour divinité. Il vit dans la vérité des choses, il écrit sous la loi de sa raison, et il ne s'informe pas si Athènes le trouve trop monarchique et le Macédonien trop démocrate.

Alexandre écrivit un jour à Aristote : « Je n'approuve pas que vous ayez donné au public vos livres

des sciences acroamatiques. En quoi serions-nous donc supérieurs au reste des hommes, si les sciences que vous m'avez apprises deviennent communes à tout le monde? J'aimerais encore mieux les surpasser en connaissances sur les objets les plus élevés qu'en puissance. » Cet égoïsme n'est-il pas le plus magnifique éloge de la science? Mais si le fils de Jupiter désirait garder pour lui seul les grands travaux de l'esprit humain, tout au contraire, aujourd'hui l'humanité veut en partager à tous la connaissance, parce qu'elle pense, avec Aristote, que le bonheur est toujours en proportion de la vertu, de l'intelligence, de la soumission à leurs lois. Et le philosophe citait, comme témoin de la vérité de cette parole, Dieu lui-même, dont la félicité ne dépend pas de biens extérieurs, mais de l'essence même de sa nature.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU TOME PREMIER.

DE L'IMPRIMERIE DE CHAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.